

Vingt-six Mois

A BOUGIE,
Ou Collection de mémoires sur sa Conquête ;
SON OCCUPATION ET SON AVENIR

Notice Historique,
MORALE, POLITIQUE ET MILITAIRE

Sur les Kabaïles.

Par **M. EDOUARD LAPENE,**

LIEUTENANT COLONEL D'ARTILLERIE,
Auteur des Evénements militaires devant Toulouse en 1814
etc., l'un des précédents commandants supérieurs à Bougie.

Erat genus Nimidarum infidum, ingenio
mobdi, novarum rerum avidum.
SALL. bell. JUG. XLVI.

ISBN : 2-912946-48-4
© EDITIONS BOUCHENE, Paris, 2002.

EDOUARD LAPENE

VINGT-SIX MOIS
À
BOUGIE

présentations
de Camille Lacoste-Dujardin
et Nedjma Abdelfettah Lalmi

EDITIONS BOUCHENE

Présentation

Ce livre est le premier ouvrage publié en français sur la Kabylie et les Kabyles, après le débarquement des Français à Sidi Fredj (Sidi Ferruch) en 1830, tout juste neuf ans plus tard. Découvreur des Kabyles, l'auteur, le lieutenant-colonel Édouard Lapène, a été le premier commandant supérieur français à Béjaïa (alors devenue Bougie), dès sa conquête en 1833, et jusqu'en 1839. Brillant officier d'artillerie, il sera, après avoir été promu colonel, appelé à diriger la manufacture d'armes de Tulle. Sept années après ce premier ouvrage, il en rééditait le chapitre principal, réaménagé, dans une revue académique, sous le titre quelque peu différent : Lapène, Édouard (Colonel). 1846. *Tableau historique, social et politique sur les Kabyles*. Metz, Imprimerie de Lamort, 78 p. (extrait des *Mémoires de l'Académie de Metz*).

Dans ce volume de 1839, Édouard Lapène sait tirer profit des enseignements de la prise de la place de Bougie et des premières années de son occupation sous son commandement. La farouche opposition des Kabyles a stimulé l'intérêt de l'officier et sa quête de renseignements s'est révélée très fertile, menée à partir de cette place forte de l'est de la Grande Kabylie. Ce sont ces premières observations et informations toutes nouvelles, utiles à une bonne gouvernance militaire, qu'il livre ainsi sans délai, en publiant la première étude sur les habitants d'une montagne kabyle qu'il faudra attendre pas moins de dix-huit années (1857), pour achever la conquête. La précocité de cette publication, dans ce contexte, fait de ce volume une rareté. Il a, de surcroît, le considérable avantage de précéder l'imagerie kabyle qui, échafaudée peu après à partir d'Alger par des militaires guidés par des intérêts plus politiques, envahira, par la suite, tout en livrant une représentation à leur service, une grande partie des volumes publiés sur les Kabyles.

Loin de cette imagerie ultérieurement de mise, l'étude des événements de la conquête a permis au lieutenant-colonel de prendre la juste mesure de l'adversaire qu'il considère avec le grand respect mérité par la vigueur de sa combativité. En bon officier, Édouard Lapène étudie longuement la tactique kabyle : celle de son infanterie, la plus nombreuse, et celle aussi de sa cavalerie. C'est lui qui, le premier, établira la réputation de bravoure et d'aptitude guerrière des Kabyles, telle que tous leurs adversaires auront à la si bien connaître de tout temps, qu'ils les attacheront à leur service, tels, dans le passé, les deys d'Alger ou les beys de Tunis qui se constituèrent des

corps de «zouaouas» (arabisation d'Igawawen), tels, plus récemment, l'armée française et ses «zouaves». Édouard Lapène apprécie la valeur de ces combattants Kabyles, qui, écrit-il, reçoivent «une sauvage éducation militaire». Mais, cette reconnaissance est exprimée sans complaisance. Lapène note l'«instinct de nationalité» des Kabyles, et les juge «braves et entreprenants»... «par habitude d'être toujours en guerre, belliqueux par caractère, force musculaire et désœuvrement», voire aussi «cruels et pillards». Le lieutenant-colonel est loin de flatter les montagnards qui seraient «à la fois ignorants et fanatiques, capricieux et méchants... vains, fiers, entêtés par absence de civilisation et par instinct de force physique». Sa représentation des Kabyles est bien différente de la vulgate ultérieure qui s'attachera à présenter les Kabyles comme naturellement assimilables, doués de toutes les prédispositions à devenir des collaborateurs privilégiés de l'autorité française.

Honorant les adversaires kabyles d'une forte personnalité, le lieutenant-colonel Lapène est le premier militaire à avoir concrétisé dans un livre le véritable intérêt qu'il leur portait. Aussi brosse-t-il, dès 1839, ce «Tableau» — comme il l'intitulera en 1846 —, qui, en réalité, est le tout premier essai ethnographique publié sur les Kabyles. Ce travail sera, par la suite, beaucoup pillé et copié par nombre des auteurs au cours des deux décennies suivantes, tel le proluxe général Daumas qui signera, d'abord avec le capitaine Fabar en 1847, puis seul (1853, 1855, 1856, 1857), de nombreuses pages, qu'en 1858 il avouera, enfin, devoir à Lapène, tel aussi Duplan (1847), ou Mac Carthy (1847, 1848).

Puisant une partie de ses sources dans Salluste (*La guerre de Jugurtha*) le découvreur Lapène établit aussi certaines bases d'un discours souvent ensuite reproduit, par exemple sur la possible origine «nordique» des Kabyles (Vandales, Germains). Mais ce n'est pas là sa contribution la plus intéressante. Car l'essentiel de son apport est plus original, fondé sur ses seules observations et un renseignement efficace à partir de bons informateurs, qui lui font découvrir l'organisation politique kabyle qu'il est ainsi le premier à qualifier de «farouche république fédérative de tribus». Instruit par une conquête chèrement gagnée autour de Bougie — ses descriptions des péripéties féroces des combats sont édifiantes —, l'officier est intéressé par les hommes qui peuplent l'ensemble de la Kabylie qui reste à conquérir; c'est pourquoi il s'efforce à la meilleure connaissance possible. On trouve, dans cette étude, maintes précieuses notations: c'est chez Lapène que l'on découvre, par exemple, des observations, par la suite inégalées, sur la fabrication des fameux sabres kabyles: les *flissas*, dans l'arsenal d'armes blanches des Iflissen lebhar.

Ces informations premières de Lapène sont fiables, bien davantage que celles de tant de ses successeurs qui rechercheront par la suite surtout à transmettre, par leurs écrits, des représentations orientées de façon à servir

leur politique. C'est ainsi que Bugeaud lancera une ethno-politique kabyle appelée à un succès rarement démenti tout au long de la colonisation, et même encore pendant la guerre d'indépendance. Édouard Lapène a le très grand mérite d'être indemne tant de l'imagerie kabyle que de l'opposition manichéenne qui, après lui, conduira à opposer le «bon kabyle» au «méchant arabe». C'est en effet seulement après cette première publication de Lapène, que le maréchal Bugeaud, par des instructions «distribuées à tous les commandants supérieurs et aux officiers chargés des affaires arabes», du 10 novembre 1844 (Bugeaud, 1845), lancera cette ethno-politique de division en Algérie, entre «les deux races distinctes : la race arabe et la race kabyle» appelée à un si grand avenir. Cette opposition abusive fondée sur une imagerie kabyle déformée avait pourtant été évitée par Lapène que l'on aurait certainement mieux fait de consulter, soucieux qu'il était de montrer les Kabyles tels qu'ils étaient : des adversaires redoutables, que seuls des moyens considérables et bien pensés parviendront à conquérir, tant ils sont «insoumis par caractère».

Chez Lapène, la différence entre Kabyles et Arabes est d'ailleurs assez floue ; ainsi note-t-il une supposée jalousie des Kabyles «en apparence excessive, comme chez les autres Arabes». On lui fera le crédit de croire qu'il aurait voulu écrire «Algériens».

Pourtant, cette première publication est demeurée longtemps méconnue. Nul, après le lieutenant-colonel d'artillerie Édouard Lapène, n'exposera la tactique kabyle¹. Ses successeurs ne prendront pas en compte l'art de la guerre des Kabyles, leur industrie d'armement (l'arsenal des Iflissen), et leur tactique. Afin de les présenter comme assimilables, on négligera leur force de caractère, on gommara leur fierté belliqueuse dont on aurait pourtant mieux fait de prendre alors la mesure, puisqu'on ne tardera guère à en faire l'expérience aux dépens de l'armée française, dont les multiples incursions tentées en Kabylie furent repoussées à maintes reprises avant 1857, et où, par la suite, l'on dut faire encore face à bien des révoltes, telle celle de 1871... Même les inventaires d'un Carette (1848), ou l'étude d'un Devaux (1859), ne donneront pas ce tableau lucide, quoique souvent partisan, d'une certaine ambiguïté — Lapène écrit même «sauvagerie» — kabyle, par le premier découvreur de la Grande Kabylie, dans ce travail qui est, par ailleurs, l'original qui a inspiré bien des travaux ultérieurs.

CAMILLE LACOSTE-DUJARDIN

1. Peut-être excepté un journaliste accompagnant la conquête de la Grande Kabylie en 1857, Carrey Emile, 1858.

Bibliographie

BUGEAUD DE LA PICONNERIE (Thomas, Maréchal Duc d'Isly). 1845. «De diverses races qui peuplent l'Algérie. Les Arabes et les Kabayles». *Revue de l'Orient*, t. VI, pp. 245-361.

CARETTE, E. Capitaine. 1848. *Étude sur La Kabylie proprement dite*. Paris, Imprimerie nationale. 2 vol. 500 et 459 p.

CARREY, Emile. 1858. *Récits de Kabylie (campagne de 1857)*. Paris, Michel Lévy frères, XI-327 p. (1^e éd. Alger, 1857).

DAUMAS, Eugène. 1844. «Les Kabyles de l'Est». *Revue de l'Orient*. t.V, pp. 177-183.

DAUMAS, Eugène (Général). 1853. *Mœurs et coutumes de l'Algérie, Tell, Kabylie, Sahara*. Paris, Hachette, 391 p. (Bibliothèque des Chemins de Fer)... 2^e éd. 1855 ; 3^e éd. 1858 ; 4^e éd. 1864.

DAUMAS, Eugène. 1857. *La Kabylie*. Imp. Dubuisson et Cie, 31 p. (Extrait de la *Revue contemporaine*, p. 1-31).

DAUMAS, Eugène. 1858. «La société kabyle». *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies*. Nouvelle série, t. VII, pp. 305-321.

DAUMAS, Eugène, Général, et FABAR, capitaine. 1847. *La Grande Kabylie, études historiques*. Paris, Hachette, VIII-488 p.

DEVAUX, C. 1859. *Les Kabâiles du Djerdjera. Études nouvelles sur les pays vulgairement appelés la Grande Kabylie*. Marseille, Camoin, et Paris, Challamel, 468 p.

DUPLAN, Charles. 1847. «Les Kabyles et la Kabylie». *Revue de l'Orient et de l'Algérie*, t. 1, pp. 264-280.

MAC CARTHY, O. 1848. «La Kabylie et les Kabyles. Études économiques et ethnographiques». *Revue de l'Orient et de l'Algérie*, t. 1, pp. 344-359 et t. 2, pp. 41-68 et 137-147.

Sur les décombres de la ville kabàïle

Un livre-plaidoyer

Vingt-six mois à Bougie, voilà un titre bien daté, bien marqué par cette époque des débuts de conquête, d'exploration, d'aventure coloniale épique, héroïque. On ne saurait le comprendre aujourd'hui, que si on le considérait comme le récit d'un « naufrage » dont l'auteur est ressorti prodigieusement vivant, auréolé par les dangers bravés. La ville que le lieutenant-colonel Édouard Lapène¹ y évoque, située sur la « lointaine terre d'Afrique », en paraît encore plus lointaine, plus ensauvagée, plus couverte de périls et de mystères. Par un tel procédé d'écriture, la voilà chargée de toute la foisonnante fantasmagorie liée aux Barbaresques, aux Sarrasins, aux Maures, ces ennemis traditionnels enfin réduits, mais encore susceptibles de constituer une menace.

Il faut se replacer en cette année de 1839 où le livre paraît, c'est-à-dire neuf ans après la prise d'Alger et seulement six après ce que le contre-amiral Cornulier-Lucinière avait appelé « les sanglantes journées de la prise de Bougie »², pour en saisir la portée. Dans cette première invitation à lire, qu'est un titre, dans ce titre si plat, si banal pour l'époque, si courant, on voit bien que l'auteur a voulu mettre un concentré de palpitant³ : audace, danger, aventure, héroïsme, exotisme, mais aussi et surtout *expérience et connaissance acquises sur place*, sur le terrain, dans la proximité, au prix d'efforts méritoires, de grands risques et d'énormes sacrifices, une expérience et une connaissance donc forcément des plus légitimes, des plus légitimantes.

Car, c'est évident, Édouard Lapène, qui affirme écrire « par sens du devoir »⁴, a besoin de se faire entendre. Mieux encore, il est pressé de se faire entendre.

1. Blaise Jean-François-Édouard Lapène, général français, né en 1790, mort à Saint-Gaudens en 1854. Elève à l'école d'application d'artillerie en 1809, devient capitaine le 28 juin 1813, fait les dernières campagnes de l'Empire. Sous la Restauration, devient sous-directeur de la manufacture d'armes de Tulle. Chef d'escadron après la révolution de Juillet, il sert en Afrique. Il est nommé commandant supérieur de Bougie puis lieutenant-colonel en 1839, colonel en 1843, général de brigade au moment de la révolution de février.

2. Cornulier-Lucinière, *La Prise de Bône et de Bougie, d'après des documents inédits (1832-1833)*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1895.

3. Lire comme un substantif.

4. Un sens du devoir qui avait dû être à l'origine de la publication par Lapène, avant *Vingt-six mois à Bougie*, de plusieurs récits de campagnes militaires : *Evènements militaires devant Toulouse en 1814*, Paris, 1822, Toulouse, 1834, in-8° ; *Conquête de l'Andalousie, campagnes de 1810 et 1811 dans le midi de l'Espagne*, Paris, 1823, in-8° ; *Campagnes de 1813 et de 1814 sur l'Ebre, les Pyrénées et la Garonne, précédé de considérations sur la dernière guerre d'Espagne*, Paris, 1823, in-8°, avec cartes.

C'est pour cela qu'il se met dans l'obligation de se justifier, en affirmant pouvoir parler de Bougie avec «certitude, conviction, intérêt». Non seulement, il écrit dans l'urgence un document, qui n'est, confesse-t-il, que «des mémoires» assemblés avec empressement et par nécessité, avant d'avoir le temps, un jour, d'écrire un «vrai livre» sur ce qu'il appelle «nos possessions d'Afrique»¹; mais il agit aussi dans l'urgence. A peine rentré de Bougie, dont il était commandant supérieur depuis 1836, que le voilà parti à l'assaut des éditeurs. Camille Lacoste-Dujardin explique qu'il a alors bien du mal à trouver preneur². Pour elle, cette difficulté à se faire éditer était due aux positions de Lapène, qui, dit-elle, «eut le tort de ne pas adhérer au courant de pensée qui allait dominer», en développant «sa vision péjorative des Kabyles [qui] allait trop à l'encontre des intentions politiques exprimées par le gouverneur général pour ne pas déranger et, par suite, ne pas devoir recevoir une large audience».

Cela est peut-être vrai pour la deuxième édition de 1846, mais en 1839, il nous semble bien que l'enjeu est ailleurs. Pour l'heure, il règne un certain flottement, une certaine indécision quant à l'avenir de la colonisation même. En ne s'en tenant qu'au cas de Bougie, il faut se rappeler que sa prise a eu très mauvaise presse. Des voix se sont élevées non seulement contre sa violence, mais aussi pour souligner son inutilité et ses coûts humain et matériel. L'armée française est alors dans un véritable bourbier, car si la ville a été occupée, les «farouches tribus kabaïles» limitrophes sont encore en position de la narguer, et pour longtemps encore. En 1835 Clauzel n'a-t-il pas sérieusement envisagé d'évacuer Bougie, d'en confier les destinées à une milice turque, voire même à Ourabah³?

Édouard Lapène, en soldat, craint donc ce qui est le pire à ses yeux. Il faut bien voir, selon nous, dans ce livre la volonté de l'auteur d'intervenir dans une polémique qui occupe certaines sphères de la métropole, comme elle occupe cette terre nouvellement conquise. Les attermolements, les quelques velléités de remise en cause, au moins partielles, sont alors un sujet préoccupant pour ces officiers et ces hommes de troupes qui se sentent floués ou sur le point de l'être par les civils et les politiques. Pour eux, ces

1. Après *Vingt-six mois à Bougie*, il publiera encore des ouvrages à caractère historique ou ethnographique sur l'Algérie : *Tableau historique de l'Algérie, depuis l'occupation romaine jusqu'à la conquête par les Français*, 1830, Toulouse et Metz, 1845, 2 parties in 8° ; *Tableau historique moral et politique sur les Kabâïles*, Metz, 1846, in 8° ; «Tableau historique de la province d'Oran depuis le départ des Espagnols en 1792 jusqu'à l'élévation d'Abdelkader en 1831», in : *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1842-1843.

2. Lacoste-Dujardin, Camille, «Genèse et évolution d'une représentation géopolitique : l'imagerie kabyle à travers la production bibliographique de 1840 à 1891», in : *Connaissances du Maghreb : sciences sociales et colonisation*, Paris, CNRS, 1984, pp.257-277.

3. Chef maraboutique de la confédération des Abdeldjebar à Amizour, vallée de la Soummam. Les Ourabah avant de se rallier à la France ont mené une résistance acharnée contre l'occupation. Cette résistance est rapportée en partie par Lapène.

derniers risquent de prendre des décisions irrémédiables, faisant fi de l'avis de ceux qui étaient aux avant-postes des combats militaires. C'est bien contre cela, que Lapène a le sentiment d'avoir besoin de jeter tout son poids d'homme de terrain, dans cette bataille qui lui tient tant à cœur, en espérant peser sur des décisions imminentes.

Vingt-six mois à Bougie est donc, d'abord et avant tout, à prendre, à notre sens, comme un plaidoyer pour le maintien de «la place de Bougie dans le corps des possessions françaises d'Afrique» et pour une occupation étendue de l'Algérie, une prise de position contre les pourfendeurs de l'occupation et les adeptes de l'occupation partielle que Lapène désigne comme un «abandon déguisé».

Lapène historien

L'intention polémique qui motive l'écriture de Lapène va alors dicter au texte sa configuration. Il s'agit pour l'auteur de répondre aux détracteurs de l'occupation sur deux points essentiels : l'absence d'intérêt de «la place de Bougie», d'une part, le coût humain et matériel de son occupation, d'autre part.

Pour faire ressortir les atouts de la ville et répondre à la première critique, Édouard Lapène, qui, en dehors de ses activités purement militaires, se pique d'avoir été cité par l'Académie des inscriptions et belles lettres pour s'être «livré à quelques instants de recherches», va appeler la science historique à la rescousse, va l'instrumentaliser. L'histoire ancienne lui permet de rappeler le passé de richesse et de prestige qu'a connu Bougie aussi bien durant l'antiquité romaine qu'au moyen âge musulman, ainsi que la valeur stratégique de sa position. Ces rappels sont là, bien sûr, seulement pour corroborer son affirmation que la ville en question «peut prendre à ce titre, un rang distingué parmi nos possessions d'Afrique».

L'histoire récente va, elle, lui servir à situer les responsabilités dans la violence de la conquête, c'est-à-dire à régler ses comptes avec ceux qui ont entretenu l'illusion sur la neutralité des habitants de la ville et plus encore sur celle des «tribus kabaïles». Il faut rappeler en effet, qu'officiellement, en occupant Bougie, la France était censée venir au secours des citadins bougiotes contre les tribus voisines de la ville qui les «rançonnaient». Or les troupes coloniales ont eu maille à partir avec les autochtones citadins et ruraux confondus, à tel point que l'on a parlé de «véritable siège de Saragosse». Pour Lapène, la conquête aurait dû être mieux conçue, on aurait tout simplement dû mettre des moyens plus importants pour prendre la ville «sans coup férir». Pointer du doigt les responsables de l'échec, oui, mais aussi leurs successeurs, les représentants de l'autorité civile de Bougie, qui, de son point de vue, retardent le travail de «pacification» mené fermement par les militaires, voilà à quoi veut en venir Lapène. Le voilà donc s'insurgeant contre les négociations avec les «indigènes» et l'illusion qu'on

peut les gagner autrement qu'en les matant. Bien sûr, il a quelques mots parfois, reconnaissant quelques excès par-ci par-là, qui feront que «l'esprit gémitra longtemps», mais c'est seulement pour plaider «la bavure» et en attribuer la responsabilité à «l'indiscipline ou [à] une triste incurie». Fondamentalement Lapène est totalement solidaire de tous les actes de ses hommes, au point qu'il n'hésite pas à attribuer l'état de ruines dans la ville à des «causes naturelles», c'est-à-dire aux «tremblements de terre nombreux sur la côte africaine».

Cynique ou conséquent ? Lapène, en tout cas, quand il fait des incursions dans l'histoire, le fait seulement pour défendre la sauvegarde d'une «conquête acquise par le sang des Français». Son intérêt pour le passé historique de Bougie est un intérêt conditionné par des orientations très précises, ou même des instructions données suite à «l'heureuse impulsion imprimée par l'autorité supérieure d'alors à Bougie, ferme, tutélaire, conservatrice» qui, dès 1834, s'inquiétaient, en effet, de faire échapper les «antiquités» au vandalisme. Pour le commandant supérieur Larochette qui avait créé une «société d'essais et de recherches» destinée à «embrasser tout ce qui pouvait concerner cette antique cité, son avenir compris» comme pour Lapène, il s'agit de «donner une bonne direction et un but utile aux observations émises sur la question de Bougie» : l'enjeu en était clair.

Vingt-six mois à Bougie se fait l'écho de ces premières recherches et s'achève d'ailleurs sur la reproduction de ces «antiquités». Trois d'entre elles sont dites «arabes». La plus prestigieuse d'entre elles, la porte de la mer¹ est récupérée² par Lapène qui se l'approprie et la dote d'un autre sens en rappelant que «c'est par ce passage que les Français durent aborder Bougie».

Les diverses contradictions dans le comportement comme dans le discours confirment bien que l'auteur réagit d'abord et avant tout en fonction des impératifs liés à sa fonction de militaire. Ainsi on peut voir le même Lapène tant intéressé par la conservation des antiquités, se féliciter paradoxalement, ailleurs, que les ruines disparaissent peu à peu et que les matériaux en soient utilisés «pour des constructions plus modernes» et justifier la «production» de nouvelles ruines, par «l'abandon de portions entières de Bougie, faute de suffisante population indigène, civile, militaire».

Mais ayant tout cela à l'esprit, nous nous devons quand même de rappeler que *Vingt-six mois à Bougie* a aussi été, au moins jusqu'à l'œuvre de Laurent-

1. Appelée localement *Bab lebbhar*, elle sera «récupérée» aussi par la rebaptisation, puisque les Français vont l'appeler «La porte sarrasine», autre procédé de ré-interprétation, qui tout en lui gardant sa charge exotique aux yeux des conquérants, la rend suffisamment étrangère aux yeux des autochtones, pour l'en déposséder.

2. Voir au sujet de ces «ré-interprétations» l'article de Sadri Bensmaïl «La ville comme lieu du changement des pratiques et de représentation idéologique. Dialogue et affrontements interculturels en Algérie», 1997, notamment la p. 18 à propos de la place de la Brèche à Constantine, où se situait la porte principale de la ville pré-coloniale.

Charles Féraud¹, et même au-delà, un récit documenté et méthodique sur Béjaïa, qui a fait autorité, qui a servi de canevas, de trame à ses successeurs. Il faut donc relire Lapène, le relire comme une étape dans l'historiographie de la ville nord-africaine, de «la ville kabaïle» : une étape déterminante, parce que marquée par un refus de la reconnaître comme objet.

Lapène précurseur presbyte

Au-delà donc d'un récit historique et de motivations qui n'ont pas à nous surprendre, il est intéressant de se demander si Édouard Lapène va laisser une imagerie du citadin et de la ville indigène, un «contre-mythe» du sauvage «Kabaïle», si nature à ses yeux. Va-t-il être un précurseur, non pas seulement de ce que Camille Lacoste-Dujardin appelle «l'imagerie kabyle», mais aussi d'un effort d'observation de la ville qu'il a soumise, et où il a si longtemps séjourné ?

En fait, la lecture de *Vingt-six mois à Bougie* nous donne à voir un homme pris dans un rapport de fascination-répulsion pour les tribus «kabaïles» de l'arrière-pays, ennemi pour le moment difficile à réduire. Les pieds sur les décombres, les mains affairées à modeler une autre ville «à l'européenne», le regard porté au loin sur la montagne, Lapène ne s'arrête qu'assez rarement à Bougie, en tant que telle, à «ce pôle citadin à l'est du massif de Grande Kabylie», dont l'intérêt, pour lui, réside essentiellement dans le fait que c'est un lieu «fort fréquenté par les montagnards et où il était possible de trouver de bonnes informations»². Voudrait-il qu'il en soit autrement, qu'il ne le pourrait plus. Il faut dire pour «sa défense», que Bougie, ayant subi cette «prise de vive force», elle n'offre plus, de son propre aveu, qu'un spectacle de ruines. Ses habitants, eux, dont «une partie a péri dans la défense pendant le siège même», quand ils ne sont pas «morts l'arme à la main», ou n'ont pas «été égorgés avec un stupide sang-froid», l'ont désertée pour se réfugier dans «ces tribus des environs de Bougie».

Acteur de la conquête, Édouard Lapène, qui fait partie des premiers Français à fouler le sol bougiote, que d'autres après lui ne pourront plus décrire, s'est mis et a mis ses successeurs dans l'incapacité de décrire un objet qu'il vient de détruire. *Vingt-six mois à Bougie* fait de lui un précurseur, certes, mais un précurseur de l'impasse sur le fait urbain indigène, un précurseur de la presbytie sur la ville autochtone. La «Bougie kabaïle a disparu sous les ruines», écrit-il, ce qui ne l'empêchera pas de clamer sans états d'âme que «la prise de Bougie est parmi les faits d'armes les plus distingués depuis l'occupation de l'Algérie».

1. Féraud, Laurent-Charles, *Bougie*, in : *Recueil des notices et mémoires de la société archéologique de la province de Constantine*, 3^e vol. de la 2^e série, Alger, Paris, Arnolet, Bastide, Challamel, 1869, pp. 85-407. Voir l'ouvrage réédité : Féraud, Laurent-Charles, introd. par Abdelfettah Lalmi Nedjma, *Histoire de Bougie*, Paris, Bouchène, 2001.

2. Lacoste-Dujardin, Camille, *op. cit.*, p. 260.

Édouard Lapène nous livre deux images contradictoires de la ville : une image qui invite à l'émerveillement, celle d'un passé révolu, où elle a été opulente et raffinée et où l'architecture est, dit-il, analogue «aux constructions arabes d'Espagne» dont El Idrissi, Marmol, Léon l'Africain, Shaw lui permettent de rappeler les splendeurs ; et une autre image qui suscite l'inquiétude, celle du présent où l'accent est mis sur les «rues étroites, tortueuses, grimpantes ... favorables aux surprises et embuscades»¹, sur les maisons «basses couvertes en tuiles, sans terrasses comme à Bône et Alger [...] peu propres à la défense et à la communication», les «maisons maures ... misérables cahutes abandonnées par leurs habitants en fuite», sur les jardins, symboles d'anarchie, faits de «ceps de vigne rampants», objet d'un «respect religieux des Arabes», de «masse d'orangers, de citronniers et de figuiers de Barbarie» croissant sans soin et produisant un «labyrinthe» qui, s'il donne du plaisir aux yeux, n'en produit pas moins des défilés inextricables qu'il faut s'attacher «à faire disparaître».

En résumé au regard d'Édouard Lapène, la ville a été, elle n'est plus, et il appartient aux Français de faire qu'elle soit à nouveau. Mais il prend vite conscience que cette opération de redressement ne peut se concevoir sans l'aide des «anciens habitants» qu'il s'agit de ramener dans la ville.

«*Les Bougiottes proprement dits*»

Dans le récit historique d'Édouard Lapène, ces habitants n'ont pas d'existence propre. Ils interviennent et prennent consistance, seulement au moment où leur utilité à l'occupation, à la conquête militaire proprement dite, puis à la construction de la ville européenne est ressentie. C'est seulement en tant qu'auxiliaires réels ou potentiels qu'ils apparaissent, des auxiliaires regardés avec mépris, comme des «intrigants», «des indigènes subalternes spéculant sur le crédit, le pouvoir, les faveurs, l'argent» que le débarquement français allait leur ramener. Mais des auxiliaires que Lapène tient à distinguer ethniquement de manière systématique des gens de tribus. Sans cette distinction, point de conquête, ou alors une conquête avec un tout autre scénario, sans le prétexte des citoyens à secourir. Non pas que cette distinction signifie qu'il ait des sympathies particulières. L'auteur de *Vingt-six mois à Bougie* est un esprit pratique, avec un regard utilitaire. Son appel à un retour des anciens habitants est dicté par l'intérêt mais aussi par les pressions politiques que subit l'autorité militaire dans la ville. C'est parce qu'il se refuse totalement à l'idée de remettre la ville à «une milice turque» et encore moins à une autorité indigène qui «n'existe pas», puisque «Bougie est depuis longtemps livrée à l'anarchie» et qu'il n'y a «pas de pouvoir

1. Voir aussi S. Bensmaïl sur «la forme menaçante» de la ville indigène et sur l'espace moderne comme «l'instrument le plus efficace de déni et de rejet du monde indigène dans la plus profonde altérité», p. 27.

compact et fort», qu'il propose une «occupation rationnelle de la ville». Cette formule consiste à «écraser les Kabâiles» tout en attirant les anciens habitants, en restituant les demeures et propriétés, les revenus représentant les locations, en ouvrant quelques établissements utiles aux Maures comme un café, des bains, un grand moulin à manège, une mosquée, en organisant une petite marine bougiotte pour le cabotage. Lapène souhaite refaire de ces anciens habitants les intermédiaires avec les tribus, pour l'écoulement des marchandises et pour l'efficacité de la «propagande morale». En regagnant la confiance des citoyens, il espère retrouver une opportunité gâchée par la conquête, telle qu'elle s'est déroulée. Il essaie de se convaincre que c'est «la canonnade d'une heure» qui a fait que «le gant était jeté». C'est contraint et forcé qu'il se range à l'idée de la neutralité des citoyens, à laquelle il ne croit pas vraiment, puisqu'il a été le premier à dénoncer ceux qui se sont laissés avoir par cette illusion. Pourtant l'idée lui survivra longtemps, à telle enseigne que Louis Rinn¹, près de quarante ans plus tard, émettra cet avertissement contre «les Maures ou *beldya*, gens en apparence très maniables et dont nous ne nous défions pas assez, car ils sont presque tous animés de sentiments contre nous bien plus hostiles que les paysans berbères ou arabes». Et Rinn d'expliquer cela : «les Maures citoyens, au contraire ont vu leur commerce et leur industrie arriérée absolument ruinés par la concurrence des produits manufacturés, ils se sont trouvés par la force des choses, exclus de la direction des affaires publiques et privés des faveurs du bey. Ils ont même cessé d'être les intermédiaires officieux des gens de tribus, qui aujourd'hui s'adressent aux Juifs et aux Mozabites. Notre occupation et notre administration ont été pour eux une cause de déchéance complète. Ils s'en rendent compte et ils ne nous aiment pas». Mais ces déclarations sont assurément faites à une époque bien différente, car pour l'heure, Lapène en est à s'émerveiller des nombreuses industries dans la ville et dans les tribus, qui devront couvrir les besoins de la garnison et aider à s'acquitter des frais d'occupation. Les «anciens habitants» en sont, eux, à la résignation, à l'illusion ou au marchandage, comme ce «reïs Mohammed Oulid Cassen» (*sic*), qui écrit au nom «des habitants de Bougie réfugiés à Toudja» : «Je serai des vôtres, si vous assurez les loyers de mes maisons». La ville se coupe de son arrière-pays, qui ne sera vaincu qu'en 1847, avant de se rebeller à nouveau en 1871.

NEDJMA ABDEFETTAH LALMI

1. Rinn (L.), *Histoire de l'insurrection de 1871 en Algérie*, p. 86.

Vingt-six Mois

A BOUGIE

INTRODUCTION

Ceci n'est point un ouvrage général sur nos possessions d'Afrique. Si j'avais dû embrasser une matière aussi complète, cet écrit aurait reçu un autre titre, plus d'étendue, des considérations d'un autre ordre. Je le publierai vraisemblablement plus tard ; mais la maturité est de rigueur sur une question où dominant tant d'intérêts, qui rattache à elle des vues d'honneur et de gloire nationale, de politique, de commerce, d'agriculture, d'avenir. Pendant cinq ans de séjour en Afrique, n'ayant fait que deux résidences principales à Bougie et Oran, c'est de notre établissement dans ces deux portions de l'Algérie que je puis parler avec certitude, conviction, je n'ose dire intérêt.

La première ville, moins connue que l'autre, possession coûteuse d'abord, ensuite longtemps contestée dans ses résultats, objet de reproches contre ceux qui poussèrent à la conquête, rentre décidément aujourd'hui dans le système à peu près arrêté d'occupation de l'Algérie ; elle acquiert dès lors le droit d'intéresser par sa position. Cet intérêt doit augmenter en se rappelant que Bougie a été une ancienne et florissante colonie romaine ; qu'à l'époque du bas empire et au moyen âge, elle était capitale d'un royaume ; qu'elle devint plus tard le centre d'exportations variées et lucratives, alors que d'autres points de l'Algérie, rendus célèbres depuis, étaient inconnus ; enfin que la situation de cette ville, par la nature de ses mouillages a toujours été appréciée, et qu'elle peut prendre, à ce titre, un rang distingué parmi nos possessions d'Afrique.

C'est donc la question de Bougie que je me suis proposé d'examiner ; Bougie où j'ai séjourné vingt-six mois, longtemps comme chef de service de mon arme après le départ de M. le général Trézel, sous MM. Duvivier, Lemercier, Girot, de Larochette, Salomon de Musis, ensuite investi moi-même du commandement supérieur après le déplorable assassinat de celui-ci, le 4 août 1836. J'ai pu avec ces officiers distingués, explorer les antiquités, prendre part au remaniement de Bougie, suite des bouleversements inévitables que lui fit subir une conquête de vive force, voir enfin la place et la position se reconstituer en quelque sorte sous le rapport, militaire, politique, administratif. L'occasion s'y est présentée aussi plusieurs fois de payer mon tribut comme chef de l'artillerie, plus tard comme chef supérieur sur plus d'un terrain ; je n'emploierai pas l'expression, trop pompeuse et peu applicable à la plupart des actions en Afrique, de champ de bataille.

J'ai assisté à des rencontres, à des luttes sinon sanglantes et mémorables, du moins pendant plusieurs années incessantes toujours curieuses, et palpitantes, d'intérêt. J'ai pu observer la résignation dans les travaux, les privations, les épidémies, d'une garnison toujours prête et dévouée, et admirer les immenses créations qu'elle a conduites à terme depuis le jour de la conquête jusqu'au moment où j'écris. Enfin j'ai vu de près ces peuplades d'origine mystérieuse, presque inconnue, vrai problème historique, ayant échappé à toutes les dominations antérieures : je veux dire ces Kabaïles, invaincus, sous les Turcs, battus, écrasés par nous, dispersés dans la plupart des rencontres, mais non soumis, soutenant aujourd'hui une lutte pressée contre nos idées, notre civilisation, notre bien-être qui les gagne et doit les amener tôt ou tard à nous. Les mœurs, l'état politique, la religion, la tactique militaire de ce peuple curieux m'ont fortement frappé. Je n'ai pu résister au désir de les faire connaître, ainsi que les rapprochements singuliers entre les récits des anciens auteurs et ce qui existe réellement aujourd'hui. Ce parallèle des Numides de Jugurtha, des Germains dont les Vandales faisaient partie du temps de Tacite, et des Kabaïles et Berbères actuels, n'est pas sans intérêt.

Revenant à Bougie, son rang parmi les points occupés ou qui doivent l'être prochainement, sa valeur maritime, son rétablissement comme un lieu puissant d'échanges devaient aussi m'occuper. Fortement frappé des résultats morbides pendant plusieurs étés, surtout dans celui de 1834, je n'ai pas trouvé sans utilité d'aborder la question sanitaire tant débattue et de faire connaître les moyens curatifs réputés les meilleurs. Cet objet, étranger aux occupations habituelles d'un officier de l'armée, n'était pas hors de l'examen et des attributions d'un commandant supérieur ; et celui-ci ne pouvant tout connaître doit du moins, selon moi, apporter dans les limites de son commandement du zèle à s'instruire et de l'empressement à s'éclairer.

Ainsi au lieu d'un corps d'ouvrage complet, je me borne à soumettre au public une collection de mémoires où la question relative au point unique de Bougie est considérée sous les différents rapports et à peu près épuisée. Enfin j'aurais cru manquer à mon devoir si des notes étendues, formant appendice aux opérations militaires présentées seulement sous forme de tableau, n'avaient pas reproduit les principaux faits de guerre pendant la conquête et l'occupation, et fait ressortir la brillante conduite de la garnison dans quelques rencontres remarquables, telles que la défense de Bougie dans la nuit du 10 au 11 octobre 1834 ; cette même conduite pendant les opérations de novembre 1835, lors de l'érection du fort Clauzel. La scène dramatique de l'assassinat du 4 août 1836 méritait d'être présentée avec détail, et le lecteur devait partager toute l'indignation, toute l'horreur contre le chef Kabaïle, quelques minutes auparavant accueilli par nous, fêté, repu, chargé de cadeaux, qui ensanglanta par un lâche assassinat le lieu choisi par lui-même pour traiter de la paix.

Cette dernière catastrophe se lie à des conférences dont le principe avait été essayé le 27 mars 1835, et illégalement même par l'autorité civile de Bougie, à l'écart du pouvoir militaire, en principe supérieur, en saine raison devant rester unique, exclusif, sur ce point de l'Algérie. J'ai dû faire connaître ces menées, ces intrigues obscures, par conséquent, restant toujours vrai, j'ai dû me montrer inflexible, surtout quand la déplorable catastrophe du 4 août ne répond que trop victorieusement à quelques parties intéressées qui seraient tentées de nier les faits ou d'en décliner la responsabilité.

La connaissance pour le lecteur de Bougie antique et moderne exigeait comme complément du texte, une carte et des dessins servant à exhumer d'anciens souvenirs, faisant apprécier ce qui a été fait, signalant Bougie telle qu'elle existe en ce moment : ces planches accompagnent le texte. L'Académie des inscriptions et belles lettres par l'organe du savant M. Hase, dans le rapport imprimé de cette illustre société sur les antiquités découvertes en Algérie, a bien voulu me citer comme m'étant livré à quelques recherches et m'inviter à produire le résultat de mon travail. Malgré mon insuffisance sur une matière qui eut exigé, sur le terrain, une étude antérieure, des livres, des points de comparaison ; malgré le danger même en ce cas, faute de documens, de se laisser aller à la seule induction, j'ai cru devoir répondre à cet appel et faire connaître quelques objets de Bougie Romaine, Kabaïle, Espagnole. Dès 1835, une collection de pierres tumulaires et d'autres morceaux, autels votifs, pierres votées à des empereurs, avait été commencée. J'ai relevé quelques-unes des inscriptions que ces pierres présentent pour les reproduire sur les planches.

Il me reste à citer mes autorités : ce sont pour la notice historique sur Bougie ancienne, le mémoire publié par l'Académie des inscriptions et belles lettres en 1835, l'ouvrage d'Edrissi écrivain arabe du 12^e siècle, Marmol, O. Dapper, l'ouvrage sur nos possessions d'Afrique de M. Genty de Bussy, le docteur Shaw, le dernier écrit de M. Dureau de Lamalle en 1837 ; pour les faits militaires, la correspondance officielle des divers commandants supérieurs, les ordres du jour, mon propre journal, celui tenu avec suite et exactitude par un officier de la garnison de Bougie ; pour la question maritime, MM. Segrettier et Hérail aujourd'hui capitaines de corvette, alors commandant la station à Bougie ; enfin pour la question médicale, MM. les docteurs Pointis, Martenet et Gaignepain long-temps attachés au service de santé de cette même place.

Le lecteur se trouvant instruit de tout ce que renferme l'ouvrage, je devrais terminer ici cette introduction, déjà bien longue ; mais après mes cinq ans de séjour en Afrique, n'est-on pas en droit d'exiger que je hasarde mon opinion sur l'occupation de l'Algérie et le meilleur système à suivre pour la conduire à bien ? La voici dans les termes les plus laconiques, pressé que je suis de revenir à l'objet principal de cet écrit.

Opportunité de l'occupation. La possession d'Alger, œuvre de la restauration, ne peut être répudiée. Plusieurs raisons imposent le maintien absolu. *Cette possession est populaire* ; méconnaître ce sentiment serait dangereux, l'écarter tout à fait en luttant contre l'opinion publique, et voter l'abandon, serait s'exposer à tous les résultats d'une telle dissidence. *L'honneur national y est intéressé.* Il repousse l'idée d'abdiquer à froid une conquête acquise par le sang des Français et par d'autres sacrifices, une possession où une série d'intérêts sont créés, où des capitaux en nombre ont afflué, où des industries se sont implantées, croissent et quelques-unes prospèrent. *La question politique.* Elle acquiert tous les jours une nouvelle importance. C'est dans la Méditerranée, à moins de 120 lieues de France, dans ce grand lac interposé entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie, dans ce champ clos en quelque sorte, que les Romains appelaient *mare nostrum*, que se débattront à l'avenir les plus grands intérêts. Or, c'est en face de Toulon, de Marseille, de Cette, de Port-Vendres, comme intermédiaire entre Gibraltar et Malte, que s'étendent nos possessions d'Afrique. Maîtres sur le littoral Africain, alliés à l'Égypte reconstituée fortement, notre attitude dans la Méditerranée devient haute et selon moi invulnérable.

Deux systèmes d'occupation ont été souvent débattus : *occupation réduite* à quelques points du littoral (Oran, Alger, peut-être Bône ou Stora). Ce sont toutes les charges de l'occupation étendue sans en recueillir aucun avantage ; c'est abdiquer toute possibilité de rien retirer de l'Afrique, même pour le simple entretien de l'armée ; c'est s'enlever, par l'audace que les Kabaïles et les gens des tribus retrouveront dans cette espèce de retraite de notre part, la possibilité de tout échange, l'occasion de créer sur quelques points de l'Algérie une échelle, un comptoir ; c'est rendre les garnisons prisonnières dans les murs ; c'est les frapper de nostalgie et de mort, toujours cernées par un ennemi qu'elles ne pourront plus atteindre, combattre et mépriser : c'est l'abandon déguisé.

Occupation étendue : Oui, selon nous, en tenant non seulement les points actuels, mais en y joignant Scherchel et Tenez dans l'ouest, Dellhis et Collo dans l'est. Alors tous les mouillages un peu propices nous appartiennent ; les principaux débouchés par mer sont perdus pour les Kabaïles et les gens hostiles des tribus. Nous empêchons que dans des temps de grandes collisions, un ennemi actif ou un voisin suspect ne s'en empare. Enfin une longue base d'opération sur tout le littoral nous appartient, et nous y sommes puissants et considérés.

Les points à occuper dans les terres devraient être, dans l'ouest, exactement les limites que la convention de la Tafna nous a acquises sur le Rio-Salado. Là seraient nos avant-postes. Un établissement permanent leur faisant suite embrasserait les salines d'Arsew ; un autre, le vieil-Arsew. Les points d'Arsew-le-port et de Mostaganem nous sont garantis par le traité ; je n'en parle pas. Mais une route pour aller de l'un à l'autre devrait être de suite

stipulée et exécutée, couverte par une tête de pont au passage de la Macta.

Dans la province d'Alger ou du centre, maintenir l'occupation actuelle au pied de l'Atlas, en complétant pour obtenir sécurité entière les mesures défensives que M. le maréchal Valée, gouverneur, a prises, et pousser alors sans remise la culture dans la plaine de la Métidja; observer toutefois que la tranquillité absolue dans cette plaine, ainsi que le maréchal Clausel pendant son commandement en Afrique l'avait en vue dès la fin de 1830, exigerait l'entière possession de cette plaine. Ainsi le voisinage dangereux des Hadjoutes serait écarté et nous gagnerions un sol des plus fertiles et des produits assurés. Regarder alors l'occupation de Miliana, à l'extrémité sud-ouest de la plaine, prêtant la main à Scherchel, comme indispensable pour garantir entièrement cette possession. Celle-ci au demeurant serait radicalement assurée par l'occupation de Médeah, qui nous livrerait en outre le cours supérieur du Schélif.

Dans l'est, conserver Constantine avec sa communication directe sur Stora; et si le gouvernement consent à faire les sacrifices convenables, planter, comme l'entend M. le maréchal Valée, plusieurs jalons dans l'intérieur de la Kabailie, en tenant Jummilah, Sétif, Hamza, presque sous les Portes de Fer; rendre ainsi plus dociles les Kabaïles, dont les possessions et les établissements seraient de la sorte occupés ou tournés.

Quelques considérations sur l'organisation intérieure de nos propriétés, les relations, les alliances avec les indigènes, les progrès lents et dès-lors sûrs dans le pays, dépasseraient les bornes d'une simple introduction. Rien sur cette importante matière ne doit être avancé de léger. Ces considérations seront reproduites ailleurs avec l'étendue qui leur convient.

**NOTICE HISTORIQUE
SUR BOUGIE
ANCIENNE ET MODERNE**

SITUATION. — Bougie, Bugie, Bougia ou Bugia, en Turc Boudjeiah, est sans nul doute une ancienne ville romaine. Plusieurs géographes la font appartenir à la Numidie. Elle doit être placée dans la Mauritanie Césarienne qui avait pour limites à l'Est l'Amsaga (Oued-kébir)¹. Bougie, suivant l'opinion qui n'est plus admise de quelques-uns, serait l'ancienne Baga, Vaga, Usirah.² Suivant l'opinion du docteur Shaw, que partage le colonel Lapie, elle aurait succédé à la colonie romaine de Saldæ³. D'après les inductions tirées de Ptolémée, de l'itinéraire d'Antonin et de la carte attribuée à Peutinger, admises longtemps par plusieurs membres de l'Académie des inscriptions et belles lettres de Paris, Bougie occuperait l'emplacement de l'ancienne Choba⁴. Elle laisse Alger à l'Ouest à 35 lieues (15 heures de navigation par un beau temps). Elle est par mer à 12 lieues de Gigel (Igilgils). Elle est à deux journées de marche, (20 lieues) de Sétif (Sitifis), devenue capitale de la Mauritanie de ce nom depuis la fin du troisième siècle. Elle se trouve à 30 lieues de Constantine primitivement Cirte, retirant son nom actuel, d'après les auteurs, de Constantia troisième sœur de Constantin, veuve de Liemius. Bougie enfin est à 50 lieues de Bône (Hippone), illustrée par l'épiscopat de saint Augustin.

Bougie occupe la déclivité inférieure d'une montagne, le Gouraya, dernier contrefort, à l'ouest, des Djebels Aphroune, branches secondaires de l'Atlas faisant partie du Jurjura. La ville est en amphithéâtre à l'aspect du sud, sur deux mamelons qui descendent à la mer et sont séparés par un ravin profond dit des cinq fontaines. En arrière de celui-ci est un plateau qui domine la ville et s'élève déjà à 145 mètres au-dessus de la mer. De ce point,

1. Voyez pour lever les doutes, s'il en existait sur le classement de Bougie, l'inscription dessinée plus bas, trouvée en 1836 dans les ruines de cette ville. Elle indique en vœu de la *Maurétanie Césarienne à Caracalla*, usurpateur du titre du fils d'Antonin.

2. Voyez d'Herbelot. Voyez aussi la description de l'Afrique traduite du flamand d'O. Dapper D.M., à Amsterdam 1676. (Gros in-folio belle édition page 184).

3. Voyez les belles cartes des Provinces de l'Algérie, dressées au dépôt général de la guerre en 1838.

4. L'Académie des Inscriptions et belles lettres s'est rangée il y a deux ans à l'avis précédent. C'est la découverte d'une pierre tumulaire très-belle trouvée par l'artillerie en déblayant la place de l'arsenal à Bougie, qui décidément y a fait reconnaître une ancienne colonie romaine, et par conséquent Saldæ la seule colonie existant sur ce point. Cette pierre gardée avec soin dans l'intérieur de l'arsenal où elle est encore fut relevée par M. Prieur, payeur de la guerre, sur sa demande, et l'inscription adressée par lui à l'Académie a fixé les idées de ce corps savant.

s'élançait à pic, à une hauteur de 671 mètres, le Gouraya qui fatigue au loin la vue par ses pentes abruptes et ses formes décharnées. À la base de celui-ci est le Cap Bouach qui s'avance en presqu'île et détermine la naissance de la longue baie ou golfe de Bougie. Un deuxième cap plus au nord s'appelle cap Carbon. La mer, après avoir dépassé Bougie, entre sensiblement dans les terres, et sa rive tout unie en ce point se confond avec une plaine très-cultivable de deux lieues carrées d'étendue, ancien atterrissement sans doute formé par la retraite des eaux du pied des montagnes en arrière. Ces dernières rejoignent la mer à l'extrémité de cette plaine, et embrassent la baie jusqu'à Gigel, dont le Cap en forme la limite orientale. La côte court de là directement vers l'Est et après des accidents nombreux, dont le plus considérable est le golfe de Stora (*Sinus Numidicus*), où s'élève, sur l'ancienne Rusicada, l'intéressant établissement actuel de Philippeville, elle atteint les eaux de Bône et plus loin celles de Tunis.

La Summam ou Bou-Messaoud qui tombe dans la mer à une petite lieue de Bougie, est suivant Shaw la Nasava de Ptolémée. Elle figure sur certaines cartes sous le nom d'Andus, qu'on retrouve presque dans le nom moderne d'Adouze. Celle-ci forme encore aujourd'hui le principal affluent de la Summam et prend sa source au sud du Jurjura (Mons Ferratus). Elle roule de belles eaux qui vivifient des vallées fertiles et peuplées. Hors les plaines de Hamza et de Sétif, tout le pays qu'arrosent la Summam et ses affluents est entrecoupé de hautes montagnes. C'est là que paraît s'être conservée sous le nom de Kabâiles, Kabyles ou Qobayles, la race primitive Maure ou Numide, avec quelques traces reconnaissables du sang Vandale, encore aujourd'hui fort différente des Maures actuels, et des Arabes par son langage et ses mœurs, surtout par son courage et son caractère indompté¹.

HISTOIRE. — Bougie indique par les ruines qu'on y rencontre et les débris des différens âges qui composent le sol sur lequel la ville repose, une grande importance passée et une haute antiquité. Elle a dû être habitée avant les temps connus à cause de sa baie qui convenait parfaitement aux trajectoires de l'enfance de la navigation. Les Phéniciens et les Carthaginois la visitèrent. On pense même que ces derniers y jetèrent quelques aventuriers lors des excursions d'Hannon. À mesure en effet qu'elle accroissait sa puissance, Carthage fondait des villes, établissait des ports et des forteresses qui formaient sur tous les points avantageux de la côte comme une chaîne non interrompue, depuis les Syrtes jusqu'au détroit de Gibraltar. Les Romains, longtemps avant la réunion définitive des deux Mauritanies à l'empire sous Claude, durent fréquenter son port et vraisemblablement l'occuper. Cette politique avait déjà été mise en pratique par Scipion Emilien (le 2^e Africain), qui après la chute de Carthage mit de suite Rome en possession

1. Voyez à la fin de ce livre le tableau des mœurs des Kabâiles comparées à celles assignées par les anciens auteurs aux Numides et aux Vandales.

des villes maritimes, des comptoirs, des colonies militaires ou commerciales depuis la petite Syrte jusque par-delà Oran¹.

Confondue dans le vaste Empire romain, Bougie dut subir le sort de la province à laquelle elle appartenait, et prendre sa part des révoltes, des guerres des peuples d'Afrique, pour se soustraire au joug de l'empire et recouvrer son indépendance. Sans parler des tentatives faites sous Antonin qui ne sont que de simples révoltes, sous Marc-Aurèle où se forme la ligue provoquée par le principe actif de la population refoulée par Trajan, le général romain Probus (depuis empereur) ramène par son ardeur et son courage l'Afrique à l'empire et la rend florissante. Sous Dioclétien, son collègue Maximien Hercule vint soumettre non loin de Bougie les Quinquegentiens; et son fils adoptif le César Maximien Galère, dut se montrer dans cette ville. C'est du moins l'induction que l'on peut tirer d'une pierre de forte dimension découverte en 1836 au quartier de l'artillerie, dédiée à ce Prince (*Divo Maximiano Galerio*), hommage arraché peut-être par la crainte aux vaincus en l'honneur du vainqueur.

Siège d'un Evêque sous les empereurs, quand le christianisme lent d'abord à s'établir en Afrique y fit des progrès rapides depuis l'épiscopat et le martyr de St. Cyprien à Carthage, Bougie paraît avoir conservé l'orthodoxie pendant le grand schisme des Donatistes, et avoir même servi d'asile contre les persécutions aux catholiques romains qui la fortifièrent, et la rendirent habitable à une nombreuse population. C'est non loin de Bougie et dans les hautes montagnes qui forment les vallées supérieures de l'Andus et dont un contrefort, sous le nom de Gourayah, se termine à Bougie, tandis que leur prolongement embrasse et dessine le vaste golfe qui prend le nom de cette ville; c'est au-delà de Hamza et dans ces portions de l'Atlas auxquelles appartiennent le Jurjura, qu'eut lieu cette lutte de trois ans de Firmus contre la fortune et les talents de Théodose. L'histoire dit que celui-ci débarqua à Gigel: peut-être était-ce à Bougie même, d'où il pouvait plus directement s'engager dans la vallée de l'Andus et joindre son ennemi.

Après la défection du comte Boniface en 428 de notre ère, à la suite d'un premier partage entre ce gouverneur romain et Genseric, celui-ci eut dans son lot les trois Mauritanies et s'étendit jusqu'au fleuve Amsaga (Oued-kébir). Bougie placée dans cette limite fit donc partie du royaume des Vandales et passe pour avoir été sa capitale, à cette première époque de la conquête. Elle dut perdre ce titre quand, en 439, Genseric poursuivant ses succès déposséda Boniface, et s'emparant enfin de Carthage et de Cirte compléta la ruine de l'empire d'Orient dans cette partie de l'Afrique.

1. Voyez les recherches sur l'histoire de la partie de l'Afrique septentrionale connue sous le nom de régence d'Alger par une commission de l'Académie royale des inscriptions et belles lettres, tome premier, Paris, imprimerie royale 1835.— Voyez aussi *Province de Constantine*: recueil de renseignements pour l'expédition ou l'établissement des Français dans cette partie de l'Afrique septentrionale par M. Dureau de la Malle, Paris 1837, page 6.

Bélisaire ayant repris Carthage aux Vandales en 533, et Salomon son successeur, vainqueur des montagnards indigènes, leur ayant rendu les Mauritanies, celle de Sétif exceptée, l'Afrique occidentale retrouva sa nationalité, et Bougie dut reprendre son importance première. De nouveaux soulèvements ayant eu lieu sous Tibère, Génadius, général romain, fait triompher dans les Mauritanies la cause de l'empire. Sous Héraclius, ces provinces dont il avait été longtemps gouverneur, calmes et soumises, lui fournirent de grandes ressources contre les Perses.

C'était le terme de leur existence. En 647 (25 de l'hégire) les Arabes conduits par Abdallah, gouverneur d'Egypte, envahissent la Cyrénaïque et la Tripolitaine. Bougie en particulier est enlevée d'assaut vers l'an 666 par le chef arabe Akba-ben-Nafé qui massacra ses habitants. Reprise en 670, ainsi que tout le pays, par les indigènes maures ou berbères qui surent reconquérir leur liberté, elle succomba enfin en 708 : le célèbre Moussa-ben-Nosaïr, gouverneur d'Afrique, le même qui envoya plus tard son lieutenant Tarik conquérir l'Espagne, la soumit décidément au joug de l'Islamisme.

Bougie passa successivement sous la domination des premières dynasties qui fondèrent des souverainetés en Afrique, remplacées quand elles retournèrent en Egypte par les Zeyrites, qui dans la suite se rendirent indépendants. Bougie appartint donc à ces derniers et fut restaurée par eux l'an 362 de l'Hégire. En 987, peut-être en 990 et suivant quelques historiens en 1014 (405 de l'Hégire) elle devint capitale du royaume des Hamadites (dynastie de Béni-Hamad) qui s'étaient soustraits à la domination des précédents et formaient un état indépendant, lequel s'étendait depuis l'Amsaga des Romains (Oued-kébir) jusqu'au Chélib (Chinalaph). Alger lui appartenait, mais comme ville secondaire. Cette puissance fut détruite en 1151, après le règne de neuf princes Hamadites, qui s'étaient succédés sans interruption, par Abdelmoumen, souverain de Fez et de Maroc, et fondateur de la dynastie des Almohades. Celui-ci entra en conquérant dans Bougie, et s'empara de tous les états de Jaïah-Billah, dernier roi des Béni-Hamad, qui fut conduit à Maroc à la suite du vainqueur. Placé au rang de capitale durant 160 ans, Bougie était alors florissante; sa décadence dut commencer à l'époque de la perte de ce titre, quoique conservant encore une importance marquée¹.

Elle devint possession ainsi qu'Alger des rois de Tlemcen ensuite de ceux de Maroc. Abenfariz, roi de Tunis, dynastie des Haffsytes, resté vainqueur

1. Voyez pour une partie de ce qui concerne Bougie au moyen-âge la géographie d'Edrissi (Abou-Abdallah-Mohammed) surnommé le chérif Ibn-idris, né à Ceuta en 1099 de l'ère chrétienne. Il fut pendant quelque temps souverain de plusieurs villes en Afrique; mais ayant été chassé avec toute sa famille par Malady le fatimiste, il se réfugia auprès de Roger I roi de Sicile. Ce fut à la cour de ce prince qu'en 1150, il composa en arabe une géographie complète qui a été traduite et imprimée depuis peu. Elle existe en manuscrit à la bibliothèque royale de Paris et dans quelques autres bibliothèques de l'Europe.

de ces derniers et les ayant rendu tributaires, donna Bougie en apanage à son fils Abd-el-Haris, qui y réunit Alger et assura protection contre les Mérénytes de Fez.

Bougie, malgré quelque principe de décroissance à cette époque, possédait cependant de grandes richesses territoriales. Ses habitants les augmentèrent bientôt par leurs excursions continuelles sur les côtes d'Espagne ; et le pouvoir des rois de Bougie encore redoutable avait été sur le point de s'étendre sur toute l'ancienne Mauritanie, pour mieux assurer leurs rapines. Aussi, à la décadence de cette dynastie des Haffsytes, Ferdinand le Catholique, pour couper court à cette déprédation des Maures, qui avec de nombreux corsaires harcelaient le rivage espagnol, expédia en 1504 une flotte qui alla occuper Mers-el-Kébir. Le célèbre Pierre de Navarre (Piétro Navarro) général de ses armées, passé plus tard au service de France, s'empara d'Oran en 1509, à la tête de forces navales considérables, et résolut sans délai la conquête de Bougie. La flotte partit le premier janvier 1510 d'Iviça, l'une des Baléares, ayant à son bord l'élite des chefs espagnols, 5,000 hommes de bonnes troupes, une forte et nombreuse artillerie, et toute sortes de munitions. Le 5, veille des Rois, elle était devant Bougie. Le vent, un instant contraire, ayant à la fin permis de s'approcher du rivage, la descente s'opéra protégée par l'artillerie, et malgré les efforts du roi maure qui, maître de la montagne avec 10,000 hommes et quelques escadrons, en fut rapidement chassé et se replia sur la ville avec précipitation et en désordre. Celle-ci fut immédiatement assaillie, et les Espagnols ayant trouvé un endroit de la vieille cité abandonné, plantèrent leurs échelles aux murailles ; tandis qu'une autre colonne descendue de la montagne en un ordre formidable, abordait aussi la ville avec audace et l'emportait d'emblée. Le roi de Bougie, qui devait être le dernier, Abd-er-Hamel, en sortait saisi d'épouvante, laissant aux vainqueurs sa capitale et les richesses qu'elle renfermait. Après une poursuite de huit lieues dans les montagnes, il fut atteint et forcé une deuxième fois de prendre la fuite et d'abandonner ses bagages. Atterrés d'une victoire si rapide, différentes villes envoyèrent à l'envi des députés au vainqueur pour offrir leurs clés, implorer sa protection et se soumettre à l'obéissance de Ferdinand. De ce nombre fut Alger, alors peu considérable, en face de laquelle les Espagnols bâtirent un fort dans l'île aujourd'hui jointe au continent sous le nom de la Marine. Le roi de Tunis ne tarda pas à suivre cet exemple. Celui de Tlemcen et les Maures de Mostaganem s'empressèrent aussi d'envoyer au comte des ambassadeurs, s'offrant à être tributaires de la couronne de Castille, qui était alors à l'apogée de sa puissance sur cette rive africaine¹.

1. Tel est le récit de Mariana ; celui de Marmol en diffère essentiellement. Suivant cet historien, le roi de Bougie, à l'aspect de la flotte espagnole composée de 14 grands vaisseaux, s'enfuit dans les montagnes, quoiqu'il eût plus de 8000 combattants pour la défendre, dans l'opinion où il était que le général espagnol, après avoir pillé la ville, se retirerait aussitôt. Il

Pierre bien assis dans la ville, bâti sur le propre site du vieux château romain, mais un peu en arrière, le fort actuel de Moussa. Il en fit construire ou réparer deux autres, dont un à l'endroit où était une bonne rade (la Casbah actuelle), et l'autre déjà existant sur les bords de la mer, aujourd'hui le fort Abd-el-Kader. Telles sont du moins les inductions qu'on retire de la forme et de quelques dates que présentent ces établissements. Les Maures vinrent de suite inquiéter les Espagnols jusque dans Bougie et leur dressèrent des embuscades. Il y eut des tués de part et d'autre, mais il ne se passa rien de mémorable. Dans ce même temps, la peste envahit la ville, emportant jusqu'à cent hommes par jour. Aussi Pierre dut se hâter de quitter ces parages pour aller attaquer Tripoli ; c'était d'ailleurs son dessein.

Le fameux corsaire Haroudj, le 1^{er} des Barberousse, frère aîné de Khair-Addin (Hariadyn) qui lui succéda, renégat de Lesbos, appelé par Salem-ben-Temy, scheick le plus puissant des environs d'Alger, pour se concerter contre les Espagnols, se défit au plus vite de celui-ci. Maître d'Alger et jugeant combien la présence des Espagnols à Bougie portait obstacle à ses projets, cédant aussi aux instances du dernier roi dépossédé, il se décide à venir assiéger cette ville pendant les années 1512 et 1514. Il s'y présente la première fois avec 12 galères chargées de soldats et 3000 indigènes réunis par le roi dans les gorges de l'Atlas. Après avoir canonné la place pendant huit jours, Barberousse qui avait reçu une grave blessure au bras gauche (on assure même qu'il perdit ce membre dans l'attaque), n'ayant plus d'espoir, leva le siège et fit voile sur Tunis. Le roi se retira dans ses montagnes.

Le corsaire plein de dépit et de fureur de cette non-réussite reparut devant Bougie en 1514. Il s'empara du premier château par la chute de la tour, que quelques coups de canon abattirent. La garnison avait dû se replier sur la ville où elle était menacée de capituler, lorsque de prompts secours par mer portés sur cinq vaisseaux, conduits par l'Espagnol don Martin de Renteria arrivèrent aux assiégés. Barberousse se retira du côté de Gigel avec perte de 100 Turcs principaux et plus de 500 Maures.

n'en fut rien, et Pierre de Navarre en rendit l'occupation permanente en s'y bien fortifiant. La poursuite du roi détrôné, suivant le même écrivain, serait postérieure de trois mois à la conquête de la ville. C'est sur l'indication d'un prince maure, neveu du dernier roi dépossédé par celui-ci, que le comte serait tombé à l'improviste sur le camp de son ennemi à sept lieues de Bougie, dans les montagnes et par un chemin difficilement abordable. Le butin fut immense: il consistait en chevaux, vaches, moutons, chameaux, mulets, brebis, beaucoup d'or et d'argent, des pierreries, des étoffes de soie, enfin tout l'équipage du roi. Le nouvel évêque, selon notre historien, alla recevoir avec tout son clergé le général espagnol en chantant le *Te Deum*, et l'on fit de grandes réjouissances.

Marmol qui suivit pendant vingt ans, depuis 1536, les enseignes de Charles Quint par toute l'Afrique, témoin presque oculaire ou contemporain des faits qu'il raconte, serait donc croyable. Il est cependant difficile d'admettre que le roi de Bougie eût cédé si facilement un trône encore bien assis, une capitale riche et bien défendue. Aussi avons-nous préféré le récit plus complet, plus animé, plus conforme d'ailleurs aux mœurs du temps de Mariana.

Charles Quint repoussé devant Alger en 1541, dans une expédition dont un orage détermina la déroute et consumma la ruine, vint se reposer à Bougie. Reconnaissant l'utilité réelle de cette position pour mettre Alger à la raison, il en fit augmenter les défenses, surtout celles du fort Moussa qui commande la ville, et fit terminer la Casbah, commencée seulement sous son aïeul. Plus tard cependant, en 1555, le quatrième pacha d'Alger Salha-Rais vint bloquer la ville par mer avec 22 galères, par terre avec 3,000 Turcs et 30,000 Maures ou plutôt Kabâiles descendus des montagnes voisines, et dans ce nombre, figuraient 10,000 hommes armés de mousquets et d'arbalètes. Il enleva successivement le château de l'empereur (le fort élevé de Moussa) abandonné par les Espagnols, qui ne comptant tout compris que 500 combattants ne pouvaient bien s'y défendre. Il assiégea et emporta d'assaut, après l'avoir battu 5 jours, le château sur le rivage (le fort Abdel-Kader), où il n'y avait que 40 soldats. Enfin il mit le siège devant le grand château (la Casbah actuelle) où le gouverneur Don Alonzo de Peralta s'était renfermé avec le reste des troupes. Battu pendant 22 jours, et ne pouvant plus résister, ce gouverneur, pour sauver les femmes et les enfants, se rendit à la condition de rester libre avec eux et d'être tous transportés en Espagne. Les Turcs, contre la parole donnée, firent le monde esclave à la réserve de Don Alonzo et de 22 hommes à son choix. Mais de retour en Espagne, Charles Quint le fit arrêter, et il fut condamné à perdre la tête. L'exécution eut lieu en 1556 sur la place publique de Valladolid.

Bougie était encore florissante au commencement du siècle qui vit les événements qui précèdent. Suivant un auteur contemporain qui écrivait en 1520¹, on y comptait encore 8,000 maisons et son circuit aurait pu en contenir 24,000. Les habitations y étaient plus belles. On y voyait des mosquées, des collèges, des hôpitaux, des maisons de refuge, des hôtelleries et un beau marché. Alors existait au nord, du côté de la montagne, un peu au dessous du camp actuel supérieur, en avant de Moussa, l'ancien château romain rajeuni peut-être et décoré à la manière des Arabes. En effet on distinguait sur le sol des mosaïques, et sur les murs des inscriptions, des emblèmes, des figures en relief sur plâtre et sur bois, disposés avec tant d'art, s'écrivit l'historien dans son enthousiasme, qu'ils surpassaient de beaucoup le prix et la valeur de la forteresse même. Un beau réservoir situé sur le plateau supérieur de la ville, recevait l'eau douce que des aqueducs y conduisaient des hauteurs environnantes. Elle se distribuait de là sur les divers points. D'immenses citernes, très-multipliées, où les eaux étaient réunies aussi de partout, servaient aux besoins publics et privés.

Ces beautés avaient en partie disparu quand Bougie, après 46 ans d'occupation étrangère, retourna à ses anciens possesseurs. Ce qui frappait seulement, était une forte muraille le long de la rade pour en protéger les

1. Voyez Léon l'Africain. Voyez la description de l'Afrique de Dapper, etc. p. 184.

approches, tandis que les trois châteaux, ouvrage des Espagnols, la défendaient au loin. La splendeur de Bougie s'éclipsait donc en même temps qu'Alger s'agrandissait, et longtemps métropole, Bougie fut réduite à un état secondaire. Depuis l'expulsion des Espagnols surtout, simple possession de la régence, elle déchet rapidement de son rang. Les monuments et constructions anciennes qu'elle pouvait conserver encore, furent négligés ou abandonnés. Cependant l'importance du point de Bougie paraît ne pas avoir diminué aux yeux des Maures, si l'on croit des documents particuliers déposés aux affaires étrangères. Il y est dit qu'avant le bombardement de 1783, les Algériens doutant de leur conservation, songeaient à se retirer de Bougie, qui suivant les Anglais offre un bon port et une situation telle, qu'on pourrait en faire un second Gibraltar. Tout récemment encore, Bougie était le lieu d'hivernage de la marine du Dey, au mouillage de Sidi-Yaya. Le chantier de constructions était au troisième mouillage dit de la plaine, au pied et à l'ouest de la Casbah.

Le Dey tint longtemps à Bougie 3 compagnies turques qui occupaient les forts, et exerçaient sous son nom, une autorité capricieuse et despotique. Ce n'était point là des conditions de prospérité. Un témoin oculaire (le chevalier d'Arvieux) qui a vu Bougie vers le milieu de l'avant dernier siècle, (115 après le départ des Espagnols), la trouva dans le plus pitoyable état; les maisons étaient en ruine; les Turcs n'osaient plus sortir de leur fort; les Kabâiles du voisinage leur faisaient une guerre acharnée et se battaient contre eux dans toutes les rencontres¹. Ainsi au régime de violence et de terreur militaire des Turcs réduits à peine à 60 dans ces derniers temps, avait succédé l'intervention hostile des tribus qui avoisinent Bougie. Celle de Mezaya, la plus proche et la plus forte, était seule assujettie à une redevance presque nominale envers la ville. Les autres la payaient au Bey de Constantine. Cette rivalité amenait de fréquentes collisions dans Bougie même. Le marché était presque toujours l'occasion d'un combat. Les populations des Dacheras (villages) s'y rendaient avec leurs denrées. La tranquillité régnait d'abord et les échanges se faisaient. Mais la fin était toujours désordre et pillage. Quelquefois les Marabouts intervenaient dans ces collisions et les arrêtaient pour l'ordinaire, opposant leur crédit et *leur sainteté* à la fureur et à la rapacité des assistants. Ceux-ci étaient très-vénérés, et Bougie, comme El-Coléah, était une ville de prières et de pèlerinages, une succursale de la Mecque.

Ces divisions et d'autres motifs où la politique n'était pas étrangère et qui seront déduits ailleurs, déterminèrent le Gouvernement français à faire une expédition sur Bougie. Une colonne de 2,000 hommes commandés par le général Trézel, partie de Toulon le 20 septembre 1833, arriva devant

1. Le chevalier d'Arvieux raconte que vers cette époque la milice assassina le Dey parce qu'il l'envoyait trop souvent se battre contre les Arabes de la campagne.

Bougie le 29 au point du jour. On fit un débarquement de vive force au mouillage dit de la ville, proche du grand arceau du moyen âge. Les forts Abd-el-Kader et Moussa, et la Casbah étaient occupés deux heures après avoir touché terre. La résistance qui avait été peu animée aux premiers instants, devint le lendemain très-vive et se prolongea même pendant plusieurs jours de maison en maison, de position en position. Enfin, le 12 octobre, le général français, ayant reçu des renforts d'Alger, et reconnaissant toute l'importance du point élevé du Gouraya qui domine la ville au nord à une hauteur de 671 mètres, combina une attaque pour déloger les Kabaïles de ce poste. Elle fut conduite et réussit. Dès ce moment, les efforts des Arabes pour réoccuper ce rocher et pénétrer dans la ville en gagnant les pentes inférieures, furent impuissants. Bougie et tous ses points extérieurs restèrent aux français; mais la ville était abandonnée par sa population dont une partie avait péri en se défendant dans le siège même.

ANTIQUITÉS. — Successivement Numide, Romaine, Vandale, Grecque, Arabe, Espagnole, Maure, Turque ou Kabaïle, Française enfin, Bougie n'est que ruines entées les unes sur les autres. Celles-ci composent ou recouvrent, sur toute la surface, des débris d'ancienne construction dont la ville est semée. Ils rappellent de concert de grands bouleversements, l'occupation prolongée des divers peuples qui se sont succédés dans Bougie, et sont autant de preuves irrécusables de la haute antiquité et de l'importance que nous lui avons attribuées.

L'enceinte des Romains est reconnaissable et debout sur un assez grand nombre de points. Bougie moderne est, à n'en pas douter un instant, bâtie sur le propre emplacement de l'antique Saldæ, et ses maisons actuelles éparses occupent presque en entier le sol de la cité romaine. Quelques vieux restes de murailles qui retracent cette enceinte ont impunément subi depuis 18 siècles l'épreuve du temps. Celle-ci était surtout dirigée contre les surprises de terre. Ne connaissant pas de rivaux sur mer et peu craintifs même sur les entreprises des peuples maures des montagnes, les Romains n'avaient donné à leur ville qu'une étendue appropriée à leur politique et à leurs besoins. Elle ne comptait pas plus de 3,000 mètres de circuit. Deux points fortement occupés la protégeaient: leurs ruines l'attestent. Ils étaient du côté de terre: ce sont les postes appelés plus tard Moussa et Bridja. Une simple ligne de muraille, sans luxe d'ouvrages défensifs, paraissait rallier ces deux points, et de plus, garantir les contours du mouillage actuel de la ville, depuis la pointe d'Abd-el-Kader jusque à la Casbah. Cette ligne se prolongeait ensuite le long du rocher qui borde la ville au sud, jusqu'à Moussa, en embrassant le plateau avancé du camp supérieur actuel.

D'autres constructions même considérables, quelques-unes debout, le plus souvent en ruines, se présentent aussi à chaque pas. Leur description serait trop longue: voici le simple énoncé de ce qui existait encore à la fin

de 1836 : des colonnes de granit, quelques-unes fort belles, gisant sur le sol, ou transportées ailleurs par les Arabes et figurant sans goût dans des constructions plus modernes ; — D'autres colonnes en tronçons seulement, ainsi que des chapiteaux souvent exhumés à plusieurs pieds de profondeur ; — Des traces remarquables de vastes citernes et d'aqueducs pouvant amener et recueillir les eaux et les distribuer ensuite sur les divers points de la ville ; entr'autres, un monument du genre de ceux que l'on admire à Nismes, à Ségovie, à Tarragone, placé à Toudja, à 4 lieues de Bougie : il fournissait aux anciens temps une abondance d'eau bien supérieure aux besoins privés de la population, destinée dès lors à approvisionner d'eau les flottes ou les bâtiments de l'époque qui venaient s'en pourvoir à Saldae, et peut être l'une des causes premières de la prospérité de cette antique colonie ; — Des murs qui ont dû appartenir à un temple romain, dont les fondements reposent sur des constructions plus anciennes, présumées en conséquence l'ouvrage des Carthaginois ou des Phéniciens ; — Une disposition de terrain qui indique un ancien cirque, et un mur d'enceinte demi-circulaire et des constructions complémentaires adjacentes au-dessus, qui donnent un nouveau poids à cette assertion ; — Des pierres votives à des empereurs en général appartenant aux Antonins et à ceux de leurs indigènes successeurs qui usurpaient cette sublime filiation ; — Un autel pareillement votif à Neptune (Divo Neptuno) ; — Des débris de marbre sculptés et quelques torses ; — Un assez grand nombre de médailles phéniciennes, du beau temps des empereurs et aussi du bas-empire ; — Des pierres tumulaires en latin à l'invocation des Dieux Mânes, de style et de caractères différents ; — Plusieurs tombeaux, deux entr'autres accouplés, dont un d'enfant, taillés dans le roc, le plus grand de ceux-ci portant une longue inscription effacée où on lit cependant plusieurs mots, entr'autres ceux-ci : D EDILI ; — Des traces de la voie romaine qui franchissant la vallée de la Nasava se rendait à Cirte : on la trouve dans la plaine sur une longueur de plus de 500 mètres.

L'enceinte sarrazine remonte sans doute à l'époque où, en 987, Bougie devenue capitale d'un royaume dût acquérir une haute importance. Alors les côtes de la Méditerranée, seul théâtre des guerres navales et unique but des excursions même les plus lointaines et les plus aventureuses, étaient le rendez-vous des peuples qui y venaient assouvir leur rapacité, ou exercer leur bonheur et leur audace. Bougie, ville maritime, importante, renommée, devait réunir tous les moyens de résistance pour l'époque : soit pour offrir un refuge propice aux vaisseaux que ses rois, alors puissants sur mer, lançaient sur les côtes opposées ; soit pour rassurer ses possesseurs contre les nations rivales ou ennemies. Ainsi une muraille haute et continue, flanquée de tours, s'étendait le long du rivage, embrassant exactement la rade et tous les contours du terrain depuis la pointe d'Abd-el-Kader jusqu'au dehors de Bougie, vers la partie plate de la plage qui se raccorde avec la plaine. Un petit nombre d'arceaux en ogives, cette imitation libre et aussi

élégante que hardie du plein cintre romain, formait la communication du port à l'intérieur de la place. L'un d'eux, encore aujourd'hui debout, d'un aspect gracieux et pittoresque, sert d'entrée, au point actuel de débarquement : c'est par cet étroit défilé que les Français durent, le 29 septembre, aborder la plage sous le feu de l'ennemi et s'emparer de Bougie¹.

Bientôt ce fut du côté de terre, vers les hauteurs que surmonte le Gouraya, que le voisinage des tribus guerrières, comme aujourd'hui hostiles et indomptées, fit porter l'attention des maîtres de Bougie. Deux murailles pareillement flanquées de tours, ayant pour appui les travaux précédents des Romains dans l'enceinte inférieure, gagnent le sommet de la montagne, en suivant presque à pic la crête des hauteurs. La principale partant de la gauche, sur une longueur de 3,200 mètres à compter de la Casbah, comprenait la porte Fouka, jetée à cette même époque en avant de l'enceinte romaine. Après avoir embrassé plus loin le plateau supérieur des cinq fontaines, elle atteignait la haute vallée des ruines, et se terminait au pied du ballon ou rocher proprement dit du Gouraya. Ces gigantesques monuments rappellent une époque où la tactique militaire étant inconnue, tout se bornait à des obstacles matériels que les rois de Bougie, mal assis sur un trône que leur disputaient leurs coreligionnaires, ou leurs turbulents voisins, imposaient à des populations entières, alors courbées sous ce despotisme d'un jour. Cette enceinte dont le caractère est celui de toutes les constructions analogues des Arabes en Espagne, ne présente guère sur son immense étendue de plus de 5,000 mètres que ruines amoncelées. L'abandon, le temps, le travail des hommes sont insuffisants pour expliquer cette destruction. Une cause plus énergique fréquente sur les côtes d'Afrique, les tremblements de terre ont dû surtout y contribuer. La végétation, si active dans les pays intertropicaux ou ceux qui en approchent, est devenue aussi un puissant auxiliaire. D'énormes troncs d'oliviers sauvages et de figuiers de Barbarie surgissent de l'intérieur des murs, alors qu'au pied des fragments qui existent encore sont pêle-mêle renversés, dispersés et même enfouis d'immenses débris. Du côté de la mer la nature et le temps se sont pareillement exercés ; d'énormes quartiers de mur, des pierres d'appareil, autres portions de murs et de tours gisent sur le rivage ou ont roulé dans les eaux².

1. Voyez aux planches ce fragment d'architecture du moyen âge, les inscriptions et autres objets recueillis à Bougie. L'aqueduc de Toudja n'a pu être exploré, les reconnaissances militaires n'ayant point été poussées jusque là ; mais l'existence de ce beau monument paraît hors de doute.

2. On rapporte assez communément à une prétendue occupation Génoise plusieurs constructions trop modernes pour appartenir aux Romains, trop anciennes pour être l'œuvre des Espagnols et ne présentant aucun caractère de leur architecture. Il se peut en effet que les Génois, ayant tenu longtemps à Bougie l'échelle, aient prêté au Maures dégénérés, avec le secours de leur industrie, celui d'un art pour l'architecture plus perfectionné.

Les travaux des Espagnols sont à peu près entiers. Le fort Moussa élevé par Pierre de Navarre, la Casbah ouvrage de Ferdinand le catholique et de Charles Quint, comme le portent les inscriptions, marquent le passage du moyen-âge à l'art de fortifier moderne, par la substitution du bastion avec un flanc à orillons aux anciennes tours. Ces ouvrages menaçaient de périr faute d'entretien au moment de l'arrivée des Français, et entièrement négligés depuis longues années, les murs de la Casbah, en particulier, portent encore les marques des boulets observées par Shaw il y a plus de cent ans. Ces monuments d'une autre époque ont du reste un certain caractère de grandeur et de durée. Encore appropriés après trois siècles à leur destination, ils indiquent la richesse et la volonté d'un peuple, alors le premier de l'Europe, aujourd'hui ruiné, flétri, dévoré par des dissensions intérieures qui s'attachent à son cadavre.

BOUGIE MODERNE. — Après la défaite des Espagnols, leur vainqueur Salharaïs pacha d'Alger et ses successeurs laissèrent donc le temps continuer ses ravages sur les ouvrages antérieurs des Romains, des Arabes, des Espagnols et même sur d'autres plus modernes. Ceux-ci se bornaient à quelques portions de murs en briques entées sur les précédents et déparant tantôt l'enceinte romaine, tantôt celle du moyen-âge. Ainsi la ville actuelle occupe le même terrain et suit à peu-près le même contour qu'aux époques les plus reculées : c'est dire que Bougie proprement dite, dominée au nord par le plateau supérieur des cinq fontaines et les hauteurs en arrière jusqu'au Gouraya, est une mauvaise position militaire, et borne en quelque sorte ses moyens de défense immédiate aux ressources insuffisantes des anciens temps. Du moins cette assiette de Bougie que l'œil de loin projette en quelque sorte sur la montagne, rend sa position fort singulière et son site éminemment pittoresque. C'est en cet état d'abandon et presque de ruine signalé plus haut que le 29 septembre 1833 les Français trouvèrent Bougie. La prise et l'occupation de la ville, bientôt les lois impérieuses de la défense ont amené de grands changements, exigé de nouvelles et vastes démolitions.

Les rues étaient étroites, tortueuses, grimpantes, favorables aux surprises et aux embuscades. Les maisons quoique basses, couvertes en tuile et sans terrasse à l'opposé de celles de Bône et d'Alger, par conséquent peu propres à la défense, étaient sans communication entre elles. En général, chacune avait une sorte de jardin ou d'enclos : là, au milieu de ronces et de ceps de vigne rampants, oubliés et objet d'une sorte de respect religieux de la part des Arabes, croissaient sans soin ni culture des masses d'orangers, de citronniers, de figuiers de Barbarie. Cette espèce de labyrinthe, qui subsiste encore sur quelques points, de loin plaisait à l'œil ; on aurait dit des maisons noyées dans des massifs de verdure. Cela n'offrait en réalité que des défilés inextricables au milieu desquels il fallait s'avancer et combattre. On dût s'attacher immédiatement à les faire disparaître. Ainsi des maisons furent

rasées, des arbres abattus, de larges passages pratiqués: dès-lors la précédente Bougie kabaila a presque disparu sous des ruines.

En retour, quelques établissements se sont élevés à l'européenne. Des communications dues à l'artillerie, larges et faciles, conduisent aux principaux points de la défense et permettent de déboucher dans la plaine. Une route, dont l'exécution remarquable fait le plus grand honneur au génie et aux hommes du deuxième bataillon d'Afrique mis à la disposition de cette arme, sert à gravir sans fatigue, au moyen de lacets multipliés et de pentes bien entendues, le long trajet de 4,000 mètres de la ville au Gouraya, laissant en dehors la longue muraille du moyen âge. Un fort de ce nom a remplacé les traces du tombeau d'une sainte fille musulmane, Lella-Gouraya; objet, depuis plusieurs siècles, d'un culte particulier des Kabailles. Un détachement français occupe gaiement ce nid d'aigle, naguère lieu de dangereux pèlerinages et de stériles ablutions. Le fort Clauzel établi depuis peu sur un terrain conquis dans les glorieux engagements des 7, 8, 9, 10 et 11 novembre 1835, fixe agréablement la vue à l'horizon à l'ouest de Bougie. Il a détrôné le donjon du moyen-âge, naguère à vue sinistre, connu sous le nom de Moulin de Demous. Celui-ci long-temps pivot des opérations des Kabailles, aujourd'hui centre désigné d'un terrain qui peut être en peu de mois livré à la culture, présente dans l'intervalle aux promeneurs les plus paisibles un but sûr, agréable, et riche de glorieux souvenirs. D'autres postes récemment jetés en avant, sous les noms de Lemercier, Mangin, d'Oriac, Salomon, consacrent la mémoire de braves officiers morts en Afrique ou tués à Bougie; liés aux ouvrages intérieurs et au Gouraya par un réseau de communications, ils éloignent le point réel où doivent se frapper les coups, et ont pacifié en quelque sorte les lieux théâtre dans les premiers temps de sanglantes rencontres. Une ligne récente de murailles continues, surgit au-dessus du sol, et ces blanches et modestes parois reluisent sur la hauteur de Bridja, supportées ou entourées par d'antiques débris: c'est *l'enceinte réduite* de 1835 ou corps de place proprement dit. Sa trace suit presque l'ancien contour des Romains, circonstance peu concluante pour la bonté de Bougie comme place de guerre moderne, mais qui sert du moins à exhumer d'anciens souvenirs, et les traditions du grand peuple, vieilles reliques d'un autre âge, sont recueillies et respectées.

Des habitations décentes pour les officiers, des logements de troupes étendus et commodes se substituent peu à peu à des maisons maures, misérables cahutes abandonnées de leurs habitants en fuite, et tout ce qui pouvait être utilisé a été remanié et rajeuni. Des quartiers militaires formés de vastes baraques blanchies, carrelées, munies de châssis vitrés, garnies depuis deux ans de lits; un hôpital où rien n'a été négligé sur le plateau de Bridja, réputé le plus sain de la position; des magasins; un arsenal ont été en quelque sorte improvisés. C'est à l'aspect du Nord et de l'Est, loin des courants imprégnés de ces exhalaisons morbides, fatal privilège de tous les

pays chauds, humides et productifs, que se portent maintenant les établissements pour la troupe. Sur ce versant aussi, au-delà du ravin des cinq fontaines, les arbres et les vergers heureusement conservés sont devenus l'objet de soins spéciaux et assidus. Là pareillement l'horticulture trouve dans tous les grades et professions des bras, du goût et des adeptes. Les ruines ont disparu peu à peu sur certains points et leurs matériaux sont utilisés ailleurs pour des constructions plus modernes. Malheureusement de nouvelles ruines succèdent ; résultat inévitable de l'abandon de portions entières de Bougie, faute d'une suffisante population indigène, civile ou militaire. Ainsi l'esprit gémira encore longtemps sur les écarts passés de l'indiscipline ou d'une triste incurie, et sur les traces laissées toujours par la guerre.

Celle-ci au pied du Gouraya, ainsi que je l'ai fait entendre, n'a pas envahi tous les loisirs. Quelques instants donnés en 1885 et 1836 aux recherches n'ont pas été sans fruit ; et l'heureuse impulsion imprimée par l'autorité supérieure d'alors à Bougie ferme, tutélaire, conservatrice, promettait des résultats prochains et étendus. Ainsi un beau monolithe trouvé dans les ruines de Bougie devait être relevé. Il était destiné à porter inscrits les noms des braves qui y périrent en combattant, et devenir pour eux une sorte d'immortalité enviée par les survivants. Pendant ces deux années, les antiquités éparses dans la ville furent étudiées et leurs restes, autant que possible, recueillis. Des inscriptions remarquables, recherchées et expliquées, exhument les noms enfouis depuis quinze à dix-huit siècles à Bougie, de Nerva, de Marc-Aurèle, d'Hadrien, de Galère. D'autres plus modernes, de 1515 à 1543, éclaircissent plusieurs points relatifs à la présence des Espagnols sur cette rive. Toutes peuvent mettre sur la voie pour des investigations plus étendues. La collection des pierres tumulaires peut augmenter. Un certain nombre, dès 1835, afin de les préserver d'un nouveau vandalisme, a été placé à droite et à gauche des deux portes de l'arsenal de l'artillerie par l'officier supérieur commandant alors cette arme à Bougie. D'autres recueillies par ses soins que partagèrent avec le plus grand empressement plusieurs officiers et personnes de la garnison, sont réunies dans le même local ou dans ses dépendances. Ces pierres sont en général bien conservées, et le public peut remonter par la pensée au temps où les Cornelius, les Sempronius, les Terentius, descendants peut-être des illustres consulaires du même nom ou entés dans ces nobles familles par adoption, venaient loin de Rome, sur les bords moins agités de la Nasava, pleurer peut-être sur leur grandeur passée, échapper, qui sait, aux fureurs ou aux caprices des Empereurs, et y chercher une terre hospitalière et un tombeau.

Les inscriptions sur les pierres sont en latin. Placées sous l'invocation des dieux Mânes (D M), leur origine serait donc antérieure à l'établissement du christianisme comme religion dominante, par conséquent au commencement du IV^e siècle de l'ère vulgaire. En effet, en déduisant leur

antiquité de la forme et de la beauté des caractères, plusieurs rappellent l'époque gracieuse des Antonins. Les autres pleines d'irrégularités appartiendraient au temps de décadence sous Honorius et ses successeurs. La présence sur ces dernières des emblèmes du paganisme, après que la foi religieuse de Théodose et sa fervente orthodoxie avaient fait justice sévère des pratiques religieuses antérieures, et ne laissaient même pas leur manifestation sans danger, peut étonner. On doit croire que ces emblèmes furent lents à disparaître en Afrique ; soit que les nouvelles croyances par un artifice bien permis s'infiltrassent plus sûrement dans les masses en feignant encore du respect pour les emblèmes détrônés ; soit que ces mêmes croyances aient été adoptées avec moins de promptitude et d'ardeur, loin de Rome et de Constantinople, où plus puissantes et plus générales, elles avaient pour appui l'exemple et l'autorité des empereurs¹.

1. Les premières rencontres d'antiquités eurent lieu en 1834 sous l'administration du colonel Duvivier, commandant supérieur ; mais une impulsion particulière vers des recherches de toute sortie fut imprimée par M. de Larochette alors lieutenant-colonel au 63^e régiment, aujourd'hui colonel du 45^e de ligne, détaché à Bougie en qualité de commandant supérieur du 1^{er} octobre 1833 au 20 avril 1836. Afin de donner une bonne direction et un but utile aux observations émises sur la question de Bougie, une Société d'Essais et de Recherches pour cette ville avait été créée par le colonel Larochette. Sa mission était d'embrasser tout ce qui pouvait concerner cette antique cité, son avenir compris. Malheureusement un vice de forme empêcha cette excellente institution d'être bien légale et de pousser avec rapidité aux résultats. Ceux-ci néanmoins paraissaient assurés. La Société ayant cessé ses réunions depuis le départ de M. de Larochette en avril 1836, et tous ses membres ayant ensuite quitté successivement Bougie, les recherches, suivant toute apparence ont dû être abandonnées ; mais les pierres tumulaires et les autres objets recueillis sont encore là. Il serait à désirer que l'autorité d'Alger intervint, et qu'on transportât au musée de cette ville, des divers points de l'Algérie, les richesses archéologiques et autres découvertes jusqu'à ce jour.

COMPLÉMENT DE L'HISTOIRE DE BOUGIE.

*Tableau des événements militaires principaux pendant la prise et l'occupation de cette place, 29 septembre 1833.— 1 janvier 1838.*¹

MOTIFS PRÉSUMÉS DE L'EXPÉDITION. — Essai infructueux dans le mois d'août 1830 sous le maréchal Bourmont pour occuper militairement Bougie : il coûte la vie à son auteur, le bougiotte Mourad. — Reprise sous le duc de Rovigo du premier projet, sur lequel spéculent trois intrigants ou gens insuffisants de puissance ou de crédit : le bougiotte Boucetta, le chef kabaïle Oulid-ou-Rabah et le juif Joly Français, précédemment établi à Alger. — Même projet représenté sous le général Voirol. Plusieurs causes concourent à lui donner crédit : *la politique*. Un bâtiment anglais ayant été insulté ou s'étant présenté avec dessein de l'être par le canon des forts de Bougie, demande réparation par la voie de son consul à Alger. Ce fait inspire des craintes que les Anglais ne la réclament en personne et ne la rendent plus sûre par l'occupation, pour leur compte, de Bougie. — *La convenance et l'opportunité...* Bougie entre Alger et Bône au tiers à peu près de la distance à partir de la première ville, forme par son mouillage, beaucoup vanté par les marins, un lieu de relâche sur cette côte inhospitalière, utile en temps de paix, surtout indispensable en temps de guerre pour favoriser le cabotage et l'approvisionnement de ces places l'une par l'autre. — *La richesse* du sol peut être exaltée outre mesure : Bougie était en effet le débouché de la vallée fertile de la Summam, cours d'eau assez considérable, et des autres vallées supérieures. C'était, tout le prouve, au moyen âge, dans les temps plus modernes, et de nos jours un centre d'exportations étendues et excessivement lucratives. Posséder Bougie c'était donc rester maîtres du commerce de l'intérieur, ou du moins placer ses débouchés entièrement dans notre dépendance. Bougie était en outre un lieu d'hivernage pour la marine du Dey; celui où l'on construisait, où se radoubaient ses vaisseaux; double circonstance qui indiquait la sûreté du port de Bougie et la richesse du pays en bois de construction. — *Une intrigue obscure dans la ville* arrangée par quelques indigènes subalternes, spéculant sur le crédit, le pouvoir, la faveur, surtout l'argent grâce à la présence des Français dans leur ville. Ils étaient venus au nombre de cinq, mais sous la direction et l'influence à peu près absolue du Bougiotte Boucetta, principal intéressé à cause de ses vues ambitieuses, surtout de son désir de vengeance, affirmer que les

1. Voyez à la fin de ce livre les notes formant appendice sur ce qui peut intéresser dans les préparatifs de l'expédition de Bougie, la conquête et l'occupation de cette place.

habitants de Bougie étaient pour les Français ; ils promettaient plus éventuellement que les tribus, en haine du Bey de Constantine, despote farouche et cruel, se joindraient à nous pour détruire sa puissance. — *La légèreté* : l'accueil fait au capitaine Lamoricière qui, à peine débarqué lors de sa mission pour aller reconnaître Bougie, fut obligé de revoler au brick qui l'avait amené, escorté au loin par des cris de mort et en vue des Kabâïles armés et courroucés, aurait dû tenir en garde contre des assertions favorables à une occupation pacifique, entièrement opposée à ce fait sans réplique. — *L'ambition* : à toutes les époques de l'occupation en Afrique, le projet d'une expédition délicate, aventureuse, est saisi, avec empressement, met toutes les espérances en jeu, devient objet vif, incessant de spéculation, convient toujours aux calculs privés, moins souvent aux intérêts généraux. — *Une diversion utile*, pour écarter ces mêmes Kabâïles armés de la plaine cultivable de la Metidja : raison peu solide, car rarement les Kabâïles des montagnes de Bougie descendent à Alger, autrement que comme cultivateurs à gages ou hommes de peine ; plus rarement encore, ont-ils figuré dans les grandes réunions contre cette plaine et le massif d'Alger.

GÉNÉRAL TRÉZEL. 22 août 1833 : Arrivée d'Alger à Toulon de M. le Maréchal de camp Trézel, chef d'état major général de l'armée, commandant l'expédition. Celle-ci comprend 2,000 hommes (1,996 tout compris), savoir : deux bataillons du 59^e, les 4^e et 5^e batteries du 10^e régiment d'artillerie, la 3^e compagnie du 2^e régiment du génie, etc. — La flottille réunit trois frégates, un brick trois corvettes de charge, huit bâtiments de commerce. Par un sentiment de confiance qui faillit tout compromettre, on n'avait, dans le principe, demandé pour conduire à fin l'opération que 700 hommes. Le Ministre de la guerre d'alors (maréchal duc de Dalmatie), guidé par sa vieille expérience, doubla et au-delà le chiffre proposé.

22 septembre au matin, à la voile. — Traversée heureuse, les bâtiments de transport remorqués jusqu'au 27 par ceux de l'État. — Devant Bougie le 29 au point du jour ; débarquement sans retard sous le feu des Kabâïles, alors en petit nombre, et sous une canonnade insignifiante et de courte durée des quatre forts qui dominant ou battent la rade, la ville et ses alentours. — Occupation immédiate et sans éprouver de résistance de la Casbah, Moussa, Abd-el-Kader. — Attaque et prise du plateau de Bridja, plus disputé. — Invasion pied à pied des maisons et des rues où les défenseurs augmentent et résistent avec acharnement.

30 septembre : Cheminement meurtrier vers la porte Fouka et les hauteurs voisines de Moussa. Toute la partie de Bridja à la longue muraille, encore inabordable, est au pouvoir de l'ennemi qui grossit de plus en plus. L'insuffisance des troupes se fait sentir dans cette journée et celle du premier, malgré la résolution des hommes présents et la bonne direction imprimée ; le résultat de l'opération est même entièrement compromis, si des renforts,

demandés avec insistance à Alger, au général Voirol, gouverneur par intérim n'arrivent pas. Dans cette journée du premier, le capitaine Lamoricière parvient non sans de grandes difficultés de terrain et des dangers, partant de Bridja, à se prolonger par la droite jusqu'au marabout de Sidi-Toati, un peu en arrière de la longue muraille ruinée du moyen âge. Une autre colonne s'y porte aussi par la gauche en traversant la ville avec effort. Le pied intérieur de la muraille est occupé et les brèches sont bouchées à la hâte en pierres sèches. Le lieutenant d'artillerie Jaubert-d'Oriac reçoit dans cette journée une blessure mortelle en pointant une pièce au fort Moussa. Le général Trézel, est lui-même atteint sur la position de Bridja ; malgré des souffrances vives, il continue à tout diriger avec ordre, prudence et vigueur. Les Kabaïles au nombre de deux mille sont en permanence au moulin de Demous. Dans la nuit du 2 au 3, le bougiotte Boucetta est tué par mégarde par un Français. Seul des cinq individus qui, sous le nom de *guides*, avaient suivi l'expédition, il pouvait par sa connaissance de lieux, des forces et de la tactique des Kabaïles, surtout par sa profonde haine contre eux, rendre des services réels à notre cause. Sa perte, pour ce motif, est vivement sentie.

3 octobre : On continue l'établissement intérieur au pied de la muraille, et l'on dispose tout pour l'érection d'un blokhaus. Une tentative sur le Gouraya auquel on semble toucher, ce qui trompe sur son élévation (671 mètres) échoue, les Kabaïles s'y étant portés en grande force. Un feu plongeant arrête nos voltigeurs. 100 marins de la *Victoire* sont envoyés pour les soutenir. La colonne doit redescendre avec perte de 4 hommes morts, et onze blessés dont trois officiers.

4 octobre : Établissement sans obstacle du blokhaus de *l'avancée*, dans l'endroit désigné sur le plateau au-dessus de Moussa. — Un émissaire envoyé dans les tribus pour les engager à se soumettre ne reparait plus ; la division règne cependant, dit-on, parmi elles à l'occasion des Français.

5 octobre : Arrivée des bateaux à vapeur *le ramier* et *le crocodile*, amenant d'Alger un renfort du 4^e de ligne. Une heure après, débarquement du colonel Lemercier directeur des fortifications, avec du matériel du génie et des munitions.

6 octobre : Reprise au point du jour de la position de Boali au nord qui, occupée la veille, avait été abandonnée à la nuit tombante. On y construit un blokhaus. Les Kabaïles partis du Gouraya contrarient l'opération. Le lieutenant Mangin du génie qui la dirige tombe frappé à mort d'une balle au bas-ventre.

8 octobre : Par le retour du *crocodile*, arrivée du reste du 4^e bataillon de ligne et de 200 hommes du second bataillon d'Afrique. — Pendant cette journée et celles des 9, 10 et 11, tirailerie à peu près continue du côté des hauteurs et aussi vers la plaine. — Mesures d'administration, d'ordre et de prudence prescrites par le général Trézel dans l'intérieur de Bougie pour réparer les maux de toute espèce, suite malheureusement inévitable de la résistance

éprouvée. Des proclamations aux habitants, soit de l'intérieur soit du dehors, assurent à l'avenir protection politique, commerciale et religieuse.

12 octobre: Prise du Gouraya surnommé à juste titre la clef de Bougie, avec élan et presque sans résistance par deux colonnes qui, convergeant vers le même point, se réunissent au pied du rocher. Ce mouvement fait avec silence, précision et bonheur, ne nous coûte qu'un homme tué et deux blessés; l'ennemi laisse 14 hommes sur la montagne. Une troisième colonne, sous les ordres du colonel Lemerrier, qui s'est portée à Demous, reçoit le choc des Kabaïles descendant en désordre du Gouraya. Le moment devient difficile. Une réserve de marins débarque et vole à la position. À son arrivée les Arabes sont déjà refoulés à une lieue en arrière au delà du Darnassar, limite naturelle qui reviendra souvent dans le courant de ce récit et qu'il eut été imprudent pour le moment de dépasser. — Les Kabaïles ne présentent pas dans cette journée moins de 3.000 hommes. Leur défaite est complète, et le camp du *Marabout du marché* à l'autre extrémité de la plaine est levé dans la soirée.

20 octobre: Exploration du mamelon vert à 400 mètres de la vieille muraille; établissement du blokhaus *Salem*. — Ce même jour, passage du lieutenant-général Bonnet avec quelques membres de la commission d'Afrique: ils parcourent la ligne, se portent au moulin de Demous et trouvent légers les motifs qui poussèrent alors à l'occupation de Bougie. Installation, déjà depuis le 10, d'un sous-intendant civil M. Lowasi. Sa première mesure administrative devait être de faire vendre aux enchères, au profit du trésor, le peu de grains et autres objets de vil prix, sauvés du pillage de la ville. Mieux conseillé, il les verse en nature dans les magasins de l'administration militaire.

26-28 octobre: Attaque partielle peu importante sur notre gauche, autour de la *Maison du marché* et sur les mamelons au-delà. Une démonstration plus sérieuse a lieu vers la porte Fouka, que les Kabaïles semblent vouloir enlever. Quelques compagnies suffisent, en s'avançant, pour les repousser et les éloigner avec perte.

29 octobre: Occupation définitive du *plateau-vert* par les blokhaus Rouman, Salem, Kalifa; cette première ligne extérieure d'ouvrages s'appuie à gauche à la *Maison du marché* crénelée.

1^{er} novembre: Nouvelle tentative des Kabaïles contre les travailleurs, autour de cette maison. On s'élance sur eux avec ardeur, non sans quelque imprudence, puisque des hommes courent des périls réels; peut-être aussi sans trop d'opportunité car les travaux, qui étaient le but essentiel dans ce moment de presse, dûrent être suspendus. Le mouvement fit du reste honneur au chef d'escadron d'état major Conrad qui le dirigeait.

M. DUVIVIER, chef de bataillon, plus tard lieutenant-colonel, commandant supérieur. — Arrivé le 6 novembre, il reçoit le commandement supérieur

du général Trézel, qui ne part cependant que le 5 décembre pour Alger. La présence de M. Duvivier, officier de haute distinction, mais simple chef-de-bataillon, indiquait visiblement qu'il y avait erreur sur le fait de Bougie, qu'on devait d'abord, et que l'on pensait pouvoir garder avec un seul bataillon et quelques détachements d'armes spéciales. À l'arrivée de M. Duvivier, il n'y avait pas moins de 3,000 hommes. Ils furent plus tard 4,000 et même 4.500, effectif total.

4 janvier 1834 : Érection du *blokhaus de la plaine*. Sa situation en rase campagne à l'entrée de celle-ci le rend sans commandement; mais c'est un point d'appui pour cheminer avec plus de sûreté dans cette plaine, et découvrir des plis de terrain qui échappent au feu de la place et à celui des ouvrages avancés. — 6 janvier : Charges infructueuses des Kabâïles, le yatagan au poing contre nos tirailleurs, soutenant le travail. Le commandant Duvivier et deux ou trois officiers autour de lui courent de grands dangers. Ils trouvent leur salut dans le sang-froid et l'à-propos du chef, dans la bonne contenance du petit nombre de Français engagés.

18 janvier : Présence de l'ennemi en force devant les ouvrages de la plaine. Toute l'artillerie mobile et fixe est mise en batterie, et dirigée simultanément contre lui. Cette tactique toute nouvelle pour les Kabâïles, les frappe d'épouvante. Ils se dispersent en peu d'instant, non sans des pertes sensibles de leur côté.

19 février : Arrivée du 1^{er} escadron du 3^e de chasseurs d'Afrique, demandé avec instance à Bône pour donner plus d'activité aux opérations à l'extérieur, du côté de la plaine.

2 mars : Première reconnaissance dans cette plaine et sur les bords de la *petite rivière*. — Retour le long du contrefort de Dernous, au-delà des broussailles, où sont des difficultés de terrain et des portions marécageuses.

5 mars : À cinq heures du matin, expédition sur le village de Klaina, à une lieue sur la ceinture des hauteurs qui bornent la plaine au pied de Bougie. Le but avoué est de découvrir de prétendus dépôts de poudre; le véritable motif est de prévenir par cette agression subite les démonstrations incessantes de l'ennemi, de donner une nouvelle confiance aux troupes, et de les préparer à étendre l'occupation autour de Bougie. Le village du Klaina est fouillé et brûlé. Dans la retraite, qui se fait avec le plus grand ordre, les Kabâïles arrivant de toutes parts poursuivent avec acharnement; mais chargés à propos par l'escadron, soutenu par les tirailleurs, ils laissent 25 des leurs sur la place. Leur perte totale est évaluée à 100 hommes. La nôtre se borne à 14 blessés dont trois à mort.

25 avril : Les Kabâïles sont sur les Mamelons et au moulin de Demous, harcelant nos travailleurs dans les ouvrages de la plaine, et nos gardes quand on les relève. M. Duvivier (nommé depuis peu de jours lieutenant-colonel) projette de les châtier. Il épie le moment opportun. La position de Demous tournée par notre gauche est emportée avec élan. Les Arabes

fuient. On les poursuit vivement. Nos tirailleurs ne s'arrêtent qu'à Darnassar. Ce village est brûlé ainsi que le hameau de Gumra.

29 avril : Quelques tirailleurs ayant été envoyés pour dégager la barre de la petite rivière, l'ennemi, qui ce jour-là est réuni au marché, au Marabout de ce nom, s'avance dans la plaine pour contrarier le travail, et paraît au moulin de Demous, s'excitant par des cris, à sa manière. Le colonel Duvivier donne des ordres. Négligeant une portion d'ennemis à droite, qui est moins vulnérable, l'escadron de chasseurs (M. Herbin-Dessaux, capitaine-commandant) se rabat sur une portion de Kabaïles plus à portée, à gauche, contre la mer, et la charge à fond. 50 d'entre eux restent sur le carreau ; 4 sont pris. La masse des Kabaïles placée à Demous est terrifiée de ce désastre.

8 mai : Attaque assez sérieuse contre la ligne des blokhaus supérieurs. Elle est déjouée par l'artillerie de ces ouvrages dont les feux se croisent sur les pentes, les sillons creux, les points cachés que l'ennemi occupe. Un orage achève de les disperser.

5 juin : Démonstration jusqu'au soir, d'un parti qu'on évalue à 3500 hommes dont 400 cavaliers, contre la redoute, le blokhaus de la plaine et leurs alentours. À la nuit tombante, l'ennemi franchit avec audace le fossé de l'ouvrage qui faute de temps et de moyens n'a point de palissades, ainsi que la berme ; il est sur le parapet de la redoute. Les artilleurs de la 4^e batterie du 10^e, réduits à 5 debout sur 10, dégagent la position en roulant avec un sang-froid et un à-propos admirables des obus enflammés. Ces projectiles tombent du parapet sur la berme et dans le fossé, où ils font explosion. Le détachement d'infanterie, sans doute par inexpérience de la défense d'un ouvrage fermé, avait imprudemment abandonné la banquette, et le dos appuyé au blokhaus attendait bayonnette croisée, avec anxiété la fin de cette scène dont les artilleurs hâtèrent le dénouement. Le sang-froid du capitaine Lepereu du 2^e bataillon d'Afrique chef de la poste à la redoute, fut cité aussi et méritait de l'être.

23 juillet : Les Kabaïles sont embusqués pendant la nuit sur le revers du Mamelon de Demous, non loin du blokhaus de la plaine. À huit heures du matin, ils fondent sur nos bœufs et s'emparent de 300 têtes, la moitié du troupeau à peu près, celui-ci n'ayant pas dans ce moment une garde suffisante et plus attentive, surtout quelques cavaliers pour reconnaître les revers et éclairer la position. Le mouvement offensif pour ravoïer les bœufs nous coûte 17 tués ou blessés ; l'ennemi en avoue autant. Le capitaine Bouquillard (2^e bataillon d'Afrique), de service ce jour-là au blokhaus de la plaine était responsable de la garde des bœufs, des mesures de défense à prendre et de l'intervention, qui fut reconnue trop tardive, du blokhaus pour assurer protection au troupeau. Livré pour les faits qui précèdent à un conseil de guerre, cet officier fut acquitté ; mais visiblement, il y avait eu chez lui négligence et oubli des consignes. — Invasion subite des maladies qui étonnent d'autant plus que Bougie était réputée très-saine. Le chiffre des

malades est à la fin de juillet: hôpital du lieu, 337; hôpital externe 84; infirmeries régimentaires 667: 1088. Les causes de ces maladies sont l'objet de recherches et de controverses. L'insolation à raison de l'assiette particulière de Bougie parée entièrement des vents du nord par le Gouraya; la plaine basse et en partie marécageuse qui s'étend au pied de la place au Sud, par conséquent les miasmes que l'atmosphère du jour pompe et tient en dissolution pour les rendre, le soir, à l'état de vapeurs humides délétères, peuvent expliquer ces maladies. La surcharge obligée de travaux, la mauvaise installation forcée des troupes au milieu des ruines ou dans des réduits infects, enfin un régime alimentaire incomplet ou mal approprié au climat et aux individus, sont aussi des raisons plausibles.

12 août: Arrivée à Bougie du général Trézel sur le *Coureur*; sa présence a pour but d'examiner l'état des choses, surtout celui de la garnison que l'on disait aux abois par les maladies et la privation de la plupart de ses officiers malades eux-mêmes, y compris le colonel Duvivier. Le général s'assure du contraire: il trouve la garnison singulièrement affaiblie, il est vrai, par le nombre de ses malades, mais toujours bien disposée, et le colonel Duvivier remplissant ses fonctions avec son ardeur et sa distinction accoutumées. Le général est témoin des démonstrations du lendemain, 13, et repart le 20 pour Alger.

13 août: Démonstration ordinaire des Kabaïles au nombre de 800 contre la redoute de la plaine. Ils veulent nous attirer, hors des ouvrages, dans les broussailles et sillons creux qui leur sont familiers. La garnison ne bouge pas. Son état présent ne lui permet point d'ailleurs d'agir avec avantage sur l'offensive.

10 octobre: Après un calme de deux mois, coalition générale des tribus et attaque, la plus sérieuse jusqu'à ce jour, du blokhaus Salem et des ouvrages supérieurs en dehors de la place, de sept heures du soir à minuit. Les 30 hommes du blokhaus se défendent avec la plus grande vigueur, entretenant par les créneaux un feu roulant de mousquetterie, renforcé du jet de grenades à main, lancées par les Machicoulis de l'ouvrage. Un incendie éclate. Heureusement ce n'est que celui du revêtement en gabions de la redoute, dont l'ennemi vient de s'emparer. Ce fait important bien reconnu pour éviter toute funeste méprise, l'artillerie de position vient en aide aux défenseurs de Salem; les abords de cet ouvrage sont balayés par la mitraille des pièces placées en avant du camp supérieur. L'ennemi, accompagné en outre par toutes les volées de la place et des forts, dont la brillante clarté de l'incendie favorise les effets dans toute la campagne au loin, se met décidément en pleine retraite. — Le 11 au matin, les réserves des Kabaïles restées depuis plusieurs jours au Marabout du marché, à délibérer et à combiner leurs projets, se retirent aussi, et tout rentre dans l'ordre autour de Bougie. La garnison arrivée alors à la limite de son plus grand affaiblissement par la maladie, est hors d'état de faire une sortie pour s'attacher à la poursuite des Arabes.

2 novembre : Passage du comte d'Erlon, gouverneur général. Sa présence et son langage n'apportent aucun changement dans l'état des choses. Cependant en même temps qu'il prescrit l'abandon de quelques ouvrages, tel que le camp inférieur, comme malsain, il accueille certains projets pour la défense de la ligne qui se termine au Gouraya : c'est une sorte de probabilité de la conservation de Bougie.

5 décembre : Présence des Kabailles au nombre de 2500 sur les hauteurs de Demous et dans la plaine. Le colonel Duvivier sort avec 1200 hommes et pousse tout devant lui. Une charge de cavalerie laisse cinq Arabes sur le carreau. La colonne atteint l'étage moyen du col que l'on aperçoit de Bougie à une lieue au sud, et rentre à la nuit tombante. L'ennemi avait disparu partout, et la tranquillité autour de la place était absolue.

8 décembre : Reconnaissance poussée de l'autre côté du col, sur les deux rives de la Summam, par toute la garnison disponible. Le but est d'examiner l'état des passages pour aborder réellement plus tard les vallées supérieures de la rivière, ensuite de sonder les gués. L'ennemi surpris d'abord et fuyant devant nous, se réunit en nombre le soir et l'affaire devient très-sérieuse : la colonne après avoir passé deux fois la rivière doit suivre en effet un long défilé entre celui-ci et les hauteurs alors occupées par les Kabailles. Nous comptons 23 blessés dont un à mort. La perte de l'ennemi exposé au feu de l'artillerie et des bataillons, ceux-ci exécutant une retraite de plusieurs heures dans le meilleur ordre, dûrent être considérables. La colonne d'exploration rentrait paisiblement à Bougie à 7 heures du soir. — Cette opération très-bien conduite d'ailleurs, est peu accueillie à Alger comme trop excentrique et n'ayant pas un but bien déterminé.

Février 1835 : Pendant janvier et février, mauvaise mer, ouragans, tourmentes ; — 25 janvier, le brick du commerce français *le Vigilant*, n'a pas le temps ou néglige de gagner le bon mouillage de Sidi-Yahia. Il échoue et se brise au pied du rocher où est bâtie la Casbah. — Le 9 février, passage à Bougie du lieutenant-général Rapatel commandant les troupes en Afrique, allant à Bône. De retour le 19, il parcourt la place et en partie les ouvrages avancés : son opinion est peu favorable aux motifs qui ont provoqué l'expédition de Bougie, et aux raisons nouvelles pour la conservation de cette conquête.

1^{er} mars : Déboisement de la plaine entre la place et les hauteurs du col, opération considérable poussée avec ardeur et sans obstacle de la part de l'ennemi, que notre agression en décembre sur son propre terrain a rendu fort circonspect. — Coupures dans les ravins et passages pratiqués ; éclaircis et champ de tir pour l'artillerie, ménagés au loin. Réserve de bois pour les fours de l'administration et le chauffage des troupes, pour les constructions et le matériel de l'artillerie et du génie.

27 mars : Grave incident où se trouve engagé M. Lowasi, lequel avait dû échanger depuis quelques mois son titre par trop ambitieux pour Bougie,

de Sous-intendant civil, contre celui plus modeste de Commissaire du roi près de la municipalité, à peu près imaginaire d'ailleurs de cette ville. Il s'abouche, à l'écart de M. Duvivier, avec le chef Kabaïle Oulid-ou-Rabah, sur la grève, à l'embouchure de la Summam ; et le premier résultat de cette démarche tout à fait illégale est une collision regrettable pour nos intérêts entre certaines tribus sur ce même terrain. Le lieutenant-colonel Duvivier fait retenir quelques heures M. le Commissaire du roi à bord du *Liamone*, brick stationnaire, pour constater seulement l'identité. Au lieu de le livrer sur le champ à un conseil de guerre, comme les lois dans l'espèce le prescrivaient, il le laisse partir le 31 pour Alger. Celui-ci en profite pour arranger de prétendus services et donner à sa conduite la couleur qu'il veut.

6 avril : Arrivée du colonel Lemercier, directeur des fortifications à Alger, ayant mission de reprendre de concert avec M. Lowasi les prétendues négociations avec Oulid-ou-Rabah, chef soi-disant le plus puissant de la vallée du Messaoud ou rivière Summam.

11 avril : Sur le refus de M. Duvivier de prendre part à ces négociations trop vagues, et suivant lui d'un résultat imaginaire, le colonel Lemercier qui devait, dans ce cas, le remplacer à Bougie, prend en effet le commandement. — Le 12, une convention qui reçoit le nom de paix est signée avec Oulid-ou-Rabah. — Le 14, départ du colonel Duvivier ; la garnison lui donne des témoignages du plus vif intérêt.

LE COLONEL DU GÉNIE LEMERCIER, commandant-supérieur provisoire. — Ayant agi dans toute cette négociation avec conviction, bonne foi, un profond désir du bien, cet officier supérieur redouble d'efforts pour obtenir quelques résultats. Il s'attache surtout à l'idée d'attirer les Kabailles à un marché sous Bougie, espérant par ce contact et les avantages qui doivent en résulter pour eux, les lier peu à peu et détruire leur éloignement et les préventions qui les animent contre nous. En réalité cependant, aucun échange ou industrie ne peut s'improviser ; les transactions doivent être de gré à gré ; la confiance ne peut s'imposer. Les Arabes veulent de l'argent comptant : or en admettant la réunion des conditions les plus favorables, comment trouver dans ces premiers instants, les plus importants cependant pour bien cimenter les relations commerciales, ce numéraire à Bougie, ville toute militaire et presque entièrement dénuée de ressources pécuniaires ? Oulid-ou-Rabah promet tout ce qu'on veut et reçoit des cadeaux, plus 3000 fr. d'argent. Medani, personnage équivoque, l'un des cinq guides de l'armée, qui passe pour avoir entraîné au rendez-vous du 27 mars son beau-frère Oulid-ou-Rabah, en reçoit 1000.

Le marché promis, attendu avec une impatience puérile, annoncé avec éclat à l'autorité d'Alger, ne s'ouvre pas, ne s'est jamais ouvert. En définitive le chef kabaïle ne tient aucune des conditions, et tout se borne pendant

plusieurs mois à des lettres échangées : Les siennes ne sont que des réponses évasives, mais articulant des demandes incessantes de cadeaux et d'argent.

24 avril : Première infraction au soi-disant traité : Les Béni-Himmel viennent attaquer les ouvrages de la place ; Oulid-ou-Rabah ne bouge et les laisse même passer sur son territoire. Ils se retirent vers le soir, la garnison ayant une sortie contre eux, après un doute assez prolongé sur la cause de leur présence, et avec la croyance plus que naïve que notre allié Oulid-ou-Rabah viendra se joindre à nous pour les combattre.

26 avril : Pendant une grande revue passée par le commandant supérieur dans la plaine, trois Français qui se sont imprudemment écartés du Gouraya, sur le revers nord de ce fort, ont la tête coupée par les Mezaya : Ceux-ci protestent ainsi à leur manière, contre le traité de paix.

16-17 mai : Embuscade de nuit proche de la maison crénelée qui laisse sur le carreau un chef influent des Mezaya, le Kabaïle Oubellil. Les autres chefs de la tribu réclament insolemment son cadavre. La garnison fait une sortie contre eux le 17 à deux heures du soir. Cette démonstration qui permet même d'explorer le pied des hauteurs et les broussailles à l'origine du *grand ravin*, est la seule réponse qu'ils obtiennent. On les voit se disperser bientôt et disparaître derrière leurs montagnes.

Dans les premiers jours de mai, projet et commencement d'exécution de l'enceinte réduite qui consiste à entourer Bougie proprement dite (à peu près l'ancienne superficie des Romains) d'un mur provisoire qui la mette à l'abri d'un coup de main ; soit pour jalonner les conditions d'une enceinte ultérieure permanente en admettant la conservation de Bougie ; soit pour faciliter plus tard l'abandon de ce point militaire si l'on s'y détermine. — Amélioration du casernement des troupes et du logement des officiers. — Ébauche de l'hôpital sur le plateau de Bridja. Ces créations ou améliorations sont dues à la présence de M. Lemerrier qui, chef des fortifications, peut ordonner et faire exécuter sur le champ.

13 mai : organisation fatigante pour la garnison de l'escorte destinée au troupeau de bœufs devant sortir pour pacager deux fois par jour dans la portion Sud de la plaine : doivent composer cette escorte au début, 200 bayonnettes, 25 chevaux, une section de montagne, un officier supérieur de jour pour les deux corvées ; lesquelles quand le troupeau diminue se réduisent à 80 fantassins, 10 cavaliers, un obusier de 12. Ce luxe de précautions dans les premiers jours indique le peu de fruit retiré des arrangements avec Oulid-ou-Rabah, et combien lui-même les répute peu solides.

LE LIEUTENANT-COLONEL D'ÉTAT-MAJOR GIROT commandant supérieur provisoire : il arrive le 6 juin. — Le 10, retour du colonel Lemerrier à Alger. Il laisse des instructions aux officiers du génie à l'effet de continuer les ouvrages commencés dans l'intérêt de la défense ou pour l'amélioration de l'établissement des troupes.

8 et 11 juin : Les commandants Lapene et Moret, officiers supérieurs de jour à l'escorte du troupeau, attirés près de la rivière Summam sous des apparences de paix par des hommes postés sur l'autre rive, sont reçus à coups de fusils. C'est une nouvelle preuve négative des résultats pacifiques obtenus.

10 juillet : départ pour l'Espagne du bataillon allemand de la légion étrangère non remplacé. Ce vide se fait sentir à l'invasion des maladies qui prennent, à partir du 20 de ce mois, la même intensité que l'année précédente du 10 au 15. Le chiffre maximum est de 880 hommes peuplant à la fois l'hôpital le 30 septembre suivant. Les suppositions et la controverse de l'an dernier sur les causes des maladies recommencent ; les gardes au camp inférieur, à la maison crénelée, aux bœufs dans la plaine au blokhaus de ce nom ; par conséquent le séjour de la troupe dans cette plaine, soit de nuit, soit de jour, à des heures indues, au foyer des miasmes délétères, sont les causes réputées les plus probables.

24 juillet : Subite apparition des cavaliers d'Oulid-ou-Rabah devant l'escorte des bœufs, et mesures militaires qui font place aux dispositions pour une entrevue avec le chef kabaïle. Le colonel Girot malade la confie assez légèrement à M. Lowasi. Elle ne conduit à rien, comme par le passé ; mais elle crée un précédent funeste, par le droit que les Arabes s'attribuent en quelque sorte de demander et d'obtenir des entrevues à jour et à heure fixes. Elle donne d'ailleurs au médiateur délégué une importance qui rehausse selon ses vues l'autorité civile ; rouage de la plus complète inutilité cependant sur cette partie de la côte africaine, qui n'est et ne peut être incontestablement qu'un poste militaire dans toute l'acception du terme.

21 août, 4 et 10 septembre : Tentative contre le troupeau par les cavaliers d'Oulid-ou-Rabah, qui enfin lève le masque. Elles sont annoncées par des reconnaissances bien faites de nos chasseurs, puis déjouées par la bonne contenance des troupes. — Officiers supérieurs de jour : MM. Coteau, capitaine d'artillerie, Sanson, chef de bataillon au 13^e de ligne, Lapene, chef d'escadron d'artillerie.

12 septembre : Avis confidentiel de M. le maréchal Clauzel, nouveau gouverneur, de la prochaine évacuation de Bougie, ce qui s'accorde entièrement avec les idées émises par le colonel Girot. — Le 16, avis opposé, apporté par le colonel Lemerrier, qui débarque avec deux compagnies de discipline pour activer les travaux. Il a mission aussi d'organiser s'il est possible une milice turque, et d'essayer de renouer les négociations, jusque-là si négatives cependant, quant aux résultats, avec les Oulid-ou-Rabah. L'ultimatum de M. Lemerrier au maréchal gouverneur est accepté par celui-ci ; c'est l'*occupation réduite*, sur laquelle on est d'ailleurs peu d'accord, et qui s'ajuste encore moins avec l'état de Bougie à cette époque et les conditions d'une défense efficace sur tous les points conservés.

25 septembre : Oulid-ou-Rabah meurt de maladie et son premier fils est

tué dans une rencontre par les Mezaya. — Mohammed Amzien, frère du défunt, feint de prêter l'oreille à des propositions, espérant pour lui, comme naguère, de l'argent et des cadeaux. Du reste, même réserve, même langage que son frère; il se montre encore plus cauteleux, plus dissimulé.

M. DE LA ROCHETTE, lieutenant-colonel au 63^e de ligne, commandant supérieur provisoire. — Il a été choisi sur la propre désignation de M. Girot, et arrive à Bougie le 28 septembre 1835. — Le 4 octobre, départ de celui-ci et de M. Lemercier, qui a dû renoncer à la réunion d'une milice turque. Restait la question de renouer avec les Oulid-ou-Rabah: entrevue en effet avec Amzien, en résultat ne menant à rien, et quelques jours après, embuscade tendue au commandant supérieur, lui cinquième, évitée comme par miracle. Celui-ci a accepté toutes les conditions de l'occupation réduite: 1200 bayonnettes valides, 300 hommes d'armes spéciales. La garnison s'écarte beaucoup en ce moment du chiffre, quant aux valides; elle est réduite presque au tiers de son effectif par les maladies.

28 octobre: Arrivée sur le *Stix*, à Bougie, de M. le maréchal Clauzel, gouverneur, qui veut juger lui-même d'une position dont la conquête et la conservation ont été constamment l'objet d'une controverse animée. Le maréchal monte au Gouraya. Un spectacle assez curieux l'y attend: c'est une attaque de Kabâiles conduite par Amzien. Le rassemblement essuye quelques volées de notre artillerie; une violente pluie achève de le disperser. Le maréchal, outre la conservation de Bougie, arrête l'enlèvement de la position de Demous, que lui propose le colonel Larochette; ce point formera le poste avancé de la place à l'ouest, du côté des hauteurs, lesquelles, jusqu'alors propriété de l'ennemi, vont enfin devenir les nôtres. La faiblesse et l'état de la garnison ne font pas reculer devant l'exécution d'un projet, qui, abordé de fait à toutes les époques, s'est trouvé toujours écarté par une étude imparfaite des lieux, ou par d'autres idées sur le système d'occupation de Bougie et de progrès dans le pays.

7 novembre: enlèvement des hauteurs de Demous et ébauche d'un ouvrage fortifié autour du Moulin proprement dit, retranché aussi dès le premier jour.

Les 8 et 9: continuation des travaux, et pendant ces trois jours engagements de détail brillants et avantageux; nos 58 chasseurs, reste du 1^{er} escadron du 3^e régiment d'Afrique à Bône (capitaine Gauthier de Rougemont) fournissent plusieurs charges heureuses contre un nombre plus fort de cavaliers d'Amzien. Le 9, le commandant supérieur s'étant de sa personne rapproché de la Summam, est atteint à bonne portée d'un coup de fusil qui heureusement ne fait qu'une blessure légère.

10 novembre: Après le succès du matin à Darnassar qui est enlevé, engagement à midi, glorieux mais sanglant, de la compagnie des Zouaves (65 hommes, capitaine Davière) qui se lancent trop en avant de la ligne

d'opérations pour être soutenus à temps par une réserve; ils laissent 9 hommes sur le carreau, et leurs officiers sont grièvement blessés. Un petit corps tournant opère à une demi-lieue de là; mais il est séparé par des ravins et des broussailles. À ces obstacles se joignent les démonstrations des Kabailles descendant en nombre du col, ce qui empêche d'arriver sur le terrain des Zouaves.

11 novembre : Rassemblement presque effrayant par le nombre de tribus qui y prennent part. Le 2^e bataillon d'Afrique, occupé à donner la sépulture aux Zouaves tués la veille, reçoit le choc. Nous sommes 250, y compris les artilleurs attachés à une section de montagne, 6 fusiliers de rempart, 15 sapeurs de génie. L'ennemi n'a pas moins de 4000 hommes, tout compté. La lutte est un instant corps à corps. Le sang-froid du bataillon arrête l'ennemi. La mitraille des obusiers et les fusils de rempart font le reste. Les Kabailles repoussés et précipités des hauteurs se retirent dans le plus grand désordre. Cet échec, l'un des plus forts que la coalition ait éprouvé depuis l'occupation de Bougie, rend l'ennemi très-circonspect pendant le reste de la durée des travaux, lesquels sont poussés avec ardeur et intelligence par le génie. — Le moulin de Demous et ses abords devenus fort Clauzel, sont décidément armés le 22 novembre.

27-28-29 novembre : Démonstrations infructueuses de la coalition contre le fort Clauzel. La tirailleurie qu'elle engage, sans relâche comme sans résultat, pendant ces trois jours, indique l'insuffisance de ses moyens actuels contre des murailles bien gardées et munies d'artillerie. Une sortie de la garnison le 29 au soir, contre un petit nombre de Mezaya qui tiennent encore, nous coûte quelques hommes blessés.

En décembre 1835, janvier, février, mars 1836, Projet et exécution de travaux généraux, intérieurs et extérieurs, d'utilité publique et d'intérêt local, dus à l'activité constante et raisonnée de M. de Larochette. Son but est de rendre la position de Bougie, naguère si vulnérable, et à ce titre, d'une occupation forcément luxueuse en hommes, d'abord plus sûre contre une grande attaque, grâce à la facilité de pouvoir diriger de petits corps tournants par les hauteurs désormais notre propriété; en second lieu, plus facile à garder par une garnison réduite (condition actuelle de l'occupation) en tenant l'ennemi plus éloigné des murs. Ces principaux travaux sont l'enlèvement du blokhaus de la plaine; le remaniement de la maison crénelée avec tour adjacente, formant le réduit; les postes de *Toati*, de *Manjin*, du *cimetière*, en avant de l'enceinte réduite au nord, organisés et retranchés; — l'hôpital Bridja augmenté et complété par de bonnes constructions en maçonnerie; des places intérieures créées; des rues élargies; — Des communications à l'extérieur rapidement exécutées, à l'instar de la rampe de 4000 mètres de longueur montant au Gouraya, ouvrage monumental terminé sous M. Duvivier; quelques établissements utiles ou agréables créés, tels qu'une société d'essais et de recherches; une certaine impulsion

donnée à l'horticulture. Quelque espoir fugitif de pacification des tribus dû à l'intervention d'un grand Marabout, était accueilli peut-être avec trop de foi ; il n'entraînait du moins aucun luxe de cadeaux ni d'argent.

M. Lowasi, commissaire du roi, quitte Bougie à la fin de mars, après s'être abstenu pendant plusieurs mois de tout concours, même pour l'administration civile entièrement de son ressort, se donnant comme méconnu, sacrifié par l'autorité militaire, qui n'avait en réalité d'autres torts à son égard, que de négliger peut-être la stérilité de la forme, pour pousser rapidement au résultat. Ce fonctionnaire avait fini par demander un remplaçant. Il a eu pour successeur M. Garreau ; celui-ci se bornant à remplir ses fonctions réglementaires, s'attache de suite à faire un peu de bien et à remettre sur pied un service qu'il trouve dans un délaissement complet. Un des premiers actes de cet administrateur est l'organisation d'une garde civique, qui peut fournir dès l'abord 100 hommes susceptibles d'être armés, et un plus grand nombre plus tard. Quant à M. Lowasi, exploitant avec habileté les tracasseries qu'il avait cherchées ou essayées, il réclame hautement le prix de ses services. La croix de la Légion-d'honneur, première récompense accordée, est dit-on suivie d'une sous-préfecture. La précédente faveur, par une triste coïncidence de dates, tombe précisément à l'époque de la catastrophe du 4 août, dont il sera bientôt question ; et l'infâme assassin du commandant supérieur de Bougie est Mohammed-Amzien, ce frère d'Oulid-ou-Rabah, l'homme aux entrevues de la façon de M. Lowasi.

27 mars : À la suite d'une embuscade non évitée des Kabaïles, proche du fort Clauzel, on reconnaît l'urgence d'occuper les hauteurs à droite par un ouvrage permanent. — Érection d'un blokhaus d'Oriac et de l'épaulement ou batterie Rapatel, le premier sur les roches au nord-est du fort Clauzel ; la batterie, sur la déclivité du mamelon de Demous au sud, ayant un commandement important sur la plaine. Une belle route s'embranchant avec celle du fort précédent sert à y conduire.

À la même époque, organisation de la Compagnie franche, puisée dans le second bataillon d'Afrique, effectif 150 hommes ; commandant, le capitaine Blangini. Le choix des soldats, l'armement, l'équipement, l'instruction de détail, la tactique particulière appropriée au service futur de cette troupe, tout promet des succès assurés. Les premiers essais, le 15 avril, justifient toutes les prévisions. La compagnie (112 hommes) s'élance sur les Kabaïles qui sont 500, embusqués dans les sillons creux et les paysages à l'ouest du fort Clauzel ; et les déloge de la ligne de Darnassar. À quatre heures et demie du soir, sur l'ordre du colonel Larochette, elle pousse une demi-lieue plus loin, jusqu'au village d'Eydounen, appuyée sur le reste de son bataillon. Elle y met le feu sous les propres yeux des Mezaya effrayés, et la colonne, après ce coup de main, rentre à Bougie sans accident.

19 avril : Enlèvement définitif du blokhaus de la plaine ; on le rétablit

sous le nom de blokhaus Rapatel sur un soubassement en maçonnerie, avec redoute ayant un parapet construit de même afin d'éviter l'escalade ou l'incendie. Il est à demi-distance de la plaine à Demous, et se trouve ainsi dominer cette plaine, la plage et les broussailles.

M. SALOMON DE MUSIS chef de bataillon au deuxième de chasseurs d'Afrique, commandant supérieur provisoire. — 20, 21 avril 1836, M. de Larochette, colonel titulaire depuis trois mois du 45^e de ligne et exerçant à Bougie un commandement au-dessous de son grade, quitte cette place. — Peut-être à cause de ce départ inattendu, démonstrations sérieuses des Kabaïles contre l'épaulement Rapatel et les étages inférieurs de Demous. Ils sont contenus, puis déjoués dans leurs projets à coups de mitraille, enfin poussés en arrière, et la ligne de Darnassar est occupée.

4 mai : Annonce, par la voie de l'ordre du jour, d'une nouvelle coalition sur la prédication de ce même grand Marabout, jouant naguère le rôle de pacificateur. Elle est ajournée faute d'accord des tribus entr'elles. — Le 22 mai : Embuscade contre nos bœufs dès trois heures du matin ; les Kabaïles attendent patiemment jusqu'à onze heures le moment favorable ; ils surgissent alors mais sans réussir.

30 mai-3 juin : coupure de trois mètres, 60 de profil formant retranchement du mamelon de Demous au grand ravin. — Celui-ci à son tour est escarpé jusqu'à la mer : ce grand travail a pour but de faire obstacle aux cavaliers Kabaïles, et de séparer du reste de la plaine une zone réservée pour le troupeau. — Sentiers de communication faits pour lier tous les ouvrages, du Gouraya à *la dent* et *au pic* ; et de ces hauteurs à d'Oriac, au fort Clauzel, au blokhaus Rouman. Ces travaux, complément des immenses ouvrages exécutés sous tous les commandements antérieurs, assignent le rang le plus respectable et le mieux mérité à la portion de l'armée française détachée à Bougie pendant les années 1833, 1834, 1835 et 1836.

5, 6, 7, 8 juin : attaques des Kabaïles depuis l'épaulement Rapatel jusqu'au Gouraya. Les 5 et 6, les approches de celui-ci sont défendues avec vigueur à *la dent* et à *la citerne*. Un obusier de montagne, transporté pour la première fois sur les crêtes, contribue puissamment au succès. Le 7, imminence de dangers au blokhaus d'Oriac que l'ennemi embusqué dans les rochers à très-peu de distance, inonde de balles dans l'intérieur ; il essaye de ruiner aussi à coups de fusil le couvert et le pignon, et d'égueuler les créneaux et y réussit en partie. Les défenseurs (28 hommes de la compagnie franche, 2 artilleurs), sous les ordres du sous-lieutenant Tichadou, s'y défendent vaillamment. — Le 6, nouvelle démonstration qui est repoussée, non pas par les propres hommes du blokhaus qu'il eut été imprudent de replacer derrière les créneaux égueulés de l'ouvrage, mais par l'artillerie et les fusils de rempart du fort Clauzel. — Une sortie vigoureuse et à temps par les sentiers actuellement pratiqués en avant du Gouraya et des postes avancés,

en jetant les Français sur le derrière ou le flanc de l'ennemi, ont tout prévenu. Le 6 au soir, un Kabaïle, reconnu plus tard pour être marabout et ami particulier d'Amzien, s'est acheminé seul imprudemment vers Bougie à la fin de l'action. Quoique désarmé, cet homme est assailli proche de la maison crénelée et laissé sur le carreau : on verra bientôt que ce fait, en apparence isolé, n'est pas sans importance.

Pendant juillet, malheureuse préoccupation chez le commandant supérieur, comme un an auparavant, de faire la paix, en agréant ou faisant des propositions, avec promesse de rendez-vous et escorte de cadeaux : c'est le prélude de l'horrible catastrophe qui suit.

4 août : Rendez-vous proposé par Amzien Oulid-ou-Rabah avec un calcul, un insigne raffinement de perfidie ; le commandant Salomon cède avec un empressement, une faiblesse déplorable, et s'avance assez loin des postes français, jusqu'à la *Tour du rivage*. Amzien a pour escorte une trentaine de cavaliers tous dans le secret ; M. Salomon est avec son interprète et quelques hommes de suite non armés. À six heures et demie du soir, après trois quarts d'heure de conversation la plus pacifique, les cadeaux acceptés par le chef Kabaïle et ses gens, le café pris, tous font un houra subit sur le commandement supérieur qui est entouré ainsi que son interprète Taponi ; ils essuient à bout portant une décharge et tombent morts frappés de plusieurs balles. Medani, Kaïd de Bougie, reçoit deux blessures ; le capitaine Blangini de la compagnie franche est violemment terrassé, mais sans blessure grave. Les autres personnes de la suite, le sous-intendant militaire Fornier compris, se sauvent comme par miracle. Les chevaux des deux victimes sont enlevés ; les deux cadavres nous restent.

M. LAPENE, chef d'escadron d'artillerie à Bougie, commandant supérieur provisoire. — Appelé à cet emploi délicat par ancienneté de grade, immédiatement et sur le terrain même de la catastrophe, il est confirmé plus tard par le lieutenant-général Rapatel gouverneur par intérim. — Il doit s'attacher de suite à calmer l'irritation du second bataillon d'Afrique, que la mort de son chef, avec des circonstances si atroces, avait rendu comme frénétique. — Compte rendu le soir même par un bâtiment de commerce à l'autorité d'Alger. — Attente d'une attaque pour le lendemain et les jours suivants, et impatience de la garnison de venger le crime du 4. — Repos, peu concevable cependant, des tribus qui paraissent divisées en raison même de l'assassinat, lequel non délibéré en commun par les Scheïks, n'a pas l'assentiment de tous. Le commandant supérieur s'applique à entretenir ces divisions et à démolir les éléments d'une coalition générale, non redoutée du reste, mais inopportune dans l'état actuel des choses à Bougie. Il apporte surtout un grand intérêt à connaître les causes réelles de l'assassinat. Trois motifs l'expliquent : la haine contre nous et les garanties qu'Amzien veut offrir à la coalition kabaïle qui l'accuse d'être l'homme des Français et

d'accepter leurs cadeaux et leur argent; — le désir de plaire au bey de Constantine et d'obtenir sa haute protection par l'assassinat d'un chef français; — un ressentiment fanatique et concentré depuis deux mois chez Amzien contre la propre personne de M. Salomon, à cause du Marabout tué le 8 juin, dont Amzien prétend être le *Naya*, c'est-à-dire avoir répondu corps pour corps. Cette mort non vengée, suivant lui, le couvrirait de honte aux yeux des scheiks ses rivaux et de ses co-réligionnaires.

11 avril : Arrivée à Bougie d'un renfort composé des compagnies du 11^e de ligne. La dissension entretenue dans les tribus rendant pour le moment les conditions d'une coalition peu probables, le concours du bataillon du 11^e est jugé inutile; cette troupe repart pour Alger le 24.

30 août : Entreprise de l'ennemi contre notre troupeau. — La présence de Kabaïles est signalée par la reconnaissance du matin; ils échouent. Le cheval donné à Amzien par le bey de Constantine, en échange de celui du commandant Salomon offert au bey par l'assassin, est tué par un de nos tirailleurs.

15 septembre : Passage à Bougie de la commission Baude, se rendant à Bône. — Elle s'occupe pendant les quelques heures de séjour de restitution d'immeubles aux habitants dépossédés par suite de la conquête. Cette opération déjà proposée par M. de Larochette, avait été présentée par celui-ci avec son ardeur accoutumée de tout conduire à bien, et l'idée fortement arrêtée de relever Bougie de ses ruines, et de la reconstruire un jour. Cette restitution exercerait indubitablement une influence marquée sur l'avenir de ce point de l'Algérie. Elle aurait en outre, un retentissement puissant dans les tribus environnantes; car c'est là que se sont réfugiés la plupart des bougiottes dépossédés.

25-26-27 septembre : La guerre sacrée (el Djehad) prêchée dans les tribus, n'amène devant Bougie que 800 hommes. Après quelques démonstrations timides contre les ouvrages avancés du Gouraya, l'ennemi vient essayer autour du blokhaus d'Oriac les démonstrations furieuses du mois de juin. Une sortie de la garnison, le 26 au matin, par quatre points différents, de manière à tomber à la fois sur les derrières des Kabaïles, les met en fuite. On les poursuit jusqu'à Darnassar, dont la position est occupée. La division se met bientôt parmi eux, et on les voit s'entrebattre à coups de fusil.

M. CHAMBOULON Lieutenant-colonel d'état-major commandant supérieur: Il arrive de Paris, titulaire de l'emploi et entre en fonction le 1^{er} octobre. — 12 octobre : Exécution du nommé Béchir-ben-Hamar déclaré, par le 1^{er} Conseil de guerre à Alger, coupable d'espionnage et de trahison dans la rencontre du 4 août; c'est lui qui, chargé du message d'Amzien pour M. Salomon, avait fortement engagé ce dernier à descendre au rendez-vous, bien qu'il connût le véritable motif de l'entrevue et son futur résultat.

Pendant l'hiver de 1837, érection du fort *Lemercier* au bas du *pic*, sur le

plateau traversé par le chemin supérieur de la ville à Darnassar : il consiste en un blokhaus entouré d'un ouvrage bastionné en pierre. — Érection aussi de la tour de communication d'Oriac, sur le rocher dominant le blokhaus de ce nom et naguère lieu d'embuscade. — Exhaussement de la tour *Salomon* ou du rivage, surmontée d'un premier étage de blokhaus, et occupant le centre d'une redoute ; une coupure adjacente sur le littoral jusqu'à la mer, achève d'intercepter toute communication avec le dehors. Ces ouvrages en projet depuis longtemps complètent les défenses extérieures de Bougie, pour une occupation plus sûre, plus pacifique, par conséquent mieux appropriée à une garnison peu nombreuse. — Les eaux des hauteurs, déjà réunies à l'hôpital de Bridja en 1836, sont recueillies aussi sur d'autres points et conduites au camp supérieur, d'où le projet est de les distribuer plus tard dans la ville.

Pendant l'été de 1837, quatrième invasion des maladies funeste surtout aux officiers ; 3 du bataillon d'Afrique, seule troupe d'infanterie à Bougie, succombent. L'année précédente a été la moins défavorable : le chiffre maximum des malades ne s'était élevé qu'à 500, le quart à-peu-près de la garnison. Ce chiffre est de 636 en 1837, dans le courant d'août et de septembre, encore de 540 au 20 octobre et réduit seulement à 250 en décembre.

26 septembre : La reconnaissance partie du fort Clauzel au point du jour donne dans une embuscade. Sur six hommes, le caporal est tué, un soldat est blessé. Cette habileté des Kabâiles à s'embusquer devrait nous rendre plus méfiants ; le contraire arrive trop souvent.

5 octobre : Sortie à 5 heures du matin de la garnison pour aller brûler Tarmina en face de Damassar. — Pendant que les détachements atteignent la hauteur où est situé ce village, apparition subite des Kabâiles de toutes parts et presque sur les derrières de la petite troupe engagée. Celle-ci doit se replier après un engagement assez vif. Le hasard seul avait amené cette simultanéité de démonstrations. Les Kabâiles qui poursuivent d'abord les nôtres s'arrêtent à portée des ouvrages, et quelques coups à mitraille les forcent de se retirer. Nous comptons 9 blessés dont un officier ; l'ennemi a dû perdre plus que cela.

CONCLUSION. — Ici se termine le tableau des événements militaires devant Bougie jusqu'au 1^{er} janvier 1838. M. Chambouleron admis à la retraite, il y a un an, a eu pour successeur M. le Lieutenant colonel Bedeau de la Légion étrangère, et le second bataillon d'Afrique, dont le nom s'attache à tout ce qui survint d'important et de glorieux à Bougie, a dû rentrer après 5 ans à Alger, remplacé par des troupes de cette légion. Deux comptes rendus du Commandant supérieur actuel ont figuré dans les journaux, complément des rapports de M. le Maréchal gouverneur. L'un concerne la diversion faite par la garnison de Bougie pendant l'occupation de Stora l'autre, plus

récent, se rapporte à ce même mouvement, pendant la prise de Gigel. La double opération avait eu lieu sur le terrain exploré le 8 décembre 1834 par le colonel Duvivier; les mêmes circonstances ont accompagné la présence des Français de l'autre côté du col, ont signalé leur agression et caractérisé leur retraite. Les Kabaïles voient-ils marcher franchement à eux? ils fuient s'ils se trouvent surpris ou ne sont point en force. Ils luttent s'ils se croient en nombre ou bien postés; mais presque toujours ils prennent une retraite pour un abandon forcé de la position et reconduisent à coups de fusil. Ainsi dans les opérations des 12, 13 et 14 mai dernier, M. le colonel Bedeau confère amicalement avec des tribus du Messaoud; il doit se retirer à la fin; sur un signal des Mezaya, ses communications sont compromises; une vive fusillade l'escorte dans sa retraite; il compte en moins d'une heure 13 hommes hors de combat; alors cependant que par une singulière particularité, plusieurs familles arabes avec leurs troupeaux suivent la colonne française.

Une triste réalité ressort donc de ces dernières circonstances et de tout ce qui précède: c'est que depuis l'instant de la conquête de Bougie jusqu'à ce jour, à la rigueur, aucun résultat positif, tranché, n'a été obtenu, pour lier quelques bonnes relations des tribus avec l'autorité française dans Bougie. Les échecs éclatants éprouvés par les Kabaïles dans les 18 premiers mois de l'occupation, ceux essayés plus tard dans des rencontres moins fréquentes, il est vrai, avaient pu faire supposer, surtout à une certaine époque de 1836, ces tribus plus traitables; avaient donné l'espérance de quelque rapprochement de leur part: Le résultat d'un essai de relations avec ces farouches adversaires n'a été que l'éclatant assassinat du Commandant supérieur! Ainsi éloignement pour nous, haine comme par le passé; sauf quelques vagues rudiments de bon voisinage avec certaines tribus, plus fatiguées de la guerre que désireuses de la paix et de notre contact: voilà pour longtemps encore ce qui nous attend dans Bougie. Ce point militaire, comme tous ceux qui seront occupés au milieu des Kabaïles, condamné à une espèce de blocus par terre, conservera toujours son caractère de prison pour sa garnison ennuyée.

Quant à l'esprit et à la physionomie morale de tribu à tribu, les voici en résumé: anarchie toujours palpitante dans cette espèce de farouche république fédérative des tribus kabaïles, remplie d'intérêts épars et contradictoires, fondés sur la tromperie, le vol et le meurtre; impuissance de pouvoir, même chez les chefs réputés les plus influents et les plus forts, pour maintenir sous une seule bannière les tribus rivales; incurie et absence de volonté, malgré ce que l'intérêt et l'amour de l'argent peuvent dicter, pour se décider ouvertement en faveur des français, en bravant les préjugés et les menaces des coreligionnaires; mais habitude constante et calculée chez les Kabaïles de balbutier, à l'époque de la moisson, même après la catastrophe du 4 août, ces mots accueillis jadis avec un empressement si naïf de *paix* et de *marché*. Ainsi, hors l'intérêt du moment et quelques calculs individuels,

ce sont encore les mêmes dispositions vagues, équivoques, fugitives, nullement à l'épreuve de la crainte d'une tribu rivale, de la prédication fanatique d'un marabout; — c'est un caractère cédant subitement au caprice, à la présomption, à l'entraînement, s'exaltant, se précipitant alors dans les coalitions et prenant sa part des échecs; les niant et s'en montrant honteux plus tard, sans oser aborder enfin franchement, radicalement, des idées plus traitables et mieux entendues.

BOUGIE
MILITAIRE, MARITIME, COMMERCIALE ;
QUESTION SANITAIRE ;
AVENIR.

BOUGIE MILITAIRE. — La singulière assiette de Bougie comme point militaire et la difficulté de rendre la position tenable, surtout gardée comme aujourd'hui par une faible garnison, ressortent clairement de ce qui précède. Il ne paraîtra pas sans intérêt, cependant, de consigner ici la longue série des ouvrages défensifs qui constituent dans ce moment Bougie ville de guerre. Ceci donnera l'idée la plus juste des grands obstacles de localité surmontés, et signalera les immenses travaux que sa garnison, brave, intelligente, résignée, a dû exécuter pour remplir la tâche difficile, pénible, assujettissante qui lui était réservée.

À l'arrivée des Français, point d'enceinte continue; et par la disposition du terrain au nord, tout ouvert, de plus montueux, dominé, sillonné, parsemé de ruines et d'arbustes épais, impossibilité d'en avoir une. Principales défenses lors de la conquête et aux premiers moments de l'occupation: la *Casbah*; elle a vue sur la mer, est baignée par elle; cet ouvrage pourrait, armé de ce côté ainsi que la batterie de Sidi-Hussein, défendre le mouillage de la ville et celui de la plaine; le front bastionné regardant la terre a un certain commandement, et défile en outre très-bien la partie du fort en arrière; ailleurs la Casbah ne présente qu'une simple muraille avec quelques bons flanquements, se rattachant aux traces de l'enceinte sarrazine sur la plage; restée assez longtemps délabrée, après notre entrée dans Bougie, elle a été remaniée depuis et mise à l'abri d'un coup de main; de plus, disposée pour recevoir la manutention, le trésor et les principales munitions de guerre et de bouche; — le fort Moussa au nord, à la naissance du ravin des cinq fontaines: c'est la forme d'un *bonnet de prêtre*; rétabli dans plusieurs de ses parties, il compose en ce moment un bon réduit, bien armé, découvrant toutes les avenues du corps de place, au sud, à l'est et au nord, et pouvant recevoir 100 hommes; — à l'ouest, le fort Abd-el-Kader: c'est une grande tour elliptique en saillie sur un rocher baigné par la mer, protégeant au sud le mouillage de la ville, et au nord, concurremment avec la batterie aujourd'hui désarmée de Sidi-Hamad, le vaste et bon mouillage de Sidi-Yaïa; du côté de terre, ce fort est sans défense et dominé immédiatement par les hauteurs de Bridja; — L'enceinte sarrazine en ruines le long de la plage, et depuis la Casbah jusqu'au ballon du Gouraya, la longue muraille du moyen âge: celle-ci doit être relevée et rendue permanente, étant restée rebouchée seulement à la hâte depuis le

quatrième jour de la prise de Bougie; — Le Gouraya enlevé le 12 octobre 1833, alors simple poste sans ouvrage, réunissant, depuis, un bon retranchement en maçonnerie, une caserne pour 150 hommes, une citerne et tous les moyens de se suffire en cas d'attaque; — Pour assurer les communications sur cette longue ligne de la place au Gouraya, le long de la vieille muraille, trois blokaus, aux postes respectifs de *l'Avancée*, des *Tours*, des *Ruines*; — un quatrième blokaus dit de Boali, sur les hauteurs du même nom, placé le septième jour de la conquête, retiré depuis: son objet était de couvrir au nord le quartier arabe, dans la portion entre Moussa et Abd-el-Kader, ouverte, accessible surtout la nuit aux Kabâiles, sans trace d'autres ouvrages et ôtant, dans le sens le plus absolu, à Bougie les conditions de ville fermée.

PREMIÈRE LIGNE DE BLOKAUS: C'est celle établie du 20 au 29 octobre 1833 sur le *Mamelon-vert*, à 400 mètres en dehors et parallèlement à la vieille muraille; son but est d'écarter l'ennemi du pied de celle-ci et des autres défenses de Bougie; elle a pour complément au sud, du côté de la plaine, le poste de la maison crénelée du marché, et plus avant dans cette plaine, le blokaus et la redoute de ce nom. Dans les premiers mois de 1835, sous M. Duvivier, deux camps permanents: un dit Inférieur retranché, au pied de Bougie au sud, devait réunir l'escadron de cavalerie, un bataillon d'infanterie, deux sections d'artillerie, pour pouvoir sans retard déboucher dans la plaine; le second dit Supérieur, jeté en avant de Moussa, dut recevoir le second bataillon d'Afrique.

ENCEINTE PROVISOIRE RÉDUITE DE 1835 et années suivantes, due à M. Lemercier: principal point de départ, le fort Moussa, ouvrage de cette enceinte le plus avancé; à droite, une première branche descendant obliquement au ravin des cinq fontaines, puis remontant au plateau de Bridja, l'embrassant ainsi que l'hôpital et ses dépendances nouvellement construites, et gagnant, le long des pentes à l'est, les murs de Sidi-Hamad près du fort Abd-el-Kader; à gauche, la deuxième branche atteignant d'aplomb l'ancien mur arabe, rétabli sur le boulevard au sud, et confondue avec celui-ci, allant se terminer au saillant du bastion ouest de la Casbah; — huit portes dont plusieurs avec arceaux élégants placées aux débouchés sur la campagne. Tous ces murs d'abord de construction provisoire devaient, dans le projet, être rendus permanents moyennant une dépense estimée par M. Lemercier 750,000 francs, somme selon nous trop faible de moitié.

1^{re} avancée dans le haut: Le camp retranché embrassant le plateau en avant de Moussa et d'anciens ouvrages; il se lie par la branche de droite à ce dernier fort; par celle de gauche, enté sur des soubassements arabes et romains, il rejoint le mur ci-dessus du boulevard au sud proche de la porte Fouka. — Autre avancée dans le bas: le camp inférieur mais provisoirement

abandonné. — Ouvrages extérieurs : le Gouraya, toujours relié à la place par la longue muraille du moyen-âge, qui conserve ses trois blokaus comme réduits défensifs ; — plus en avant, ceux du plateau vert ; — au sud, dans la plaine, les ouvrages de ce nom.

ENCEINTE DE M. LAROCLETTE, fin de 1835, terminée par ses successeurs : l'occupation des points précédents, moins le blokaus de la plaine et le camp inférieur réputés malsains et à ce titre détruits ou abandonnés ; — Les points offerts en but aux Kabâiles et pouvant nous servir en même temps de base pour une agression, en tout état de cause nous livrant la clef des hauteurs : Ces points sont portés à 1000 mètres en avant des anciens ouvrages les plus éloignés ; le fort Clauzel devient centre d'opération ; le Gouraya, au moyen de Sentiers pratiqués sur les crêtes, communique avec les ouvrages inférieurs, tous reliés pareillement entre eux. Le fort d'Oriac, la tour du même nom, le fort Lemercier, le pic sur la crête à 1400 mètres du Gouraya, forment, à la droite, la nouvelle ligne d'avant-postes. À la gauche vers la plaine, comme complément de ce réseau de points fortifiés, est le blokaus Rapatel et plus loin la tour du rivage ou Salomon ; — là se termine la zone de pacage du troupeau dans la plaine, ayant pour barrière d'abord le grand ravin, ensuite, en remontant, la coupure qui à l'extrême droite gagne l'épaule Rapatel et les hauteurs de Demous.

EXAMEN : Conception remarquable, rationnelle, fertile en résultats, quelques-uns excellents, d'autres plus éventuels : ainsi le Gouraya, jusque-là simple poste défensif, peut intervenir plus directement par des sorties et des irruptions soudaines de corps tournants ; il est devenu réellement la clef des hauteurs invulnérables aujourd'hui et entièrement à nous. Bougie, ses ruines inextricables, ses sillons creux non renfermés dans l'enceinte réduite, sont mis presque hors de cause, et loin des coups frappés à plus d'une demi-lieue en avant ; une position naguère accessible et purement défensive est rendue plus sûre et pour ainsi dire offensive ; elle domine enfin, dans le rayon de Bougie, tout le pays environnant. Une partie de la plaine est assurée à la culture ou du moins au pacage de nos troupeaux. Une lieue carrée autour de Bougie est acquise et, supposée peuplée, peut former barrière contre les agressions, auparavant pressantes et rapprochées. — La coupure dans la plaine en conservant les mêmes appuis, pourra être poussée plus en avant, embrasser la *petite rivière*, et de proche en proche aller atteindre la rivière Summam.

DIVERS AUTRES PROJETS DE 1835 À 1838 : Tous ont pour but de restreindre l'occupation et de l'obtenir plus économique, d'atténuer ainsi l'effet réputé jusque-là négatif de la conquête de Bougie. La divergence de ces projets indique avant tout la difficulté de rendre tenable à peu de frais, une position

militaire aussi compliquée.

PREMIER PROJET du Capitaine chef du génie à Bougie en 1834 : Se borner à occuper Moussa, la Casbah et Abd-el-Kader ; les deux premiers points liés par une double caponnière ; les feux croisés des deux derniers garantissant le mouillage de la ville et tenant celle-ci en respect.

SECOND PROJET du même officier : Le fort Moussa rasé ; la Casbah occupée et réparée, avec ou sans Abd-el-Kader ; un débarcadour construit au pied de la Casbah, et le bâtiment stationnaire protégé par celle-ci. En définitive, une simple occupation par 400 hommes, ayant pour but de garder le mouillage et d'empêcher dans les temps ordinaires la présence d'une puissance rivale.

EXAMEN — *Premier projet* : Insuffisance de la Casbah et d'Abd-el-Kader pour rester maître du mouillage de la ville, sans occuper dans celle-ci, outre Moussa, le plateau de Bridja qui domine ce mouillage : ainsi communications défensives nécessaires, grands bouleversements de terrain à exécuter, sans obtenir cependant action sur la ville et ses habitants. — Toutes les exigences de l'enceinte permanente, sans en avoir la sûreté ; — point d'eau autre que celle recueillie dans les citernes. — *Second projet* : Abandon des deux mouillages principaux, surtout de celui de Sidi-Yaïa ; par conséquent, impossibilité de faire à Bougie un lieu de relâche dans les gros temps, et une station entre Alger et Bône, contribuant avec Dellys, Gigel, Collo, Stora, Bône et La Calle, pareillement occupés ou devant l'être sous peu, à mettre toute cette côte de l'est d'Alger à notre disposition, en ôtant ces débouchés par mer aux Kabâiles ; — d'ailleurs, nulle sûreté pour les bâtiments et les arrivages, même pour le stationnaire toujours exposé sous la Casbah à être repoussé au large ou jeté sur les points de cette côte inhospitalière.

PROJET DU COLONEL DUVIVIER (1835) : L'occupation exclusive de la presqu'île de Bouac (83 mètres de hauteur) pour s'assurer le mouillage réputé très-bon de Sidi-Yaïa. — Un grand front bastionné ou toute autre disposition séparant la presqu'île de la terre ferme.

EXAMEN : Tout à créer ; fortifications, établissements militaires, débarcadour ; — absence d'eau hors celle des citernes, une aiguade très-bonne et très-abondante d'ailleurs étant à plusieurs centaines de mètres, enfoncée dans la vallée dite des *Singes*, et dès lors fortement en dehors de projet. — Par l'abandon du Gouraya, et sans l'occupation d'Abd-el-Kader avec tout le littoral entre Bouac et ce fort y compris Bridja et Boali, aucune sûreté pour les équipages des bâtiments, ceux-ci se trouvant tout proches de terre sans ouvrages protecteurs. — Aussi nécessité absolue de retranchements défensifs sur tout le contour de la rade, presque partout avec de très-grands reliefs ; si non, absence de commandement sur l'ennemi et défilement négatif. Au demeurant le projet réalisé, occupation réduite en effet à ses vraies dimensions ; conservation à peu-près certaine de la position ainsi faite et du

mouillage avec un bataillon et quelques détachements d'armes spéciales : 800 hommes au plus ; — mais aussi divorce avec la terre ferme, nulle action sur la ville et ses habitants qui seraient de portée ; aucun espoir d'implanter dans Bougie une population docile et sûre, d'y faire revivre le commerce, l'industrie et de lui créer un avenir.

RÉSUMÉ DE LA QUESTION : Après cinq ans d'étude (1833-1837) pour rendre Bougie tenable avec une garnison modérément nombreuse, cette position en principe vulnérable, dominée, sans défilement, nous paraît enfin rationnellement constituée. Quoique très-étendue sans doute par le développement et la multiplicité des ouvrages, on peut la regarder comme inexpugnable contre des Kabâiles, surtout en leur état actuel de lassitude à la suite des échecs éprouvés ; à cause aussi de la défiance, de la crainte qui les gagne à voir nos armes empiéter pacifiquement et dès lors plus sûrement au sein de leur pays. Ces motifs excluent les conditions d'une coalition générale des premiers temps contre Bougie ; c'est selon nous le seul cas, où peut-être la vaste enceinte actuelle, comparée au nombre réduit de ses défenseurs, semblerait insuffisante, à cause de ses grands intervalles vides. Cette excentricité de la plupart des ouvrages sur les lignes avancées peut rendre aussi Bougie accessible de nuit à quelques maraudeurs déterminés. Hors ces deux cas exceptionnels, incontestablement la disposition actuelle est la mieux appropriée à la situation de Bougie, et peut sans risque borner les exigences de l'occupation à 1500 bayonnettes valides, et à 300 hommes d'armes spéciales. Ce résultat positif, si éloigné du grand luxe d'hommes absorbés par la garde de Bougie aux premières époques, est l'œuvre réelle de M. de Larochette ; et les vues rationnelles de cet officier supérieur, déjà réalisées en partie par lui-même au début de 1836, ont constamment fixé l'attention de ses divers successeurs pour conduire à terme le projet primitif.

Après les données qui précèdent, la seule nomenclature des ouvrages suffit pour bien juger de leur intervention dans la défense de Bougie. Voici le détail de ces ouvrages avec l'effectif des hommes par poste ; le total présente le chiffre réel devenue depuis trois ans la condition pour ainsi dire expresse de conservation de Bougie.

COMPOSITION
PROPOSÉE DE LA GARNISON DE BOUGIE

		HOMMES
1 ^{re} ligne d'ouvrages la plus avancée dans la campagne: point central, le fort Clauzel.	Le pic (1400 mètres en avant du Gouraya)	
	Fort Lemercier	24
	Tour de communication, avancée d'Oriac	8
	Blokous d'Oriac	18
	Fort Clauzel	60
	Blokous et redoute Rapatel	20
	Tour et redoute Salomon ou du rivage	<u>12</u>
		142
2 ^{me} ligne: le mamelon vert centre de la position.	La dent crête, du Gouraya : 800 mètres en avant.	
	Blokous Rouman	12
	Blokous Salem	5
	Blokous Kalifa	5
	Maison du marché crénelée	<u>30</u>
		52
3 ^{me} ligne: la longue muraille, du Gouraya au corps de place proprement dit.	Fort Gouraya	100
	Poste des ruines	8
	Poste des tours	6
	Avancée du camp et poste au-dessus	<u>10</u>
		124
Enceinte réduite au corps de place, et les avancées y compris le camp retranché supérieur	Marabout de Sidi-Toati	20
	Caserne Mangin	40
	Poste intermédiaire	12
	Poste du cimetière ad libitum	
	Place proprement dite	<u>110</u>
		1182
	TOTAL GÉNÉRAL	<u>1500</u>

RECAPITULATION

	HOMMES
INFANTERIE. — Trois lignes avancées, ensemble	318
— Corps de place	<u>1182</u>
	1500
ARTILLERIE. — Détachement à pied	60
GÉNIE. — Compagnie de Sapeurs au complet	150
ADMINISTRATION, vivres, transports, ambulance	80
CAVALERIE. — Reconnaissance, escorte des bœufs	10
	<u>300</u>
TOTAL GÉNÉRAL	1800

Les postes de lignes avancées seront, en principe, permanents et se suffiront à eux-mêmes. Ainsi les onze cent quatre-vingt-deux hommes feront exclusivement le service du corps de place. A raison de cent soixante hommes de garde par jour, ce serait un jour sur 6, 387. En comptant seulement une garde par six jours à cause des non-valeurs, le service serait en résultat peu fatigant. En outre, le génie, l'artillerie, l'administration, la garde nationale même, pourraient fournir quelques postes de police dans l'intérieur; et de nuit surtout concourir au maintien de la tranquillité et de la sûreté au besoin.

BOUGIE MARITIME.— Latitude de Bougie, 36°, 45' 30". Longitude Est, méridien de Paris, 2° 45' 35". Sa vaste baie s'étend du cap Carbon au cap Cavallo, vers Gigel, suivant une corde de dix lieues, une hauteur de flèche de trois lieues, une superficie approximative de 15 lieues carrées. Cette baie est très favorable au mouvement d'une escadre, n'ayant point de récifs, et présentant partout un fond de vase et une profondeur convenable. On trouve dans cette baie deux mouillages pour les bâtiments ordinaires du commerce : un sous le cap Cavallo ; un à l'embouchure du Mansouriah. En général, pendant l'été, on peut mouiller partout avec confiance, dès qu'on atteint six brasses d'eau. En hiver on doit se placer près de terre, également par six brasses, dans l'anse de Sidi-Yaïa, les petits bâtiments amarrés à quatre brasses, aussi près que possible du marabout de ce nom, bâti sur la montagne au nord ; alors on peut résister au gros temps amené par les vents du nord et nord-est. En général on éprouve dans la baie une forte houle, et même avec les vents de nord et nord-ouest des rafales violentes qui descendent de toutes les directions, par les différentes gorges de la montagne.

À Bougie même on compte trois mouillages :

1° celui de *Sidi-Yaïa-Bosagri* pour les bâtiments de haut bord, entre le cap Bouac et le fort Abd-el-Kader. Il a une bonne ligne d'embossage pour plusieurs vaisseaux avec une profondeur ; moyenne de brasses (20-30 pieds) : ainsi l'ennemi, maître seulement du large, ne pourrait combattre qu'à la voile, placé dans l'alternative d'être écrasé par les batteries convergentes de l'escadre, de Bouac et d'Abd-el-Kader (supposés armés), ou de s'éloigner, exposé à toutes les avaries résultant de cette manœuvre. Sous l'abri des hauteurs en arrière du marabout, il y a possibilité d'appareiller en tout temps. Ce mouillage paraît réellement être le seul qui puisse offrir un grand secours aux bâtiments qui, pendant l'hiver, font le trajet d'Alger à Bône ; le seul aussi qui présente sûreté en cas d'avarie. On le signale comme un des meilleurs de la côte septentrionale d'Afrique ; et suivant certains de marine, il prend rang pour la valeur, après le port d'Alexandrie : il n'était donc pas à négliger, lors des premiers projets sur Bougie, sur une côte aussi dépourvue de ports et d'abris. Le fond est le même que celui de la baie, de vase argileuse ; la tenue parfaite, les ancres happant à la vase, les bâtiments chassant rarement dessus. Sidi-Yaïa était l'ancien lieu d'hivernage pour la marine du Dey, qui faisait enlever l'artillerie pour mettre les frégates plus près de terre. On doit en général s'y placer, autant que possible, par le travers du marabout Sidi-Yaïa, de manière qu'une fois au mouillage, la pointe du fort Bouac ne soit pas relevée plus N. que l'E.N.-E. ; c'est ainsi que pendant les hivers rigoureux de 1834 et de 1835, des coups de vent les plus forts de N.-E. à l'E.S.-E., tels que la baie, dans toute son étendue ne formait qu'un brisant, quelques navires réfugiés au mouillage de Sidi-Yaïa n'ont eu, pendant tout le mauvais temps, que deux chaînes et un câble cassés. Quelques rafales accidentelles surviennent cependant dans cette petite

baie, mais la mer n'est jamais assez forte pour empêcher de communiquer d'un bâtiment à l'autre.

2° *Mouillage de la ville* : C'est le véritable port marchand ; il s'étend entre Abd-el-Kader et la Casbah ; on y trouve quatre brasses d'eau mais seulement dans la diagonale qui joint ces deux points. Ce mouillage est bon dans la belle saison ; mais les bâtiments de guerre s'y trouvent sans abri et exposés aux vents régnants. Si l'on se rapproche de la côte, dans l'anse proprement dite, la tenue devient très médiocre, à cause du ressac au pied d'Abd-el-Kader ; ce mouillage à ce titre fut, le 25 janvier 1835, le tombeau du *Vigilant*, brick du commerce français, qui n'eut pas le temps ou négligea de gagner le mouillage de Sidi-Yaïa.

3° *Mouillage du camp inférieur* : Il est à l'ouest, au pied de la Casbah, à l'origine de la plaine ; cette petite baie est sans ressac ni brisant ; elle serait donc, comme sous le Dey, favorable pour des chantiers de construction. Les navires pourraient y être à flot et s'y réparer dans toutes les saisons possibles.

VENTS DOMINANT DANS LA BAIE : Brise du large (E. et E.N.-E.) depuis huit heures du matin jusqu'à 7 à 8 heures du soir. La nuit, brise de terre (ouest). Pendant six mois d'été, aucun vent n'est à craindre, les vents d'Est régnaient alors. Même sécurité avec ceux de N.-O. une partie de l'hiver ; quelquefois interrompus cependant par les vents N.-E. et E. qui donnent une mer assez forte dans le golfe, mais presque imperceptible dans le premier mouillage.

ENTRÉE DU GRAND MOUILLAGE DE SIDI-YAÏA : Doubler à l'est le cap Carbon, le plus avancé dans le nord qui indique l'entrée de la baie aux bâtiments qui viennent de l'ouest et du large ; — négliger l'intervalle entre Carbon et Bouac battu par les vents N.E., et S.E., n'offrant d'ailleurs aucune plage d'un abord facile. Par un coup de vent d'O., de N. et N.-O., pour entrer à Bougie, ranger de très-près le cap Carbon et raser Bouac ; et afin d'éviter même de tirer plusieurs bordées, mouiller dès qu'on a dépassé la pointe de ce Fort ou que l'on est assez avancé pour trouver fond par dix ou douze brasses ; *haler* plus tard un bon mouillage lorsque le temps le permet et s'approcher autant que possible de l'anse de Sidi-Yaïa, si le vent en donne la facilité ; ne point commettre toutefois l'imprudence de prendre ce mouillage en louvoyant, de crainte de vents de plus en plus contraires, à mesure que l'on s'avancerait dans la baie ; ils sont tels que, de l'autre côté, des rafales imminentes du sud-ouest suivies d'accalmies mettraient dans le plus grand embarras pour virer de bord ; quelquefois même avec des vents du N. grand frais, il y aurait danger réel, à cause de la forte houle, d'être jeté à la côte.

SORTIE DU MOUILLAGE : Par un beau temps, tous les vents sont bons pour entrer dans la rade et pour en sortir. Avec un temps maniable, même facilité ; il n'y a aucun danger alors de prolonger les bordées autant qu'on le désire ;

les bâtiments qui louvoyent dans la rade trouvant toujours trois brasses d'eau à une portée de fusil du rivage, et constamment un fond de sable vaseux. On doit avoir soin cependant de ne pas relever Bouac plus N. que E. (22° du compas) pour éviter d'être trop à découvert.

COURANTS : En général dans la Méditerranée et particulièrement sur la côte d'Afrique, ils vont presque toujours de l'O. dans l'E., à moins que les vents ne soufflent grand frais du N.E. au S.E. Avec les gros vents de l'O. au S.-S.E., on éprouve une forte houle dans la baie et beaucoup de ressac près de la terre. Les eaux extérieures pénètrent avec les vents frais E.S.-E. ; et si les eaux de la Summam, après une forte crue filent vers l'est, le long de la côte de Beni-Mimoun, l'entrée des eaux de la mer a lieu sans obstacle, poussées par les vents de N.-E. et S.-E. très-près des caps Carbon et Bouac.

Pour les bâtiments luttant contre les courants qui sortent de la baie, il y a calme de quelques minutes ; puis, après avoir doublé la pointe du premier cap sur l'aire du bâtiment (la vitesse acquise), les rafales tombent avec violence et se succèdent avec rapidité. Il y a donc obstacle et il peut survenir danger. Enfin avec un temps forcé, il est prudent d'éviter le mouillage de Bougie, et si l'on est assez au vent, les marins jugent convenable de dépasser le cap Boudjaroni pour gagner les eaux de Stora.

Sous Bouac, les rafales sont horribles et le mouillage de Sidi-Yahïa est difficile à prendre ; mais le fond est composé d'une vase argileuse toujours bonne et la tenue est parfaite. Tout se borne donc à avoir de bonnes amarres, qui manquent en général aux bâtiments du commerce français.

Une barre existe à l'embouchure de la Summam, à 3000 mètres du pied de la Casbah ; elle ne peut être franchie même avec des canots ordinaires, mais elle le serait avec des bâtiments plats. On trouve une aiguade bonne et abondante au nord de la pointe de Bouac, au bas de la partie cultivée et boisée dite la vallée des singes, et une autre tout près du prolongement du premier cap ; — éviter d'aller faire de l'eau pendant le mauvais temps, la mer y étant très grosse.

AMÉLIORATIONS SUPPOSÉES PRATICABLES OU PROPOSÉES par les divers commandants de la station à Bougie.

Premier projet : Creusement d'un port dans la courbe décrite au pied de la Casbah par le mouillage de la plaine ; à partir de ce poste, construire une jetée, pour garantir l'entrée du port de la houle du large : 400 mètres de longueur suffiraient. — À abandonner, l'expérience ayant démontré que par les vents N.-E. et S.-E., la mer est si grosse aux environs de la Casbah qu'il y a impossibilité d'en approcher.

Second projet : Construire au mouillage de la ville ou port marchand un môle de 400 à 600 mètres, partant de la pointe d'Abd-el-Kader ; il abriterait les bâtiments marchands de toute grandeur et même des corvettes et frégates

au besoin, par six et sept brasses d'eau. — A repousser, la construction de ce môle rendant le mouillage des gros vaisseaux très-dangereux, s'ils chassaient par de forts coups de vent de l'E.

Troisième projet : Un port de mer à Sidi-Yaïa ; à cet effet, construire un môle de 600 à 800 mètres de longueur, dans le prolongement du cap Bouac ; il aurait à son extrémité 10 à 12 brasses de fond, et pourrait recevoir une escadre composée des plus gros vaisseaux, et telle nombreuse qu'elle fût. Le port serait à l'abri de tous les vents et de la grosse mer. — Facilité pour les bâtiments à décharger à quai par 3 brasses d'eau et à 15 pieds de distance de terre. — Bonne tenue pour les ancres ; aiguade à portée ; immense avantage de n'avoir point le soin de creuser de port. — Projet gigantesque qui coûterait plusieurs millions, beaucoup de temps, de travaux et d'hommes ; — à mûrir cependant si l'occupation de Bougie fixait l'attention d'une manière spéciale, que ce point prit une importance qu'on ne peut prévoir.

RÉSUMÉ DE LA QUESTION : Bougie n'est point un port suivant l'acceptation du mot ; mais compte trois mouillages. Un, celui de Sidi-Yaïa mérite une attention particulière. L'opinion de quelques marins le met en première ligne pour la bonté, et supérieur à celui de Stora, d'Arsew, de Mers-el-Kebir. Ce seul fait, à l'époque de l'occupation de ce point, alors que nous étions moins riches en établissements sur la côte d'Afrique, surtout sans ports de relâche entre Alger et Bône, militait fortement en faveur de la possession de Bougie. Cette ville avec ses trois mouillages nous appartient maintenant, et sa conservation ne peut être mise en doute : ne serait-il pas opportun de s'emparer des projets déjà présentés pour créer un port à Bougie, et de recueillir de nouvelles données pour amener une solution concluante ?

La baie de Bougie, par sa profondeur, par la nature de son fond, permettrait le mouvement d'une escadre. Le mouillage de Sidi-Yaïa est difficile en quelques cas à atteindre, en tournant les caps et venant de l'O. ; mais une fois au mouillage, n'importe le temps, la mer y est calme, le fond bon, la tenue parfaite, la possibilité d'appareiller en tout temps à peu-près assurée : ces avantages rendent fortement appréciable la possession de ce point de la côte, et intéressantes les observations qui s'y rapportent.

INDUSTRIE, COMMERCE, AGRICULTURE. — *Au moyen âge*, laissons parler Edrissi : « Les habitants de Bougie sont riches et plus habiles dans divers arts et métiers qu'on ne l'est généralement ailleurs ; en sorte que le commerce y est florissant. Les marchands de cette ville sont en relation avec ceux de l'Afrique occidentale ainsi qu'avec ceux du Sahara et de l'Orient ; on y entrepose des marchandises de toute espèce. Autour de la ville sont des plaines cultivées où l'on recueille du blé, de l'orge et des fruits en abondance. On y construit de gros bâtiments, des navires et des galères ; car les

montagnes et les vallées environnantes sont très-boisées et produisent de la résine et du goudron d'excellente qualité. On s'y livre à l'exploitation des mines de fer, qui donnent à bon prix de très-bon minerais. En un mot, c'est une ville très-industrieuse;» — Un peu plus haut (page 236) le même auteur arabe dit que sur le flanc de la montagne (le Gouraya) sur laquelle la ville est bâtie, on trouve une grande quantité de plantes médicinales. — Suivant Léon l'africain, Bougie, au temps de cet écrivain, avait plus de 8,000 familles très-riches par le commerce et le produit de leur agriculture. Les montagnes qui l'avoisinent étaient peuplées de villages opulents, d'une quantité immense de troupeaux de bœufs, de moutons, de chèvres, de chevaux. Le territoire quoique montagneux produisait en abondance de l'orge, des noix, du vin, des figes, du chanvre; on y fabriquait des toiles communes. Il ajoute ainsi que Marmol que Bougie, au commencement du XVII^e siècle, renfermait encore des collèges dans lesquels d'habiles professeurs enseignaient les arts, les lois, les belles lettres, la philosophie. Les deux auteurs parlent aussi de forêts épaisses qui existaient de leur temps, à l'orient de Bougie. Lorsque Shaw en 1742 visita Bougie, il trouva dans les environs une grande culture d'oliviers. Le principal commerce des habitants consistait en socs de charrue, en bèches et autres ustensiles qu'ils fabriquaient avec le fer des montagnes environnantes. Les Kabailles apportaient aussi à Bougie, tous les jours de marché, une grande quantité d'huile et de cire qu'on expédiait en Europe et dans le Levant.

À l'époque précitée du moyen-âge, les Génois tenaient dit-on l'Echelle. On assure que l'exportation s'élevait à trente millions de notre monnaie, et les produits étaient l'huile, la cire, le miel, la laine, le cuir, le tan. Quant aux forêts importantes situées sur le revers Sud de la baie, on les exploitait plus tard au compte du Dey pour radoubs de sa marine et le superflu, qui était considérable, restait au commerce. De nos jours, quelques années avant l'occupation française, le monopole exclusif des affaires à Bougie était livré à la maison Bacri d'Alger; elle passait pour faire dix millions d'achats, et comptait cinq cent mille francs de prime par an au Dey. Bougie formait donc un point central de commerce à cause de sa baie à peu près abordable dans toutes les saisons, et de la position qui la rend le débouché normal de tous les produits de l'intérieur par la vallée de la Summam; privés de tous ces avantages, les autres petits ports faisaient peu. Les produits, maintenant bien plus faibles à cause de l'agitation et de l'état de guerre, suivaient naguère une direction forcée vers Constantine; ils se rendent aujourd'hui à Alger par l'intérieur, mais avec tous les mécomptes et les avaries du long transport, des voleurs, des retards.

AVANT L'ARRIVÉE DES FRANÇAIS: *Importation*: Sel; jarres pour renfermer l'huile, l'eau; *exportation*: huile, cire, miel, cuir en assez grande quantité sur Alger; — figes, oranges, citrons sur Bône et Constantine; — Caroubes

sur Gigel, Constantine et Alger : une mesure était échangée contre deux mesures de blé ; — quelques peaux de tigre, des singes, sur Alger et dans l'intérieur des tribus.

INDUSTRIE DANS LA VILLE : le jeudi, jour de marché à la maison crénelée ; — terme moyen, deux mille Kabailles arrivaient à Bougie du dehors. Pour le Ramadan et les Pâques quarante mille individus au moins y affluaient ; la ville, réputée sainte, lieu de prières et espèce de succursale de la Mecque, était visitée par les tribus même lointaines. Là résidaient un grand nombre de Marabouts, de talebs et d'Ulémas ; Bougie devait à ceux-ci, entourés d'une auréole de sainteté, d'être soustraite à la rapacité féroce des Kabailles toujours prêts à piller et à la saccager. Lieux consacrés : le Gouraya ; Sidi Haïssa ; Sidi-Toaty ; Sidi-Mohammed-Nakran ; Sidi-Yaïa-Bosagri, Marabout le plus vénéré et très fréquenté surtout par les marins. Ces *saintes* retraites attiraient les présents et l'argent en échange des prières, des amulettes ; qui étaient faites et vendues par les Marabouts. — Au village de Haïd-Sad-Sia proche du col, à une lieue de Bougie, dans cinq ou six maisons, on forgeait des socs de charrue et autres instruments aratoires ; deux ou trois établissements semblables existaient à Bougie. On y trouvait aussi un très-grand nombre de métiers de tisserands, fournissant différentes étoffes pour le peuple, propres à faire des tuniques, des ceintures, des bernous, tissés avec le coton, la laine, le lin recueillis dans les montagnes et les plaines. L'industrie est répandue chez les Kabailles, et la série des produits variés qu'elle fournit trouveront place ailleurs.

AGRICULTURE : Dans la plaine au pied de Bougie, la partie appartenant à des particuliers produisait le blé ordinaire, celui de Turquie, l'orge, les fèves ; un terrain (actuellement camp inférieur) les légumes tels que concombres, pastèques, melons. L'arrosage était bien entendu au moyen de puits ou norias ; quelquefois à la main avec des seaux.

RÉSUMÉ DE LA QUESTION : Les considérations tenant à la fertilité du sol et à la richesse des vallées de la Summam, quand fut débattue l'opportunité de la conquête de Bougie, n'étaient point illusoire ; et les produits fournis par les tribus Kabailles, exportés à toutes les époques, même de nos jours, avaient certes une valeur très-appreciable. Cette source de prospérité pour le pays est à-peu-près tarie ; un projet rationnel d'occupation de Bougie pourrait le faire revivre. Nous reviendrons ailleurs sur cet objet qui n'est pas non plus sans intérêt.

QUESTION SANITAIRE. Les accidents morbides à Bougie ont été terribles et mortels en 1834 ; plus nombreux, proportion gardée, et moins graves en 1835 et les années suivantes ; plus nombreux à cause des fatigues, des gardes, des travaux partagés par une garnison moins considérable, composée en grande partie d'hommes devenus plus impressionnables par des maladies antérieures ; moins mortelles toutefois, parce que le pays est mieux connu,

la cause morbide mieux appréciée, l'hygiène mieux entendue, les premiers soins administrés aux malades plus hardis, les évacuations sur Alger opérées de bonne heure, enfin parce que l'influence a été moins sévère; peut-être aussi parce que la maladie sévissant souvent sur des individus affaiblis, ne développait que des symptômes ayant une teinte de chronicité, différant des accès aigus de l'année précédente. Les morts furent dans le rapport que voici : année 1834, 1/5^e de la garnison; en 1835, 1/20^e; en 1836, moindre encore.

Du 30 septembre 1833 au premier juillet 1834, la rareté des cas est remarquable; ceci confirme dans l'opinion accréditée que la position de Bougie est très saine. L'invasion des fièvres est de cette dernière date; ce sont des fièvres intermittentes, plus souvent tierces, parfois quotidiennes, rarement quartes. Après plusieurs récidives, les cas se compliquent de nombreuses phlegmasies des organes encéphaliques et gastro-intestinaux; parfois surviennent des vomissements répétés pendant la période des frissons, offrant quelques traces de choléra. D'autres fois aussi c'est une diarrhée opiniâtre; dans ce cas, l'accès est très-prolongé; le délire survient, souvent la stupeur, l'état comateux et fréquemment la mort, après trois ou quatre accès, quand un traitement énergique n'a pas arrêté la marche de la maladie. Les convalescences sont longues, les rechutes faciles; celles-ci entraînent la complication des diarrhées, d'engorgements viscéraux; la mort est encore fréquente.

Deuxième, troisième et quatrième années; l'invasion de la maladie n'est qu'à la fin de juillet; les fièvres sont souvent intermittentes, plus franches, amenant moins de complication; les convalescences plus rapides, mais les rechutes plus multipliées; celles-ci, telles que les fièvres, parfois doublement intermittentes, offrent tous les huit, douze ou quinze jours, une période de fièvres quotidiennes, tierces ou quartes; elles persistent ainsi plusieurs mois, sont rebelles à tous les traitements, ne cèdent qu'à un changement de climat.

CAUSES PRÉSUMÉES : *Influence de la plaine.* Celle-ci de deux lieues carrées, au pied de Bougie, basse, unie, couverte sur plusieurs points de broussailles, conserve des parties marécageuses dont les eaux n'ont pas d'écoulement malgré les ruisseaux qui la coupent en divers sens. Ces eaux imprègnent, décomposent la terre et les plantes, huit mois de l'année sur des surfaces étendues non vivifiées par la culture et le soleil, qui se dessèchent tard et seulement après les coups de feu les plus violents de l'été; le sol apparaît alors noirâtre et déchiré. Au milieu des eaux stagnantes rarement apparentes mais qu'on retrouve immédiatement sous le sol, surgit une végétation très-active, fatal privilège des pays intertropicaux ou de ceux qui en approchent. Là naissent aussi des insectes de toutes sortes; de nombreux reptiles, batraciens et sauriens. De tout cela résulte une immense quantité de gaz méphitique (gaz oxide de carbone animal) fourni tant par la plaine que

par les vallées du Messaoud et de Mezaya qui y aboutissent. Ces gaz pompés par l'atmosphère brûlante du jour sont raréfiés et tenus en suspension dans l'air pendant la chaleur; ils restent encore sans action sur l'économie animale. Bientôt condensés par la fraîcheur des nuits, ils descendent aux couches inférieures de l'atmosphère. Les brises d'Ouest ou Sud-Est dites de terre les apportent vers la ville, et celles-ci sont constantes toutes les nuits d'été et durent depuis huit à dix heures du soir jusqu'aux mêmes heures du lendemain matin où elles font place à la brise d'Est dite du large, phénomène ordinaire à la plupart des côtes; c'est pendant ces heures de nuit indiquées plus haut, que les gaz empoisonnés attaquent l'économie animale et produisent leurs terribles effets.

LIEUX INFECTÉS. — Tous les points où la brise de terre se fait le plus sentir: l'ancien blokaus de la plaine, le camp inférieur. Les Maures de Bougie avertis sans doute par l'expérience, n'avaient sur ce point aucune habitation. Le *Liamone* longtemps bâtiment stationnaire, pût être gardé, vu le nombre de ses malades comparé à son faible équipage, comme un point infecté, quand il était à 800 mètres environ au large à hauteur de la plaine; il a cessé d'en être un, depuis qu'il se plaça à un mille dans l'Est au mouillage de Sidi-Yahia. Les habitations voisines du rempart, qui borde la ville à l'O., ont été enfin reconnues plus malsaines, malgré leur évaluation que le reste de la ville; mais bien préférables à celles du camp inférieur.

CAUSES SECONDAIRES. — *Les influences thermométriques* (insolation). Le Gouraya barre entièrement à Bougie les vents du nord; et celle-ci à l'exposition du sud, reçoit en outre la réverbération des montagnes situées au-delà du Bou-Messaoud. Ainsi, brûlée par les rayons directs du soleil, en même temps que foyer des rayons réfléchis des montagnes qui ceignent la baie avec privation des brises rafraîchissantes du nord, Bougie est encore sous l'influence du vent du désert qui peut y pénétrer sans obstacle par les vallées des montagnes en face, et y souffler plusieurs jours de suite. Cette chaleur variant entre 30° et 40° centigrades doit être mal supportée par nos soldats accoutumés aux climats tempérés de France, surtout disposés après les fatigues de la journée à chercher imprudemment la fraîcheur dans les lieux humides et les bains de mer.

Influence du régime. — On peut signaler le manque fréquent à Bougie de viande fraîche, qui est généralement de mauvaise qualité; les bâtiments chargés de bœufs n'atteignant le plus souvent le port qu'après des mois entiers de navigation. Le pain peu substantiel, le vin souvent frelaté, sont autant de circonstances propices à affaiblir la constitution. Chez les débitants se vendent des mets fumés et salés, des liqueurs alcooliques droguées; et ces objets sont consommés, longtemps par le bataillon d'Afrique, actuellement par ceux de la Légion étrangère. Or les soldats apportent, les premiers, des lieux de détention d'où ils sortent, ceux-ci, des divers points que leur vie errante leur a fait parcourir, des prédispositions morbides

qu'ils augmentent de suite par leur genre de vie. Pour tout individu soumis à l'influence miasmatique de la plaine, une cause quelconque capable d'impressionner sa constitution d'une manière extraordinaire, suffit pour développer chez lui des accès de fièvre intermittente.

THÉORIES ADOPTÉES POUR CES MALADIES: Elles sont regardées par les uns comme des inflammations aiguës et combattues comme telles par des antiphlogistiques énergiques (les saignées, les sangsues, les émoullients), les amers n'ayant qu'un rang secondaire dans le traitement. Considérées aussi comme des affections du sang, elles sont traitées par le sulfate de quinine à haute dose, afin de neutraliser un agent toxique dont les amers sont regardés comme les antidotes. Enfin ces fièvres étant considérées comme des névroses; leur séjour est placé dans le système nerveux seulement où doit se rapporter le siège de l'habitude et par suite de l'intermittence. Selon cette dernière théorie, le sulfate de quinine à dose modérée est donné comme dans toutes les affections intermittentes reconnues essentiellement nerveuses, l'hystérie l'hypocondrie etc., pour rétablir l'équilibre dans un système dont les fonctions sont perverses.

CONSIDÉRATIONS *particulières, dignes cependant d'attention.* Les fièvres de marais ne seraient primitivement ni des inflammations, ni des névroses; mais le résultat d'un empoisonnement miasmatique. Ce miasme envahit l'économie par l'absorption cutanée et surtout pulmonaire; il se mêle au sang qui s'en fait le véhicule et le transporte dans les organes, mais en restant le siège de la maladie. De l'impression faite par le miasme sur la lymphe, naissent les fièvres quotidiennes; le fluide nerveux altéré dans sa nature donne lieu aux fièvres qui se montrent suivant les cas sous le mode pernicieux (ataxo adynamique).

MOYENS CURATIFS: En général au début, quand les fièvres sont peu graves et faciles à avorter, empêcher qu'elles ne marchent, les arrêter par le kinkina, et regarder les autres moyens comme auxiliaires; — éviter de voir cette invasion comme purement inflammatoire, écarter donc le traitement par les antiphlogistiques exclusivement, et donner immédiatement le sulfate de quinine, jusqu'à la dose de 15 à 25 grains, et s'opposer ainsi à la conversion de cette période en fièvres pernicieuses typhoïdes ou périodiques; passage constamment prévenu, si l'homme est prudent et sait se soumettre à un régime convenable. La saignée, les vomitifs, les sudorifiques, employés respectivement pour épurer le sang, véhicule de l'agent vénéneux, alléger l'estomac, les intestins, assouplir la peau, sont d'un grand secours, mais pas assez puissants pour détruire complètement l'affection. Le vrai contrepoison existe dans le kinkina, qu'il faut administrer même dans l'état continu de la fièvre.

Celle-ci étant plus avancée et avec des symptômes généraux plus graves et une tendance à devenir pernicieuse, le sulfate de quinine est encore à opposer comme antidote jusqu'à 40 et 60 grains par jour, moitié en potion,

moitié en lavements ; et enfin, selon la gravité dans les accès pernicieux, jusqu'à une dose bien plus élevée dans les 24 heures, combinée, au besoin avec les calmants pour les tempéraments fatigués. — Des soldats mourants, comme foudroyés par l'accès pernicieux, mais traités franchement et à temps par de telles doses de sulfate de quinine, se relevaient presque aussitôt et entraient en convalescence.

Etat typhoïde de Bougie en 1834 : — Peut-être cet état si fréquent, si coûteux, pendant cette année à Bougie, n'avait pas été traité dans son début par les moyens convenables qui précèdent ; peut-être les malades déposés dans des localités isolées et ignorées, étaient restés sous l'influence permanente des émanations. Le sulfate de quinine à doses les plus élevées, et pendant un temps plus long, a pu seul faire cesser ces accidents.

Dans les rechutes, les saignées, inutiles sinon nuisibles, prolongent la convalescence et laissent les sujets impressionnables aux rechutes et à l'adynamie. — Adopter le sulfate de quinine même dans cette période féconde en accès pernicieux, secondé par les révulsifs. Dans les rechutes pour la sixième et septième fois, avec altération profonde dans les viscères suite de la répétition de la fièvre et du mauvais régime des convalescences au quartier, impuissance des médicaments ; évacuation immédiate sur France¹.

MESURES PRÉSERVATRICES. Aviser au moyen de dessécher la plaine dans la plus grande étendue possible, au moyen de tranchées bien dirigées. — Défendre la coupe des arbres sur les hauteurs et en ville. Augmenter les plantations déjà faites sur les remparts ; — Etre sévère sur la propreté de la ville. Les bataillons de la légion étrangère, comme précédemment celui d'Afrique, ayant passé plus d'un été à Bougie, les regarder comme toujours affaiblis par les maladies et en convalescence permanente ayant droit dès lors à quelques sacrifices de la part du gouvernement, savoir : un pain de farine plus purifiée, de la viande fraîche assurée en faisant remorquer les bateaux de bœufs par le bâtiment à vapeur de la correspondance quand le besoin l'exigerait ; une ration de vin double et cette nourriture améliorée par un contrôle très-sévère de l'administration sur les expéditions venues de France. Des couchettes avec fournitures ont remplacé en 1837 les hamacs et autres dispositions pour le couchage des hommes ; c'est une bonne amélioration. — Prescrire le drap aux troupes, d'une manière exclusive, pour les soustraire autant que possible aux impressions des variations de

1. Ces données sur le traitement radical des fièvres à Bougie considérées comme exclusivement pernicieuses, appartiennent à un écrit publié en 1837 par M. Martenet, chirurgien aide-major, attaché à l'hôpital militaire de Bougie en 1834 et 1835. Le caractère de vérité qui anime cet écrit m'a séduit, et j'ai cru devoir faire partager ce sentiment au lecteur. Pour le reste du mémoire sur la question sanitaire, je dois beaucoup aussi aux lumières de M. le docteur Pointis (de Saint-Gaudens) chef du service de santé à Bougie depuis la conquête jusqu'en 1838.

température ; y joindre l'usage d'une ceinture de flanelle et veiller à la propreté du linge et à celle des quartiers et postes. — Donner aux hommes des chapeaux de paille, maintenant la fraîcheur à la tête et la garantissant de l'ardeur du soleil.

Diminuer le plus possible les gardes, les travaux et les corvées, et faire cesser entièrement celles-ci au fort de la chaleur ; consigner pendant ce temps les troupeaux au quartier et à l'ombre, ne les laisser en général sortir dans la plaine qu'au lever du soleil et les faire rentrer peu de temps après son coucher. — Puisque les postes à l'entrée de cette plaine ne peuvent être entièrement supprimés, exiger que l'on ferme pendant la nuit le plus hermétiquement possible ceux que l'on conserve, et les purifier par des feux maintenus toute la nuit ou par des fumigations permanentes. Imposer aux hommes une grande sobriété et veiller à ce que leur ration de vin soit étendue d'eau. — Proscrire les alcooliques, les fruits à noyau, abricots, figes de Barbarie. — Surveiller les soldats dans les cantines et hors du quartier ; être de la dernière rigueur contre ces établissements, relativement aux objets qui s'y débitent. — User des bains de mer rarement, comme moyen de propreté seulement, et en exclure les hommes qui ont eu des accès depuis peu. Renvoyer en convalescence à Alger ou en France tout sujet ayant eu deux fois la fièvre ; ou une fois seulement avec complication.

DONNÉES SUR LE MAINTIEN DE L'OCCUPATION DE BOUGIE. — Les raisons qui ont poussé à l'expédition de Bougie, quelques-unes légères pour l'époque, d'autres spécieuses, un petit nombre plus réelles ont trouvé place ailleurs. Les raisons respectives pour en finir avec cette conquête, ou pour la justifier et s'y maintenir, sont nombreuses aussi, et depuis six ans ont fourni des controverses animées. Les motifs d'abandon sont émis sans connaissance des lieux, avec une feinte ignorance des faits existants ; ils excluent presque toujours les considérations d'un ordre élevé, qui ont fait aborder la côte Africaine, qui doivent aujourd'hui nous y rattacher. Au point de maturité où est en ce moment la question d'Afrique pour écarter la théorie déplorable, impolitique, déshonorante, de l'abandon ; pour repousser l'insinuation d'une occupation bornée à quelques points du littoral, ruineuse, sans résultats d'aucune sorte, avec absence de sécurité et de pouvoir, nous ne devrions pas nous arrêter à ces motifs. Cependant ils sont répandus, formulés avec tant d'instance et d'un ton si tranchant, qu'il n'est pas inutile de les reproduire, et certes notre langage n'essuiera pas le reproche de n'être pas explicite.

Ceux qui veulent, des premiers instants de la conquête, l'abandon de Bougie disent donc : aucun motif plausible ne peut justifier cette expédition du 29 septembre 1833. Depuis, les conséquences de la conquête sont à peu près nulles, et les avantages de l'occupation prolongée de Bougie négatifs. Les habitants irrités par l'enlèvement de vive force de leur ville et les

terribles conséquences de cette occupation, sont irréconciliables ennemis, perfides assassins, et la population est encore dispersée ou détruite; les Kabâiles en grande masse n'ont point quitté les armes, et toute relation commerciale ou politique reste interrompue, il y a difficulté presque insurmontable de localité, de garder convenablement Bougie avec une faible garnison; et au-delà de 1200 à 1500 bayonnettes, la position devient très onéreuse; le climat est excessivement délétère pendant les chaleurs; ses effets, tous les étés, ont horriblement pesé sur la garnison, et la mortalité a été effrayante en 1834.

On répond, en reproduisant pour justifier la conquête, les motifs déjà connus, qui ont poussé l'expédition: La politique; la convenance relative à une position heureusement intermédiaire entre Alger et Bône; l'opportunité de mettre à notre disposition un débouché peut être trop exalté, enfin avantageux, des produits riches et nombreux, un lieu réputé important d'échanges sur cette côte naguère inhospitalière. Pouvait-on d'ailleurs rester témoin impassible des horribles vengeances que les Kabâiles exerçaient sur les malheureux naufragés, ou céder sans indignation à leur brutale exigence pour racheter la vie de ces malheureux par d'écrasantes et insultantes rançons? Bougie a été conquise au prix de sacrifices d'hommes et d'argent, non sans dangers longs et honorables, pour satisfaire aux motifs qui précèdent. Pourrait-on consentir à l'abandonner, quand la possession de Constantine et la résolution enfin bien connue, bien proclamée de garder cette récente conquête, change tout à fait le système d'occupation dans l'Est; quand, par l'intervention d'un corps tournant, partant de cette place appuyant la neutralité de Dellys, la possession actuelle de Bougie, de Gigel, de Stora, de Bône, de la Calle, bientôt, et avec raison, celle de Collo, ces points sont mis à l'abri des coalitions générales des Kabâiles, et prêtent réciproquement à cette ancienne capitale de la Numidie l'appui médiat, mais enfin réel d'une occupation solide et bien entendue? Eh! d'ailleurs, n'y aurait-il pas inconséquence, irréflexion, dommage, à quitter un établissement où des sommes considérables ont été dépensées; surtout quand par un nouveau système de lignes adoptées, les charges sont devenues moindres; que la possibilité de garder avec une force plus faible de moitié que dans les premiers temps, a été réalisée et a eu pour sanction les affaires de novembre 1835, de juin et de septembre 1836, du 5 octobre 1837; lorsque les probabilités des maladies décroissent, les ouvrages malsains de la plaine ayant été évacués; que des travaux définitifs ont été exécutés pour alléger les gardes et les fatigues de toutes sortes, par conséquent diminuer les chances de maladies; alors surtout que l'installation de la troupe pour son casernement et ses fournitures en literie laisse peu à désirer?

Céder, comme il en a été question quelque fois, cette portion de la rive africaine à une puissance amie du continent? Mais où trouver celle dont l'alliance ou la sûreté légitimerait en toutes circonstances, actuelles ou

futures, cette cession. La remettre à une autorité indigène à la suite de négociations? Cette autorité n'existe pas; Bougie était depuis long-temps livrée à la plus complète anarchie, et aucun pouvoir compact et fort n'a surgi depuis. Un essai déplorable à cet égard, ébauché par l'intrigue, toléré par la faiblesse, exploité par quelques obscurs ambitieux pendant dix-huit mois, n'a conduit en définitive, qu'à l'assassinat, avec des circonstances atroces du commandant supérieur, le 4 août, par ce même Kabaïle que l'on supposait être ou dont on voulait faire quelque chose.

Ici vient enfin la question sans réplique d'honneur national. Comment, en effet, retirer les troupes et abandonner Bougie sans avoir l'air de fuir? Quelle joie, quel triomphe pour les Kabaïles tant de fois battus, plus tard assassins, qui dans leur présomption farouche ne manqueraient pas d'attribuer à leurs efforts, à leurs succès, ce qui serait de notre plein gré! Non, Bougie a été conquise au prix de notre sang; on l'a gardée avec de grands sacrifices, d'immenses travaux, des bouleversements inouïs de terrain, les plus remarquables petit-être de toute l'Algérie. Conservée, elle doit entrer en rang utile parmi les possessions dont l'intervention peut servir le projet vaste, digne, seul convenable à la France, à son intérêt, à son éclat, conçu par le gouvernement actuel. Bougie ne peut être abandonnée qu'avec le reste de la colonie; car aux yeux impartiaux toute autre occupation que le système actuel dans l'Est de l'Algérie, au pied du petit Atlas, dans la province d'Oran, est l'abandon déguisé de nos conquêtes d'Afrique. Reste à déduire les moyens de rendre la position qui nous occupe plus sûre et moins coûteuse.

OCCUPATION RATIONNELLE DE BOUGIE — *premier moyen*: garder une défensive imposante dans l'intérieur des lignes que nos derniers travaux ont rendues à peu près invulnérables, et voir malgré notre petit nombre, comme en différentes rencontres, la fureur des Kabaïles expirer contre nos armes. — Les écraser par notre discipline et la supériorité de notre tactique et de notre artillerie. — Ne chercher, du reste, à imposer violemment ni industrie, ni commerce, ni pacification et attendre tout du temps.

Cependant, relever Bougie de ses ruines et la repeupler en y attirant les anciens habitants par la restitution des demeures et des propriétés; accueillir dès-lors tous les Bougiottes qui demanderaient à rentrer avec femmes, enfants, industrie; et rendre les maisons ou les revenus représentatifs de location, mais seulement à ceux dont la présence, l'intervention et les bras peuvent être utiles à notre cause. Par un régime sage, juste, énergique à la fois, faire une espèce de propagande morale qui ne peut manquer d'avoir de l'écho dans les tribus; créer ainsi des points de contact, exciter la curiosité et l'intérêt des tribus. — Accroître ces sentiments par quelques établissements utiles ou agréables aux Maures: un café, il existe; des bains: mettre l'ancien projet à exécution; un grand moulin à manège: on l'attendait dès 1835 avec

impatience; une mosquée: rendre l'ancienne décidément au culte. — Organiser une petite marine Bougiotte pour le cabotage avec la côte; créer ainsi insensiblement un débouché facile et sûr aux produits du pays, et des relations fréquentes et fructueuses entre les Maures de la ville et les gens des tribus. — Livrer de suite à la charrue ou à la bêche, mais confiée à la troupe seulement, toute la portion de terrain qui est devenue notre propriété en-dedans des ouvrages; et par une culture en graminées et fourrages avec quelques produits exotiques, huile, soie, coton, active et sagement distribuée, couvrir une partie des frais de l'occupation. Ainsi en ne laissant qu'un fort bataillon colonial (la légion étrangère ne peut servir qu'en Afrique) le rendre cultivateur.

2° PROJET — *Les expéditions militaires et la force des armes*; à quelle fin? Où serait le résultat? Le pays de Bougie est couvert de hautes montagnes de très-difficile accès. Il est peuplé, belliqueux, indompté. Le réduire entièrement serait impossible. Les Mezaya qui se présentent les premiers n'ont rien à perdre; ils fuient avec habileté ou vous échappent. On peut brûler, saccager non sans péril encore; Mais dépeupler, non. Il faut se replier cependant; les Kabaïles reparaissent, et ce jour même ou le lendemain c'est à recommencer. — Les anéantir, je suppose, et laisser le champ libre autour de Bougie? mais de proche en proche ne faudrait-il pas traiter avec rigueur les autres tribus, c'est-à-dire consacrer le principe d'extermination!! C'est vouloir que le même tombeau engloutisse les vainqueurs et les vaincus.

Cette condition de refouler les indigènes devant soi, qui a réussi contre des peuplades timides, habitant des plaines rases ou des points accessibles, est bien difficile à remplir dans un pays de montagnes tel que la Kabailie, et pourquoi? Pour imposer aux gens des tribus l'obligation de venir au marché. Mais les échanges, nous le répétons, ne peuvent se faire que de gré à gré, par la sûreté, la confiance. C'est le besoin des peuples ou des individus qui les amène sans effort comme sans violence. Les Génois tenaient l'échelle à Bougie au moyen-âge; ils dominaient sans armées; avec leur argent sans nul doute. Les Romains occupaient vraisemblablement les Mauritanies par de simples points retranchés et de fortes colonies militaires.

BOUGIE n'est plus déjà depuis longtemps le but des coalitions générales; nous avons prouvé ailleurs qu'elle ne peut plus le devenir. La conquête de Constantine, la présence à Milha, à Jummilha, notre exploration sur Sétif en novembre dernier presque sur le revers des montagnes de Bougie quoique suivie d'une retraite forcée à cause de la mauvaise saison, doivent rendre les Kabaïles beaucoup moins entreprenants. À son tour la garnison actuelle réduite ne comporte plus d'expéditions excentriques. Il s'agit de ne point craindre les Kabaïles, mais aussi de ne point les provoquer. S'ils se présentent, ne les marchandons pas. Notre supériorité en tactique, discipline, armes, nous donne un immense avantage sur la défensive. Il faut agir à coup sûr et les écraser. Evitons surtout leurs surprises, leurs embuscades; c'est leur donner

trop de joie que de voir un des nôtres tomber sous leurs balles, et surtout rester vivant ou mort entre leurs mains ; de voir un commandant supérieur, mû par des intentions louables sans doute, donner avec un aveuglement déplorable dans un infâme guet-apens, et rougir de son sang le lieu choisi par lui-même pour traiter d'une prétendue paix.

Certains qui n'ont rien à craindre chez eux, s'ils s'exaltent néanmoins, rêvent la guerre et veulent la porter au dehors ? Que leur fureur, leur fanatisme viennent échouer contre nos bayonnettes et notre artillerie. La leçon les rendra plus mesurés, plus traitables, plus soumis. Ils aiment l'argent ; leurs haine, leur éloignement religieux, leur religion même, qui se borne à quelques misérables pratiques extérieures, ne seront pas à l'épreuve des bénéfices à réaliser avec nous, de ce besoin d'échanger par un débouché sûr, immédiat, comme au temps passé, leurs marchandises contre de l'argent. Gardons-nous toutefois d'acheter leur prétendue amitié. En saine raison, l'argent, les cadeaux doivent exprimer la gratitude pour un service rendu. Il faut attendre cet éminent service ; si non ce serait faiblesse, niaiserie, absurdité. Qu'un sacrifice pécuniaire à l'égard d'un chef influent l'attire à nous de manière à compromettre auprès de ses rivaux, à jeter la division entre lui et les siens ; le don en cette occasion est bien placé ; il a des résultats utiles, positifs, pour la France et le pays.

En suivant le premier système ; en écartant dans l'emploi du second, si on se décide à l'essayer, tout ce qui peut être irritant, par trop destructeur, je crois entrevoir pour Bougie la repopulation, quelque commerce, un peu d'industrie, peut-être un comptoir bien assis et lucratif, enfin une attitude qui exhume cette antique cité de ses ruines et lui crée un avenir.

NOTICE HISTORIQUE,
MORALE, POLITIQUE ET MILITAIRE
SUR LES KABAÏLES

ORIGINE DES PEUPLES DE L'ALGÉRIE : — L'origine des peuples ou portion de peuples qui habitaient de nos jours les possessions de l'ex-régence d'Alger a beaucoup occupé les curieux et les observateurs. Au milieu d'assertions et de systèmes divers, on est assez d'accord que l'état d'Alger est habité par sept variétés de l'espèce humaine, savoir : BEREBER, forme plurielle de Berber qu'on devrait plus justement appeler Qobayls, Kabyles ou Kabaïles, c'est-à-dire *des tribus* ; ce n'est point une race spéciale et bien caractérisée, mais la masse de tous les habitants que les dominateurs anciens, Romains et Byzantins, appelaient Barbares. C'est une agrégation des nombreux débris, tant des deux grandes souches de Lybiens et Gétules, que des émigrations successives des Mèdes, Arméniens, Perses, mentionnés par Salluste sur l'autorité des livres d'Hiempsal et composant les Numides d'alors. C'est, en outre, la réunion des Arabes Amalécites et autres tribus errantes, des Tyriens et des Palestins, des Vandales et des Goths, et de bien d'autres élémens effacés ou inaperçus, mais qui ensemble composent un seul groupe réuni par un langage, un costume presque uniformes. Ce sont en définitive les anciens habitants antérieurs à la conquête sur les Grecs. Dans le nombre on croit reconnaître les Vandales à leur teint blanc, aux yeux bleus, aux cheveux blonds, ainsi que quelques Goths et Suèves. On s'imagine les retrouver dans la tribu de *Zouaoua* (Zouaves), ainsi que les Huns dans le Houled-Aoun. Ceux-ci, composant plutôt des tribus kabaïles d'origine Arabe, sont nombreux dans les environs de Bougie : ils sont répandus aussi dans toute la chaîne du petit Atlas connue sous le nom de Djebel-el-Rif, et parlent indistinctement la langue Chellah et l'Arabe.

MAURES : — Cette dénomination est absolument inconnue aux indigènes ; à moins que, simple traduction du mot Maghrebyn, elle ne veuille dire Musulmans de l'Occident ou Arabes d'Afrique. Les Européens l'appliquent aux habitants des villes, restes de la nation que les Grecs et les Latins appelaient Maures ou Maurasiens ; ce nom pour lors serait plus applicable aux peuples de Maroc, à l'ouest de la Malhouya : ce sont les Arabes et les Andalous expulsés d'Espagne, et cette origine est celle que se donnent les habitants des villes, interpellés par nous.

NÈGRES : — Appelés par les blancs indigènes Soudans ou Noirs et A-Byd ou esclaves ; ils forment une classe à part entièrement distincte, une agrégation particulière, appartenant à une grande division du genre humain,

et doivent leur origine aux esclaves noirs amenés par les caravanes des divers pays de l'Afrique intérieure. Les nègres portent aussi les divers noms de Oussif-Barca, Bou-Békir, Belgrer-Salem.

ARABES : — Dénomination mal à propos restreinte par les Européens aux nomades habitant des tentes ; c'est une classe mais non une race ; nous la désignons habituellement par l'épithète de Bédouin, plutôt *Bedoui*, nomade ; la dénomination d'Arabes est donnée aussi aux Berbers.

JUIFS : EL-IHOUD : — Tous ceux qui professent le culte mosaïque. Cette classe renferme d'abord les descendants de ceux que déplacèrent les expéditions de Vespasien et de Titus. Les historiens Arabes des VII^e et VIII^e siècles avancent en outre que la plupart des Berbers et des Arabes d'Afrique, professant alors le judaïsme, ne furent point changés par la prédication musulmane. On comprend ainsi que les juifs sont nombreux et répandus partout, et qu'ils forment les deux tiers de la population d'Alger, et plus des quatre cinquièmes de celle d'Oran.

TURCS : — Ramas de gens de toute sorte d'origine : Turcs, Grecs, Circassiens, Albanais, Corses, Maltais, Renégats des autres contrées de l'Europe. Ils formaient une société de pirates au dehors, de brigands et d'opresseurs au dedans. Ils reconnaissaient la Suzeraineté des Turcs et parlaient leur langage, se perpétuaient par la cohabitation avec les esclaves chrétiennes et formaient une milice privilégiée comme les Mamelucks d'Egypte et les Janissaires de Constantinople.

KOULOUGLIS en Turc KOUR-OGLI : — C'était la postérité de ces Turcs avec les femmes mauresques, littéralement *filis de soldat*.

Telle est la classification commune adoptée. Des races homogènes s'y trouvent distribuées en plusieurs divisions séparées ; tandis que les éléments les plus divers sont au contraire réunis dans la même catégorie. On pourrait plus rationnellement rassembler les éléments des divisions séparées dans les trois classes suivantes :

Race Berbère soit pure, soit mélangée de Cananéens, d'Arabes, de familles germaniques et d'autres éléments hétérogènes mais que réunit en un seul groupe un langage uniforme : ce sont les anciens habitants antérieurs à la conquête des Arabes sur les Grecs ; — *Les Arabes* comprenant : les Arabes proprement dits ; les Juifs ; les Turcs ; les premiers effacés dans la grande agglomération berbère ; les seconds agrégés en partie à la même masse, en partie stigmatisés par le culte hébraïque qu'ils ont conservé, en partie enfin réunis à la grande confédération musulmane où dominant les troisièmes Arabes. Aux Turcs et aux Koulouglis doivent être joints les colons fournis à l'ex-Régence par l'Europe chrétienne ; — Enfin la race *Nègre*, entièrement distincte des autres¹.

1. Ces considérations sur l'origine des habitants de l'Algérie sont en partie puisées à l'article *Alger* du Recueil périodique qui, sous le nom modeste d'*Encyclopédie à 2 sous*, renferme généralement des articles d'un grand sens et quelques-uns d'une haute portée.

La désignation de Berbère dans les deux classifications ci-dessus renferme donc tous les indigènes de l'Ex-Régence qui occupent la portion non comprise dans les villes et leur territoire. C'est réellement la population guerrière du pays ; celle qui, réunie aux Turcs, nous disputa le terrain depuis le débarquement à Sidi-Ferruch, jusqu'à l'entrée à Alger ; les tribus qui ont fait depuis une guerre active au pied du petit Atlas, à Blida, à Bône, à Bougie ; celles qu'Abd-el-Kader a conduites sur Oran et à la Macta, qui refoulées lors de l'opération de Mascara et de Tlemcen, ont reparu à la Tafna les 15 et 25 avril 1836, et éprouvèrent le 6 juillet suivant l'échec de la Sikak ; celles qui nous ont disputé deux fois l'accès de Constantine et ont vaillamment soutenu l'assaut dans cette place. L'on y retrouve plusieurs variétés que distinguent un costume, des mœurs, un langage différents. Voici les deux principales.

Tribus de la plaine, errantes et nomades, qui s'étendent par de-là le grand Atlas jusqu'aux frontières du désert : elles sont appelées par nous Bédouins (Réellement *Bédaoui*) c'est-à-dire errants, habitants des tentes. Vrais Arabes de l'Orient, ils en ont les mœurs, le costume et parlent leur langue. C'est cette population errante que l'on rencontre jusqu'à l'Isthme de Suez, et même jusque dans les déserts de la Perse. Elle ne fait vraisemblablement qu'une race avec les Bérébreres, peuple de la haute Egypte, avec les Guanches des îles Canaries.

Les tribus des montagnes ou Kabâiles : ces tribus sont en général fixées au sol ; elles habitent les chaînes du petit Atlas depuis les frontières de Maroc jusqu'à celles de Tunis. Autour de Bougie qu'ils ceignent du côté de terre, les Kabâiles occupent les montagnes et défilés presque inextricables qui se détachent du Jurjura. Les Bérébères Bédouins combattent à cheval, les Kabâiles le plus souvent à pied ; tous sont armés d'un fusil ; plusieurs portent des yatagans ; quelques-uns des pistolets.

LANGAGE : — L'Arabe pur (*Arbia*) est parlé par les Bédouins ou tribus errantes. Un idiome particulier et qui change suivant les localités, forme le langage des Kabâiles : il est dit *chaouia* au sud d'Alger ; langue *Chellah* aux environs d'Oran, *Mezabia* à Oran (désert) ; *Kabailia* autour de Bougie ; c'est cette région ou Kabâilie essentiellement fixée au sol ou plutôt régnicole, qui va surtout nous occuper.

HABITATION : — Une seule habitation, quelquefois une chambre unique réunit toute la famille, en outre, la vache, l'âne, le mulet. Sa forme est oblongue, et sa construction en pierres sèches, réunies et cimentées par un enduit en bouze de vache. Le couvert est en paille ; quelquefois en tuiles posées sur des chevrons ronds, ou de simples branches. Elle a ordinairement deux combles, et la pièce faîtière est supportée par un ou plusieurs piliers grossiers en bois. Le foyer est au milieu de l'aire. On s'inquiète peu de la fumée qui sort comme elle peut par les vides des tuiles du couvert. La

famille couche par terre ou sur des nattes de palmier ou de jonc. Une distinction, c'est d'avoir des estrades disposées en étage où les nattes sont étendues. Dans d'autres portions de la Kabailie les habitations sont de simples cabanes appelées *nouala* ou *nouail*.

Les meubles ou ustensiles se bornent, dans chaque famille, à deux pierres rondes, destinées à moudre le grain, à plusieurs tamis en poil de chèvre ou en crin pour obtenir de la farine plus fine, à un petit foyer portatif d'un pied de diamètre ; celui-ci est parfois assis sur quelques pierres formant un premier foyer qui, permettant au feu de circuler, obtient de faire lever le pain, de le rendre plus léger en opérant une cuisson plus complète. Chez les Kabailles plus aisés, on voit, appuyées ou fixées aux murs ou aux piliers de la chambre, des espèces de jarres pour serrer les provisions ; elles sont en terre glaise séchée au soleil, hautes de 2 mètres, larges, diamètre moyen de 0 m, 50. On y trouve aussi quelques jattes pleines de lait, des pots de beurre, le plus souvent rance, des pots de miel dans les coins, de l'orge, et en certains cantons quelques tas de pommes de terre d'une très-petite espèce. Le complément de l'habitation d'un Kabaille aisé est pour elle seule ou en commun avec quatre ou huit autres familles, un grand tronc conique, espèce de Silos (*Matmoura*) pratiqué en terre pour serrer les grains, les légumes, les fruits.

MANIÈRE DE VIVRE : — La vie est des plus frugales et sans luxe d'aucune sorte, même chez les riches. Elle ne porte aucune trace apparente de civilisation avancée. Les aliments sont : le pain ou plutôt la galette cuite sur la plaque d'argile, espèce de foyer portatif décrit plus haut, du lait, du miel, du beurre, mangés avec le pain, des figues trempées ainsi que le pain dans de l'huile rance en guise de sauce ; quelques légumes ou graines tels que les fèves, le riz, plus rarement de la viande. Celle-ci se cuit sur une petite broche ou longue aiguille, tournant à la main sur deux pierres au dessus du foyer. Le plus grand régal est le mets national appelé *couscoussou*. Pour le faire, on pose sur trois pierres servant de foyer un pot de terre contenant de la graisse de mouton ou de la mauvaise huile, des tomates, des oignons, du piment, du maïs vert, des herbes aromatiques, des viandes, ordinairement du mouton, du bouc, quelques fois de la volaille, coupées en assez gros morceaux. Par dessus est un plat de terre en forme d'écumoire renfermant en tas de la mie de pain roulée par petites boules comme des grains de blé, laquelle cuit ainsi à la vapeur du mélange placé dans le pot inférieur. La cuisson obtenue, le tout est versé dans un grand plat de bois que l'on place au milieu des convives. Ceux-ci mangent par terre, les jambes croisées ; ils se servent de leurs doigts pour pincer dans le plat, la main gauche servant comme d'assiette, la droite portant les aliments à leur bouche. Une cuiller, même de bois, est de luxe. Par fois cependant un couteau grossièrement fait sert à découper la viande ; on la saisit et chacun la déchire à belles dents. L'eau est la seule boisson ; la cruche qui la contient passe, à la fin du repas, à la

ronde. Le vin, en public surtout, est exclu ; mais on est assez tolérant, à l'écart, pour les boissons fermentées pourvu qu'elles affectent tant soit peu la couleur blanche. La plupart des chefs Kabaïles apprécient et savourent le rhum et l'eau-de-vie.

HABILLEMENT : — Le vêtement ordinaire du Kabaïle est une tunique de laine posée sur la chair (*Kandoura*) fabriquée par les femmes. Cette espèce de chemise sans col et à manches larges, ne descend qu'à mi-jambe. Elle a un trou dans le haut pour passer la tête, et deux autres sur les côtés pour les bras. Par dessus est le manteau appelé *Bernous*. Celui-ci tombe jusqu'aux pieds ; il est muni à la partie supérieure d'un capuchon se rabattant en arrière à volonté. Ce dernier vêtement est inséparable du Kabaïle. Il le porte hiver et été, de jour et de nuit. Il faut être dans la dernière abjection ou réduit à la plus profonde misère pour n'en pas avoir. Le Kabaïle a pour le bernous un respect traditionnel : c'est un meuble qu'il tient de son père, qu'il lègue à son fils. Aussi ce vêtement est-il le plus souvent froissé, déchiré, presque toujours dégoûtant de saleté, repoussant de mauvaise odeur. La coiffure est une simple calotte rouge avec un tissu blanc par dessus. Il marche généralement pieds nus, quelques fois il s'enveloppe le pied d'une simple peau de bête fraîchement abattue qu'il maintient avec une lanière ou plusieurs tours de corde faite de fils de bernous : c'est le suprême genre de la chaussure.

Le Scheick ou celui dont l'état d'aisance permet plus de luxe, ce qui est très-rare, porte comme les Arabes du désert (Bédouins) une chemise de lin sur la chair (*kamedja*) ensuite la tunique, et par dessus celle-ci le *Haïck*, immense couverture de laine ou de fil d'un mètre au moins de large de cinq à six mètres de long. Ce vêtement qui enveloppe et drapè avec une élégance remarquable, donne une grâce et une majesté singulière à celui qui le porte ; mais, incommode dans la marche, il tombe de dessus l'épaule et il faut l'y arrêter : une agraffe sert dans ce but. C'est ce genre de robe qui frappe dans les statues antiques, que l'on retrouve dans les costumes tragiques représentant des Grecs et des Romains et que les anciens appelaient *Péplos* ; chez le Kabaïle, elle pose sur sa tête et y est fixée avec une corde de laine brune ou de poil de chameau formant quatre tours au plus, les uns au-dessus des autres en forme de turban.

Le vêtement des femmes est encore le haïck ne dépassant guère mi-jambe, retenant et faisant des plis à la ceinture au moyen d'une corde de laine. Elles portent sur la tête une espèce de capuchon pouvant se rabattre en arrière, ou tomber sur les yeux quand elles veulent se cacher aux regards. D'ailleurs elles ne sont pas habituellement voilées comme les femmes Maures des villes, et restent sans gêne, à visage découvert devant les hommes et les étrangers. Leurs cheveux tombent et flottent au gré des vents. Elles marchent pieds nus ; les riches seulement ont une chaussure. Elles mettent une coquetterie grossière à se parer à leur façon ; à leurs oreilles pendent de

grands anneaux, le plus souvent en cuivre ou en fer. Elles en mettent aussi autour des jambes et des bras. Les plus riches ou les plus coquettes suspendent à tout prix à leur cou une espèce de collier de verroterie ou de corail que des colporteurs forains, ordinairement des juifs, leur vendent très-cher. Elles se teignent avec du henné les ongles, le dedans des mains et le dessous des pieds. Plusieurs portent des dessins de différentes couleurs sur le front et aux bras : ce tatouage représente généralement une croix faite avec une grande régularité. Cette coutume est ancienne parmi les femmes Kabaïles et les hommes eux-mêmes : en voici l'origine première. Les Vandales s'étant rendus maîtres du pays et chrétiens (Ariens) n'exigeant pour ce motif aucun tribut des chrétiens, chacun voulut passer pour tel, pour s'affranchir des impôts ; de ce moment tous les chrétiens se mirent à porter ces marques de la croix pour se distinguer des autres. Cette coutume que leurs descendants pratiquent encore aujourd'hui sans savoir pourquoi est une nouvelle présomption que les Kabaïles sont les vrais successeurs des plus anciens habitants de l'Algérie.

CONSTITUTION PHYSIQUE ET CARACTÈRE : — Le Kabaïle a la taille moyenne mais plus haute que basse, le teint brun, quelquefois noirâtre. Ses cheveux sont foncés, lisses, rarement blonds. Les hommes sont maigres et fortement musclés ; ils ont le corps grêle, élancé, très-bien fait. Leur tournure élégante rappelle celle des statues antiques. Les traits de leur visage, singulièrement expressifs, sont plus courts que ceux des Arabes. Ils n'en ont pas la beauté du profil, et leur tête est en général ronde ; mais ils sont remarquables par de belles dents et de beaux yeux. Leur prunelle est ordinairement d'un bleu clair et ressemble à l'éclat du bronze antique. Quoique ridés de bonne heure à cause du hâle du soleil qui dessèche leur peau, leurs habitudes guerrières, leur genre de vie actif, agité, les préservent des infirmités de la vieillesse qui ne s'aperçoit chez eux que par la blancheur de la barbe et des cheveux. Celle-ci n'est point conservée longue comme celle des Maures. Elle est en général peu fournie. Ils se rasent la tête moins une touffe de cheveux (*Ketaïa*) laissée sur la partie supérieure. En effet, morts, c'est par là que l'ange les saisit pour les transporter au paradis que leur religion promet.

Les Kabaïles sont vains, fiers, entêtés par absence de civilisation et par instinct de force physique. Ils se montrent à la fois ignorants et fanatiques, capricieux et méchants, fourbes et voleurs. Les extorsions et le meurtre, l'assassinat, forment leurs passe-temps habituels. Ils sont indépendants et insoumis par caractère, se disent avec orgueil *Kabaïles*, et expriment avec force qu'ils n'ont jamais été subjugués et ne peuvent l'être. Ils sont braves et entreprenants par habitude d'être toujours en guerre, belliqueux par activité, force musculaire ou désœuvrement, gais par instinct, sans souci par incurie ou ignorance. Habitant des montagnes reculées couvertes de neige une partie de l'année, presque sans communication, le contact entr'eux est

difficile, avec les étrangers presque nul ; de là un état demi-sauvage. Ainsi, pauvres, vivant misérablement à l'écart de tout bien être, de toute civilisation dans une indépendance plus triste qu'appréciable, ils sont en défiance les uns des autres, cherchent à se nuire, à se détruire, se livrent sans réserve à leurs penchants haineux, farouches, vindicatifs. Ils sont faux, soupçonneux, s'exaltent, s'apaisent tour-à-tour. Avec leur caractère mobile, indompté, leur esprit inquiet, leur imagination vague, leur tête ardente, si facilement impressionnable, le plus léger prétexte suffit ; Ils se montent alors, s'agitent et font explosion. Excessivement méfiants, et dès lors dans un état de crainte entre-eux, toutes les ressources de leur esprit, et ils sont loin de manquer de conception, de finesse, d'astuce, tendent à promettre pour tromper, puis ruser, échapper, se livrer au premier caprice de leur esprit vagabond, irrésolu. En un mot, ils sont insaisissables comme les Numides leurs ayeux, et très-jaloux de leur indépendance qui n'est que la passion immodérée du vol, la pratique absolue du brigandage.

Cette habitude au crime les rend cruels. Ils sont même entre-eux, de tribu à tribu, ennemis sans pitié. Un français tombe-t-il entre leurs mains, ils le mettent sur le champ à mort, commettent toutes sortes d'atrocités sur son cadavre. Ils répandent le sang comme par besoin, et l'on dirait avec une ineffable jouissance. Les femmes partagent ces sentiments, et des hommes ont été mis en lambeaux par elles. Le mensonge et la fourberie étant en honneur et constituant à peu près toute la politique des kabaiïles, il y a ingénuité et faiblesse, erreur déplorable, à compter sur leur parole. Le plus léger intérêt, le caprice, la méfiance surtout, les portent à les violer ; chez eux encore aujourd'hui, c'est Foi Punique.

Rien de plus atroce que le sort qu'ils faisaient aux bâtiments, n'importe le pavillon, en danger ou naufragés sur leur côte inhospitalière. D'abord ils les attiraient à terre par l'espoir trompeur de leur prêter secours ; en réalité pour se ruer sur eux, piller la cargaison, démolir le bâtiment, égorger l'équipage. Ici les chefs les plus influents, en apparence les plus calmes ou les sages donnaient l'exemple de la noire férocité. A côté de ces sentiments cupides, atroces, les Kabaiïles éprouvent un instinct de nationalité naïve, franche, touchante qui fait que leurs montagnes, leurs torrents, leurs habitations, la tribu dont ils se proclament les enfants (*beni* ou *adouï*) occupent leur esprit avant tout. S'il s'en éloignent, c'est par troupe comme pour s'encourager par l'exemple, ayant à leur tête un Marabout, espèce de sauvegarde, dont la présence justifie en quelque sorte ou plutôt sanctifie le projet. Ils retournent escortés de même, à moins que la guerre menace la tribu. Alors au premier signal, n'importe la position et la distance, les Kabaiïles quittent tout. L'absence même du marabout titulaire ne peut les retenir. Ils volent au soutien des leurs, et la défense du foyer devient pour eux une obligation, une loi sacrée.

MŒURS ET COUTUMES : — Le respect pour le père et la mère à toutes les époques de la vie est grand, et le pouvoir de ceux-ci sur leurs enfants, entier. Le mari est le dieu de la famille et maître absolu. A son défaut c'est le fils aîné. Celui-ci figure alors dans les assemblées en l'absence du père. Mais le chef de famille présent, les fils n'ont plus le droit d'y paraître. Cette autorité du père ou du mari se manifeste à tous les instants, en public comme dans l'intérieur de la famille. Il peut menacer, frapper, tuer même une femme enceinte, un fils désobéissant.

Un Kabaïle peut avoir suivant la loi de Mahomet quatre femmes, jamais au-delà. Il en a rarement plus de deux, ne pouvant en nourrir davantage. Souvent la première demande son émancipation par devant le cadi à l'arrivée de la rivale, ou simplement à la suite de quelque scène violente ou de mauvais traitements du mari. Elle retourne alors chez son père et y fait le métier de femme publique de l'aveu et sous les yeux de ses parents. Ceux-ci, non contents de favoriser la débauche de leur fille ou de leur sœur répudiée (*adjaula*) et de partager le prix de l'infamie, appellent les étrangers, les attirent, et leur livrent leur maison par ces seuls mots : « fille préparez la couche de l'étranger. » Quelques-uns par luxe d'infamie restent à la porte de la demeure armés de leur fusil pour écarter les importuns ou les indiscrets. Dans quelques tribus, à Ouled-Tlemzatz (*Oulid-ou-Rabah*) par exemple, peuplée de cavaliers, ceux-ci font un honteux trafic de leurs femmes. Ils leur permettent non seulement de recevoir leurs amants pendant leur absence, mais ils portent le soin, arrivant, jusqu'à pousser des cris et tirer des coups de fusil pour prévenir le couple infidèle, afin que l'amant s'échappe à temps et que les apparences soient sauvées.

Un étranger arrivant dans une tribu Kabaïle est arrêté par un habitant officieux qui lui demande s'il est de *passage pour la Mosquée*. Sur sa réponse affirmative, il est conduit, reçu, logé, hébergé aux frais du public, qui s'empresse de pourvoir à ses besoins, sans trop s'informer de lui et du but de son voyage ; s'il est de passage *pour une femme*, l'officieux lui indique l'*adjaula*, qui le reçoit moyennant salaire.

Les jeunes filles sont surveillées et gardent, grâce à cette précaution, leur chasteté. Elles sont nubiles à 12 ans. On en voit se marier à 10 ; les garçons à 15. Les femmes vont à visage découvert ; les jeunes-gens peuvent donc les voir, les aimer et chercher à s'en faire aimer. D'accord le plus souvent avec leurs amants, elles désignent elles-mêmes l'époux qui leur convient ; et s'il est consentant, ce qui arrive le plus souvent puisque c'est après s'être concertés, les parents ne peuvent refuser à leur fille l'homme de son choix, hors le cas où il existe dans la famille un cousin ou parent plus ou moins éloigné ; alors celui-ci devient époux de droit, et la fille est forcée de l'accepter. C'est ainsi que les portions de tribu augmentent, et que des familles croissant en nombre conservent l'autorité et le crédit.

L'accord passé entre la jeune fille et l'amant, celui-ci fait la demande au

père qui de suite s'informe de ce que l'époux peut donner en argent ou en bestiaux. Après avoir marchandé quelques temps, on tombe d'accord pour une somme d'argent : 50 – 100 – 200 et jusqu'à 2000 fr. de notre monnaie ou l'équivalent en bestiaux, suivant la beauté, les qualités de la jeune personne, le degré d'amour, le crédit, la fortune du prétendu. Indépendamment de la dot (*cédaq*) comptée par le garçon pour obtenir la fille, celui-ci est tenu de faire au père et à la mère un cadeau en argent qui varie encore suivant que la fille est plus ou moins jolie. Ce cadeau s'appelle *Makéla*. Le marché conclu, le père et le futur se rendent devant le Marabout, lui expliquent la convention. Il l'approuve ou la conteste suivant son gré, son caprice, et exige une composition. Il dresse ensuite une espèce d'acte de mariage qu'il a soin aussi de se faire payer. L'époux se rend alors à la maison de la future avec une nombreuse escorte de piétons et de cavaliers. Il compte l'argent ou livre les bestiaux. Les conviés font aussi leurs cadeaux. On se livre alors aux réjouissances et aux plaisirs. Ces fêtes dont le père de l'épousée fait les frais durent deux, trois et quatre jours, pendant lesquels le mari ne peut s'approcher de sa femme. Une singulière condition est même apportée au départ du cortège vers la maison de l'époux ; une orange, un citron, une grenade, ordinairement un œuf placé comme but, à une certaine distance, doit être atteint et brisé d'un coup de fusil. Cette condition difficile à remplir et qui indique combien le tir et l'adresse sur cette arme sont en honneur, peut rendre le séjour des conviés très-dispendieux pour le père, et le retard fort incommode pour l'époux. Elle est quelquefois remplie de suite ; rarement avant le deuxième ou le troisième jour. Enfin le cortège part et le mari emmène sa femme, mais ce n'est encore qu'après trois jours de fête dans sa demeure, avec ses voisins et amis, que l'homme reste libre avec son épouse et qu'il en devient réellement possesseur.

Les femmes non seulement ne se cachent pas le visage dans les maisons, mais elles y reçoivent avons-nous dit les étrangers, et loin que leur pudeur s'en effarouche elles en recherchent ou en accueillent très-bien l'occasion. Elles paraissent aussi à toutes les fêtes, y prennent part, chantent, dansent, se mêlent avec les hommes et assistent à leurs exercices dont le principal est le tir à la cible. Elles marchent avec leurs maris, leurs frères au combat, et au milieu de la mêlée encouragent par leur présence, excitent par leur cris comme nous le verrons tout à l'heure. Elles ont un goût prononcé pour une espèce de danse guerrière dite *Sgara*, qu'elles exécutent en tenant à la main des yatagans ou des fusils. Cette danse a lieu au son d'un instrument à vent appelé *Zerna*, espèce de hautbois à six trous. Dans beaucoup de localités les femmes sont blanches et d'une grande beauté ; la crainte d'avoir des enfants mulâtres fait que les hommes n'y épousent point de négresses.

La jalousie des Kabailles, en apparence excessive comme chez les autres Arabes, n'y rend pas la conduite des femmes meilleure ; et beaucoup sont infidèles. Les jeunes filles elles-mêmes sont loin d'être irréprochables, et

souvent leurs parents et jusqu'à leurs frères vendent leurs faveurs à prix-d'argent. L'avidité même qui caractérise la race Kabaïle est pour la femme une grande cause de dépravation. Malgré cette tolérance intéressée, le mari s'il soupçonne sa femme peut s'en défaire, sans encourir pour cela d'autre châtement que celui de payer une amende. S'il la prend en flagrant délit, il peut se venger sur elle et sur le séducteur, et dans ce cas il est absous de toute condamnation ; mais s'il ne les tuait pas l'un et l'autre, il serait déclaré infâme et massacré par la famille. L'usage de couvrir le visage des femmes étant prescrit par le Coran, c'est bien plus par l'impossibilité d'y satisfaire que par le désir d'échapper à cette règle que les Arabes et les Kabaïles s'en affranchissent ; plus riches, les Marabouts trouvent le moyen de rester fidèles au précepte.

Un certain respect dont sont entourées les femmes chez les Kabaïles, à l'opposé de leur état secondaire et presque abject chez les Arabes et les Africains en général, mérite toute notre attention. Lella-Gouraya, *sainte* fille Kabaïle, était à Bougie l'objet d'un culte ancien et respecté, et la chapelle qui décorait encore à l'arrivée des Français la cime brumeuse de la montagne de ce nom était le lieu d'un pèlerinage renommé, dont le prestige et les merveilleux résultats retentissaient au loin. Les kabaïles attachent même à l'état de la femme je ne sais quoi de particulier, de mystérieux et de providentiel, qui rend son influence grande dans la famille et son intervention quelquefois très-relevée dans les affaires de la tribu. Rappelons-nous que la femme Kabaïle vaque aux travaux les plus pénibles ; qu'elle suit son mari à la guerre, partage ses périls, s'engage dans la mêlée, excite, encourage, exalte le guerrier et lui apporte des aliments, soigne ses blessures, contribue à l'arracher à la mort et souvent ne lui survit pas.

ÉTAT POLITIQUE : — La tribu (*Arch*) porte le nom d'un individu qui est regardé comme la souche, le père (*Beni-Messaoud*, fils de *Messaoud*), soit d'une montagne comme Toudja. La première se divise en un certain nombre de *Krarouba* (fruit du *caroubier* qui renferme plusieurs grains) et celle-ci en petites fractions ou villages (*Déchèra*), chacun pour l'ordinaire habité par les gens d'une même famille. La *Krarouba* comprend un, deux, jusqu'à cinq ou six *Déchèras*, et la tribu de cinq à douze *Kraroubas*. Celle-ci est rarement au-dessous de 150 à 200 hommes portant fusil, ce qui suppose une population de cinq à six cent habitants. Chaque agglomération d'individus depuis la *Déchèra* a un chef. Ici c'est le plus vieux, le doyen de la famille ; il l'est de droit et sans élection. Pour la *Krarouba*, c'est aussi le plus ancien ou plutôt le plus prudent, le plus sage, le plus vaillant. L'opinion porte encore à ce poste considéré le plus souvent sans élection.

Quant à la tribu, le grand *Scheik* (*Scheik-Saad*) ou *Caïd* est élu par les *Scheiks* du premier degré. Le choix est préparé, le candidat désigné, et le jour de la convocation fixé dans une réunion préparatoire qui se tient

ordinairement au marché de la tribu. Au jour déterminé, on se rend au domicile du candidat, qui reçoit et héberge les arrivants. Les jeux suivent, puis vient l'élection, toujours précédée d'une prière. Un Marabout ou le personnage appelé par son âge et son rang à diriger en quelque sorte la délibération, interpelle l'assemblée assise en rond et jusque là calme et attentive en ces termes : enfants (*beni*) de telle tribu, un tel vous convient-il pour Scheik. Cet appel est répété trois fois. Dans cet intervalle les débats sont permis, les réclamations de toute sorte écoutées, quelquefois accueillies. La nomination, faite ordinairement par acclamation et proclamée, tout contrôle est défendu. Une réclamation tardive entraîne sur le champ condamnation à l'amende ; elle est prononcée par le nouveau chef, qui suivant le cas va jusqu'à faire appliquer plusieurs centaines de coups de bâton. Une nouvelle prière suit l'élection ; elle exprime des vœux en faveur de l'élu, et appelle les bienfaits du ciel sur la tribu. Dans les trois jours, quelquefois le même jour, ou le lendemain, de nombreux visiteurs viennent le complimenter. Il est tenu de les recevoir et de les traiter. Ainsi la dignité de chef Saad est temporaire mais ordinairement maintenue à celui que le choix de ses pairs y a élevé ; à moins qu'il n'ait déplu, démérité ou provoqué par sa conduite la haine ou la vengeance. Le blâme est alors le précurseur presque certain de l'assassinat. L'élection n'est pas non plus toujours aussi pacifique ; elle peut devenir longue, orageuse, quelquefois même ensanglantée et se change en une bataille à coups de fusil. Les membres de l'assemblée en effet ne se séparent jamais de leurs armes, et pendant cette délibération même ils conservent l'air fier et menaçant.

Dans quelques Kraroubas, suivant les coutumes et les idées plus raffinées d'indépendance, les chefs sont changés tous les trois mois, quelque fois tous les six mois ou tous les ans. Ainsi chaque chef de famille reconnu homme de sens et de vigueur, peut devenir Scheik à son tour. Cette charge malgré ses périls en certains cas est toujours enviée, parce qu'elle n'est pas sans quelque avantage autre même que celui du crédit et du pouvoir. Cette organisation politique de la tribu avec ses divisions et sous-divisions en fait donc une sorte de république où la puissance est aux mains de chefs électifs et amovibles. La réunion des tribus compose à son tour comme une confédération en apparence organisée dans l'intérêt commun ; en réalité anarchique et dont les éléments sont presque toujours en dissidence ouverte et même en guerre entre eux ; tempérés cependant par quelques faibles garanties de trêve comme il sera dit plus bas. Ces éléments sont prompts à se lever en corps au cri de guerre contre l'infidèle (*el-Djehad*), alors réputé ennemi commun. Au milieu de ces débats souvent sanglants, les chefs les plus influents, en principe les plus braves, quelque fois les plus riches, s'emparent de l'autorité. Les Marabouts l'exploitent plus habilement encore à leur profit.

Les affaires criminelles, même celles de simple police, se jugent à l'assemblée des Scheiks. La condamnation pour chaque délit est toujours

une amende dite *Kréthia* ; ensuite le remboursement par le délinquant ou plaignant de la valeur dont il a fait tort à ce dernier. La *Kréthia* est fixée d'avance pour chaque cas : vol de figues, de raisin, de bestiaux ; coups de bâton, d'yatagan, d'armes à feu. Dans le cas de meurtre, le coupable se sauve immédiatement, sinon les parents du défunt le tuent sans autre forme de procès.

Si le meurtrier parvient à s'échapper, les Scheiks s'assemblent et le condamnent à une amende en proportion avec le rang et la fortune de l'individu, ordinairement 500 fr. payés en vendant ses biens s'il en a, mobiliers et immobiliers. Ce prix du sang s'appelle *Ed-Dia*. Le meurtrier est de plus proscrit de sa tribu et obligé de se réfugier dans une autre. Mais le plus proche parent de celui qui a été tué doit tirer vengeance de sa mort en tuant à son tour l'assassin, auquel cas on le condamne à 500 fr. d'amende mais sans la condition d'être expulsé de sa tribu, le meurtre étant alors réputé moitié légal. L'argent des amendes est recueilli par les Scheiks dans chaque Krarouba. Devenues considérables, les sommes, tous les quinze jours à peu près, sont partagées par le conseil des Scheiks par portions égales.

Ce conseil est présidé par l'un d'entre eux nommé *Mezzouar* qui jouit de l'avantage de prendre dans le partage les fractions partielles qui dans la division des sommes ne peuvent se réduire en faisant usage de la monnaie du pays (*couroub*) ; avantage se bornant du reste à 25 ou 30 fr., de plus que les autres. A cause de cette rétribution cependant le *Mezzouar* est changé presque tous les deux ou trois mois. Dans le cas où les individus du même Krarouba ou de deux Kraroubas différents mais de la même tribu se sont battus entre eux ou que l'un accuse l'autre de vol ou de tout autre délit, les Scheiks des autres fractions de la tribu se réunissent à la demande de celles dont sont les plaignants, et séance tenante ils jugent la contestation.

Des TALEBS, des IMANS et des CADIS. — Chaque village de quelque importance compte un Taleb (*homme lettré*) sachant lire et écrire plus ou moins bien et parlant Arabe correctement. Taleb chez les Kabâiles comme chez les Arabes est le premier degré de la science. Le deuxième degré est celui d'Uléma (*homme savant*). Le Taleb, encore aux choix des habitants, est le prêtre ou l'imam de la Mosquée (il y en a une telle petite qu'elle soit dans chaque village). Il reçoit une solde pour ses fonctions ; elle se paye par cotisation. Il est en même temps chargé de tenir l'école des enfants. Quelques-uns connaissant assez la législation du pays peuvent passer des actes, juger les affaires civiles. Dans ce cas, les parties vont devant eux et ils remplissent les fonctions de Cadi ; mais ils n'ont pas le cachet comme un Cadi institué par ordre du gouvernement. Quand il survient une discussion sur chose jugée par un Taleb, il y a réunion de tous ceux des environs et l'affaire se décide en dernier ressort. Dans quelques tribus

considérables, les Talebs et les Ulémas d'un savoir connu remplissent les fonctions de Cadi et de Muphti. Les Talebs sont Maures ou Kabâïles de naissance ; mais les premiers, généralement moins ignorants, sont plus nombreux.

RELIGION : — Après la conquête des Arabes à la fin du VII^e siècle, les indigènes conservèrent leur vie demi-sauvage, indépendante, mais se firent Musulmans. Des prêtres ou Marabouts furent mis auprès d'eux, dans le sens et l'intérêt du vainqueur. Ces hommes, moins religieux que politiques, s'attachèrent à leur insinuer qu'ils n'agissaient que par la volonté de Dieu et le bien-être de l'humanité. C'est à cela que se borne réellement la religion des Kabâïles, et à quelques pratiques grossières chez les individus qui ont été en contact avec les Turcs ou les Maures. Chaque Dêchèra cependant, avons-nous dit, un peu considérable, a un local, petite mosquée sans luxe, ordinairement les quatre murs, destinée moins à s'y réunir pour pratiquer le culte, que pour recevoir les passants et étrangers. Elle est entretenue aux frais des fidèles qui fournissent par cotisation ce qu'il faut pour les diverses dépenses. Ainsi les Kabâïles n'ont réellement aucun dogme. Ils adressent une espèce de culte à leurs Marabouts pendant leur vie, les écoutent, les craignent, les respectent. Ceux-ci morts, ils les réputent saints, leur consacrent un tombeau, une chapelle qu'ils rendent l'objet d'un culte, et vont y consulter le Marabout mort comme s'il existait.

Ce nom de Marabout ou *Mourabet* (de la racine *Rabeth*, lier, enchaîner) est en général celui d'hommes plus instruits que les autres, vivant dans la retraite comme jadis nos ermites. Le titre devient une noblesse héréditaire. Le fils aîné retient les prérogatives du père, et les autres enfants sont l'objet d'une plus ou moins grande considération. Ce titre héréditaire suppose une succession de vertus en même temps que de nom et de famille ; souvent il n'en est rien, et il ne reste aux fils, des qualités de leurs devanciers, qu'une influence, une considération non méritée. Souvent aussi on reconnaît des familles entières de Marabout sans que cela tire à conséquence pour l'autorité et le crédit. On les voit même dans l'ignorance où croupissent les autres kabâïles ; et s'écartant de plus en plus des conditions de leur origine, s'en servir uniquement pour être pervers et exacteurs. En général sous des dehors graves, austères, charitables, pacificateurs, cette sorte d'hommes est fort intéressée. Ils se font payer les conseils, surtout les filtres et les talismans qu'ils distribuent, ainsi que les amulettes pour ne pas mourir dans le combat ou pour relever de maladie ; lesquelles ne sont le plus souvent qu'un verset du Coran transcrit sur un papier que le croyant porte cousu à son habit ou appliqué sur sa poitrine.

En un petit nombre de cas cependant, la célébrité ou prétendue telle acquise par les vertus, la probité, surtout une conduite exempte (chose réputée rare et presque merveilleuse) de cupidité et de violence, enfin une

grande régularité à remplir les devoirs de la religion, ont fait accorder par acclamation le titre de Marabout, c'est-à-dire de saint. Se donnant encore comme les organes de la volonté de Dieu, ils sont consultés sur toutes les affaires de la tribu, et interviennent comme pacificateurs dans toutes les querelles, les disputes, les guerres entre Kabâiles. C'est eux qui prêchent la guerre contre les infidèles et deviennent à ce titre nos plus implacables ennemis.

Les familles de Marabout les plus vénérées vivent dans des espèces de villages dits *Zouaïa* (chapelle, retraite), tombeau d'un Marabout primitif ou d'un de ses descendants. Ces lieux sont généralement riches, entretenus par les présents des fidèles, présents toujours considérables quoique volontaires et venant de plus ou moins loin suivant la réputation du Marabout. Chaque tribu, ville ou village a son Marabout particulier ; mais c'est suivant l'importance et la réputation du lieu, la richesse et la qualité de l'individu, sa noblesse, le pouvoir de ses enchantements et la valeur de ses amulettes, qu'on estime sa sainteté, son influence et son pouvoir. Les plus accrédités, les plus saints vivent dans l'opulence des dons des fidèles. Ils exercent un pouvoir illimité et on leur accorde une confiance sans borne. Ainsi à Alger il leur était même permis de visiter les femmes à visage découvert et de rester avec elles des heures entières sans que les maris le trouvent mauvais. Ceux-ci vont jusqu'à se réjouir que, cédant à ses désirs charnels, le Marabout ait daigné rendre leurs femmes mères, et dans leur persuasion, le fils de leurs entrailles sera béni. On a vu des Marabouts arrêter des femmes jusques dans les rues d'Alger et les violer devant le public, criant au miracle et levant les yeux au ciel pour remercier Dieu. Quelques vingt ans avant la chute de cette ville, la fille d'un consul Européen fut saisie et violée en pleine place publique par un Marabout furieux, sans que personne vint au secours. Le Dey répondit au père outré que telle avait été la volonté du très-haut, et qu'il devait s'estimer heureux que le saint personnage eût daigné s'approcher de sa fille. Aux environs de cette ville cependant, les Marabouts maures, arabes, même berbères, sont des hommes distingués par leur langage, leur caractère, leur tenue et ils paraissent avoir reçu de l'éducation. A Oran ce sont des espèces de fous, tout au moins des mendiants couverts de haillons et de chapelets de différentes couleurs. Mahiddin, déjà célèbre par lui-même avant que son fils Abd-el-Kader eût jeté un nouveau lustre sur l'auteur de ses jours, n'était qu'un pauvre Marabout des environs de Mascara vivant de prophéties et de musique, et plus récemment, à Oran, des aumônes des pieux Musulmans. Il tendait ainsi que son fils la main, quand après l'établissement des Français, se prévalant de son caractère de Marabout, il appela les Arabes à une croisade religieuse contre les chrétiens : les résultats sont connus.

Chaque Marabout a sa tâche particulière : troupeaux, récoltes, guerre, fécondité des femmes, etc. Chaque consultant fait un cadeau. Le Marabout

peut demander en outre ce qu'il désire et l'envoyer chercher ; c'est un crime de lui refuser. Ils entrent sans obstacle ni réserve dans les vergers et mettent la main sur ce qui leur fait plaisir. Le choix qu'ils font est regardé par l'individu ou la tribu qu'elle concerne comme un présage de bonheur. Souverain au milieu des population kabaiïles courbées sous le joug, d'un mot, quelque fois d'un geste, ils suspendent les volontés, terminent les contestations, arrêtent les combats. Un Marabout en plein exercice de ses fonctions obtient confiance entière. Il accorde les différends entre les familles et les individus, décide de la paix ou de la guerre, bénit une opération ou jette l'anathème sur elle. Un chef tel puissant qu'il soit n'oserait se mettre en campagne sans l'approbation du Marabout. Dans les combats, ils se placent à découvert, à portée, prêchant, excitant, fanatisant les leurs de la voix et du geste, promettant la vie dans les mêlées les plus acharnées aux guerriers les plus aventureux, s'ils sont *en état de pureté*, ce qui n'est pas beaucoup s'engager, et, dans tous les cas, le paradis s'ils succombent. Par ce grand ascendant sur les Kabaiïles, ils exploitent en toute occasion la crédulité publique avec un grand avantage et y trouvent puissance, crédit, richesse.

Morts, on les enterre avec pompe dans un pavillon carré recouvert d'un dôme rond ordinairement simple, quelque fois fort élégant, fait en bonne maçonnerie et blanchi à la chaux. On l'entretient bien. Une lampe y brûle. On y voit suspendu les drapeaux de différentes tribus, des offrandes diverses, les dépouilles de l'ennemi. Quelque fois on plante autour un bois consacré. Il est rare qu'une fontaine, objet de respect et de vénération, ne soit pas tout proche ou bien un puits ou une citerne. La famille du saint Marabout est enterrée là près de lui. Autour sont réunies des tombes des fidèles, jaloux d'obtenir après leur mort une place dans un lieu aussi saint. Ce cimetière dont le Marabout occupe le centre est l'objet d'un grand respect, d'une affluence considérable de croyants. Ceux-ci visitent avec ferveur ces enceintes sacrées, y cultivent des fleurs, s'y prosternent avec recueillement et invoquent les mânes de ceux qui y reposent.

ÉCOLES : — Outre les écoles d'enfants tenues par les Talebs, il y a dans la Kabaiïle, pour ces mêmes Talebs, des espèces d'universités. Dans les lieux appelés ci-dessus Zouaïa, habite le *Chirq* chargé de les instruire, toujours issu de la famille d'un Marabout reconnu. Là se rendent les jeunes Kabaiïles de la contrée qui se destinent à la profession de Taleb. Ils y passent trois, cinq, jusqu'à six ans, suivant le degré de science qu'ils veulent acquérir, laquelle se borne d'ailleurs à apprendre à lire et à écrire le Coran, et à pouvoir en réciter de mémoire plusieurs chapitres. Ils ne donnent aucune rétribution en argent (la science de la loi ne doit pas se vendre dit le Coran), mais ils passent une espèce de marché avec le Marabout dont ils s'acquittent en orge, blé, miel. Moyennant ces conditions, ils sont nourris aux frais de leur

hôte tout le temps qu'ils comptent suivre l'école. L'instruction leur est donnée soi-disant gratuite, acquittée cependant comme il précède et aussi par les présents qui abondent à l'ermitage de toute part.

Le complément de l'instruction serait de ne point porter d'arme, de ne prendre aucune part aux discordes sanglantes qui divisent très-souvent les tribus d'alentour, de se montrer en toute occasion sages, généreux, pacifiques. Quelques-uns observent ces conditions et s'intitulent hommes de paix. D'autres abusent de leur situation d'élèves Marabouts, et de leur titre de Taleb qui fait qu'ils ne peuvent être violentés ni frappés. Ils sont eux-mêmes pillards, assassins, exacteurs. Ils se réunissent par bandes de 5, 10, quelquefois 30, et armés de gros bâtons ou masses terminées par un fort bourlet, font la terreur du pays avec d'autant plus d'impunité et de sûreté qu'ils peuvent à tout instant se réunir plus ou moins nombreux ; qu'ils ne sont point connus et jouissent de l'inviolabilité. C'est ainsi que le pouvoir des Marabouts s'étend et s'accroît de celui même qu'usurpent leurs adeptes.

Les tribus voisines de la Zaouïa défendent ce sanctuaire sacré contre l'attaque de l'ennemi, et celles qui vénèrent particulièrement le Marabout du lieu donnent la dîme de la loi. Mais dans ces redevances rien ne se prélève par la force ; tout est censé être donné de plein gré. La retraite de la Zaouia est sainte et inviolable. Les gens poursuivis par la vengeance des pachas et des beys s'y réfugiaient, et étaient à l'abri de leurs atteintes. Les Turcs respectaient la famille des Marabouts et se gardaient de se les rendre hostiles. Le plus remarquable des lieux ou établissements de cette espèce est la Zaouia de Chelleta sur la rive droite du Oued-Akbou à une demi-lieue de ce ruisseau, à trois lieues du pont de koukou, deux jours de marche de Bougie. Ses Marabouts sont de la famille de ben-Ali-Schérif dont ils portent le nom. On leur envoie des présents de Fez et même de Constantinople.

AGRICULTURE : En bornant nos principales observations à la Kabailie proprement dite, aux environs de Bougie, l'agriculture pourrait y être meilleure ; les vallées de la Summam et de ses affluents qui arrosent la contrée étant en général très-fertiles. La culture embrasse, en fait de céréales, le blé et l'orge ; en fait de légumes, les fèves. Elle suffit pour la consommation des habitants ; le travail des champs avec d'autres moyens que ceux d'une société naissante, avec des vues de spéculation et de perfectionnement n'a jamais fixé leur attention. On y recueille beaucoup d'huile provenant en général d'oliviers non greffés, de la cire et du miel. Le figuier y marche au premier rang pour la culture à cause de son fruit. Les troupeaux de chèvres et de moutons y sont considérables, ceux de bœufs moindres. On y élève beaucoup d'ânes et de mulets. Le chêne croît sur les hauteurs, le hêtre et le frêne le long de la rivière, ainsi que l'olivier, même le figuier ordinaire mais d'assez haute venue.

Du côté d'Alger, chez les Kabâiles voisins des montagnes, l'agriculture est

meilleure. Les vergers sont mieux tenus, les champs mieux cultivés, les arrosages bien entendus. Les Kabaïles y prennent soin des arbres surtout des figuiers. Ils mangent la figue fraîche. Quant à l'excédent, ils le font d'abord sécher au soleil, ensuite pressent le fruit entre deux planches pour pouvoir le transporter. Quelques-uns plus soigneux cultivent et greffent l'olivier et en retirent de très-beaux fruits. Leur huile est d'un goût âcre. En cet état elle leur sert pour manger, faire le savon, filer la laine, conserver les olives elles-mêmes dans un vase qui en est rempli, qu'on recouvre d'huile et que l'on bouche après avec du plâtre et de la terre glaise. Ils obtiennent des noix et des amandes et les consomment. Les poiriers, pommiers, abricotiers et pêchers, sont cultivés aussi dans l'intérieur du petit Atlas. On y récolte pareillement le lin qu'ils réunissent en petites bottes et font sécher sur l'aire. Il est broyé ensuite et filé par les femmes pour leur usage particulier ou ceux de la famille.

INDUSTRIE : — Les Kabaïles connaissent l'industrie. Ils exercent et exploitent les produits de leurs montagnes. Les tribus de Beni-Sédiman (une journée de marche de Bougie au Sud-Ouest, rive droite de la Summam) fabrique le fer. Le minerai est en *roche* et traité par le charbon de bois dans un bas fourneau à l'instar de la méthode *Catalane*. Les soufflets sont faits avec des peaux de boucs, et fonctionnent comme ceux de nos étameurs forains à main d'hommes. Plus loin, dans la même direction, à trente lieues de Bougie, la tribu de Beni-Abbes fabrique les longs fusils des Kabaïles avec le fer de la tribu précédente. Elle fournit aussi les platines qui ont une très-grande réputation et s'exportent jusqu'à Tunis. Chez les Beni-Abdallah, district de la tribu de Flissa, est la fabrique des Yatagans, connus dans le pays sous le nom de Flissi, les plus estimés des Arabes. Le fer est celui des Beni-Barbache. L'acier se retire du dehors. Les bois de noyer pour la monture viennent de Beni-Gratib, Déchéra de Beni-Soliman, où cette matière est abondante.

La poudre de guerre est l'apanage des Gréboula. La fabrication s'y fait en grand ; elle est considérable. Les procédés sont analogues aux nôtres. Le séchage a lieu au soleil. Le salpêtre est abondant dans les antres naturels. Il effleurit sur leurs parois, est recueilli comme salpêtre de houssage, puis lavé et obtenu pur par l'évaporation. Le charbon se fait avec du bois de laurier-rose ou du romarin. Le soufre est apporté de l'extérieur. La poudre vaut de f. 50c. à 2 f. le demi kilo, donnant 50 coups à tirer à raison de 10 grammes par cartouche. Beaucoup d'individus dans chaque tribu font eux-mêmes la poudre pour leur consommation. Une exploitation considérable de plomb a lieu dans la tribu de Beni-Boutaleb au Sud de la plaine de Sétif, à trente lieues de Bougie. Ils l'obtiennent par la simple fusion. On le vend en saumons ou en balles suivant la demande. Mais la fabrication n'étant pas très répandue, au moment d'une grande guerre le prix augmente. A présent une cartouche doit valoir 20 centimes. Le cuivre s'y rencontre aussi ; ils

l'exploitent et en font les ornements des femmes. Ils fabriquent de la fausse monnaie en cuivre argenté imitant quoique de loin la véritable, mais avec assez d'art pour tromper le public. Ils composent un savon noir avec l'huile d'olive et la soude des varechs.

Les femmes filent la laine, et tissent avec cette matière l'étoffe blanche qui sert à vêtir les deux sexes. Avec le lin, elles obtiennent une grosse toile qu'on emploie à divers usages. Les bernous se fabriquent principalement à Beni-Abbes ancienne ville ouverte, industrielle où toute la population exerce la profession d'armurier et de tailleur ; il en est de même à Zamorah et à Beni-Ourkilou. Cette population fournit la main d'œuvre seulement ; la laine est versée par les tribus qui habitent la plaine, le pied des montagnes ou l'intérieur des grandes vallées. Les Kabaïles élèvent beaucoup de bestiaux, mais leurs moutons sont petits et ont peu de laine. Les chèvres fournissent leur lait dont on fait une grande quantité de beurre ; les boucs, leur chair. Les vaches et les bœufs sont de petite espèce ; les ânes et les mulets passent pour les plus beaux et les meilleurs de Barbarie. Ils n'ont point de chameaux ; c'est un animal de plaine.

COMMERCE : — Les Kabaïles vendent des fusils, des yatagans, des outils et ustensiles de fer, des instruments aratoires, du savon noir, des fruits verts et secs, des olives confites, des dattes qu'ils apportent de seize ou douze journées de l'intérieur, des bœufs, des vaches. Ils fournissent au marché d'Alger des poules, des pigeons, quelques peaux de tigre et d'autres animaux du pays, des singes vivants. Leur principal commerce est l'huile et la cire. La première est transportée dans des outres de chèvre ou de mouton le poil en dehors, sur lequel la matière découle, ce qui les rend dégoûtantes de saleté.

Les Kabaïles ont beaucoup d'attrait pour l'argent, et en gagnent étant robustes, alertes et laborieux ; mais au lieu de l'employer à améliorer leur existence, à rechercher une espèce de bien-être, ils préfèrent l'enfouir. Ils achètent, en échange cependant, pour leur nourriture, du sel ; pour leur habillement, des pièces ou de simples morceaux de calicot ; en outre de petits mouchoirs, des bandeaux pour leurs femmes en fils d'agave, des bijoux en similor, des colliers de faux corail, des verroteries, de vieux tapis, des nattes en jonc, des jarres, des gamelles en bois, des pots de terre. Les belles armes sont en honneur. Les chefs en ont pour leur usage chargées d'argent plaqué et d'ornements plus ou moins bizarres, en général de mauvais goût. Les tribus kabaïles fournissent à Alger des bras pour cultiver la terre, et des individus se louant comme domestiques. Leur fidélité au demeurant est des plus équivoques ; et il est rare qu'ils abandonnent une condition sans voler ou assassiner au préalable. Ils quittent tout, avons nous dit, au premier signal de guerre, n'importe la position, la distance ou les avantages et revolent par bandes compactes au sein de leur chère tribu, menacée.

GUERRE : L'état de guerre est presque permanent parmi les Kabaïles ; le premier prétexte suffit : un mouton volé, un arbre coupé, une femme insultée. Cela tient à la constante habitude d'être armés pour vaquer aux travaux, aux affaires, se réunir, délibérer. De là résulte un état à peu près constant d'irritation, d'hostilité, provoqué par l'indignation ou la colère, plus simplement par la défiance ou le pur caprice. Cet état est rare dans une tribu isolée ; assez fréquent entre tribus les unes contre les autres, ou quand plusieurs se réunissent pour en écraser une seule ; très-commun de tribu à tribu. Toujours la décision est prise avec publicité dans le conseil des Scheiks, et cette réserve est heureusement trouvée pour prévenir des attaques soudaines et des massacres spontanés. Réunis à cet effet, les Scheiks se livrent les *mezrag* (mot à mot lance, gage d'union) ; c'est ordinairement un fusil, un yatagan, un bernous. Le *mezrag* livré ou échangé assure protection et secours d'une des parties envers l'autre dans toutes les circonstances. Trop faible souvent pour soutenir seul son protégé, celui qui a donné son *mezrag* tâche à son tour d'en recevoir plusieurs pour composer une ligue. Cet échange ou ce don est une chose sacrée ; ce qui existe de plus respecté des Kabaïles. Il y a honte à se laisser enlever son *mezrag*, à le perdre, à l'égarer, à ce qu'on le casse ou qu'on le dégrade.

L'échange des *mezrag* fait, les Scheiks et leurs justiciables se mêlent à ceux des autres tribus avec calme et sûreté, discutent, s'arrangent ou se déclarent la guerre. Dans le dernier cas, chacun reprend son *mezrag* et l'on convient du jour, de l'heure où la guerre recommencera ; jamais on n'engage le combat avant le moment fixé¹. Les Scheiks ennemis devant Bougie étendaient cette mesure chevaleresque jusqu'aux Français ; le commandant supérieur de cette ville a été avisé plusieurs fois par écrit du jour où il serait attaqué ; jamais les Kabaïles ne l'ont trompé, et n'ont fait défaut au rendez-vous. Quand on s'arrange c'est toujours pour une paix à terme, au plus pour deux ans. Ce temps écoulé, il faut un nouveau congrès. En cas de guerre, tout homme qui a un fusil doit marcher. On est soumis dans chaque *krarouba* à une certaine surveillance à cet égard ; faute d'obéir on paye une amende. Aux premiers temps de notre présence à Bougie, le châtiment s'infligeait rarement, et par honneur personne à peu près ne manquait à l'appel contre l'infidèle. Fatigués de guerre, les Kabaïles ne sont nullement exacts en ce moment.

Ce culte presque sacré pour un objet échangé entre les tribus s'étend à celui qui reçoit le gage ou qui en a livré un. L'homme est alors le compagnon, le répondant corps pour corps, vie pour vie, le *naya* de l'autre ; il le protège, le défend au péril de ses jours. Si le premier succombe dans une rencontre ou de toute autre violence, le premier doit, pour sauver son honneur, tirer

1. La cérémonie du *Mezrag* est inconnue parmi les Kabaïles de la province d'Oran ; la déclaration de guerre se fait en brisant un bâton en deux.

vengeance de la mort, soit les armes à la main, soit par l'assassinat. Ce fanatisme de l'union est presque toujours poussé jusqu'aux dernières limites. La mort d'un Naya, par représailles, a ensanglanté plus d'une tribu. Comme nous l'avons dit ailleurs, elle a été la cause ou du moins le prétexte assez plausible de l'assassinat de M. Salomon de Musis, commandant supérieur de Bougie.

ARMES DE JET ET DE MAIN : Les armes portées tant par le cavalier que par le fantassin, fabriquées la plupart dans le pays, annoncent l'enfance de l'art. L'excessive longueur du fusil tient à celle du canon, qui varie depuis 1m. 30 jusqu'à 1m. 50. Il n'est point de calibre français ; le plus souvent il lui est inférieur, rarement supérieur. Sa confection est des plus vicieuses ; le fer y est inégalement réparti. Cette pièce en outre est mal dressée, ce qui doit rendre le tir dangereux pour l'arme et peu certain dans ses résultats. Toutefois la balle étant chassée par une quantité de poudre égale à son poids, et le projectile, à cause de la longueur du canon, parcourant à la sortie de la bouche plus longtemps la ligne droite, le tir ne manque pas d'une certaine justesse. La platine provient aussi des fabriques du pays ; c'est de loin le système de nos platines à pierre, mais composées de pièces grossières et médiocrement ajustées. Le départ est compliqué. Le bassinet est en fer, dès lors oxydable, en outre étroit, peu profond, par conséquent sujet à provoquer des ratés. Les conditions de l'inflammation de l'amorce étaient insuffisantes ; ils y suppléent par une lumière évasée, donnant par suite un crachement très-fort aux dépens de la charge, de la justesse et de la portée. La baguette est en bois, sans force pour bourrer. L'arme, à cause de sa longueur démesurée, est lente à charger ; en sorte qu'en rase campagne, le Kabailé doit avoir forcément recours à la fuite pour se donner le temps d'aller à l'écart recharger son fusil. L'assemblage des pièces au bois est monstrueux ; ce sont des clous en façon de vis, des découpures en fer blanc pour remplacer les garnitures du fût. Le bois est de noyer très-mince et très-évidé dans toute ses parties pour alléger le poids de l'arme ; dès lors fragile, presque toujours fendu ou rempli d'éclats ou de petites pièces rapportées.

Le Yatagan du pays est appelé *Flissi* du nom de la tribu (*Flissa*) où on le fabrique. Il dépasse rarement un mètre de longueur de lame. Cette longueur se réduit quelquefois à 80,0 ou 60,0. La monture consiste en une simple poignée dans laquelle s'engage la soie, sans garde ni coquille pour garantir la main, terminée au-dessus par un renflement, tête ou calotte, présentant quelques moulures grossières. Le dos de la lame est droit, y compris la face de la poignée qui en fait le prolongement. Le tranchant, rentrant d'abord de manière à réduire la largeur du fer à 0,03, s'arrondit vers le milieu de la longueur où la largeur de la lame a 0,045. Celle-ci va ensuite en diminuant jusqu'à l'extrémité qui se termine en pointe très-aiguë. Cette arme est faite

de mauvaise étoffe ou plus vraisemblablement de fer-acier, qu'on obtient toujours dans les bas fourneaux sous le nom de *fer fort* : elle est donc en général pliante et sans élasticité, mais, longue et pointue, elle reste dangereuse d'estoc. Les Kabailles s'en servent rarement de taille à moins que ce ne soit pour couper des têtes en appliquant dessus la partie rentrante et portant fortement la main en arrière en sciant.

Le fourreau est des plus grossièrement faits : ce sont deux règles en bois évidées dans l'intérieur et présentant en creux le relief de la lame. Des découpures de fer-blanc ou des attaches en peau servent de bracelets. Le dard est un morceau de fer-blanc ou une plaque de fer contournée aussi sur le bois. Les points de suspension sont deux pontets ménagés et relevés sur la partie supérieure du fourreau pour recevoir une corde, une lanière de cuir ou une lisière d'étoffe. Cette espèce de baudrier est passée en bandoulière sur l'épaule de manière à pendre du côté gauche. Sur cette surface nue du fourreau sont des dessins assez réguliers faits au couteau, mais qui se bornent toujours à des lignes droites ou à des figures carrées ou en losange. Les pistolets sont d'origine étrangère ; on y reconnaît la fabrication anglaise ou celle de Liège mais toujours médiocre. Le tromblon dont le canon est ordinairement en cuivre long de 0,40 à 0,46, paraît être de fabrique espagnole.

Les cartouches sont faites comme les nôtres et avec un soin marqué. La balle est rarement du calibre du canon. Elle est irrégulière, excentrique, rarement fondue dans des moules, provenant le plus souvent d'une balle plus forte coupée ou rognée au couteau. Elle a toujours beaucoup de vent, ce qui rend, à l'opposé de toutes les idées admises, le tir moins juste, moins raide, moins meurtrier. Ceci balance, à bonne distance, l'efficacité que le Kabaille retire de la hauteur de la charge et de la longueur du canon. Ainsi les blessures, même en apparence les plus graves, sont rarement mortelles. Ce résultat d'expérience ne leur échappe pas ; aussi commencent-ils à se dégoûter de leur long fusil depuis qu'ils combattent contre les Français. Ils recherchent donc nos armes avec ardeur et s'efforcent de s'en procurer par tous les moyens : l'embauchage à l'aide d'affidés, la surprise des petits postes au moyen des embuscades, l'assassinat et le vol des soldats isolés, surtout les incursions de nuit, avec une adresse indicible, non sans les plus grands dangers, dans l'intérieur des camps et dans l'enceinte même des postes militaires et des villes fermées. Les voleurs en font un trafic lucratif. Les Arabes s'habituent maintenant à user de la bayonnette, et Abd-el-Kader exige comme condition dans ses marchés de recevoir l'arme complète.

La poudre à cartouche est fine et bien granulée ; c'est celle fabriquée au sein même des tribus. La détonation est en général très-forte : cela s'explique par la situation même du Kabaille, presque toujours embusqué derrière des rochers ou sur des éminences qui produisent écho, et par la hauteur de la charge égale au poids de la balle, souvent dans le dernier cas aux dépens des canons dont plusieurs éclatent ou présentent des événements très-marqués.

Les munitions sont portées dans une cartouchière placée sur le devant d'une ceinture de cuir, qui présente de petits compartiments séparés par des cloisons ; le Kabaïle y renferme les cartouches, le briquet et les pierres à feu, quelquefois les versets du Coran servant d'amulette.

A cause de la fréquence des guerres, le Kabaïle dès son jeune âge a un fusil entre les mains. Avoir le droit de porter cette arme en public marque en quelque sorte le passage de l'enfance à l'âge viril ; s'en servir avec adresse et être habile chasseur, est le complément de l'éducation du jeune homme des tribus. Aussi attache-t-il la plus grande importance à la possession d'un fusil. Compagnon fidèle de ses courses comme de ses dangers, il est à la fois son défenseur, son ami, son trésor.

Voici l'expression employée pour rendre ce sentiment : le Kabaïle a deux bœufs, un âne et un fusil ; éprouve-t-il un malheur il vend un bœuf ; une deuxième infortune, l'autre bœuf ; une troisième, son âne ; son fusil, il ne le vend jamais ! Les Scheiks ou personnages de distinction ont des armes où sont répandus des ornements en argent avec une grande profusion. Le fusil en retire une certaine valeur qui peut élever son prix à 200 et même 300 fr. et au-delà. En général les armements sont sans goût, et ne font rien pour la bonté ni même pour la sûreté de l'arme. Le prix d'un fusil ordinaire d'un bon service, comme les Kabaïles l'entendent, est de 60 à 80 fr. ; le yatagan, de belle dimension et avec toutes ses enjolivures grossières de lame et de monture, ne dépasse pas 30 fr.

GUERRE DES KABAÏLES à l'extérieur — guerre d'homme à homme — de tribu à tribu. — Grâce à cette sauvage éducation militaire, à ce caractère indomptable qu'il doit à la disposition du sol, à des traditions d'indépendance, à cette indépendance réelle parce qu'il est presque sans besoins, le Kabaïle a échappé jusqu'ici à toute domination. Il se vante à juste titre d'être resté libre. Il montre avec orgueil les bornes que les milices turques n'ont jamais franchies, à moins qu'elles ne se soient soumises à demander le passage et humiliées à payer un tribut. Anciennement ennemis des Kabaïles, des Arabes qui avaient imploré le secours des Turcs contre ces derniers, ont souvent été obligés depuis d'appeler, contre l'oppression de leurs auxiliaires devenus maîtres, la protection de leurs anciens adversaires. Ainsi les montagnes inaccessibles où les Kabaïles ont su toujours conserver leur indépendance, sont plus d'une fois devenues le refuge des Arabes des plaines, qui n'avaient pu se décider à abandonner leur nouvelle patrie pour le désert d'où ils étaient sortis.

De ce nombre étaient les Arabes *Télia*, habitants des terres labourables et des fertiles vallées qui dessinent les différents rameaux de l'Atlas. Impuissants tout seuls pour se défendre contre les Turcs, les *Télia* payaient à ceux-ci un impôt en denrées et en argent, et leur fournissaient dans leurs courses une nombreuse cavalerie. Ils étaient donc employés souvent à

combattre les Kabaïles, mais restaient exposés à la vengeance de ces derniers quand les Turcs se retiraient. Cette position cruelle les obligeaient, pour ne pas se compromettre, à d'excessifs ménagements, et ils ne pouvaient se déclarer ouvertement contre les Turcs. Mais quand une tribu arabe avait à craindre du Bey de Constantine un châtement quelconque, ou que ses richesses avaient excité la cupidité de ce chef, elle expédiait sans retard ce qu'elle possédait de plus précieux dans les montagnes des Kabaïles, et se tenait prête à s'y réfugier au premier indice d'une expédition contre elle. Les Kabaïles, fiers d'exercer ce patronage, accueillaient le faible, le timide ; leur fierté s'en réjouissait ; la tribu en retirait un nouvel éclat. L'intérêt privé s'alliait très-bien à cet empressement d'humanité ; et le protégé était promptement las d'un secours tyrannique et coûteux.

Callah ou Kelah (*Castra* pour les Romains) est la seule ville considérable de la contrée qui nous occupe ; elle en serait sans nul doute la capitale si ces farouches républiques, jalouses, isolées, indépendantes, quelques-unes existant malgré leur petitesse, pouvaient reconnaître un centre d'action et de pouvoir. Callah est située à peu de distance au nord du défilé des *Bibans* ou *portes de fer*, à 30 lieues environ sud-ouest de Bougie, proche de l'Oued-Adouze qui devient plus bas rivière Summam, et sur la route par les terres d'Alger à Constantine. Callah était le refuge de tous les gens qui craignaient le Dey ou fuyaient leurs pays pour toute autre cause. Ainsi la peur des *Razia* (incursion pour piller) lui a fait obtenir, dit-on, une grande quantité de richesses. La renommée a sans doute enflé cette prospérité ; mais on fait cette ville aussi riche que naguère Constantine et presque autant que Tunis. Le réfugié à peine arrivé est tenu d'acheter une propriété et devient alors enfant de Callah, sinon il n'a point droit de cité comme la plupart des villes de la Régence. Callah, à cause de sa position et de ses murailles armées d'artillerie qui en font une ville fermée et forte, a été longtemps l'objet de l'ambition des Turcs qui convoitaient ses richesses, mais surtout son importance militaire. Les Kabaïles étaient inflexibles ; les autres n'y entraient que désarmés, et quand ceux-ci voulaient franchir le défilé que la ville commande et dont elle est la clef, ils s'étaient assujettis à payer un tribut. L'occupation de Callah entre dans les vues de M. le Maréchal gouverneur actuel. C'est le lieu de passage obligé de la route projetée d'Alger à Constantine par l'intérieur de la Kabaïlie, une série de points au sein ou au revers des tribus kabaïles ; lesquels bien assurés, je suppose, en acceptant toutes les conditions d'hommes et d'argent, rendrait grande notre influence dans l'est de l'Algérie, et comme travail militaire serait un des plus remarquables de cette époque.

Les Kabaïles marchant toujours armés, les pauvres plus nombreux font la loi aux riches et vident toutes leurs querelles à coup de fusil, en employant toujours comme auxiliaires le vol et le meurtre. Les kraroubas d'une même tribu se battent rarement entre elles. Cependant s'il faut du sang pour

venger une injure, on se bat huit, quinze jours, un mois, jusqu'au sang répandu. On se raccommode ensuite. Le duel n'existe pas. Mais si l'injure veut du sang, il faut tuer l'homme et se sauver après. Ils apportent la plus grande adresse à parvenir à leurs fins, et le Kabaïle qui a une vengeance particulière à exercer met une ingénieuse férocité, un mystère raffiné, à se ménager une occasion favorable. Souvent pour éloigner la défiance sur une subite apparition du jour en face de son rival, c'est la nuit qu'il choisit. Seul ou assisté de quelque affidé, il se glisse sans éclat, jusqu'au cœur de la Déchèra, pénètre avec la plus grande précaution jusqu'au pied de l'habitation de l'adversaire. Pratiquant sans bruit un trou dans le mur suivant l'axe ou le sens de la longueur de la chambre, il y engage le long canon de son fusil chargé, fait feu et se sauve ; bien certain que la balle parcourant la chambre dans toute sa longueur atteindra tel ou tel individu de la famille ou tout au moins un des animaux qui partagent l'habitation avec celle-ci. L'agresseur est déjà bien loin avant qu'on soit revenu de la surprise, et qu'on puisse courir sur ses traces.

Dans les collisions plus générales et de tribu à tribu, armés ainsi que nous l'avons dit, chacun vêtu de sa tunique en laine, rarement une culotte par dessous, quelquefois un méchant bernous sur le dos, les Kabaïles font campagne. Chacun fournit ses cartouches et ses vivres. Pour des expéditions de plusieurs jours, on transporte cependant quelques subsistances sur les bêtes de somme, ou bien l'on vit sur le pays théâtre de la guerre. L'extrême sobriété des Kabaïles est dans ce cas d'un grand secours. Une fois en route ou sur le champ de bataille, les plus braves excitent les autres, les engagent à avancer ; mais rarement on les voit se ranger sous un chef qui leur impose les règles de la discipline. La connaissance parfaite du pays, du genre d'opération à faire, l'intelligence de la guerre, surtout le désir de vaincre ou de se venger suppléent assez souvent au défaut d'ensemble et de tactique. Le but du combattant est de tuer son ennemi pour s'emparer de ses dépouilles, de tâcher de piller son village et de le brûler ensuite. Le moment du pillage est souvent saisi par le vaincu pour reprendre l'offensive. Les Turcs placés dans cette circonstance critique, l'ont souvent exploitée avec adresse pour devenir agresseurs à leur tour, et mettre les Kabaïles à la raison ou en avoir bon marché.

Quant au mécanisme du combat, les Kabaïles tirent en général très-bien, étant exercés dès l'enfance. Le combat consiste, les Scheïks et les Marabouts marchant en tête, à s'emparer des positions élevées qui dominent celles de l'adversaire, à s'embusquer derrière les arbres, les rochers, à tirer des coups de fusil presque à coup sûr. Les deux partis s'abordent quelquefois cependant à l'arme blanche et s'avancent sur leur ennemi, le fusil d'une main, le yatagan de l'autre, en faisant avec celui-ci un moulinet fort rapide et poussant de grands cris. Les vaincus fuient. Les vainqueurs envahissent la tribu, pillent et saccagent les propriétés, enlèvent les femmes et les bestiaux. Le

plus grand acte de courage est de porter secours à un blessé. C'est un devoir de religion d'enlever un mort du champ de bataille. On le préserve alors d'avoir la tête coupée ; sinon comment l'ange pourrait-il le saisir et l'emporter au paradis, par la touffe unique de cheveux (*Ketaïa*) ménagée dans ce but sur sa tête rase. Ainsi auprès du cadavre d'un homme tombé il y a toujours mêlée et combat acharné pour soustraire le corps aux adversaires, et le triomphe ne s'achète que par de nouvelles morts. Le plus souvent quand les motifs de combat sont légers, après quelques coups de fusils, les Marabouts interviennent, élèvent la voix, font un appel à la concorde : le combat cesse ; on échange les Mezag et le raccommodement s'ensuit. Dans les temps de Djéhad, les intérêts privés sont oubliés, les rivalités et les haines cessent ou sont suspendues. La coalition dans le plus grand nombre de tribus est prêchée par les Marabouts ; unanime d'abord contre nous, elle est maintenant bien moins générale : nous en donnerons les motifs.

GUERRE CONTRE LES FRANÇAIS : — Voici ce qui a été observé dans les attaques multipliées dirigées contre les Français depuis le débarquement, le 16 juin 1830, jusqu'à l'arrivée devant le fort l'empereur. Nous exposerons plus tard la manière de combattre des Kabaïles proprement dits autour de Bougie.

Chaque tribu a pour signal un drapeau porté par le plus brave. Celui-ci marche en tête, les autres suivent. Les cavaliers s'élancent au galop ; les fantassins courent avec eux, se tenant à la selle ou à la queue des chevaux. On a vu jusqu'à trois hommes accrochés au même cheval. Le drapeau s'arrête à moyenne distance. La foule s'y réunit. Chaque homme tire son coup de fusil, se retire promptement en arrière pour recharger son arme et puis revient tirer de nouveau. En plaine, les cavaliers arrivent en courant, tirent, tournent bride aussitôt et se retirent en se couchant sur leurs chevaux pour donner moins de prise aux balles de leurs adversaires. Le fantassin embusqué derrière un bois, un buisson, un arbre, fuit aussitôt qu'on l'attaque et ne veut à aucun prix être abordé ou tourné. Dans les montagnes dont ils ont très-habilement soin de toujours occuper les sommets ou les flancs, poursuivis, les Kabaïles se retirent de rocher en rocher, de position en position sans jamais se laisser approcher. Serrés de près cependant ils se dispersent, à un certain cri de signal. Ils se rallient bientôt au même cri pour tenir tête, se jeter sur les flancs, tomber sur les derrières, faire main basse sur quelque traînard, quelqu'imprudent ou quelque homme isolé, nous harceler dans la retraite, et s'il est possible y porter le désordre et la transformer en déroute.

Le canon les terrifie. Ils observent au loin le mouvement du départ du boulet, tâchent de l'éviter en laissant un grand vide au point de chute, ou abandonnent en fuyant la position. L'obusier qu'ils appellent canon à deux coups leur inspire une grande terreur, et l'endroit où un obus a éclaté reste ordinairement libre jusqu'à la fin de l'action. Ils se précipitent avec une rage frénétique sur un soldat, un officier blessé, qui ne pouvant se défendre est d'une proie facile. On les a vus notamment dans la retraite de Médéah

fondre comme des vautours sur des militaires, des officiers terrassés, lutter corps à corps avec l'escorte et s'emparer de leur victime. Ils ne font aucun quartier à l'ennemi vivant qui reste entre leurs mains. Ils le frappent avec une force inimaginable, le mutilent, le déchirent, et finissent par lui couper la tête. Ils se ruent avec une égale fureur sur un homme qui tombe blessé à mort, s'acharnent sur son cadavre, le mutilent aussi et le décapitent. En se livrant à de semblables horreurs ils croient avoir bien mérité de Dieu et de la patrie. Ils emportent les têtes comme autant de trophées, les montrent avec une joie féroce et racontent avec emphase toutes les circonstances du combat. Tel est le résultat du fanatisme religieux que leur insinuent les Marabouts ; ils sont tenus de regarder comme ennemi de Dieu et des hommes tout ce qui ne partage pas leur croyance et leurs préjugés.

Avec cet instinct de destruction, courbés sous le dogme de la fatalité qui leur montre le doigt de Dieu dans l'événement le plus vulgaire, sans pouvoir hasarder une critique, sans oser murmurer la moindre plainte, les Arabes sont prêts à tous les sacrifices ; mais aussi la fureur dominatrice de ces hordes féroces, leurs succès, leur grand système de nivellement des nations civilisées aussitôt que l'étendard du prophète fut déployé et reçut un culte, leurs vastes conquêtes, tout s'explique. Qui pense gagner le paradis en donnant la mort, se croit invincible ou compte pour rien sa propre vie, doit toujours vaincre. Aussi regardons-nous comme un phénomène, dans cet état d'abâtardissement où la société romaine et ceux qui l'avaient tuée sans rien mettre à sa place étaient tombés vers le milieu du VIII^e siècle, que toute l'Europe ou plutôt le monde connu ne soit pas devenu Musulman. Honneur donc, mille fois honneur à Charles Martel et à ses vaillants Austrasiens, à ce héros qui, exploitant les débris des savantes institutions militaires de Rome, et avant que les fougueuses mêlées du moyen-âge, si peu favorables à la cause nationale, eussent envahi les armées des Francs, préserva, aux champs de Tours, l'Europe entière du joug de l'Islamisme et refoula les infidèles jusqu'au pied des Pyrénées !

GUERRE des Kabâiles autour de Bougie : Les tribus qui environnent cette place passent pour les plus aguerries et les plus indomptables de la régence. Quelques-unes ont exclusivement des cavaliers ; ce sont les plus riches ; elles peuplent la vallée du *bou-Messaoud*. En somme le nombre ne dépasse pas 450 ou 500. Le reste est en infanterie ; ce sont les tribus de la montagne notamment celles de Mézaïa qui les fournissent. Les premiers sont en honneur ; cela suppose plus de fortune et de naissance ; aussi en général les cavaliers sont chefs de famille ou de village, et comptés parmi les plus audacieux et les plus braves.

Aux premières époques de la conquête de Bougie, les Kabâiles paraissaient devant la place d'abord tous les jours ; ensuite ils laissèrent une semaine à peu près d'intervalle entre leurs attaques ; plus tard un mois, deux, quelque

fois trois. L'état de repos, dans ce dernier cas, était suspendu cependant, suivant l'occasion, la facilité, l'intérêt, par quelque rencontre accidentelle, une embuscade tendue à nos éclaireurs, une démonstration contre le troupeau. Après un certain délai, cette trêve tacite devenait insupportable aux Kabaïles ; un motif quelconque, souvent le pur caprice, ou le simple besoin de mouvement, d'action, surtout le cri de guerre contre l'infidèle poussé par quelque Marabout fanatique, mettaient un terme à ce repos ; la coalition se reformait. Il restait à lui donner la sanction des tribus réunies dans ce but.

Le projet était donc discuté dans la réunion des Scheiks, presque toujours en profitant d'une fête, d'un marché, et le lieu, le jour définitif du départ étaient désignés. Ce lieu est, pour ordinaire, la tribu de Messaoud, sur la rive gauche de la Summam, séparé seulement du rayon d'activité de la place par une chaîne de hauteurs que l'on franchit au passage appelé le col, ou que l'on tourne le long de la rivière. Chaque tribu qui a voté pour la coalition fournit son contingent, presque toujours incomplet sans doute et au-dessous de l'exigé ; incurie, infidélité au précepte longtemps blâmées, aujourd'hui excusables par la contagion de l'exemple. La campagne dure deux ou trois jours, au plus cinq. Chacun apporte, pour ce temps, ses munitions et les chétifs aliments dont sa sobriété se contente, un peu de galette cuite sous la cendre, quelques figues sèches. Presque toujours les femmes suivent, souvent les vieillards et les enfants. Les premières, on l'a dit, ne restent pas oisives ; elles s'approchent de la mêlée, elles sont là, encourageant, excitant par leurs cris, portant secours aux blessés, aidant à enlever les morts, partageant les périls de l'action, les soucis de la défaite, la joie du succès. Les autres s'avancent aussi pour imprimer courage au guerrier, placer sous ses yeux ce qu'il a de plus cher ; ainsi victorieux, son triomphe étant partagé sera plus doux ; blessé, les soins touchants ne lui manqueront pas ; mort enfin, les regrets et les larmes l'escorteront au tombeau. La vengeance surgira plus tard ; c'est le fils lui-même qui en contracte comme l'obligation sur le cadavre de son père.

Ces membres désarmés de la tribu, les femmes surtout, ne craignent pas de s'engager dans la mêlée. Une, le cinq décembre 1834, confondue par son costume au milieu du groupe de fantassins où elle se trouvait, essuya comme eux la charge de notre cavalerie et resta sur le carreau. Quatorze, dit-on, furent tuées ou blessées par les balles et la mitraille dans le mémorable engagement du 2^{ème} bataillon d'Afrique, le 11 novembre 1835. Le huit juin 1836, la veuve d'un Scheik tué la veille devant le fort d'Oriac conduisit en personne une colonne sur le même terrain, poussant des hurlements affreux, exposée plus d'une heure aux effets de l'artillerie.

TACTIQUE DE L'INFANTERIE KABAÏLE : — Elle commence toujours son mouvement en colonne, les hommes marchant sans ordre et très-rapprochés et se dirigeant vers le point d'attaque en gagnant les hauteurs. Elle s'engage

avec beaucoup de circonspection, jetant toujours quelques tirailleurs en avant qui reconnaissent le terrain. La masse s'avance dans les endroits cachés et sur l'assurance qu'il sont libres d'ennemis. Près d'arriver, les hommes s'éparpillent chacun gagnant la position la plus favorable pour tirer, en ayant toujours soin de se mettre à couvert. Les Kabâiles excellent surtout dans ce genre d'attaque et ont un instinct merveilleux pour s'emparer des points les plus avantageux. La position qu'ils occupent semble-t-elle bonne, ils y restent jusqu'au moment où on les chasse. Dans le cas contraire, ils se retirent en bien s'embusquant de rocher en rocher, d'arbre en arbre. Dans cette poursuite, il est très-prudent de ne s'aventurer que plusieurs tirailleurs de front, ayant toujours une réserve qui puisse en tout ou en partie se porter de suite au point le plus vulnérable. Très-habiles à saisir le moment opportun, les Kabâiles s'arrêtent, se retournent et, reprenant brusquement l'offensive en poussant de grands cris, cherchent à tourner, à envelopper un vainqueur trop imprudent.

Cette infanterie en plaine est encore plus circonspecte, surtout lorsqu'elle aperçoit de la cavalerie parmi les troupes qu'elle doit combattre. Elle attend avec patience le moment d'opérer, cachée, embusquée ou en apparence inactive. Cet instant arrivé, elle paraît tout-à-coup comme surgissant de terre, et se précipite en avant en poussant les cris de guerre, excitée par les cavaliers qui presque toujours dirigent le mouvement. Cette milice devient audacieuse dans le succès ; elle serait à craindre si une partie ne s'arrêtait souvent à commettre des atrocités sur les blessés qui tombent en son pouvoir. Cette affreuse passion de mutiler les malheureux qu'elle surprend peut même tourner à son désavantage ; elle donne le temps au chef d'une troupe poursuivie de rallier les siens. Malgré le point de barbarie où sont encore restés les Kabâiles, on ne peut disconvenir qu'ils profitent avec un grand art de leurs avantages ; ils dirigent très-habilement leur attaque sur le point où ils ont le plus de chances.

Il faut se garder de confondre la retraite des Kabâiles avec leur fuite, et les apparences sur ce point sont souvent trompeuses et quelque fois funestes. Et d'abord s'ils cherchent à se mettre à couvert, il est très-vrai de dire qu'on en voit s'exposer avec autant de sang froid que de témérité ; surtout quand ils sont chargés d'amulettes et se regardent comme invulnérables, ou que les prédications de quelques Marabouts ont poussé leur audace jusqu'à la frénésie.

Dans la retraite, ils se retournent et font feu, se séparent par groupe, se dispersent et ne s'arrêtent que lorsqu'ils ne peuvent recharger leurs armes en sûreté, opération qui à cause de la longueur du canon est lente et désavantageuse. Dans la déroute ils fuient sans ordre, ne s'occupent en aucune manière de leurs derrières, et gagnent précipitamment les hauteurs ou les broussailles. Alors la chasse devient extrêmement difficile par la grande habitude qu'ils ont de gravir et de courir dans les bruyères. Tapis

par terre et cachés, ils conservent avec eux leur fusil chargé, et l'on peut s'attendre en les atteignant à essayer leur feu de très-près. Pressés, cernés et abordés, ils déroulent dans toute sa plénitude leur caractère africain. Ils se défendent avec acharnement et ne demandent jamais grâce par le peu d'habitude qu'ils ont de l'accorder. Ils s'ingénient par tous les moyens dans ce terrible moment. Ainsi ils agitent leur bernous avec leur bras pour donner le change sur la place que leur corps grêle occupe sous ce vêtement. Ils cherchent à s'emparer de la bayonnette du fantassin, du sabre du cavalier. On en a vu prendre les lames par le tranchant sans craindre de se couper les mains; d'autres les envelopper dans leur bernous, et faire effort en tirant à eux pour jeter l'adversaire à bas du cheval. Quelquefois ils saisissent leur ennemi à bras le corps, et ne le lâchent que quand un tiers est venu le tuer dessus. Dans ces luttes acharnées où ils se défendent avec autant d'habileté que de vigueur, nous avons eu plusieurs cavaliers tués ainsi. N'ayant plus le temps de charger leur fusil ils frappent de la crosse avec toute la force d'un levier très-long. Ils emploient aussi le yatagan, arme très-dangereuse par sa forme à cause des coups de pointe qu'ils appliquent avec elle.

ATTAQUE ET TACTIQUE *des cavaliers Kabâiles*. La cavalerie arabe est un sujet d'étude qui ne saurait jamais être assez approfondi. Les cavaliers ont une grande influence sur toutes les tribus. Les Scheiks et Sous-Scheiks sont tous cavaliers. Ils semblent même mépriser tout autre genre de guerre que celui de combattre à cheval. Les riches des tribus le sont également. En un mot tout ce qui peut se procurer un cheval et des armes se rehausse par ces achats : c'est véritablement l'ordre de la chevalerie que d'être monté pour un Arabe, et dès ce moment il contracte son plus important statut, celui d'être brave, et rarement il le dément.

Les Arabes montent bien à cheval et le manient avec un art admirable; ils manient aussi leurs armes avec beaucoup d'adresse, et sont d'un grand sang-froid pendant l'action. Leur mode de faire la guerre diffère de celui de l'infanterie sur beaucoup de points; dans les plaines ils sont toujours en tirailleurs, tournent constamment autour de l'ennemi en tirant des coups de fusil; d'autres s'arrêtent à de plus grandes distances par groupes. Ils cherchent ainsi à attirer leur ennemi dans une embuscade ou à l'amener sur un terrain difficile; rarement ils l'attendent sur un terrain meilleur, à moins d'être supérieurs en nombre. Quand ils parviennent à leur but, ils l'entourent rapidement et font un feu bien nourri. Si on les charge, ils se retirent toujours en continuant leur feu qui est du reste très-dirigé par les cavaliers. Ils continuent aussi à harceler jusqu'au moment où on les a mis en déroute. Dans ce cas le meilleur moyen est de pousser sur eux une charge vigoureuse contre laquelle ils tiennent rarement.

La cavalerie arabe est terrible dans le succès. Il semble qu'alors le sang-froid l'abandonne, et comme la voix des Scheiks est même très-rarement

écoutée, rien ne la dirige plus dans ce moment. Elle se jette sur tout ce qui lui offre peu de résistance, ne fait point de quartier et massacre tout. Comme l'infanterie, elle s'abandonne au pillage avant d'avoir terminé l'action en mettant promptement pied à terre, et cette pratique imprudente peut le plus souvent compromettre le succès de l'action la mieux engagée.

Les cavaliers Kabailles battus se retirent avec assez d'ordre et continuent à faire feu; souvent même il arrive qu'ils cherchent à ramener quelques chances pour eux ou du moins à céder le terrain pour être poursuivis jusque sur leur infanterie embusquée, contre laquelle un vainqueur trop imprudent peut aller donner. Quant à sa retraite elle se fait à peu-près comme sa déroute, si ce n'est plus lentement. Elle arrive ainsi dans les ravins profonds dont elle connaît les passages, et où le plus souvent il se trouve de l'infanterie pour la recevoir. On la voit alors s'arrêter et les fantassins embusqués passer leurs armes aux cavaliers qui, plus adroits, en font un usage plus sûr, et tenir fortement de concert. Chargés de très-près, les cavaliers Kabailles tirent leur coup de fusil et mettent le yatagan en main. Ce mouvement se fait très promptement, leur courroie de fusil étant très longue et pendant en dessous de l'arme, après avoir tiré ils rejettent le fusil en arrière; celui-ci se trouvant placé à l'instant, ils peuvent sans délai saisir leur yatagan.

Trois engagements de cavalerie contre cavalerie ont eu lieu à Bougie. Un seul, celui du 23 juillet 1834, jour de la prise du troupeau par les Kabailles, fut à leur avantage. Il est vrai qu'ils étaient cent cinquante cavaliers contre quarante de nos chasseurs, et encore esquivèrent-ils une charge à fond en se repliant derrière le *Pont Romain* à l'extrémité de la plaine et de l'autre côté du ravin qui s'étend à droite et à gauche. Il y eut danger éminent.

L'arrivée d'un peloton d'infanterie mit fin à ce combat inégal et acheva de dégager les nôtres. Dans les charges des sept et huit novembre 1835, les yatagans se croisèrent avec nos sabres, et quoique en nombre inférieur nous repoussâmes l'ennemi et le menâmes rudement. Il gagna en désordre ce même pont Romain, comptant nous y attirer et nous livrer à son infanterie embusquée. L'escadron de chasseurs, fort seulement de cinquante-huit chevaux, très-bien conduit par ses officiers dans ces deux rencontres, évita de donner dans le piège; il ne laissa à l'ennemi que la honte de sa défaite et le sentiment des pertes considérables qu'il avait éprouvées.

L'état normal du plus grand nombre des tribus autour de Bougie a été longtemps celui d'hostilité jusqu'aux portes même de la place. Les coalitions presque en permanence dans les premiers temps de l'occupation, et réunissant plusieurs milliers d'hommes, sont moins fréquentes aujourd'hui; et la dernière grande réunion hostile remonte déjà au mois de juin 1836.

Cela s'explique, avons-nous dit ailleurs, par les échecs qui ont plus que décimé les combattants, enlevé les plus braves ou les plus influents, la plus part chefs de famille ou de tribus. En outre les nouveaux intérêts créés par

notre présence, la jalousie de rang et de rivalité de tribu à tribu, l'inégalité de position, de crédit et de fortune chez quelques-unes, font entrevoir à ces dernières une meilleure condition et peut-être l'espoir, se montrant plus calmes ou mieux disposées, d'obtenir de l'autorité française des avantages marqués, et comme à certaine époque de l'argent et des cadeaux. Peut-être les tribus ont peur de voir renaître une guerre acharnée et de succomber dans le débat. Tous ces motifs contribuent à rendre les Kabailles plus prudents, plus méfiants, moins présomptueux. Le cri de guerre sainte, si puissant dans les premiers temps, reste lui-même aujourd'hui sans écho.

Cet état de calme, d'attente ou de désunion nous profite ; si la garnison n'a plus comme aux premiers jours ces spectacles singuliers piquant la curiosité, saisissants par leur caractère, leur variété, leurs épisodes ; ces rencontres avec les Kabailles exerçant l'adresse, l'agilité, le courage ; ce puissant véhicule pour tous d'une noble émulation ; si tout se borne pour elle à promener ses regards circonscrits sur la plaine et sur la ligne des hauteurs, qui borne un horizon rapproché ; du moins la garnison a du répit ; elle a pu être réduite sans inconvénient à un chiffre modéré, dès-lors moins dispendieux. On sait qu'elle a fait le sacrifice de sa position individuelle à l'intérêt général, aux conditions d'attente, de progrès lents, de foi dans l'avenir, qui constituent le système actuel d'occupation en Afrique. Si Bougie conserve, suivant l'expression déjà employée, son caractère de prison, du moins le rayon de celle-ci s'est étendu et il embrasse une partie de la campagne. Si des hommes de cœur et d'action languissent de voir leurs bras inertes et leurs armes inoffensives ; s'ils regrettent ces premières époques dont le souvenir après six ans fait vibrer mon cœur, ces rencontres aventureuses, ces travaux incessants, ces privations même et ces dangers de tous les jours, il leur reste l'espoir fondé de voir Bougie intervenir prochainement dans le grand projet d'organisation de la province de l'Est, et prendre la part qui lui est due dans l'occupation forte et assurée de la colonie. La garnison, enfin, trouvera dès aujourd'hui, dans le calme à peu près absolu dont elle paraît jouir, quelques conditions d'amélioration intérieure et de progrès à venir.

COMPARAISON
DES KABAÏLES MODERNES
AVEC LES ANCIENS PEUPLES
d'où
ILS SONT PRÉSUMÉS TIRER LEUR ORIGINE

La haute antiquité, la barbarie et la simplicité à la fois des peuples dont nous venons d'esquisser le caractère et les mœurs, vieilles traditions qui paraissent s'être perpétuées d'âge en âge, fourniraient sans doute une ample matière à de nouvelles et profondes investigations. Sans prétendre obtenir ces résultats complets, citons quelques passages de Salluste entièrement applicables aux tribus Kabaïles, quelques traits non moins frappants des mœurs des Germains, d'après Tacite. Le lecteur, je pense, nous saura gré de ce rapprochement entre les Numides, ensuite les Vandales originaires de la Germanie et les tribus actuelles Kabaïles ou Berbères.¹

Guerre de Jugurtha — page 119 — VI. Selon l'usage des Numides, Jugurtha montait à cheval, lançait le javelot, disputait le prix de la course à ses compagnons; la chasse occupait également ses loisirs. Il frappait le premier ou l'un des premiers le lion ou les bêtes féroces.

«Monter à cheval, jouer avec ses armes et faire des décharges de son fusil à toutes les allures de son cheval, disputer le prix de la course, chasser le sanglier et d'autres bêtes féroces, constitue la vraie éducation des Berbères et des cavaliers Kabaïles. La chasse au lion est la plus redoutable. Encore aujourd'hui il y a d'autant plus d'honneur à aborder cet animal le premier qu'au dire unanime des Arabes, le lion, par un profond instinct de vengeance, se rue sur le premier qui l'attaque, ou choisit dans le groupe des chasseurs celui qui le premier s'est écrié voilà le lion.»

p. 131 — XII. Les Numides suivant leurs ordres apportent sa tête (d'Hiempsal) à Jugurtha.

«La vengeance chez les Arabes, chez les Kabaïles surtout, n'est réputée complète et une mission de sang n'est remplie, qu'autant que la tête de l'ennemi est jetée aux pieds de son rival.»

p. 143 — XVI. Dans le partage de l'empire, ils (les députés Romains) livrent à Jugurtha la partie de la Numidie voisine de la Mauritanie, et la plus

1. Nous emploierons la traduction de la guerre de Jugurtha de Salluste par Mollevaut, seconde édition; et quant à Tacite celle de Dureau de Lamalle. Le premier alinéa sera toujours la traduction de l'auteur latin; le suivant, le passage correspondant des mœurs actuelles des Kabaïles et Berbères. Celui-ci commence et se termine par des guillemets.

fertile, la plus peuplée. Ils mettent Adherbal en possession de cette autre partie qui, avec plus d'apparence et moins d'utilité, avait des ports plus nombreux et de plus beaux édifices.

«Salluste désigne vraisemblablement toute la portion d'Alger, de Médéah, d'Oran et de Tlemcen, la plus riche en effet et la plus peuplée, comme héritage de Jugurtha. L'autre portion, apanage d'Adherbal, comprenait la Numidie proprement dite autour de Cirte, et les provinces de Bone et de Bougie, riches en ports et plus avancées dans la civilisation, mais semées d'âpres montagnes peu cultivées.»

p. 145 — XVIII. Les mers (en Afrique) y sont orageuses et sans ports; les champs fertiles en grains, favorables aux troupeaux, stériles en arbres, et le ciel et la terre sans eaux, la race des hommes saine, agile, patiente dans les travaux, ne s'éteint presque jamais que de vieillesse, à moins que le fer ou les bêtes féroces ne leur donnent la mort. La maladie les emporte rarement. Ils ont encore à redouter les nombreuses espèces d'animaux malfaisants.

«Les côtes d'Afrique sont toujours réputées dangereuses sur cette immense longueur de la Malouya aux frontières de Tunis. On n'y a longtemps reconnu de propices que les mouillages de Mers-el-Kébir, d'Arsew, de Bougie, encore celui-ci est-il d'un difficile abord. Le reste du tableau, quant au climat et aux produits du pays, est de la plus exacte vérité. Il serait intéressant, surtout utile, d'essayer des forages artésiens. La réussite ne peut être mise en doute: que devient en effet la grande quantité d'eau qui tombée sur le sol échappe à l'évaporation? Les Kabailles sont de nos jours plus sujets aux maladies que les Numides leurs ascendants: la corruption des mœurs chez eux, surtout l'abus des plaisirs vénériens en sont la cause.»

p. 145 — XVIII. Les Gétules et les Libyens possédèrent d'abord l'Afrique. Ces peuples grossiers et ignorants se nourrissaient de la chair sauvage, et paissaient comme les troupeaux. Sans mœurs, sans lois, sans commandement, ils étaient errants et vagabonds, et la nuit seule fixait leur demeure. Mais lorsque Hercule, comme les Africains le pensent, périt en Espagne, son armée, composée de différentes nations, privée de général, divisée par l'ambition des chefs se dispersa bientôt; et une partie composée de Mèdes, de Perses et d'Arméniens passant en Afrique sur des vaisseaux, occupèrent les lieux les plus voisins de notre mer. Les Perses s'avancèrent davantage vers l'Océan. Leurs carènes leur servirent de cabanes; car le sol n'offrait point de matériaux, et ils ne pouvaient en tirer d'Espagne ni par achat ni par échange: l'étendue de la mer et la différence du langage empêchaient le commerce. Peu à peu des mariages les confondirent avec les Gétules: et comme pour reconnaître ces contrées ils changeaient souvent de lieux, eux-mêmes s'appelèrent Numides. De nos jours encore, les habitations champêtres des Numides nommées Mapalia, dans leur forme oblongue et

leurs toits recourbés, ressemblent à la carène des vaisseaux.

Les Mèdes et les Arméniens s'unirent aux Lybiens. Ce peuple vivait près de la mer d'Afrique, et les Gétules non loin des feux brûlants du soleil. Ces premiers eurent bientôt des villes; car le détroit qui les sépare des Espagnols leur permit un commerce d'échanges. Les Lybiens altérant peu à peu le nom des Mèdes, dans leur langue barbare, les appelèrent Maures.

La puissance des Perses s'accrut bientôt. Sous le nom de Numides ils s'éloignèrent de leurs familles, à cause de leur multitude, et se fixèrent dans ces contrées voisines de Carthage, appelées Numidie. L'un et l'autre peuple réunirent leurs forces, et, domptant leurs voisins par les armes ou par la crainte, ils étendirent et leur nom et leur gloire; sur tous ceux qui s'étaient avancés vers notre mer, parce que les Libyens étaient moins belliqueux que les Gétules. Les Numides possédèrent enfin presque toute la partie inférieure de l'Afrique, et les vaincus reçurent les lois et le nom des vainqueurs.

«On ne reviendra pas sur l'origine présumée des Kabaïles présentée au commencement de la notice sur ce singulier peuple. Quant aux Gétules et aux Lybiens, leur civilisation ne devait être guère plus avancée que Salluste la présente. Les peuples rapprochés du littoral, savoir les Mèdes et Arméniens, fondus d'abord avec les Libyens, subjugués bientôt les uns et les autres par les Perses et prenant tous le nom de Numides durent, à cause des relations de commerce qui s'établirent promptement avec le dehors, se civiliser sans doute les premiers. La forme oblongue de l'habitation du Kabaïle et des siens surmontée d'un comble à deux égouts, quelquefois à quatre pans, rappelle assez la figure qu'indique l'auteur. Cette habitation réduite dans d'autres cantons de la Kabailie à une simple cabane prend alors le nom de Nouala ou Nouaïl. Sans admettre la tempérance des Kabaïles aussi complète, et leur vie aussi misérable que celle de leurs devanciers, encore aujourd'hui les tribus mangent quelques racines et d'autres fruits d'une nature inculte tels que la racine de palmier nain (*Dgerid*), et la tige et la pomme du chardon (*Krouchouf*).

Aux temps les plus anciens, la côte d'Afrique était peuplée sans doute aussi par des nations qui parlaient la langue grecque, car Numide dérive visiblement de Nomade qui vient du grec Nomos (pâturage), et semble s'appliquer à un peuple errant et changeant de pâturage, ainsi que Salluste l'indique.»

p. 149 — XIX. De Catabathmos, plaine qui sépare l'Afrique de l'Égypte, la première ville le long de la mer est Cyrène, colonie des Théréens, ensuite les deux Syrtes, et entre elles Leptis, puis les autels des Philènes, bornes de l'empire des Carthaginois du côté de l'Égypte, enfin les autres villes puniques. Les Numides occupent le reste du pays jusqu'à la Mauritanie, et les Maures avoisinent l'Espagne. Au-dessus de la Numidie sont les Gétules; les uns vivent sous des cabanes, les autres, errants et sauvages. On trouve ensuite l'Éthiopie et les lieux brûlés des ardeurs du soleil.

Au temps de Jugurtha, la plus part des villes puniques et les dernières conquêtes de Carthage étaient administrées par les magistrats du peuple romain. Une grande partie des Gétules et les Numides, jusqu'au fleuve Mulucha, obéissaient à Jugurtha. Le roi Bocchus commandait à toute la Mauritanie.

«Le théâtre des guerres de Jugurtha, aujourd'hui tout le territoire de l'exrégence d'Alger, connue sous le nom de Numidie avant Claude, forma depuis cet empereur la Numidie proprement dite et la Mauritanie Césarienne. Depuis le commencement du IV^e siècle, une troisième province, la Mauritanie des terres (Sétifeuse de Sétif sa capitale) fut détachée de la première; ainsi les états de Jugurtha après ses débats avec les fils de Micipsa, avaient pour limites à l'Est la province de Carthage (aujourd'hui régence de Tunis), à l'Ouest le fleuve Malouya (frontière de Maroc). Le reste du pays depuis ce fleuve jusqu'à l'Océan peuplé par les Maures, prétendus Mèdes, alors royaume de Bocchus, constitua plus tard la Mauritanie Tingitane ; c'était à l'époque de Jugurtha la Mauritanie proprement dite.»

p. 197 — XLVI. Déjà l'expérience avait fait connaître à Metellus la perfidie des Numides, la mobilité de leur caractère et leur amour de la nouveauté.

«La perfidie, la mobilité de caractère, l'amour de la nouveauté, ajoutons le caprice, l'exaltation, le désir de vengeance, constituent encore trait pour trait le caractère du Kabaïle.»

p. 205. Les Numides massacrent notre arrière-garde, harcèlent nos deux ailes, attaquent avec audace, pressent et troublent tous nos rangs. Les plus braves marchent en vain contre l'ennemi: ses mouvements incertains les déjouent, et, blessés de loin, ils ne peuvent l'atteindre ni le frapper. Instruits d'avance par Jugurtha, les cavaliers numides, quand les escadrons romains approchent, ne réunissent, ne serrent pas leurs rangs mais se dispersent au loin. Si leur nombre ne détourne point l'ennemi de la poursuite, ils enveloppent ses derrières et ses flancs rompus. S'il leur est plus avantageux de fuir sur la colline que dans la plaine, les chevaux numides, habitués à gravir, s'évadent facilement à travers les buissons, tandis que ces lieux âpres, inconnus aux Romains les arrêtent.

«C'est le tableau exact de la tactique employée sous mes yeux par les cavaliers Berbères ou Bédouins; c'est la description presque historique des résultats désastreux de l'affaire de la Macta, et des attaques impuissantes mais multipliées dans les premiers temps devant Oran, et sur d'autres points de l'ex-régence.

Les cavaliers Berbères et ceux des Kabaïles, sont encore désespérants par leur étonnante mobilité et les difficultés qu'ils parviennent à faire surmonter aux chevaux; rien n'arrête cette cavalerie et le terrain de son choix est presque toujours un défilé, les gorges des montagnes, les rochers, obstacles presque insurmontables pour nos cavaliers.»

p. 211 — LIX. Jugurtha s'était retiré dans les lieux couverts de forêts et défendus par la nature. Là il rassemblait une armée plus nombreuse, mais ignorante et lâche, et qui avait cultivé les champs plus que la guerre. Ce vice provenait de ce que chez les Numides la cavalerie du roi le suit seule dans sa fuite; les autres soldats se retirent où il leur plaît, sans que cette conduite les déshonore: telles sont les mœurs des Numides.

«À l'exemple de Jugurtha, Abd-el-Kader fuyant aujourd'hui les lieux cultivés semble vouloir établir son refuge dans les endroits élevés et écartés. La dispersion de l'infanterie, même de la cavalerie, suit toujours une affaire malheureuse, quelquefois une simple campagne de peu de jours. Comme Jugurtha dans sa détresse, l'émir n'a qu'un noyau de cavaliers qui lui obéissent, retenus soit par le devoir, la reconnaissance ou la religion, soit par l'intérêt; il y joint quelque infanterie régulière.»

p. 221 — LIX. Les Numides n'auraient pas longtemps résisté si leurs fantassins mêlés aux cavaliers n'eussent porté dans le choc des coups terribles. Les escadrons appuyés de ces troupes ne chargent point, pour ensuite se replier, selon l'usage de la cavalerie; mais poussent en avant leurs chevaux, s'enlacent dans l'armée, troublent tous les rangs, et livrent à l'infanterie légère un ennemi à moitié vaincu.

«Cette manière de combattre n'est pas sans exemple chez les Kabâiles. Des fantassins se dispersent entre les cavaliers et trouvent confiance dans cet appui. Il paraît constant qu'à la Macta Abd-el-Kader jeta les fantassins en croupe de ses cavaliers pour occuper rapidement mais avec sûreté le point culminant de la position où l'armée française devait, plus avant dans la journée, défiler entre les hauteurs et le marais; et cette manœuvre assura surtout le succès des Arabes.»

p. 233 — LXVI. Les principaux citoyens de Vacca forment un complot; car en général le peuple, mais surtout les Numides, d'un caractère mobile, amis des discordes, des séditions et de la nouveauté, détestent le repos et la paix. Leur plan arrêté, l'exécution en est remise au troisième jour suivant, fête célébrée dans toute l'Afrique, et, qui présentait plutôt l'appareil des jeux et des plaisirs que celui de la terreur. Au temps marqué les centurions, les tribus militaires, et le commandant même de la ville, Titus, Turpilius, Silanus sont invités par les Numides, et tous (excepté Turpilius) massacrés au milieu des festins; ensuite les soldats, dispersés sans armes, sans chef, comme il devait arriver en ce jour sont accablés. Le peuple aussi les poursuit: les uns poussés par la noblesse, les autres excités par le goût de telles entreprises, ils ignoraient ce projet et son exécution: mais le tumulte seul et la nouveauté avaient pour eux assez d'attraits.

« Plus d'un rapprochement se présente à l'esprit; entre le massacre de la garnison de Vacca, où les chefs Romains sont conviés sous les apparences

les plus pacifiques, puis égorgés, et l'assassinat du commandant supérieur de Bougie qui, appelé le 4 août 1836 sur le terrain pour y traiter de la paix, n'y trouve que d'infâmes meurtriers. L'occasion est ménagée avec un raffinement d'astuce et de perfidie sans égal. Les assassins après avoir accepté des cadeaux, reçu de l'argent, bu et mangé, s'être bien repus, au signal convenu avec leur chef, se ruent sur les victimes désignées, déchargent sur elles à bout portant, et les laissent criblées de balles sur le carreau.

Ainsi que les hommes, les femmes, les enfants Kabâiles suivent l'expédition, marchent à la guerre, s'excitent, s'exaltent, trouvent dans le mouvement, dans la tumulte, dans la péripétie du combat, un certain attrait.»

p. 245 — LXXIV. Près du roi, les Numides se défendent un moment, le reste au premier choc est repoussé et mis en fuite. Les Romains s'emparent des drapeaux, des armes et font peu de prisonniers, car dans presque tous les combats, le Numide compte plus sur la légèreté de ses pieds que sur ses armes.

«Rarement nous avons vu les Arabes résister ou croiser le fer. Avec leurs fantassins une lulle corps à corps est plus rare encore. On peut s'emparer de quelque drapeau, mais quand le depositaire vient à tourner dans la mêlée, ou qu'il abandonne son étendard, ce qui se voit bien rarement. Il est surtout difficile de faire des prisonniers: la légèreté aux pieds est comme aux vieux jours une qualité incontestable du Kabaïle.»

p. 245 — LXXV. Métellus fait ôter aux bêtes de somme leurs bagages, excepté du froment pour dix jours, et les charge d'outres et d'autres vases, propres à contenir de l'eau, il prend aussi dans les campagnes ce qu'il trouve de bestiaux domptés, leur fait porter toutes sortes de vases, la plus part de bois, et recueillis dans les cabanes des Numides.

«Les bœufs et les vaches porteurs sont encore en usage parmi les tribus berbères. Cet expédient est trop négligé par nous. Son utilité devrait le rendre plus fréquent: en effet, allégé de son chargement qui est distribué quand le besoin d'une colonne l'exige, l'animal devient lui-même une ressource précieuse quand arrive le moment de le livrer au boucher.»

p. 255 — LXXX. Jugurtha avait épousé aussi une fille de Bocchus, mais ces liens sont faibles chez les Numides et les Maures. Chacun d'eux, suivant sa fortune, prend plusieurs femmes, les uns dix, les autres davantage, les rois encore plus. Ainsi distraits par tant d'affections, ils n'en adoptent aucune pour compagne; elles sont toutes également avilies.

«Les Musulmans et les Arabes peuvent, suivant la loi de Mahomet, avoir jusqu'à quatre femmes s'ils peuvent les nourrir. Les souverains en ont autant que leur richesse, leur caprice ou la coutume l'exigent. Sans être précisément avilies, elles sont sans considération aucune dans l'intérieur de la maison. On les répudie même sans être tenu de leur assurer une existence.»

p. 281. — Capsa, place avantageuse à l'ennemi, d'un accès difficile pour nous, renfermait une race d'hommes changeante, perfide, et que n'enchaînent jamais ni les bienfaits ni la crainte.

«Ce caractère convient encore aux Kabailles modernes, aussi peu accessibles aux bienfaits qu'à la crainte. L'exaltation, surtout l'indépendance et le caprice voilà leur règle.»

p. 293 — XCVII. Avant que l'armée romaine puisse se ranger en bataille, rassembler ses bagages, recevoir aucun signal, aucun commandement, la cavalerie maure et gétule sans accord, sans discipline mais groupée au hasard fond sur les nôtres.

«Même tactique de nos jours: ces surprises, même sans ordres, sans commandement des chefs, sont toujours à craindre. On en a vu des exemples frappants lors de la première campagne d'Alger, quelquefois à Oran, souvent à Bougie. Le courage individuel chez les hommes, le sang-froid et la tête chez les généraux sont les meilleurs moyens d'arrêter l'ennemi et de déjouer ses projets.»

Mœurs des Germains, tome 3 de la traduction, p. 323.

Les Germains ont des chansons de guerre qu'ils entonnent avec celle sorte de cri qui se nomme bardit ; ils s'en servent pour exalter leur courage; et à leur chant seul ils augurent du succès qu'aura la bataille. Ils sont intrépides ou intimidés, suivant que leur cri de guerre a été plus ou moins bruyant, et dans ce cri il leur semble entendre l'accent même de la valeur. Ils s'attachent surtout à produire des sons rudes, et un bruit rauque, ayant soin de mettre leur bouclier au devant de leur bouche, afin que leur voix rejaillisse en échos plus terribles et plus retentissants.

«Les Kabailles et les Berbères préludent au combat par des cris à leur manière; pendant l'action ils crient pareillement pour s'exciter, s'exalter, ce cri est plus perçant et sifflé que rauque et uniforme. On assure même que les Kabailles proprement dits, dans les montagnes de Bougie, la main sur la bouche, l'ôtent ou la replacent à volonté pour rendre le son plus sonore ou plus original.»

p. 327. À tout prendre, leur force est dans l'infanterie et ils en entremêlent toujours dans leurs combats de cavalerie. Ils ont des fantassins d'une vitesse singulière, merveilleusement dressés à ce genre de combat, qu'ils choisissent dans toute leur jeunesse et qu'ils placent toujours à la tête de l'armée.

«Les forces des Kabailles consistent surtout en infanterie. Cependant ils ont autour de Bougie plusieurs centaines de cavaliers: ce sont en général les Scheiks, la noblesse du pays. Les fantassins se mêlent habilement parmi eux, et adorent s'embusquer dans les broussailles, derrière les arbres, dans les ravins et plis de terrain, à la tête des défilés, ils soutiennent la retraite et surgissent tout à coup quand la circonstance l'exige.»

MÊME PAGE. — Ils trouvent à lâcher pied, pourvu qu'on revienne ensuite à la charge, de la prudence plutôt que de la lâcheté. Même dans les combats où ils ont désavantage, ils emportent leurs morts.

«Les Kabaïles loin de trouver déshonneur à lâcher pied, rusent ainsi devant leur ennemi et l'attirent à eux par une retraite simulée. Les morts sont enlevés avec un scrupule religieux, non sans affronter souvent de très grands dangers, pour remplir ce pieux devoir. Plus d'un assaut est livré sur un cadavre pour l'arracher des mains de l'ennemi. »

p. 328. Pour leurs rois, ils consultent la naissance; pour leurs généraux la valeur. Leurs rois n'ont pas une puissance illimitée ou indépendante, et leurs généraux commandent par l'exemple plus que par l'autorité. S'ils sont braves, s'ils se distinguent, s'ils conduisent au premier rang, l'admiration fait leur titre.

«Chez les Kabaïles le pouvoir théocratique (celui des Marabouts) est héréditaire. Les Scheïks, c'est-à-dire les chefs des guerriers, sont électifs. Le courage est une condition radicale du commandement. Nul n'oserait l'accepter s'il n'était reconnu le plus capable, le plus digne de commander aux autres, surtout le plus brave. »

MÊME PAGE. Ce n'est point le hasard ni un attroupement fortuit qui compose chaque bande ou chaque escadron: c'est une famille entière, ce sont tous les parents. Ils ont tout près d'eux les gages de leur amour: ils entendent les hurlements de leurs femmes, les cris de leurs enfants: ce sont pour eux les témoins les plus redoutables, les Panégyristes les plus flatteurs. Ils portent leurs blessures à leurs mères, à leurs femmes, et elles ne craignent point de les compter et de les juger. De leur côté elles portent aux combattants de la nourriture et des encouragements.

«Les membres d'une même tribu Kabaïle voyagent, émigrent, reviennent, combattent réunis. Les femmes, les enfants, quelquefois les vieillards suivent. Celles-ci encouragent les combattants par leurs paroles, les excitent par leur exemple. Elles se mêlent dans les rangs, ravivent la mêlée par des cris, prêtent secours aux blessés et apportent la nourriture aux combattants.»

p. 239. Il y a plus. Ils supposent à ce sexe je ne sais quoi de religieux, et une sorte d'inspiration. Ils se gardent bien de rejeter leurs avis ou de douter de leurs oracles.

« Ce respect pour les femmes, malgré leur état ordinaire d'infériorité dans la famille, est encore puissant chez les Kabaïles. Quiconque se met sous la protection des femmes devient sacré. La mort certaine à laquelle furent arrachés, par l'intervention des femmes, deux Arabes des nôtres naufragés sur la côte la plus hostile dans la baie de Bougie, et la manière presque merveilleuse dont ces deux malheureux nous furent amenés à Bougie même,

n'est pas un des épisodes les moins intéressants de l'occupation de celle ville.»

p. 330. Ils croient aux auspices et à la divination plus que nation au monde.

«Nul peuple n'est plus superstitieux que les Kabaiïles. Ils croient aux talismans, à l'efficacité des amulettes. Chaque guerrier, avant de marcher au combat, en est pourvu. Il croit se sanctifier et se rendre invulnérable en portant cousu à son habit quelque verset du Coran.»

p. 332. Les affaires peu importantes sont réglées par les chefs: les autres, par la nation, de manière toutefois que dans celles-ci même, dont la décision appartient au peuple, la discussion est réservée aux chefs.

« C'est trait trait la manière dont se traitent les affaires chez les Kabaiïles. La délibération est publique; mais les Scheiks composent l'assemblée, et la volonté et l'influence des plus puissants font la loi.»

MÊME PAGE. Un des inconvénients de leur liberté, c'est qu'ils n'arrivent point à la fois pour n'avoir point l'air d'avoir été commandés, et il se perd deux ou trois jours par leur lenteur à se réunir. Lorsque l'assemblée paraît suffisamment nombreuse, ils prennent place tout armés. Les prêtres, qui sont alors chargés de la police, imposent le silence.

«Ce défaut d'accord pour arriver à heure fixe au combat, symbole de fierté et d'indépendance chez les Kabaiïles, a fait plus d'une fois notre force devant Bougie, et nous permettait de lutter avec avantage, inférieurs en nombre. Presque toujours les contingents des tribus arrivant isolément donnaient sans ordre et sans direction, et se faisaient battre en détail. Les Kabaiïles s'assemblent et délibèrent toujours armés; les Marabouts règlent la discussion, imposent silence, impriment le respect aux assistants et donnent aux délibérations un caractère de gravité qui n'est pas sans intérêt.»

p. 333. Il y a pour des fautes légères des peines proportionnées. Porter les accusations et les affaires criminelles, les châtiments varient suivant le délit.

Il y a pour des fautes légères des peines proportionnées; les coupables sont condamnés à payer tant de chevaux et de brebis. Une partie de l'amende est au profit du roi ou de la cité, l'autre au profit de l'offensé ou de ses proches.

«Tels sont encore les arrêts des chefs Kabaiïles. Tout se termine par des amendes dont ils ont soin toujours de retenir une partie suivant la hiérarchie du rang, leur crédit ou leur pouvoir dans l'assemblée.»

MÊME PAGE. Soit qu'ils vaquent aux affaires publiques, ou à leurs affaires particulières, ils sont toujours armés. Mais personne ne peut commencer à

porter les armes, avant que la cité l'en ait jugé capable. C'est dans l'assemblée même qu'un des chefs, ou le père, ou un parent, donnent au jeune homme le bouclier et la framée: c'est là leur robe virile; c'est pour la jeunesse le premier grade: auparavant ils ne sont censés membres que de la famille; ils le deviennent alors de l'Etat.

Une très-haute naissance ou des services signalés des pères donnent la dignité de chef à des enfants même, pour ainsi dire.

«Les Kabaïles marchent toujours armés. C'est un signe de liberté d'abord, ensuite une contenance, surtout une sûreté. Comme aux anciens temps, le moment où le jeune Kabaïle est jugé digne d'avoir une arme et de s'en servir, est celui où réellement il est réputé homme. Il compte dès-lors parmi les défenseurs de la tribu. La dignité de Scheiks sans être héréditaire est donnée de préférence aux descendants des chefs renommés; c'est un témoignage de reconnaissance de la tribu payé aux enfants pour les services rendus par les devanciers.»

p. 335. Dans un combat, il est honteux au chef de le céder en valeur; il est honteux aux compagnons de ne point égaler leur chef. Mais surtout c'est une infamie et un opprobre pour le reste de la vie de le laisser mort sur le champ de bataille, et de lui survivre un instant.

«Les chefs donnent l'exemple du courage; les autres membres de la tribu se groupent autour de lui et l'imitent. Ceux qui suivent la même fortune dans l'action s'animent, s'exaltent réciproquement. L'acte le plus marqué de courage, sans précisément se donner la mort à côté du chef, est de partager ses périls; surtout s'il tombe, de le retirer de la mêlée, et s'il est frappé à mort de ravoïr à tout prix son cadavre.»

p. 337. Ils sont dans l'usage aussi de se creuser des souterrains, qu'ils couvrent et qu'ils chargent de beaucoup de fumier: c'est leur asile l'hiver, c'est le dépôt de leurs grains. Ils sentent moins dans ces lieux la rigueur des froids; et si l'ennemi vient, il pille ce qui est à découvert, au lieu que les richesses secrètes et souterraines, ou lui échappent, ou ce qui déjà même est un bien, exigent des recherches.

«L'usage des silos taillés dans le tuf ou dans les terres compactes est général chez les Kabaïles et les tribus berbères agricoles pour renfermer les grains et les effets précieux. Ces cachettes échappent facilement aux recherches et laissent en toute sûreté les objets qui y sont déposés.»

p. 338. La femme n'apporte point de dot au mari; c'est le mari qui en apporte à la femme. Le père et la mère, ainsi que les proches, assistent à l'entrevue et reçoivent les présents. Ce sont ces présents qui constituent le mariage.

« Cette coutume s'est propagée jusqu'à nos jours. C'est le mari qui apporte une dot; celle-ci consiste en têtes de bétail, en tapis, le plus souvent en

argent monnayé. Les présents à la fille, à ses parents, précèdent les accords définitifs. Encore aujourd'hui ce sont ces présents qui constituent le mariage.»

p. 342. Plus on a de parents et d'alliés, plus on a de considération dans la vieillesse: il n'y a point là d'avantage à avoir perdu ses enfants.

C'est une obligation d'épouser les haines, ainsi que les affections, soit d'un père, soit d'un parent; mais les haines ne sont point implacables. On rachète jusqu'à l'homicide, moyennant tant de bœufs ou de brebis, et la famille entière se contente de la réparation: règlement bien sage dans un pays où la liberté rendrait les inimitiés si terribles.

Nulle nation n'est plus généreuse pour ses convives ni plus hospitalière. Fût-ce le dernier des hommes, c'est un crime de lui fermer sa maison. Chacun reçoit et régale suivant sa fortune. Les provisions sont-elles consommées, celui qui vous a reçu chez lui, vous indique son voisin et vous accompagne; vous entrez tous deux sans être invités; peu importe, vous êtes également bien reçu, qu'on soit connu ou non, cela ne fait rien quant à l'hospitalité.

«Les Kabaïles s'appellent Beni, c'est-à-dire, enfants de la tribu. Celle-ci en effet ne forme qu'une famille par les alliances qui se contractent dans son sein. — Ses forces et son illustration tiennent au plus grand nombre de ces alliances; pouvant mettre alors plus de fusils en campagne, la tribu devient plus redoutée. Celle-ci n'étant qu'une famille agrandie par le temps, ce même sang qui coule dans les veines corrobore encore l'intérêt politique qui réunit les éléments de la tribu.

L'hospitalité entre essentiellement dans les mœurs des Arabes. C'est du sentiment personnel de la faiblesse de l'homme isolé, de cette conviction des besoins auxquels il est soumis que dérive cette vertu. Ce caractère hospitalier encore persistant chez le Kabaïle est modifié par son état à demi-sauvage et son caractère rapace. Tel étranger est admis au sein de la famille, s'assied au foyer domestique, mange le pain et le sel, qui le lendemain tombe dans un guet-apens tendu par ses propres hôtes de la veille. Ceux-ci retrouvent ainsi le mince sacrifice que la loi de Mahomet et les coutumes reçues lui ont imposé.»

NOTES
FORMANT APPENDICE
AUX MÉMOIRES SUR BOUGIE

1^{ere} NOTE.

Quelques détails peu connus concernant l'expédition de Bougie.

Une intrigue obscure dans Bougie avait grossi les motifs mis en avant pendant 1832 et 1833 pour passer outre à l'expédition; la voici, ainsi que d'autres particularités qui se rapportent à la conquête.

Le Bougiotte Boucetta, riche colouglis, homme de tête, mais avide de pouvoir et de vengeance, dont les propositions antérieures avaient été écartées ou ajournées, était mécontent des gens de Mezaya, voisins turbulents, exacteurs rivaux des habitants de Bougie, s'arrogeant le droit de dominer dans la ville par la violence et la rapine. Muni d'une lettre arrachée au Cadi qui disposait du cachet officiel, Boucetta se rend à Alger auprès du général Voirol, en la propre compagnie de quelques chefs de Mezaya qu'il trompe par l'espoir de riches cadeaux; il sollicite au nom de ses compatriotes et des tribus les plus influentes, l'arrivée des Français à Bougie. Sur sa parole, en apparence si sincère, le capitaine de Zouaves Lamoricière y est envoyé en reconnaissance. Transporté avec Boucetta à bord d'un brick de l'état, il débarque sans éclat et sans accident. Mais installé au plus depuis une demi-heure dans la maison de ce dernier, à moins de 400 pas du point de débarquement, l'officier est prévenu par le Bougiotte Hamet que les Mezaya ameutés par les Scheiks revenus d'Alger, furieux d'avoir été joués, se sont réunis, à la première vue du brick voguant dans la rade, et qu'ils arrivent en force faisant entendre le langage le plus menaçant.

M. de Lamoricière dut partir sur le champ avec Boucetta, n'ayant pu rien voir, ayant même à peine le temps d'échapper aux Kabaïles qui atteignent le rivage au moment où l'embarcation s'en éloignait. On va jusqu'à assurer qu'avant même d'embarquer, l'émeute gagnait la population de Bougie; que les jours de l'officier français avait été en grand danger; que le Bougiotte Boulimad, homme calme et en crédit, vint à son aide, étendit sur lui son bernous, et lui ménagea par cette démonstration religieuse et respectée une retraite jusqu'au rivage. Ce Boulimad porte un certificat du capitaine Lamoricière qui atteste cette conduite honorable, rare, exemplaire chez un Arabe ennemi, mais opposée aux précédents de ce même Boulimad ; ce titre a pu donc être obtenu par surprise ou accordé par obligeance. La fureur des Kabaïles frustrés de leur proie et l'indignation de quelques habitants se

tournèrent contre la maison de Boucetta. Elle fut pillée et brûlée, et son frère eut peine à sauver sa vie. Le brick eut le spectacle de l'incendie; il erra deux jours dans la rade, observant le mouvement et l'agitation de la ville et jugeant des résultats. Les Kabaiïles s'éloignèrent décidément pour regagner leurs montagnes en apercevant le brick disparaître derrière les caps.

De retour à Alger, Boucetta joignant à ses vues d'être nommé Kaïd de Bougie, le désir de tirer une vengeance sûre et prompte de ses compatriotes et des Mezaya, réunit à lui par l'appât de l'argent quatre individus de Bougie ou y résidant, alors présents à Alger pour leurs affaires. Il leur fait en outre peur de la tribu de Mezaya pour leur propriété et leurs familles. Ces quatre hommes sont: Medani Kabaiïle, le Turc Braham-ben-Zedi, les Coulouglis Karali et Ali-ben-Adjou.

Ainsi escorté Boucetta se présente de nouveau au gouverneur par intérim, réclame avec une nouvelle instance, au nom de ses compatriotes, l'intervention des Français, démontre avec chaleur les avantages et la facilité de l'occupation. Il affirme avec plus d'assurance encore que les habitants de Bougie étaient tous pour les Français. Il ajoute enfin, toujours avec une apparente sincérité, que les tribus, en haine du bey de Constantine, despote farouche et cruel, se joindraient à nous pour détruire cette puissance abhorrée.

Ce langage de Boucetta est accepté avec la même confiance que le premier; il s'accordait bien peu cependant avec l'accueil fait au capitaine Lamoricière et les circonstances presque tragiques de son prompt débarquement. Cet officier, si distingué d'ailleurs, fut lui-même à ce qu'il paraît, taxé d'avoir donné sur la position de Bougie, la valeur militaire de ce poste et les conditions d'attaque et de défense, des renseignements incomplets. Pouvait-il en être autrement? Il n'avait pas eu le temps de voir, encore moins celui de juger. Ainsi avec une légèreté présomptueuse, on ne demandait qu'un bataillon, un effectif d'armes spéciales et un matériel de guerre en proportion, pour conquérir et garder; on signalait en outre le pays comme très-sain. Le Ministre de la guerre (duc de Dalmatie) guidé par sa vieille expérience que vint justifier le rapport de son propre aide de camp, M. Barbier du Tinan qui eut des explications à ce sujet, à Alger, avec l'état major général de l'armée, fixa lui même le chiffre au double. Le 59^e de ligne en garnison à Toulon fut désigné. Les écoles de Valence et de Montpellier fournirent les détachements d'armes spéciales. Les arsenaux de Toulon et d'Alger, l'amirauté de Toulon et l'administration militaire de la huitième division versèrent respectivement le matériel d'artillerie et du génie, les bâtiments équipés et les divers approvisionnements.

L'expédition fut tenue secrète. Le Ministre de la guerre président du conseil, n'en prévint pas ses collègues. Le bruit public lui donnait même un autre but et une destination tout opposée; nouvelle preuve, trop peu appréciée selon nous, de l'importance de la question politique et du danger de l'ébruiter. Le général Trézel, chef d'état major de l'armée d'Afrique, était

cependant mandé à Toulon. Arrivé le 20 août 1833 à neuf heures du soir, il reçut le lendemain, du contre-amiral Rozamel, la lettre confidentielle du ministre datée du 10, qui lui confiait le commandement de l'expédition. Le général Voirol, gouverneur par intérim, avait demandé qu'elle fut hâtée. La présence supposée du Bey de Constantine à deux journées de marche de Bougie et la crainte qu'il ne se jetât sur ce point de la côte et ne s'y fortifiât, en étaient la cause. D'autres avis, venant contredire les premiers, donnaient au Bey une direction sur Médéah. « Il est à craindre, écrivait le général Trézel au Ministre, le 23 août, que les Kabailles ne défendent la ville ou ne la détruisent. Le projet de l'expédition s'est à la fin ébruité : tous les Mezaya transplantés à Alger comme valets de ferme, hommes de peine ou journaliers ont fui spontanément de cette ville et volé comme à un signal donné, à la défense de leurs terres. Point de résistance, ajoutait cependant le général, à craindre de la part des habitants de Bougie, ils nous veulent pour reprendre nos relations de commerce avec Alger, surtout pour vendre leur bois sans emploi depuis trois ans ». Les cinq Maures ou Bougiottes et le jeune Tunisien Allegro, interprète, furent conduits à Toulon sous la dénomination de guides de l'armée. Hors ce dernier et Boucetta mis dans le secret, les autres se crurent perdus en s'embarquant à Alger sur le bateau à vapeur, pour la France. On les vit se lamenter sur cette extradition imposée que leur caractère défiant et leurs mœurs arriérées assimilaient sans doute à l'esclavage exercé par eux sur les chrétiens. Rendus à Toulon toutefois et s'y voyant l'objet de bons traitements, ils reprirent contenance, savourèrent pendant quarante-quatre jours, en liberté, les douceurs de la civilisation française et ne quittèrent cette ville qu'avec l'expédition.

Un ordre du jour du 20 septembre annonçait à la colonne expéditionnaire réunie à Toulon ou dans ses environs le but qui l'attendait et les résultats à obtenir. Le voici textuellement :

Militaires du corps de l'expédition !

« Le Roi nous envoie prendre part aux combats et aux travaux de l'armée d'Afrique.

Le gouvernement d'Alger fondé sur la violence et la piraterie, avait osé insulter le nôtre. Vos prédécesseurs l'ont renversé. Il faut achever la conquête et rendre à la civilisation ce rivage de la Méditerranée livré, depuis la destruction de l'empire romain, à l'anarchie et à des usages barbares.

Vous protégerez tous les habitants paisibles dans leurs personnes, leurs familles et leurs biens. Nul de vous n'entrera sans mon ordre dans les mosquées ni dans les maisons habitées. Les mœurs du pays s'opposent à ce qu'on y prenne le logement militaire, mais nous saurons élever nous-mêmes des abris plus salubres et mieux appropriés à nos besoins. Ainsi vous montrerez à ces peuples malheureux et clair-semés sur un vaste territoire quelle supériorité nous donne sur eux le courage réglé par la discipline

militaire et par le sentiment de nos devoirs envers la patrie et le Roi.»

Un autre ordre du jour donné à bord, mais qui dut être singulièrement modifié, expliquait les mesures à prendre pour le débarquement et les premières dispositions en cas de résistance. Rien de ce que prescrit la prudence auxiliaire du succès n'était négligé. Voici les principaux passages de cet ordre.

«Dans la nuit qui précédera le débarquement, prendre les vivres à bord pour deux jours, une ration de vin bue dans le moment, l'autre pour le lendemain. — Une heure avant le branle-bas, distribuer armes, fourniments, sacs, ustensiles de campagne, trois paquets de cartouches, veste à manches, pantalons de drap, guêtres de toile; — capote roulée sur le sac, couverte en bandoulière; — armes chargées sans bruit, sans bayonnette.

«Débarquement par compagnie ou section dans chaque chaloupe, et toutes les chaloupes chargées à la fois. — Aussitôt débarqués, formation sur le rivage, face à la ville, les ustensiles, les sacs, les couvertes en tas à droite des compagnies sous la garde d'un caporal.

«Trois colonnes. — Première, lieutenant Molière, grenadiers du 1^{er} bataillon, deux compagnies, 25 sapeurs: haches, masses pour briser les fermetures des portes et poudre pour les faire sauter au besoin; deux échelles d'assaut, dont une à crochet, entre les deux compagnies de fusiliers; pour guide Allegro et un indigène; enlever la batterie de Sidi-Hussein, la Casbah, Bouac. Deuxième colonne, capitaine Saint-Germain, 3^e et 4^e compagnies, 15 sapeurs, une échelle; occuper Sidi-Abd-el-Kader et la batterie de Sidi-Hamad. — Troisième colonne, capitaine Lamoricière: quand le drapeau flottera sur la Casbah, avec voltigeurs, 5^{eme}, 6^{eme}, de fusiliers, plus le chef de bataillon, deux obusiers, 25 sapeurs, instruments et échelles plus nombreux, enlever Moussa.

«En cas de résistance, rendre compte au général et demander les moyens qui manquent. — Maîtres des forts, garnir les parapets, s'y défendre ayant un tiers du nombre en réserve. — Les officiers reconnaîtront les forts et y prépareront les moyens de se mettre à l'abri d'un coup de main. L'artillerie visitera les magasins et batteries, et utilisera pièces et munitions.

«Le 2^e bataillon en réserve est prêt, ainsi que les troupes de l'artillerie, du génie et de l'administration. — Le matériel de chaque arme déchargé et groupé, et des instructions de détail données les chefs. — Ordre des objets à débarquer: pinces, outils, masses de génie, échelles d'attaque, 20 ou 30 cartouches d'infanterie par homme; — quelques barils de poudre, 2 obusiers de campagne à quinze coups; — l'ambulance.

D'autres ordres parurent pendant la durée de l'opération pour rendre le cheminement plus sûr, plus complet; pour régulariser cette série d'attaques soudaines, difficiles, meurtrières; les détails ne manquent pas¹. Ainsi Bougie, quoique délaissée dès le premier jour par la plus grande partie de sa

1. M. Touffait de la Ranerais, capitaine au corps royal d'état-major, présent à l'attaque et à la prise de Bougie, en a consigné les détails dans le *Spectateur militaire*, n° du 15 septembre 1837.

population évaluée à notre arrivée à quatorze ou quinze cents âmes, subit à peu près toutes les conditions d'un enlèvement de vive force, et les conséquences d'une ville prise d'assaut.

La vue d'un Français, tombé le 29 septembre au pouvoir de l'ennemi, qui avait eu la tête tranchée, porta chez nos jeunes soldats l'exaspération jusqu'à la rage. Cela devint le prétexte ou le signal d'un horrible massacre. Le général français intervint avec force. Son humanité en est émue. Il prévient ou arrête le mal autant que possible. Des familles entières sont recueillies dans une maison dépendante du quartier général; et placées sous une garde sûre: ce sont soixante vieillards, femmes, enfants sauvés de la fureur du soldat. Tout le reste avait fui, était mort les armes à la main, ou avait été égorgé avec un stupide sang-froid (expression du rapport officiel) sans distinction de rang, d'âge ou de sexe. Ainsi toute illusion sur la coopération des habitants à nos projets, sur leur simple neutralité, sur une intervention quelconque pacifique, était détruite sans remède.

Voici les circonstances de la mort de Boucetta. Il est parmi les travailleurs dans la nuit du 2 au 3 octobre, aidant à passer des pierres de la main à la main pour boucher les brèches de la grande muraille. Dans ces allées et venues, un soldat du 59^e, trompé par le costume et le langage de Boucetta, le prend pour un Kabàïle, fait feu et l'étend raide mort. Malgré les représailles atroce que Boucetta avait naguère exercées dans Bougie, ce qui avait fortement altéré notre estime pour lui, l'armée ressentit vivement la perte de cet homme, brave, intrépide, dévoué aux Français, d'abord par politique et calcul, ensuite par position. Le général Trézel en particulier regretta sa coopération du moment et les services qu'il pouvait rendre plus tard. L'impression causée par cette mort chez les Kabàïles fut plus vive encore; ils virent dans cette fin tragique le doigt de Dieu. Repoussé de la cité depuis sa présence à Alger et voué à l'exécration de son vivant, il fut après sa mort l'objet de merveilleux récits dans les tribus. La terre elle-même, disaient ses fougueux compatriotes, le rejetait de son sein et ses restes, quoi qu'on fit, revenaient toujours à sa surface¹.

Les assauts de détail qu'on dut livrer aux divers quartiers de Bougie entraînent une grande consommation de munitions de guerres. En général l'infanterie, l'artillerie même tiraient avec peu d'économie. Instruit de ces fortes consommations, le Ministre s'en plaignit. «Celles de l'artillerie, répondait le général Trézel le 25 octobre, tiennent à la manière de combattre des Kabàïles qui se présentent en groupes dispersés dans les ravins et derrière les accidents de terrain. Audacieux contre l'infanterie, toute leur énergie disparaît contre le canon par les pertes qu'il entraîne et la terreur qu'il inspire. Il est urgent pour obtenir cette crainte de disperser à coups de canon tous les groupes qui se forment à portée.»

1. Ces étranges bruits venaient de ce que le corps de Boucetta, mal recouvert de terre dans ce moment de presse et d'agitation, exposait au jour quelques parties de son cadavre.

Les débats sur les motifs qui firent décider la conquête de Bougie ont été indiqués et appréciés ailleurs. La critique n'en est point restée là ; elle a attaqué les opérations elles-mêmes et blâmé le plan adopté pour aborder Bougie et en faire notre possession. «Peut-être dit l'officier d'état major déjà cité, à ces attaques de front, fallait-il préférer de faire une diversion en débarquant à la gauche de la Casbah, sur la plage plate et se rabattre sur la droite pour enlever la porte Fouka et se réunir dans la ville supérieure aux troupes débarquées sous l'arceau de la marine; Les Kabâiles attaqués à la fois de front et tournés auraient fui, et l'effet du premier jour aurait été plus imposant.»

Le moyen proposé paraît en effet, au premier aperçu, le meilleur pour prévenir les lenteurs d'un cheminement pied à pied, et bientôt les tristes conséquences d'attaques partielles dans l'intérieur de la ville et de plusieurs assauts livrés. La présence d'un corps tournant débarqué au mouillage de la plaine, bien et sûrement guidé non seulement vers la porte Fouka mais le long du mamelon vert, en gagnant sans retard la tête du plateau de Moussa et la naissance du ravin des cinq fontaines eut vraisemblablement arrêté l'intervention des Kabâiles de Mezaya, les plus proches, les plus hostiles et les seuls qui parurent les premiers jours, et déterminé ainsi une entrée et un établissement pacifique dans l'intérieur de Bougie.

Mais un mouvement d'une excentricité si marquée était-il réellement praticable avec nos forces, le 29 septembre, alors surtout que pour quelques coups de canon insignifiants tirés par les forts, on avait cru devoir répondre par une vive canonnade de toutes les pièces des bâtiments et cela pendant une heure? Nous ne le croyons pas. Le gant était jeté. La population de Bougie jusque là à peu près neutre, moins une cinquantaine d'hommes et du dehors encore qui firent mine de s'opposer réellement au débarquement, était rendue hostile. De plus par ces décharges l'éveil était donné dans les tribus; il fallait donc avant l'arrivée de leurs gens débarquer au plus proche, au plus vite et gagner de suite les points sûrs et fortifiés; la Casbah, Moussa, Abd-el-Kader, Bridja, et souscrire forcément aux conditions de livrer des combats dans la ville. C'est ce qui arriva. Les conséquences étaient faciles à prévoir et notre entrée à Bougie prit tout le caractère de la prise de possession de vive force d'une ville ennemie; il ne pouvait alors en être autrement.

Tranchons le mot; cette question importante de Bougie avait été bien singulièrement engagée. Boucetta, homme de tête et brave, mais intrigant, avide de pouvoir et d'argent, animé par la vengeance, ne devait-il pas être réputé fort suspect dans sa proposition, comme M. de Lamoricière très léger dans ses rapports, après les preuves concluantes subies par cet officier dans sa première visite à Bougie? Ne pouvant compter sur la neutralité des tribus, les habitants ayant été reconnus mal disposés et les difficultés de la position bien réelles, comment, avec la ferme volonté de conquérir

Bougie, compromettre presque le succès de l'opération, en ne déployant pas de suite une force imposante qui permit, ainsi que je l'ai dit plus haut, d'attaquer la position d'une manière plus complète surtout plus prompte.

Deux mille bayonnettes, trouvant au besoin un appui dans quelques centaines de marins et les batteries du bord, auraient pu fournir une première colonne de débarquement, au lieu ordinaire dit le mouillage de la ville et attaquer de front. Une autre colonne de douze cents hommes avec du canon de montagne, touchant terre au mouillage de la plaine aurait pu déborder vivement toutes les positions le long du rempart extérieur au-delà de la porte Fouka et gagner la tête du plateau de Moussa. Cette possession, ainsi que celle de la porte Fouka, acquise le troisième jour seulement, eut été une des premières. La résistance aurait été prévenue aussi dans la ville, et certainement quelques centaines de Kabâiles qui se présentèrent le premier jour à nos coups se seraient promptement enfuis pour ne pas s'y trouver renfermés. Les conséquences auraient été la conservation d'une ville assez considérable et aisée, et celle d'une population calme et industrielle, enfin l'absence des misères de toute sorte qui ont accompagné la prise de vive force. Peu à peu on aurait procédé dans l'intérieur aux améliorations que comportaient la sûreté et la défense, et établi à l'extérieur par des travaux accessoires, comme on l'a fait plus tard, les conditions d'un établissement solide.

Au demeurant le mode dont Bougie dut être forcément attaqué avec les moyens en infanterie réunis pour surmonter les difficultés qui surgirent, les conséquences qui ont résulté de l'attaque directe telles que l'ennemi conservant pendant trois jours ses communications avec la campagne restait libre d'intervenir avec tous ses renforts, sa détermination et son acharnement transformés en fureur par le traitement que la ville avait éprouvé, un début de campagne où notre jeune infanterie eut à montrer l'aplomb, le sang froid, le courage de vieilles troupes, tout cela range selon nous, la prise de Bougie parmi les faits d'armes les plus distingués, depuis l'occupation de l'Algérie. Les premières tentatives sur Constantine, les assauts livrés plus tard avec tant d'élan et de gloire à cette place et quelques affaires devant Alger en 1830, peuvent seuls lui disputer le premier rang.

NOTE 2^{me}.

Attaque par les Kabâiles, de Bougie et du blokaus Salem en particulier dans la nuit du 10 au 11 octobre 1834.

La garnison de Bougie, quoique forte de près de quatre mille hommes, se trouvait réduite dans les premiers jours d'octobre 1834, les gardes et les postes indispensables distraits, au tiers à peine de ce nombre, valide et disponible pour le combat. Cet état était la conséquence des maladies qui, depuis le 1^{er} juillet précédent, avaient dépeuplé les rangs. L'aspect que présentait donc

la ville était déplorable; on ne voyait de tous côtés, même parmi les prétendus valides, que des hommes à figure livide, véritables spectres se traînant péniblement sur les ruines de Bougie. Les Kabâiles n'ignoraient pas cet état de choses. Arrêtés eux-mêmes dans leurs projets hostiles par les chaleurs, ils n'avaient fait aucune démonstration sérieuse depuis le 13 août, ou plutôt depuis le 3 juillet, journée tristement signalée par la perte d'une partie de notre troupeau. Mais on savait que tout se préparait chez eux pour une attaque vive et suivant eux décisive. Des tribus éloignées de douze lieues seulement d'Alger aux sources de la Hamise s'y trouvaient conviées. Leur principal Scheik, Ben-Zamoun, était reconnu chef de l'expédition. Le jeudi, 9 octobre, au lieu ordinaire du Marabout du marché au fond de la petite plaine de Bougie, la réunion des Kabâiles tous en armes, était nombreuse. On distinguait des rangs épais formés en rond, écoutant une prédication ou délibérant; l'étendard du prophète était déployé et flottait dans l'air.

L'attaque paraissait fixée pour la nuit du 9 au 10, qui suivit la réunion au Marabout. Des ordres furent donnés dans la place par M. le lieutenant-colonel Duvivier, commandant supérieur, et des mesures de sûreté prescrites. Mais tout se borna de la part de l'ennemi à une démonstration isolée faite à minuit sur le point culminant de la position, le poste du Gouraya. Les assaillants se présentèrent au nombre de 100. La mousquetterie du fort, deux coups à mitraille tirés à propos, et quelques grenades à main lancées sur les glacis dispersèrent l'ennemi, et le reste de la nuit fut calme.

Le lendemain 10, de grands mouvements s'apercevaient dans la journée sur les points plus ou moins rapprochés occupés par les Arabes autour de la place, et tout Bougie paraissait dans l'attente d'un grand événement. Quoique bien faible, bien abattue par la maladie, la garnison était animée en ce moment du plus grand entraînement, et ses invalides eux-mêmes demandaient avec instance à marcher. La population civile française faisait en général bonne contenance, et des demandes d'armes furent faites en son nom. La portion étrangère, Maltais, Italiens, Mahonnais, gens sans aveu Comme sans cœur, embarquaient leurs marchandises et se disposaient à s'éloigner.

L'opinion du commandant supérieur était que, les Kabâiles, supposés être 6,000, nombre qui n'était pas exagéré, essaieraient une tentative entre les Blokaus Rouman et Salem et chercheraient à franchir la longue muraille ruinée du moyen âge proche du nœud de l'accordement avec le camp supérieur, à l'origine du Ravin des cinq fontaines qui sépare Bougie en deux. Se précipitant alors sur la ville par le pied des hauteurs qui forment la base du Gouraya vers le quartier nord occupé par la population Maure, comme ils l'avaient tenté plusieurs fois aux premiers jours de l'occupation, ils auraient pu envahir l'intérieur même de Bougie, y jeter du désordre et chercher à en rester maîtres. Notre faiblesse numérique, leur grand nombre au contraire et leur détermination habituelle pouvaient leur inspirer ce

projet. La nuit et leur exacte connaissance des lieux le favorisaient et donnaient des chances à sa réussite. Au reste sur une ligne excentrique à cause de ses postes extérieurs et si vulnérable sur plusieurs points, faute d'enceinte continue, aucun point n'était réellement à l'abri, et le moyen de repousser partout l'attaque avec succès devait fortement préoccuper.

Voici la distribution des forces de la garnison. Le bataillon du 59^e fournit les postes au nord, depuis Abd-el-Kader, et compris *le cimetière*, jusqu'au quartier arabe, occupant l'importante position de Bridja, ayant une réserve prête à agir par la rive droite du Ravin des Cinq fontaines sur tous les points attaqués de ce côté, et un fort peloton à la porte de la marine. Les cinq compagnies de Zouaves, alors détachées à Bougie, tenaient la position au-delà du quartier arabe, les postes intérieurs de ce nom et fournissaient 40 hommes à la maison Crénelée. Le 2^e bataillon d'Afrique occupait le Gouraya, le Marabout de Sidi-Toati et toute la ligne des Blokaus ; celui de la plaine compris. Une réserve de 250 hommes, au camp supérieur proche de l'origine du ravin, attendait des ordres. Les compagnies de la légion étrangère étaient au camp inférieur, où se tenait aussi l'escadron de cavalerie prêt à monter à cheval, mais d'une intervention bien faible pour une attaque de nuit. Les réserves d'artillerie, hommes et canons et celles du génie stationnaient sur la place Fouka, en mesure de se porter sur les points attaqués. Tout était arrêté et prêt à 7 heures du soir; le colonel Duvivier, par une tournée sur les points les plus exposés au nord, s'était lui-même assuré que ses ordres avaient été transmis et bien compris.

L'attaque commença à 8 heures du soir devant le camp retranché inférieur en avant de l'ancienne porte Fouka, contre un vide dans l'ouvrage que faute de temps et de bras on n'avait pu remplir. Ce vide laissait en quelque sorte ouverte la gorge du camp où étaient baraqués l'escadron de cavalerie, les autres chevaux des différentes armes et plus de 300 de nos malades placés provisoirement dans ce lieu mal choisi, mais alors le seul disponible. Cette portion de la ligne des ouvrages, peu sérieusement attaquée du reste, fut bien défendue par les compagnies de la légion étrangère. Quelques coups d'obusiers, tirés à propos de la maison Crénelée dans la vallée des trois blokaus du mamelon vert et aux alentours du Camp, produisirent un bon effet et augmentèrent la confiance des défenseurs.

L'attention du colonel Duvivier était fixée pour le moment, sur ce point, et placé de sa personne au-dessus de la porte Fouka, il n'était pas sans inquiétude pour cette portion de la ligne, quand le Blokaus Rouman lança sa deuxième fusée volante. Ce signal voulait dire que l'ennemi, tournant l'ouvrage, s'engageait entre Rouman et Salem, à cet endroit bien plus vulnérable de nos positions, signalé plus haut, qui fait le nœud de l'avancée du camp supérieur avec la longue muraille du moyen-âge, en dedans de la première ligne extérieure des Blokaus et au-delà de la portion de la ville occupée par les Français.

Des mesures promptes sont prises: une pièce de 8 et un obusier montent rapidement la rampe qui conduit sur le terrain désigné et vont seconder un premier obusier qui s'y trouve déjà. La mobilité du nouveau matériel se prête à ce mouvement. La réserve de 250 hommes du 2^e bataillon léger d'Afrique se porte du camp supérieur sur le plateau de l'avancée. Des cris sauvages à la manière des Kabailles se faisaient entendre déjà au pied de la vieille muraille; les assaillants étaient 500 sur ce point. L'ennemi embusqué en outre dans un Marabout, en face, nous fusillait à demi-portée et ses tirailleurs plongeaient également sur nous de toutes les hauteurs au-delà de la muraille. L'obusier et la pièce de 8 tirant à mitraille, chaque pièce profitant de la clarté produite par le tir de l'autre pour bien lire dans la position, mirent promptement à la raison les assaillants. Leur feu devenu d'abord moins vif, s'éloigna tout-à-fait, et le pied de la montagne, flanqué en quelque sorte sur une assez longue étendue par l'obusier, finit par être dégagé.

Un autre spectacle et d'autres alarmes nous attendaient. Le Blokaus Salem situé à 400 mètres à peu près en avant de la vieille muraille et barrant le sentier dirigé vers le nœud de raccordement avec le camp supérieur, était attaqué avec la plus grande violence. Les cris aussi sauvages, mais plus forts que ceux de tout-à-l'heure, annonçaient un plus grand nombre d'ennemis. Ici la redoute circonscrite au Blokaus avait dû être abandonnée. Ainsi la défense, faute de monde, devait se borner à celui-ci proprement dit. En ce moment une vive fusillade partie de tous les créneaux indique que les assiégés sont en mesure. Bientôt le jet de grenades à main commence sous la direction du caporal Loiseau de la 5^e compagnie de garde-côtes; pour mieux atteindre les groupes, il se penche et se découvre sous les machicoulis.

Les Kabailles répondent avec vigueur, s'excitant par des cris et s'engageant à l'attaque, furetant, rôdant, tourbillonnant autour de l'ouvrage pour en découvrir l'entrée. Nous entendons alors distinctement frapper à coups redoublés sur le bois, ainsi l'ennemi est sans nul doute au pied du Blokaus, et avec sa détermination bien connue, les longs préparatifs qu'il a faits, son but présumable est de mettre en pièces l'ouvrage pour avoir bon marché des défenseurs. Le feu très-vif dans ce moment et le jet non interrompu des grenades presque sous les machicoulis, peuvent justifier ces craintes. Cette circonstance est d'autant plus critique qu'avec notre petit nombre sur le point où est l'artillerie et à cause des embuscades qui infailliblement nous guettent en dehors de la muraille, n'ayant d'ailleurs au milieu de ces escarpements pour chemin que l'unique sentier du Blokaus et au milieu d'une nuit des plus sombres, il y a les plus grands risques pour arriver à son secours. Par ce mouvement, en outre, l'artillerie et l'importante position qu'elle occupe sur le plateau du camp supérieur resteraient compromises. Toutefois cette arme au milieu de l'obscurité qui règne encore, guidée par le grand désir de venir en aide aux défenseurs du Blokaus, hasarde quelques coups avec succès et parvient à montrer qu'elle ne fait pas défaut à l'ouvrage.

Il pouvait être alors 9 heures et demie du soir; une flamme d'abord faible, ensuite plus vive, bientôt d'une effrayante intensité, paraît tout-à-coup au point où nos yeux sont habitués à placer le Blokaus; l'ouvrage se tait d'ailleurs depuis quelques moments. Ce silence, cette clarté redoublent notre anxiété, et l'affreuse conjecture que le feu est au Blokaus envahit à l'instant toutes nos facultés. Le colonel Duvivier partage profondément cette préoccupation. Il n'y a point à hésiter. La réserve de 250 hommes qu'il garde sous la main est prête à marcher, et un puissant effort va être tenté pour dégager à tout prix le Blokaus, quand le feu, gagnant sur un rayon plus considérable, permet de distinguer le Blokaus intact et debout à quelques mètres de l'incendie. Alors apparaissent aussi les bernous blancs des ennemis et le grand nombre des leurs qui, autour de Salem, sur le sentier qui y conduit et sur les hauteurs en arrière, et jusque dans la plaine s'approchaient, se croisaient, s'excitaient, pour seconder l'attaque ou opérer une diversion; spectacle que le lieu, l'heure, le motif, la nouveauté rendent des plus imposants, et gravent profondément dans notre souvenir.

Le Blokaus avait recommencé son feu. Le nouvel incident, sans en chercher la cause, aussi favorable à la défense que nuisible à l'attaque, est mis à profit. L'artillerie condamnée depuis un long moment à un repos désespérant rentre vigoureusement en action; c'est à mitraille et à bonne portée qu'elle balaie tout ce qui circule autour de l'incendie, profitant de cette clarté même qui lui permet d'agir comme à coup sûr. La réussite est entière. Les cris des Kabaïles diminuent, ou plutôt on entend leurs crieurs, qui font l'office de cornets, proclamer la retraite.

Les coups du Blokaus devenus plus horizontaux annoncent qu'elle s'effectue. Les obus poursuivent les vaincus dans cette nouvelle direction. Quelques coups de canon tirés à propos du fort Moussa où l'on profite aussi de la lueur éclatante de l'incendie, les atteignent jusque dans leurs positions les plus reculées. Enfin les pièces de la Casbah escortent jusqu'au moulin de Demous ceux qui sont les moins diligents à s'y rendre.

Il était alors une heure du matin, la nuit continuait à être très-sombre et il pleuvait. La situation du Blokaus ne nous donnait plus d'inquiétude, mais les embuscades étaient à craindre et de nouvelles attaques, contre la position de l'avancée du camp supérieur, par d'autres troupes descendues des hauteurs de Rouman, n'étaient pas invraisemblables, non plus que les projets des Kabaïles contre la redoute de la plaine et les ouvrages inférieurs. Les grandes forces qu'on avait aperçues la veille au Marabout du marché pouvaient justifier ces craintes. Le commandant supérieur se détermine donc à attendre le jour dans la position où il se trouvait alors, et prescrit aussi de redoubler de surveillance dans la partie inférieure des ouvrages.

À la naissance du jour, la ligne se montrant calme sur tous les points, le colonel Duvivier, impatient de connaître le résultat de la défense de Salem, s'y dirige immédiatement. L'ouvrage était intact. L'incendie fumait encore;

il provenait du feu que l'ennemi un instant possesseur de la redoute, après en avoir brisé la porte, avait mis au revêtement en gabions de la batterie, espérant sans doute que le vent qui était très-fort cette nuit, mais heureusement contraire, jetterait des brandons enflammés contre les parois du Blokaus et l'embraserait. L'ennemi avait payé son audacieuse entreprise par une perte considérable. Le rapport officiel l'a portée à 150 tués ou blessés; le nombre n'était pas exagéré. Des débris horriblement significatifs aux alentours du Blokaus annonçaient que si les morts avaient été emportés suivant la coutume des Arabes, ils avaient couvert de leur sang et de leurs dépouilles le chemin par où ces derniers avaient fui. La garnison du Blokaus ne comptait que 20 chasseurs du 2^e bataillon léger d'Afrique avec un sergent (Perret), 4 canonniers garde-côtes, le caporal Loiseau compris, et pour chef du poste le sous-lieutenant Mahmoud du 59^e de ligne. Ces braves nous reçurent avec les plus vives démonstrations de joie, sentiment vivement partagé par nous.

Tel fut le résultat d'une attaque préparée à loisir et annoncée d'avance avec une présomption emphatique. Chaque colonne dirigée contre le Blokaus était de mille hommes, appartenant à des tribus éloignées que les Kabailles plus voisins de Bougie avaient poussées en avant pour essayer le terrain; en cas de succès devant Salem, toute la ligne inférieure devait être attaquée par le reste encore nombreux de la coalition. Battus autour de ce poste et au pied de la vieille muraille, ils se tinrent pour satisfaits et changèrent de projets. Leur mouvement de retraite commença dans la nuit même. Le 11 au point du jour ils étaient déjà loin et leurs colonnes furent aperçues regagnant l'intérieur des tribus. L'effectif réduit de la garnison nous imposant la plus stricte défensive, ils ne furent point poursuivis dans leur retraite.

Cette défense était la première de cette nature poussée jusqu'à ses dernières limites. Elle servit, aux journées de novembre 1835 et de juin 1836, d'exemple et devint une tradition populaire que les partants transmettaient à leurs jeunes successeurs. Tout en effet dans cette nuit sombre du 10 au 11 octobre avait été ordonné, exécuté avec un tel ensemble, une si exacte précision, qu'aucun accident ou mécompte ne vint nous affliger, et pour surcroît de bonheur, trois hommes seulement de toutes les troupes engagées avaient été légèrement blessés dans l'intérieur du Blokaus alors cependant que le mouvement intérieur, le redoutable voisinage de l'incendie, l'étourdissement causé par la poudre des amorces, le fracas, le danger de la situation, celui résultant du maniement des grenades, le pêle-mêle, l'agitation inséparable d'une attaque de nuit, sans clarté autre que celle du tir des armes, du feu extérieur, risquaient d'occasionner d'inévitables malheurs. Le commandant supérieur borna ses citations aux trois militaires qui avaient dirigé, chacun dans sa spécialité, la défense du Blokaus afin d'éviter de porter l'attention du ministre sur un plus grand nombre. Le 12 décembre suivant fut un jour de fête pour tout Bougie; l'étoile de l'honneur brillait sur la poitrine de ces trois braves.

NOTE 3.

*Origine des débats entre le Commissaire du Roi à Bougie et l'autorité militaire.
La vérité sur la prétendue paix de Bougie.*

L'incident du 27 mars 1834 n'avait d'abord excité qu'une puissante préoccupation de curiosité. Bientôt il eut pour premier résultat le remplacement du colonel Duvivier; depuis, il a exercé une influence marquée sur tout ce qui est survenu à Bougie; enfin il est la cause éloignée, mais réelle, de l'assassinat commis seize mois après, le 4 août 1836, sur la propre personne de M. Salomon de Musis, autre commandant supérieur. Voici le récit fidèle de cette série d'incidents; les circonstances particulières à l'assassinat formeront un récit à part.

Battues dans toutes les rencontres autour de Bougie, les tribus commençaient à se rendre à des idées de rapprochement. M. Duvivier recevait quelques propositions; mais les progrès étaient naturellement lents, et les espérances d'une pacification générale encore éloignées. Parmi les tribus, celle des Béni-Mimoun au sud, occupant le littoral, était à ménager. Les nouvelles relations auraient eu pour but, à l'avenir, de sauver les naufragés français qui, sans cette condition, seraient tombés, comme par le passé, sous le fer des Kabaïles sur cette côte inhospitalière. La tribu de Mezaya, à l'ouest, était aussi l'objet de l'attention particulière de M. le colonel Duvivier. Pauvre, et pour ce motif belliqueuse, elle se trouvait en outre la plus rapprochée de nos avant-postes et pouvait, sans être trop aperçue, s'y porter brusquement en suivant la crête des hauteurs.

En accueillant ces propositions, et les communiquant à M. le comte d'Erlon, gouverneur général, M. Duvivier lui annonçait que ce rapprochement avec les Mezaya et les Béni-Mimoun l'avait précisément éloigné de traiter avec les tribus intermédiaires des vallées, plus riches, par suite rivales et ennemies des autres. Ainsi, il avait négligé et regardé comme n'ayant pas l'influence qu'on voulait lui attribuer Oulid-ou-Rabah, ce chef des Ouled-Tlemzatz dans la vallée du Messaoud, déjà en scène, lui troisième, sous le duc de Rovigo, plus tard défenseur équivoque de Bougie au moment de l'occupation, homme de tête et de courage d'ailleurs, et qui, dans les rencontres plus récentes, s'était toujours placé au premier rang de nos adversaires. Il avait, dit-on, à sa solde ou du moins sous son autorité immédiate 100 ou 150 cavaliers. C'était le seul des Scheiks, ses rivaux, qui put en réunir autant à-la-fois. La crainte de représailles de cet homme vindicatif paralysait les dispositions des autres tribus. Ce motif donnait encore de l'éloignement au colonel Duvivier pour ce chef ennemi, Oulid-ou-Rabah, dans sa féroce fierté de Kabaïle, projeta de tirer vengeance de ce dédain.

Il s'entendit à cet effet avec son beau-frère Médani, l'un des cinq Bougiottes qui avaient servi de guides aux Français pour l'expédition, homme de conduite équivoque depuis, mais dont le séjour était autorisé à Bougie. Quoique suspect à M. Duvivier et au gouverneur général lui-même, il avait obtenu l'autorisation, pour son commerce, de pénétrer au sein des tribus des vallées, et d'en rapporter à la ville quelques denrées. Médani repoussé par l'autorité militaire dans ses efforts de rapprochement avec Oulid-ou-Rabah son affidé, offrit ses services à M. Lowasi, commissaire du Roi. Ses offres furent accueillies.

Tel était l'état des choses au commencement de février 1835. De concert avec Médani, M. Lowasi écrit à son chef à Alger qu'un traité est faisable avec Oulid-ou-Rabah. Malgré les préventions manifestées jusque-là dans la métropole contre ce Médani, son intervention est acceptée. On lui donne mystérieusement qualité pour présenter des propositions au Kabaïle, recevoir les siennes et les remettre au commissaire du Roi, chargé simplement de les faire parvenir à Alger, après en avoir prévenu l'autorité militaire de Bougie à qui les négociations devaient ultérieurement être confiées. Ce rôle subalterne n'était pas le but de M. le Commissaire du Roi; il se proposa de l'ennoblir.

Le 27 mars, jour fixé pour l'entrevue, profitant en effet d'une permission légale de M. le colonel Duvivier, Médani se dirige en bateau vers le rivage de l'autre côté de la Summam, où fut bien tôt aperçu un groupe considérable de Kabaïles à cheval. Tous les regards et les lunettes étaient tournés sur cette rive dominée au loin par la place. La surprise et la curiosité redoublèrent quand parut bientôt une deuxième embarcation portant le pavillon national, où reluisaient quelques fusils et montée par M. le commissaire du Roi en personne. C'est de l'aveu du commandant supérieur, se demandait-on? Car les lois s'expriment avec la dernière rigueur contre quiconque communique avec l'ennemi sans ordre écrit de l'autorité militaire.

Quelques mots sont échangés en langue dite franque, espèce d'espagnol corrompu entre Oulid-ou-Rabah, car c'était bien lui, et le commissaire du roi, et le cadeau, d'une lunette d'approche est fait par celui-ci, avec un à-propos que le lecteur appréciera. Quelques hommes du littoral de la tribu de Béni-Mimoun, la première avons-nous dit en voie d'alliance avec nous, étant survenus pour s'assurer de ce qu'il y avait à craindre ou à espérer de cette nouvelle négociation avec Oulid-ou-Rabah, leur ennemi, ce dernier avait donné aux siens le signal de l'attaque, sans plus s'inquiéter du négociateur français. Celui-ci du reste avait déjà exécuté une prudente retraite, se jetant précipitamment à l'eau pour rejoindre plus vite son bateau et gagner au large. Le résultat du combat fut une, d'autres prétendent trois têtes coupées et quatre prisonniers. Les premières furent offertes en hommage, mais de loin à M. le commissaire du roi, lequel, quoique des amis indulgents ou des protecteurs chauds, mal informés aient pu dire avec plus ou moins d'éclat,

se soucia peu d'aller en accepter la propriété en rapprochant les distances.

Cependant le colonel Duvivier, encore étranger à tout ce qui se passait, mais se rappelant toute l'autorité que les règlements militaires remettent entre ses mains dans l'espèce, donna l'ordre au commandant du bâtiment stationnaire de faire courir sur les embarcations, et de retenir à bord toutes les personnes qu'elles portaient jusqu'à plus ample connaissance des faits. Deux partis se présentaient alors: considérer comme une légèreté, une inconséquence, l'acte récent de M. le commissaire du roi, recevoir ses raisons et les transmettre au gouverneur; ou bien se regardant comme seul investi du pouvoir de conférer avec l'ennemi, et le code pénal et les lois militaires à la main, s'armer de toute leur rigueur contre un employé à la suite de l'armée, ou un individu quelconque qui, communiquant sans ordre écrit de l'autorité supérieure avec l'ennemi, se rend dès-lors justiciable d'un conseil de guerre. M. Duvivier se borna au premier parti. Après avoir retenu à bord M. Lowasi jusqu'à dix heures du soir, il le laissa libre; il lui permit même d'aller en personne à Alger le surlendemain, produire ses raisons. En général, M. Duvivier, étranger encore alors au vrai motif secret des démarches de M. le commissaire du roi, qui du reste sut le cacher très-habilement à cette première époque, mit la meilleure bonne foi dans cette affaire. Il résista même avec beaucoup de modération aux principes opposés que manifestait ouvertement la garnison de Bougie, et laissa à M. Lowasy, se rendant à Alger, l'avantage de donner à son récit la tournure la plus favorable à sa cause, et l'occasion de flatter le gouverneur de l'espoir d'une négociation.

Le colonel Duvivier, rendait cependant compte à celui-ci de la conduite inexplicable de M. le commissaire du roi. Il ajoutait un fait plus récent et de haute importance: c'est que le farouche Oulid-ou-Rabah, jugeant sa vengeance contre les Beni-Mimoun incomplète, s'était précipité le lendemain en force, sur cette tribu rivale et avait brûlé ses villages. Le colonel exigeait la manifestation non équivoque d'un blâme à l'égard du commissaire du roi, sinon, son propre rappel immédiat.

La garnison était dans une pénible attente du résultat, quand, le 6 avril, tout-à-fait en dehors de la correspondance ordinaire, le bateau à vapeur le Brasier est signalé. On en voit successivement sortir M. Lowasy et M. le colonel du génie Lemerrier. Le public apprend bientôt que cet officier supérieur venait pour reprendre une négociation entamée, disait-on, avec Oulid-ou-Rabah, et la conduire à terme dans le plus bref délai et à tout prix. L'entrevue avec le chef Kabaïle eut lieu le 8 sur cette même rive de la Summam. Persistant dans ses motifs de rancune d'avoir été dédaigné par le commandant supérieur de Bougie, dans le but de faire alliance avec d'autres tribus, ou plutôt ayant reçu sa leçon et s'y tenant, Oulid-ou-Rabah articula un refus positif de traiter avec M. Duvivier. Le colonel Lemerrier insista sur ce point à plusieurs reprises, témoignant au chef Kabaïle la haute estime du gouverneur général pour cet officier, et le désir positivement exprimé par le premier de voir

Oulid-ou-Rabah changer de résolution. Celui-ci persista dans ses vagues raisons de refus ou plutôt n'en donna aucune.

Instruit de ces dispositions de l'ennemi qu'il avait jusque-là loyalement combattu et toujours avec succès, et à la rigueur pouvant voir dans ce refus un motif très-honorable pour lui, le lieutenant-colonel Duvivier, voulant éviter d'être un obstacle à ces négociations, formula dans les termes les plus précis à M. le comte d'Erlon, gouverneur, sa demande de rappel du poste de commandant supérieur de Bougie. Cette pièce partit avec le bateau à vapeur le 8 à minuit. Le 11 à deux heures, le même bâtiment rentrait au port; on apprit de suite que M. le Mercier était commandant titulaire.

Les négociations reprirent alors leur activité, conduites exclusivement par cet officier supérieur. Une autre entrevue eut lieu à l'embouchure de la rivière, sur le même terrain que le 27, non sans de grands risques même, à cause du mouvement des vagues qui faillirent engloutir, à diverses reprises, le diplomate français et les gens de sa suite.

Profitant de la crainte que nos armes, depuis les dernières rencontres, avaient imprimée aux tribus, le dessein de M. Duvivier était de les forcer toutes à composition, mais en faisant entrer le temps comme élément indispensable dans une pacification aussi difficile. Les circonstances n'ont pas permis d'admettre ce délai. Il s'est agi d'obtenir sans retard et à tout prix une forme de traité avec le chef supposé le plus influent de la vallée du Messaoud, pour répondre sur-le-champ aux exigences des chambres dans le but de restreindre l'occupation de Bougie et par suite la défense; ou, en admettant l'abandon prochain, d'y procéder sans trop d'obstacles et de dangers. Voici, au demeurant, ce qui fut appelé un traité de paix. La suite loin de sanctionner les résultats et les mesures adoptées n'a que trop justifié les prévisions de M. Duvivier, niant l'influence d'Oulid-ou-Rabah pour conduire à terme la pacification désirée.

TRAITÉ DE PAIX

Entre Son Excellence le Gouverneur-général d'Alger et de ses dépendances, et l'honoré, le vertueux Scheik Saad-Oulid-Ou-Rabah.

Le colonel du génie Lemerrier, directeur des fortifications, porteur de pleins pouvoirs du gouverneur-général et le Scheik Saad-Oulid-ou-Rabah sont convenus de ce qui suit :

ART. 1^{er}. À dater du jour de la signature du présent traité, toute hostilité cessera entre les Français et les tribus Kabâiles (le nom de ces tribus manque dans la pièce que j'ai sous les yeux; présomption déjà bien forte qu'Oulid-ou-Rabah n'osait s'engager ou était de mauvaise foi) qui obéissent au Scheik Oulid-ou-Rabah.

Les deux parties contractantes s'obligent à maintenir, par tout ce qui est

en leur pouvoir, la paix la plus durable sur ce pays, trop longtemps teint du sang des Chrétiens et des Musulmans.

ART. 2. Les troupes françaises continueront à occuper la ville de Bougie, tous ses forts, tous ses postes extérieurs, ainsi que tout le territoire qui dépend de la ville et qui comprend toute la plaine jusqu'à l'Oued-bou-Messaoud (rivière Summam). Cette partie de la plaine contient des marais malfaisants qu'il faut absolument dessécher pour le bien de tous, et qu'on ne peut écouler que dans la grande rivière dont il s'agit.

ART. 3. Le gouvernement français, pour prouver combien il est confiant dans les dispositions pacifiques des tribus du Scheik Saad-Oulid-ou-Rabah, déclare que tous les Musulmans des tribus amies qui voudront habiter la ville de Bougie, pourront s'y établir en toute sûreté. Leur religion sera respectée et protégée.

ART. 4. Les Kabaïles, et en général tous les Musulmans, pourront entrer et circuler librement dans la ville. Les marchés leur seront ouverts, et protection leur sera donnée pour la vente des denrées, des bestiaux et de tout ce qu'ils apporteront.

ART. 5. Le consul-négociant désigné par le Scheik Saad, autorisé par le Gouverneur-général, résidera à Bougie.

Il sera chargé de régler avec l'autorité française toutes les discussions commerciales des Kabaïles avec les sujets du gouvernement français, et en général avec tous les Européens.

ART. 6. Le présent Traité sera exécuté de suite, en vertu des pleins pouvoirs dont M. le colonel du génie Lemerrier est porteur. Ce Traité sera cependant envoyé au Gouverneur-général pour être ratifié par lui.

Fait en double exemplaire à Bougie, le 9 avril 1835.

Le colonel du génie, Directeur des fortifications,

LEMERRIER signé.

ART. SUPPLÉMENTAIRE. — Si quelques tribus récalcitrantes continuent à faire la guerre, le Scheik Saad-Oulid-ou-Rabah s'engage à se joindre aux Français pour les soumettre, et réciproquement.

Examinons rapidement comment le traité a été exécuté et ce qui en est réellement résulté. Le 24 avril, douze jours à peine après les accords passés, les Beni-Aïdell, tribu éloignée, mais de la vallée même du Messaoud, se présentent hostiles devant Bougie et tiraillent toute la journée contre les ouvrages. Oulid-ou-Rabah, contrairement à l'article supplémentaire du traité, ne paraît point; notre confiance presque ingénue jusqu'au ridicule sur sa coopération et sa présence sur les derrières de l'ennemi, se prolonge jusqu'au soir, et entache même d'une faiblesse marquée la sortie faite enfin par la garnison contre ces agresseurs inattendus. Oulid-ou-Rabah a donné passage aux provocateurs au retour de l'expédition. Il dit bien qu'il leur a pris leurs chevaux et leurs armes; mais il ajoute qu'il les leur a rendus à la

prière des Grands et des Marabouts. Deux jours après, le dimanche 26, trois soldats, descendus sans armes du Gouraya sur la plage en arrière du fort au nord, sont assassinés et horriblement mutilés par les Mezaya ; il est vrai que cette tribu est opposée à la paix et proteste ainsi, à sa manière, contre la transaction du 9 avril. Prenant goût aux cadeaux reçus, à l'argent touché (3.000 fr.), Oulid-ou-Rabah, dans une correspondance suivie, incessante, avec M. Lemercier, plus tard avec M. Girot, revient volontiers sur cet article, mais il élude la vraie solution de la question, l'ouverture du marché de Bougie, idée que caressait beaucoup M. Lemercier. Il ajourne la conciliation des intérêts rivaux entre les tribus et leur acceptation franche de la paix. Toute cette correspondance révèle cupidité d'abord, surtout insuffisance de pouvoir, ensuite duplicité et projet bien arrêté de compromettre les Français à l'égard des Beni-Mimoun et des Mezaya, rivaux déclarés d'Oulid-ou-Rabah, et d'exploiter habilement notre intervention contre ces tribus. Voici les principaux passages de cette correspondance.

Du 21 avril 1835. «Je rétablirai la paix, le concorde et la tranquillité dans les tribus, et par sa faveur et sa grâce, Dieu opérera une réconciliation générale ... Je ne le ferai pas mentir (Médani). Je suis avec vous. Nous avons vu beaucoup de monde au sujet de la paix, et il n'existera bientôt plus rien entre nous qui puisse être contraire à nos intérêts et à ce qui a été conclu ...» Plus bas cependant par *P.S.* « Il ne vous reste maintenant autre chose à faire qu'à frapper un grand coup sur les Mezaya et les Beni-Mimoun. Ils ne veulent pas accepter la paix et la tranquillité. Je vous le répète, frappez un grand coup; c'est le seul moyen de les faire rentrer sous votre domination et sous *la nôtre*. Dieu vous aidera dans cette entreprise, ainsi que nous. »

Du 3 mai. Le chef kabaïle change de langage et déclare positivement son impuissance de crédit. «Toutes les tribus se sont soulevées contre moi à cause de vous et m'ont dit: Comment avez-vous pu avoir une entrevue avec le général et établir des conférences avec lui. Vous lui avez promis aussi d'ouvrir le marché. — Je leur ai répondu: Par Dieu très-haut, je lui ai donné ma parole, et par le tout-puissant, je ne reviendrai pas sur ce que j'ai promis, et j'établirai un marché chez eux, que vous y consentiez ou que vous n'y consentiez pas. Nous sommes, ai-je ajouté, des Kabaïles et par conséquent gens de parole et d'honneur; quand nous nous sommes engagés à faire une chose, il ne nous reste qu'à l'exécuter.

«Je pacifierai les tribus, elles retourneront sous mon autorité et elles iront chez vous au marché. Elles se soumettront à mes ordres et n'y contreviendront jamais. J'ai avancé que je voulais établir un marché et personne n'est capable de s'opposer à ce que j'ai résolu et me faire manquer à la parole que je vous ai donnée. Il faut que vous soyez Français, car vous êtes au-dessus des autres nations. Les gens de Mezaya me font la guerre à cause de vous et combattent contre moi. Il faut absolument que *vous frappiez un grand coup*, que vous les *combattiez* et que vous les *ruiniez*, jusqu'à ce qu'ils viennent se ranger sous

notre domination et *nous* obéissent. Si je vous entends dire que vous avez frappé un grand coup sur les Mezaya, je viendrai *alors* vous trouver, s'il plaît à Dieu, et tout ce que vous a dit Sidi-el-Médani se confirmera et sera vrai. Il n'y a aucun doute à avoir sur l'ouverture du marché. J'irai chez vous. Dieu vous accordera son secours ainsi que les faveurs du prophète.»

Du 7 mai. Il recommande encore l'extermination des Mezaya et des Beni-Mimoun, prétendant que les Français s'y étaient engagés, ce qui était faux. «Si vous êtes la meilleure des nations, il ne vous reste plus qu'à combattre les Mezaya et les Beni-Mimoun, et à les frapper vigoureusement jusqu'à ce qu'ils se soumettent à vos ordres et qu'ils vous obéissent. Il faut qu'ils viennent au marché avec nous. Lorsque nous nous sommes trouvés ensemble et que nous nous sommes entretenus vous et moi, le Khodja et El-Médani, nous avons dit: Il faut que vous combattiez les Mezaya et les Beni-Mimoun avec vigueur, et *alors* je me joindrai à vous pour les poursuivre jusqu'à ce qu'ils se mettent sous notre protection. Combattez-les, combattez-les! Je vous ai dit ensuite: Frappez un grand coup sur eux. Jusqu'à présent vous avez trahi votre promesse et cette affaire vous fait passer pour menteur. Comment alors aurait-on de la confiance en vous? Je vous ai dit: Il faut que vous les combattiez. Si vous être vrai, combattez-les maintenant, et lorsque j'aurai entendu dire que vous êtes aux prises et que vous les combattez, j'irai alors vous trouver de ma personne. — Envoyez-moi du sucre et du café. Salut de la part du prince de la rivière ! »

Du 10 mai. Nouvel aveu d'impuissance; il demande aux Français argent, soldats, cadeaux. «Le présent que vous avez envoyé nous l'avons reçu. Que l'inquiétude ne s'empare pas de votre cœur et que votre esprit soit sans crainte. Je suis toujours avec vous. Lorsque je me suis trouvé avec vous, je vous ai dit: n'écoutez pas les paroles de certaines gens qui sont de mauvaise foi. Au reste, ces paroles retombent sur leurs têtes et elles ne pourront jamais rien contre moi tant que ma tête sera sur mes épaules dans ce monde. Tout ce que vous désirez, je vous l'enverrai, *s'il plaît à Dieu*. Je n'ai pas pu venir vous voir à cause de la guerre. Toutes les tribus se sont jetées sur moi, parce que je me suis trouvé avec vous, et m'ont dit: Pourquoi vous êtes-vous trouvé avec le gouverneur de Bougie? — Je leur ai répondu: C'est pour qu'il n'existe plus de rivalité entre nous. Je suis toujours avec vous *contre tout le monde*. Maintenant ne revenez pas sur votre parole, je ne reviendrai pas sur la mienne et tout que je vous ai dit est vrai. Je suis avec vous. Si vous voulez me *donner de l'argent*, pour que je le distribue aux tribus, pour qu'elles viennent au marché et fassent la paix, rendez-moi réponse par le porteur du présent, ou bien envoyez-moi des soldats et des cavaliers pour leur faire la guerre. Elles m'ont entouré d'une chaîne, comme, par exemple, les Beni-Mimoun qui viennent m'attaquer en prenant par derrière les montagnes. Les gens de Mezaya, les Beni-Immel, les Gnisser veulent aussi me combattre. Si maintenant vous consentez à me donner vos soldats et vos

cavaliers, nous les combattons. Il vous reste à nous envoyer une pièce de toile pour le Khodja et quelque chose pour le Scheik saad (c'est lui-même) par le porteur du présent.»

Le *P.S.* dévoile toute la finesse du chef kabaïle pour éviter de se compromettre à l'égard des siens.

P.S. Vous me dites dans votre lettre combattez avec moi les Mezaya et les Beni-Mimoun. Mais si je combats avec vous et si j'entre dans la querelle, on apprendra que je me suis uni avec vous contre les musulmans. Toutes les tribus me cerneront, me battront et empêcheront le marché de s'établir chez vous. Si je suis avec vous dans cette querelle, ils *ne feront jamais* la paix. Laissez-moi dans mon pays pacifier les tribus et les faire entrer dans la paix, ainsi que les Beni-Mimoun, s'il plaît à Dieu. Les Beni-Aidel sont venus me trouver et m'ont proposé de me joindre à eux pour aller vous combattre à Bougie. Je m'y suis refusé. Alors les Mezaya se sont soulevés et se sont joints à eux contre vous et ils ont été demander les cavaliers avec lesquels ils sont venus aux Oulad-el-Sidi-Mohammed-Mogran (tribu de marabouts, appelée pour conduire et sanctifier l'expédition).

Ils vous ont dit venez avec nous, le Scheik Saad est avec nous; ils vous ont menti. Je suis avec vous. Si vous voulez me donner de l'argent pour que je le distribue aux tribus, rendez-moi réponse par le porteur du présent, ou bien envoyez-moi vos soldats et vos cavaliers. Envoyez-moi trois cafetières pour faire le café.

P.S. Envoyez-moi aussi une médecine pour les yeux.

P.S. Envoyez-moi aussi une médecine pour fortifier.

P.S. Envoyez-moi du sucre, du papier et de la cire à cacheter les lettres; car lorsque je vous écris je n'ai rien pour cacheter mes lettres.

Voici quelques fragments des lettres des tribus rivales; le lecteur pourra comparer:

1^{er} Mai: Le Scheik de Beni-Mimoun au commandant supérieur: « Vous avez envoyé auprès de nous et vous nous parlez de paix. Nous n'avons jamais trahi personne. Dès le commencement nous avons vu que vous étiez trahi. Le Scheik Sa ad vous a dit qu'il vous enverrait du monde et il a empêché les gens de notre tribu d'aller chez vous. Nous n'agissons jamais comme lui à votre égard. Vous devez savoir que nous ne sommes pas des traîtres. Vous me dites que le Scheik Saad est un homme estimable, de faire ce qu'il nous dira et de suivre ses conseils. Vous ne trouverez pas de traîtres parmi nous, salut.

Vous apprendrez la trahison d'Oulid-ou-Rabah et ce que Médani a fait avec les marchandises qu'il a emportées. S'ils reviennent vers vous, croyez-les, mais s'ils ne reviennent pas nous aurons dit vrai. Les gens de Beni-Mimoun ne trahissent pas. Ils sont Kabaïles de la montagne et n'ont jamais payé de contribution ni aux Turcs ni à d'autres. Vous avez bien traité les nôtres qui étaient chez vous et nous ne voulons que la tranquillité.»

4 Mai : du même au même : «Vous m'écrivez au sujet de la réconciliation. La paix est certainement ce qu'il y a de mieux. Aujourd'hui, général, vous nous dites que le Scheik Saad est sincère et que nous devons nous réconcilier avec vous. Nous ne vous avons dit qu'une parole et nous avons craint que la trahison ne vînt de chez lui. Ce n'est pas de notre part qu'elle viendra. Maintenant, général, il faut que vous nous écoutiez avant lui. Nous avons dit des paroles qui se confirmeront s'il plaît à Dieu, mais la parole d'Oulid-ou-Rabah est fausse. Vous connaissez sa manière d'agir et ses discours et vous savez à présent ce que nous pensons. Vous nous parlez de la guerre que nous lui faisons. Faites une véritable paix entre nous deux. La paix est ce qu'il y a de mieux. Soyez donc intermédiaire entre nous. Maintenant général, s'il la désire, demandez-lui des otages. Le jour où il vous en enverra un, nous, Beni-Mimoun, nous vous en confierons trois. Par ce moyen vous distinguerez facilement de quel côté est le mensonge ou la vérité.»

P.S. Je veux vous parler au sujet des esclaves (prisonniers) qui sont chez vous, ils sont au nombre de quatre. Ils désirent revenir. Faites-nous du bien selon le désir que vous nous avez exprimé.

4 mai : du même au même. S'il plaît à Dieu nous ne vous apprendrons que du bien, nous avons dit, sans mensonge, que nous ferions la paix avec vous. Si les Mezaya vous disent, nous voulons faire la paix, ne les croyez pas, ce sont des imposteurs; à moins cependant que toutes les tribus soient d'accord et s'entendent parfaitement. Jamais le mensonge ne régnera parmi nous. Au reste nous sommes tous disposés au bien. Faites notre bonheur. Ce n'est pas la fausseté et le mensonge qui contribuent à établir la paix parmi les hommes; c'est la vérité et la confiance.

(Sur la même lettre) Sidi Mohamed, ben Sidi-Mohamed au commandant.

Croyez que ces paroles sont vraies (du Scheik des Béni-Mimoun) ; vous êtes un sultan. Les Kabaïles agissent chacun suivant sa manière de voir, et malheureusement il n'est pas parmi eux un homme sage avec lequel on puisse s'entendre. Vous ne leur donnerez pas des idées de sagesse et de justice. Si vous êtes sultan ou commandant vous n'auriez pas dû venir dans ce pays qui est ruiné; c'est un pays de Marabouts. Vous dites à ces Kabaïles de venir vers vous en toute sûreté faire la paix. Les sultans sont ordinairement dans les pays des sultans. Vous êtes venus à Alger et vous l'avez prise par force, *bono*. Chaque homme travaille pour sa tête (pour lui); vous restez à Bougie et cependant cela ne pourra jamais vous arranger, ni vous être utile. Comprenez bien les paroles que je vous adresse et les discours que je vous tiens.»

La correspondance d'Oulid-ou-Rabah, équivoque, flottante, révélant de la mauvaise foi et de l'impuissance, de la cupidité surtout, dura plusieurs mois. La conduite du petit nombre de tribus qui reconnaissent son autorité portait le même caractère. Ce n'était pas la guerre; c'était loin d'être la paix. Assujettis cependant à toutes les précautions appropriées aux temps hostiles,

nous admettions l'espèce de demi-confiance que donne un calme apparent. Cet état bizarre, fatigant, usant la garnison en précautions minutieuses sans combattre ni recueillir les avantages de la paix, répudiant ceux de la victoire, ne contribua pas peu à augmenter les maladies pendant l'été de 1835: en effet une surveillance plus exacte était recommandée aux postes avancés de la plaine par suite des allants et venants; une escorte luxueuse était nécessaire, pour les bœufs, dans le rayon de terrain stipulé cependant par le traité et qui était censé nous appartenir.

Tel était l'état des choses, et le discrédit des relations avec les Oulid-ou-Rabah, quand leur apparition subite devant j'escorte des bœufs le 24 juillet au matin fit croire décidément à une rupture et à une attaque. Cet incident, il faut le dire, fut accueilli avec des transports de joie. L'arrivée d'Oulid-ou-Rabah, car c'était bien lui, n'avait pour le moment d'autre but que de raviver ces précédentes entrevues où l'argent et les cadeaux servaient de thème obligé. En s'éloignant de l'époque du traité, le Kabaille avait adopté cette correspondance non moins intéressée, mais moins lucrative, citée plus haut. Cette fois M. Lowasi remplaça sur le terrain de la conférence M. Giro, malade; mais en présence de M. Mullet, interprète de l'armée, tout à celui-ci. Ce furent les mêmes défaites, les mêmes difficultés restrictives que celles produites dans les lettres. «Les tribus ne veulent pas l'intervention française; il faut du temps pour les ramener; surtout de l'argent pour obtenir le suffrage des chefs.» Oulid-ou-Rabah proteste toujours de sa bonne foi, mais ne promet aucun résultat; il ne s'engage à rien; il n'est même pas question de marché; tout au plus il se bornera à une simple neutralité; encore veut-il la faire acheter, et il l'estime haut.

Il promettait trop encore. Cette neutralité, tout équivoque même, était peut-être dans ses calculs, nullement dans son pouvoir, ni dans sa politique du moment. Ainsi, soit de son plein gré, soit forcé par ses rivaux de rang et de puissance, il lève décidément le masque et dirige en personne les trois tentatives du 21 août, des 4 et 10 septembre contre le troupeau de la place. Elles furent déjouées. Celle du 10, mieux concertée, à laquelle environ 300 cavaliers et plus de 1.000 fantassins prirent part, présentait déjà les éléments des anciennes coalitions. Les derniers scrupules sur la mauvaise foi d'Oulid-ou-Rabah, même pour le petit nombre de Français intéressés à voir en lui un homme de parole, mais entraîné, victime peut-être de ses bonnes intentions pour nous, furent clairement levés par Mohamed Amzien, son frère et son successeur dans la dignité de Scheik Saad (grand Scheik) après la mort du premier, le 25 septembre. Amzien écrivait au colonel Larochette, nouveau commandant supérieur, le 20 octobre:

«Beaucoup de compliments au commandant supérieur de Bougie. Je vous donnerai de bons renseignements avec la grâce de Dieu. Je vous apprendrai relativement à la paix dont nous avons parlé avec mon frère et pour laquelle vous êtes convenu que vous abandonneriez Bougie et que vous y laisseriez

un consul et des négociants, qu'il paraît que vous avez oublié la proposition que vous nous aviez faite; que vous avez menti et que vous ne voulez pas quitter Bougie. Donc la paix que nous avons faite, nous, pour que vous ne restassiez pas à Bougie, remarquez que maintenant c'est la guerre. Je vous ai parlé franchement; nous sommes en guerre à mort, tout est rompu.

Je vous ferai savoir que toutes les tribus vont venir vous faire la guerre pour votre bien et pour le nôtre, et quand j'aurai paru une fois ou deux à leur tête, vous verrez le bien ou le mal qui en résultera.

Nous sommes restés à Bou-Messaoud aujourd'hui pour conférer et tout préparer. Je vous envoie un petit sanglier par le porteur de cette lettre, afin que vous lui remettiez pour moi du tabac à priser, un cachet et un moulin pour le café. Quant au cachet qu'a demandé le fils de Rabah (son neveu et son rival d'autorité) ne le faites pas faire; mais faites-en un pour moi. Envoyez-moi en cadeau du calicot et du sucre.»

Ces menaces se réalisèrent pendant novembre. Les deux grandes coalitions formées vinrent échouer devant Bougie. Corrigé ou plutôt rendu à sa première politique par la leçon, Amzien Oulid-ou-Rabah, essaya de renouer avec le commandant supérieur; non sans entrevoir l'occasion de se ménager de l'argent et des cadeaux, non sans rouler, qui sait, dans son esprit la possibilité d'attirer plus tard sur un terrain sûr pour les Arabes, bien connu d'eux, la propre personne du chef de Bougie, sous le prétexte ordinaire de pacifique entrevue, de rêver même la fatale catastrophe du 4 août. Autant par dignité que par bonheur, le colonel Larochette ne céda pas. M. Salomon qui avait d'autres vues, souscrivit à la demande du chef kabaille ; cette journée du 4 août fut une horrible leçon!

NOTE 4.

Événements militaires en 1835, à l'occasion de l'établissement du fort Clauzel.

—

La position de la tour ou moulin de Demous domine à l'Ouest la petite plaine qui se dessine au pied de Bougie et forme l'entrée des montagnes de Mezaya. Ainsi la tribu de ce nom pouvait s'y porter sans obstacle et presque sans être aperçue. Réunis autour du moulin proprement dit, les Mezaya épiaient tous nos mouvements et lisaient en quelque sorte dans la place, comptaient la force de nos détachements dans la plaine ou rentrant en ville, et apercevaient tous les arrivages par mer. Des masses de rochers garnissent le mamelon de Demous jusqu'au dessous de la tour. Quelques Kabailles s'y glissaient journellement, et adroits à s'y cacher, tiraient avec avantage contre les escortes, les isolés, et mêmes les gardes des blokaus et de la maison crénelée. Les hauteurs de Demous en outre se prolongent d'abord parallèlement à nos ouvrages supérieurs, et forment avec le terrain de ceux-ci un des contre-forts du Gouraya. Elles finissent par se réunir dans la haute

vallée *des ruines* au pied du ballon ou rocher proprement dit du Gouraya, lequel de là s'élançait à pic et domine toute la position. Ainsi, maître de Demous et de ses abords, l'ennemi pouvait gagner les points élevés de notre ligne de défense et les tourner par un effet bien prononcé, ou du moins parvenir, sans trop d'obstacles, au pied de la longue muraille ruinée du moyen âge qui joint la ville inférieure au Gouraya. Il l'avait tenté, sans succès il est vrai, dans la nuit du 10 au 11 octobre 1834. Les mêmes facilités pouvaient lui inspirer la même audace. La position de Demous et sa tour formaient donc le pivot des opérations des tribus devant Bougie. C'était à la fois un point offensif et défensif, une vraie citadelle, une sorte de quartier général des Kabâïles, surtout des Mezaya nos implacables ennemis. Elevé de 152 mètres au-dessus du niveau de la plaine, cette espèce de donjon du moyen-âge, naguère à vue sinistre, est à une demi-lieue de la ville, en suivant la pente de la montagne.

L'importance de la position de Demous et l'utilité d'un établissement quelconque à la tour, avaient frappé tous les commandants supérieurs qui s'étaient succédés dans Bougie. Différents motifs, et d'abord celui de l'excentricité de ce point qui se trouvait en outre dominé à une assez faible distance, bientôt le défaut d'avenir, les projets d'abandon de Bougie et l'éventualité de cette conquête, avaient fait abandonner l'entreprise ou ajourner son exécution. En acceptant le commandement supérieur de Bougie, aux conditions d'une garnison qui devait être réduite au chiffre de 1200 bayonnettes valides et de 300 hommes d'armes spéciales, M. de Larochette, nouvellement nommé, embrassa toutes les difficultés de sa position et s'occupa aussitôt de l'améliorer. Ainsi enlever et occuper Demous, c'était suivant lui ôter à l'instant aux Kabâïles leur centre d'opérations et couper dès-lors court à ces rassemblements subits, hostiles, à ces projets agressifs de tous les jours. La garnison y gagnait donc de la sûreté et du calme, et devait borner à l'avenir son service intérieur dans la place, jusque-là assujettissant et compliqué, à de simples postes de police et de discipline, la véritable défense se trouvant transportée aux ouvrages projetés, lesquels dès ce moment allaient servir d'avancées.

Ainsi abandonnant les projets précédents, présentés, débattus, tour à tour adoptés ou repoussés, le colonel Larochette porta toutes ses idées sur sa nouvelle entreprise, et les moyens de la conduire rapidement à terme. Fort même de l'opportunité des menaces du frère d'Oulid-ou-Rabah, Mohamed Amzien, écrites le 20 octobre, cet officier supérieur produisit de vive voix ses raisons à M. le maréchal Clausel, gouverneur qui, voulant juger par ses yeux de la position de Bougie, s'y était fendu avec une suite nombreuse, à bord du bateau à vapeur le *Styx*, dans la journée du 28 octobre. Une attaque assez sérieuse dont il fut témoin ce jour là même, de la part d'un millier d'Arabes groupés autour de Demous et dans les rochers inférieurs, prouva au maréchal l'urgence de l'occupation du moulin; il donna donc

qualité au commandant supérieur pour procéder sans délai à cette opération.

Celle-ci n'était pas sans grandes difficultés. Toute la force d'agression des tribus, surtout des Mezaya, était là : les détruire était les frapper au cœur. Ainsi la lutte, pour nous disputer la position de Demous, pouvait être longue et meurtrière; le travail lent, pénible, contrarié par le temps, interrompu par les attaques. D'un autre côté le temps pressait : il était beau encore; l'hiver approchait; de grands travaux étaient à exécuter; ils exigeaient du calme et tous les bras disponibles; il y avait donc urgence et opportunité dans celui qui nous occupe. Mais l'effectif de la garnison combattante, bien loin du chiffre voulu, comptait à peine 6 à 700 hommes, et encore les rangs ne montraient que malades et convalescents. Les compagnies étaient presque sans officiers; le petit nombre des présents sortaient des hôpitaux et étaient à peine valides. Il fallait de la part de ceux-ci en particulier, de tous en général, patience, dévouement, courage. Ces sentiments n'ont pas un instant failli.

Le 7 novembre, avant le jour, la compagnie de Zouaves (capitaine Davière) et 100 hommes du 13^e de ligne (capitaine Bunten), s'avancent en silence et occupent la position de Demous. L'ennemi ne paraissant pas encore, les premiers poussent jusqu'au village de Darnassar. Bientôt cette avant-garde se replie en arrière sur celui de Zeytoun, s'appuyant sur le reste de la colonne. Celle-ci composée des hommes disponibles du 2^e léger d'Afrique et du 1^{er} bataillon du 13^e de ligne, plus une demi-batterie de montagne, arrivaient alors sur le terrain. Les travailleurs du génie, les corvées, les transports chargés de matériaux qu'on ne pouvait avoir sur place, gagnaient aussi le moulin et se mettaient immédiatement à l'ouvrage.

Pendant les Mezaya surpris, mais prompts à se réunir à certains cris de convention, étaient en face nous. Les tirailleurs Zouaves, ceux du 2^e bataillon léger d'Afrique et du 13^e de ligne, soutenus par des fusils de rempart et deux obusiers qui ont eu même l'occasion de tirer à mitraille, gardaient avec vigueur la position. Ils forcèrent à la fin l'ennemi à abandonner la sienne ainsi que les villages de Zeytoun et de Darnassar. En même temps une charge dirigée par M. le capitaine Gautier de Rougemont à la tête de 58 chasseurs du 3^e d'Afrique, reste de l'escadron, culbutait dans la plaine les cavaliers ennemis, et le sous-lieutenant Capdepont tuait de sa main, dans la mêlée, un Scheik revêtu de l'uniforme d'un Zouave déserteur.

Les travaux au moulin proprement dit, étaient conduits dans l'intervalle, avec la plus grande activité par le capitaine chef du génie Charon. Les brèches de la tour se réparaient dans la journée. L'ouvrage, muni d'abord d'une porte solide, était coiffé d'un premier étage de blokaus, et recevait le soir pour garnison d'un officier et 30 hommes du 2^e bataillon d'Afrique. Ces divers succès étaient d'un heureux augure pour le reste des opérations. L'ennemi comptait au moins 10 tués et 30 blessés. Nos pertes se bornaient

à deux hommes tués ou blessés mortellement et 6 légèrement atteints.

Le 8, l'ennemi déjà épouvanté par la réussite de nos projets et les démonstrations de la veille, n'avait pas même osé, contre les prévisions d'un grand nombre, attaquer la tour dans la nuit ni même s'en approcher. La belle position de Darnassar était abandonnée dès le matin, et nos avant-postes purent s'y établir à l'instant. Des obus allèrent même fouiller celle de Tarmina qui lui fait face, et ce village fut, sous nos yeux, abandonné par ses habitants qui n'y sont plus rentrés depuis qu'en petit nombre. Notre ligne acquérait dès-lors plus de sûreté pour couvrir les travaux. À la droite, au-dessus de Darnassar, nos tirailleurs prêtaient secours, le long des pentes de Gouraya, à ceux que l'officier qui commandait ce poste, élevé de 671 mètres, avait portés en avant, de rocher en rocher, de position en position. La gauche, comme la veille, s'appuyait à la plaine.

Autour de l'Oasis de ce nom eut lieu, vers 10 heures, une nouvelle et brillante charge; 80 cavaliers d'Oulid-ou-Rabah étaient deux fois attaqués et culbutés par nos chasseurs. Dans la mêlée qui fut vive et prolongée, le Scheik des Kabaïles, le Marabout Amzien, est blessé de deux coups de sabre par le sous-lieutenant de Vernon qui, lui-même, reçoit de celui-ci un coup de crosse de fusil sur la tête. Les Arabes se retirent en désordre sur leur infanterie, derrière un ravin suspect qui les met à l'abri. Ils ont dû avoir 4 hommes tués et au moins 20 blessés. Cette brillante opération soutenue par 40 hommes du 13^e, et un obusier de montagne le fut aussi, ainsi que la rencontre de la veille par le canon du brick de l'état, le *Liamone* (capitaine Segrettier), embossé dans les brisans, dont les boulets de 18 sillonnaient au loin la plaine.

Le succès des deux journées précédentes rendit celle du 9 très-calme. La position de la veille fut occupée sans obstacle, et les travaux à Demous poussés avec le même ordre et la même activité. Déjà les fronts du fort destiné à entourer l'ancienne tour, lequel devait bientôt prendre le nom du fort Clausel, se dessinaient sur le sol, et laissaient prévoir la forme et l'importance future de l'ouvrage. Une reconnaissance poussée à la gauche, en avant de l'oasis, au pied du col en face, faillit coûter cher à la garnison. Le commandant supérieur et quelques officiers qui l'accompagnaient s'étant approchés de la rivière Summam avec une sécurité qu'on peut appeler imprudente, une décharge fut faite à bonne distance de l'autre rive. Le colonel Larochette fut seul atteint d'une balle aux reins, mais sa blessure heureusement se trouva légère.

La coalition s'était formée; trois jours sont le délai ordinaire. Les Mezaya occupaient Darnassar le 10 au matin. Il fut question de les en déloger sur le champ. Le chef de bataillon du 2^e léger d'Afrique (M. Salomon de Musis) et le commandant de l'artillerie (le chef d'escadron Lapene) se concertèrent pour cet objet. L'opération fut brillamment exécutée par le capitaine Davière avec la 5^e compagnie de Zouaves, et le détachement du sous-lieutenant

Lelièvre du 2^e bataillon léger, soutenu par les réserves de ce bataillon. Notre brave infanterie se précipite sur le village de Darnassar bayonnette croisée; l'ennemi en est chassé; les obus accélèrent sa retraite. Ces projectiles poursuivent les Kabaïles sur tous les points de la crête des hauteurs où ils essaient de paraître et de se prolonger. La position nous reste, chose surprenante, sans aucune perte; et la ligne, ainsi balayée, est immédiatement occupée comme la veille.

Les avant-postes restent calmes jusqu'à 10 heures. Tout-à-coup les Mezaya sont aperçus débouchant de Tarmina, tandis que des cavaliers et de l'infanterie descendent du col en face de l'oasis, et gagnant le Marabout du marché, à l'extrémité de la plaine, se répandent dans celle-ci vers la gauche de nos positions. Le capitaine Davière reçoit l'ordre de se porter sur cette gauche en observation. Un obusier de montagne y est pareillement dirigé. Cet officier ne devait pas s'engager, mais attendre le moment opportun. Par le même ordre, une seconde colonne formée du bataillon du 13^e, des chasseurs à cheval et d'un obusier, en tout 250 hommes, aux ordres du commandant Sanson du 13^e, part de la ville et gagne l'oasis. Celui-ci devait, suivant l'occasion, observer, trouver ou attaquer les Kabaïles s'ils se portaient sur les Zouaves, en bien calculant sa distance que la position ne rend pas moindre de 1800 mètres entre ces derniers et l'oasis.

L'arrivée de cette colonne à l'oasis sert de signal. Les Zouaves abordent les Mezaya avec la plus grande intrépidité. Ceux-ci reculent, tourbillonnent, et, poussant des hurlements affreux, remontent les contre-forts. Les Zouaves s'excitent, s'avancent; l'avantage est décidé. Mais ce mouvement offensif par petites masses éparpillées, les écarte bientôt de la ligne de Darnassar, et une réserve n'est pas là pour les soutenir. Ainsi leur position devient tout-à-coup fort aventureuse.

Cependant des rassemblements nombreux formés sur le col gagnent bientôt les étages inférieurs, occupent la colonne de l'oasis et la détournent de sa mission. Le commandant de cette colonne prend aussitôt ses mesures pour empêcher la jonction de ce nouvel ennemi avec les cavaliers du Marabout. Il organise sa ligne de tirailleurs et fait mettre la pièce en batterie. Ces premiers instants passés, la marche de flanc vers le Marabout, pour occuper les cavaliers kabaïles, ou une prompte irruption sur leurs derrières, au terrain des Zouaves, ne parurent au commandant Sanson, à cause de la grande distance et de cette rapidité incompréhensible que ces cavaliers mettent dans leurs mouvements, ni prudentes ni faciles. Ceux-ci, alors au nombre de 150 réunis au Marabout, aperçoivent les Zouaves poussant vivement les Mezaya. Voyant d'ailleurs la colonne de l'oasis engagée pour le moment devant le col, ils devinent qu'il n'y a pas pour eux un instant à perdre. Ils se lancent donc à bride abattue sur les Zouaves. À cette brusque diversion annoncée par des cris forcenés, les Mezaya en fuite se retournent. Bientôt ils sont soutenus par une nuée des leurs, surgissant de toutes parts

pour voler à la mêlée. Celle-ci était affreuse. Les Zouaves se défendent en désespérés; mais ils ne sont que 65, savoir: 21 Français, 26 indigènes, 18 auxiliaires, contre un millier d'assaillants dont 500 les cernent et les pressent. Forcés de se replier, ils le font en combattant et, passant avec audace à travers les cavaliers ennemis, viennent se reformer en arrière sous la protection de l'obusier et d'une réserve. Avec les précautions nécessaires pour éviter dans cette mêlée d'atteindre les nôtres, la bouche à feu tira bien et arrêta l'ennemi dans sa poursuite.

Le combat était fini à trois heures. Les braves Zouaves reçurent l'ordre de rentrer dans Bougie, ainsi que la colonne de l'oasis. Les premiers s'étant munis des cartouches demandaient avec instance à ressaisir l'ennemi; mais les deux officiers et le sergent-major étaient grièvement blessés (celui-ci est mort depuis). Neuf hommes restaient morts sur le terrain ou mortellement blessés. Quant aux Kabâiles, ils n'eurent pas moins de trente hommes tués et autant de blessés. Se tenant, pour la journée, satisfaits de la leçon, ils passèrent le reste du temps à enlever les morts, suivant leur usage. Ce devoir rempli, les cavaliers gagnèrent la route du col, et les Mezaya disparurent derrière les hauteurs.

La ligne de la ville en face de Tarmina fut occupée le 11 sans obstacle, et rien devant nous n'indiquait la nouvelle et singulière lutte qui allait s'engager. Le commandant supérieur s'était porté avec le 2^e bataillon léger d'Afrique, deux cent cinq hommes en tout, et un obusier de montagne, au lieu où avaient si vaillamment combattu les Zouaves. Son dessein était de faire donner la sépulture aux morts, au nombre de neuf. Il s'occupait de ce pieux devoir, et la fosse était à peine creusée par les sapeurs du génie, que des groupes considérables de Kabâiles, hommes à pied et cavaliers, se montrèrent de tous côtés. Le nombre dépassait les réunions les plus complètes. Nul doute que la guerre sainte n'eût été plus fortement proclamée que jamais, et que ce grand rassemblement, que l'on a su plus tard être de 3.950 fantassins et 320 cavaliers n'en fut le résultat. Toute cette masse venait sans doute pour couper la tête aux neuf Zouaves tués la veille, et faire une terrible distribution à chaque tribu de leurs membres dépecés. Sans se douter peut-être de la présence de nos bayonnettes sur ce terrain ensanglanté, les Kabâiles s'y dirigèrent rapidement et allèrent donner contre le 2^e bataillon léger; cette imprudence ou cette audace devait leur coûter cher.

L'inhumation terminée, les sapeurs du génie et le bataillon reçoivent l'ordre du commandant supérieur de se replier de ce terrain, raviné et groupé de broussailles, pour gagner un des contre-forts à droite, formant la gauche de la position des avant-postes de Darnassar. Le bataillon, après avoir exécuté avec un grand calme ses feux de chaussée pour arrêter l'ennemi et prendre le temps de se dégager et rallier ses détachements, s'achemine vers la hauteur indiquée. L'obusier attaché à cette colonne y était déjà rendu et entra en action. Un second obusier conduit sur la droite par le chef

d'escadron d'artillerie en personne, s'était porté rapidement sur l'étage inférieur du contre-fort de gauche, et soutenu bientôt par une section du 2^e bataillon, put bien garder sa position qui se trouvait précisément prendre l'ennemi en flanc.

Arrivé au lieu indiqué, le 2^e bataillon s'y était massé en colonne serrée par peloton, et là, à l'abri des coups de fusil, formait barrière aux cavaliers kabaïles. À sa droite était une réserve postée dans une mesure ruinée, qui soutenait en même temps le premier obusier. Le second, grâce à sa position avancée sur l'étage inférieur, se trouvait flanquer juste notre arrière-garde. Celle-ci, commandée par le capitaine Nipert, secondé des lieutenants Bucheron et Magnen, et du sergent-major des sapeurs Loisy, était vivement pressée, attaquée corps à corps, saisie par les vêtements et les gibernes par une nuée de Kabaïles, cavaliers et fantassins, poussant des hurlements affreux. Au loin s'entendaient des cris de femmes les excitant au combat; tandis que d'autres Arabes non armés, mais prenant part à l'action et poussant les mêmes hurlements, faisaient pleuvoir sur les rangs du 2^e bataillon, placés à leur vue, une grêle de pierres. Une musique barbare de cornemuses augmentait le caractère sauvage de cette attaque frénétique. C'était une mêlée de Sarrazin au moyen-âge, extraordinaire par sa nouveauté et ses bizarres circonstances.

Pendant les assaillants poursuivaient leur marche avec la plus grande détermination, prenant la retraite sage et calculée du 2^e bataillon léger pour un abandon réel du champ de bataille. Les cavaliers, poussant leurs chevaux et gravissant l'escarpement, faisaient reluire leurs yatagans presque au dos des pelotons d'arrière-garde du capitaine Nipert, et avec de tels forcenés, la moindre hésitation eût pu entraîner une défaite. Le moment paraissait donc opportun, la distance exacte, la position excellente au deuxième obusier pour agir avec de la mitraille. L'effet des premiers coups sur les cavaliers ennemis, qui se présentaient précisément à cette décharge suivant la longueur de leurs chevaux, fut radical; ils s'arrêtent court. Les pelotons d'arrière-garde font alors face en tête et par un mouvement électrique, se précipitent en avant sur les Kabaïles, bayonnette croisée. Ceux-ci sont poussés avec la plus grande vigueur jusqu'aux ravins inférieurs. L'artillerie poursuit ses effets décisifs tant que les Kabaïles sont à portée de mitraille. Les obus et les balles de rempart, combinés avec les feux des tirailleurs du 2^e bataillon, continuent et font le reste, jusqu'à ce que les Arabes, entièrement en désordre, se soient portés hors de distance.

Rebutés sur ce point et ne voyant nulle possibilité d'entamer la ligne d'aucun côté, grâce aux dispositions prises par le capitaine-chef du génie à Demous où les travailleurs avaient volé aux armes, à la présence de nos chasseurs qui, en bataille sur un rang au pied des travaux, les protégeaient, à l'ordre qui régnait aussi sur le reste de la ligne de défense, les Kabaïles longtemps errants et déconcertés, commencèrent à la fin leur retraite, que

vint accélérer une pluie qui tomba dans la soirée. Tout disparut hors quelques piquets éloignés, attendant notre départ pour enlever les morts et les blessés que leur défaite du matin les avait forcés d'abandonner. Le nombre s'en élevait au moins à 150 ; et, chose incroyable, après un combat aussi acharné, nous n'eûmes que deux tués et neuf blessés.

Le temps continuant à être mauvais, le 12 la journée fut consacrée au repos. Du 13 au 19, les Kabâiles découragés par leurs pertes, surtout dans les actions des 10 et 11, n'ont paru qu'isolément et en petit nombre. Ces pertes, du propre aveu de l'ennemi, étaient de 100 hommes tués et 200 blessés. Ce calme a permis de pousser les travaux de Demous avec la plus grande activité; la tour restaurée fournit au centre le logement de l'officier, au-dessus, un premier étage de blokaus, dans le bas, un magasin de poudre et une citerne. Le fort Clausel est de forme bastionnée, en maçonnerie; sur un pourtour de 210 mètres, il peut réunir en tout 100 défenseurs avec tous les accessoires qui constituent un casernement complet. Armé de l'artillerie suffisante et approvisionné, ce fort a pu prendre à l'instant, dans le système défensif de Bougie, la part que lui attribuent son importance et sa position.

Ces résultats ne se font pas attendre. Le 22 novembre le fort Clausel avait reçu son complément de garnison et d'artillerie; le 27, la coalition dispersée à l'issue du 11 s'était reformée. Les tribus mettant en commun leurs regrets, leur fureur, leurs projets de vengeance, avaient réuni 5.000 ou 6.000 fantassins et cavaliers. Amzien annonçait le même jour cette nouvelle entreprise dans les termes suivants:

«Scheik Amzien fait bien ses compliments au nouveau colonel (M. de Larochette). J'ai reçu votre lettre et j'ai compris tout ce qu'elle contient relativement à la paix et à la tranquillité; mais nous n'en voulons pas. Toutes les tribus Musulmanes sont réunies pour faire la guerre. Nous voulons faire une grande attaque, et moi je n'empêcherai rien; je laisserai faire. Les Musulmans veulent commencer la guerre de suite. Ce que je dis est clair. Le paradis est le prix du sabre, et nous viendrons combattre avec un grand plaisir. Nous combattons de toutes nos forces et nous ne nous cacherons pas plus que le soleil lorsqu'il luit dans toute sa splendeur. Toutes les tribus veulent la guerre. Vous me prévenez qu'il vous arrive 600 hommes d'Alger; et nous, nous avons encore des tribus qui n'avaient aucune connaissance de la guerre passée, qui n'avaient pas même entendu parler de vous; et lorsqu'elles en ont eu connaissance, elles se sont présentées à moi et veulent venir faire la guerre; je vous en préviens.

Les Kabâiles se rasant la moitié de la tête parce qu'ils n'ont pas peur de la mort, et ils ont la tête extrêmement dure. Aujourd'hui nous avons déjà commencé à préparer les munitions de guerre. Faites-y bien attention; nous viendrons si Dieu le veut. Nous aimons mieux le paradis que ce monde; nous n'aimons rien que le bon Dieu et notre prophète Mohammed. C'est lui qui fait notre courage. De notre côté il n'y aura jamais de paix, et toutes les

tribus ne feront jamais rien sans mon ordre ni ma volonté, car tout dépend de moi.»

Tout cela a été écrit par Mohammed Amzien. Dieu donne la gloire aux Musulmans et écrase les Français ! »

Une tentative contre le fort Clausel était présumable. L'aspect lointain de cette tour rajeunie devait blesser l'œil des Kabâiles si longtemps maîtres sur ce point, et exciter leur indignation et leur colère. La défense du fort Clausel en particulier fut confiée au capitaine du génie Frossard, ayant sous lui les lieutenants Lebreton et Lavergne. La garnison comprit la compagnie des Zouaves complétée par un détachement du 2^e bataillon d'Afrique, en tout 120 hommes. Le poste du Gouraya fut porté à 150. Le sous-lieutenant Guitard, qui y commandait, reçut ordre d'agir par les crêtes suivant l'opportunité, sur les flancs et les derrières de l'ennemi, par des démonstrations exécutées avec audace et rapidité. Les autres postes furent aussi renforcés. Le reste de la ligne pouvait pareillement être tourné et attaqué, et le corps de place être lui-même assailli. En effet, l'enceinte réduite n'était pas encore terminée, faute de bras, et une assez forte lacune existait à Bridja au pied du plateau où s'étendaient les baraques.

Fidèles à leur promesse dénoncée la veille par écrit au colonel Larochette, les Kabâiles, cavaliers et hommes à pied, descendaient le 28 novembre au matin, de la hauteur du col et gagnaient le lieu ordinaire des réunions, le Marabout du marché. Les Mezaya étaient aperçus s'y rendant des montagnes à droite. La coalition bien complète à midi, des portions se détachent successivement et gagnent le plateau de la terre jaune qui domine la position, et à ce titre est jugée par eux la plus favorable. L'ennemi engage de suite une tirailerie très-vive, mais la distance est de 400 mètres, déjà bien grande pour que les balles puissent être meurtrières. D'ailleurs le *défilement* a tout prévu. Les balles viennent donc s'aplatir sur les murs et impriment à l'ouvrage son baptême. La garnison dédaigne de répondre; seulement quelques-unes de nos balles de rempart forcent les plus osés Kabâiles à rentrer dans leurs embuscades; tandis que les obus obligent les autres à se retirer hors de distance. Aux premiers assaillants découragés en succèdent d'autres. Leurs démonstrations n'obtiennent pas plus de succès.

Telles furent les scènes entremêlées d'incidents plus ou moins variés, curieux ou bizarres; entre autres, l'imminence d'un assaut dans la nuit du 29 au 30, et la supposition d'un effort désespéré dans la journée du 30. L'ennemi fut repoussé dans une rencontre immédiate, le 29 après-midi, et un convoi de vivres était entré de vive force dans l'ouvrage, escorté par 80 sapeurs et disciplinaires dirigés par le capitaine du génie Verdal. Le 30 au soir, vers trois heures, l'ennemi était en retraite. La garnison sortit et poussant quelques Mezaya en avant du fort Clauzel, alla faire un nouvel acte de possession à la première position de Darnassar. La retraite opérée à la nuit n'avait pas été sans un certain danger pour une compagnie du 3^e bataillon

d'Afrique. Il fut sur le champ préparé par la bonne contenance du lieutenant Lebreton, adjudant de place, avec une section de Zouave formant l'extrême arrière-garde de la colonne.

Le résultat des attaques pendant ces trois jours était en définitive pour l'ennemi le sentiment de son impuissance, malgré la cohue des assaillants; pour la garnison, une confiance nouvelle dans la bonté des lignes de Demous, et la juste appréciation des mesures qui avaient conduit à les occuper. En effet, l'ancienne ligne des Blokaus en arrière, objet jusque-là de toutes les entreprises des Kabâiles, ne fut même pas visitée par eux. Quant au corps de place, il fut et continua d'être depuis lors hors de cause.

Les chefs de la coalition devant Bougie avaient, dans cette occasion, exprimé leur désappointement et leur dépit en défiant le commandant supérieur à la façon du moyen-âge. Voici la lettre qui fut trouvée le 30 au matin à portée des avant-postes; elle était fixée à une perche plantée en terre dans ce but pendant la nuit: «le Scheik Marabout de Fenaïa et tous les Scheiks de Fenaïa, les Scheiks de Mezaya, le Scheik Mohammed Amzien et tous les Musulmans. Si vous êtes Français vous sortirez dans la plaine pour faire la guerre. Vous ne devez pas tirer des coups de fusil et des coups de canon derrière les murailles de vos postes. Si vous êtes des gens de parole et de cœur, vous sortirez contre nous. Si vous ne sortez pas avec vos troupes pour combattre les nôtres, vous êtes des juifs.»

NOTE 5.

Assassinat du commandant supérieur de Bougie; circonstances qui ont provoqué et suivi ce tragique événement.

La catastrophe qui fait l'objet de ce qui va suivre, à l'issue d'une conférence au premier aspect si pacifique, présente, sans contredit, le dénouement le plus extraordinaire depuis l'occupation de l'Afrique. Nous en exposerons les motifs présumés, les apprêts et les horribles détails. M. Salomon exerçait un commandement important; sur sa personne et ses actes reposait une grande responsabilité; il est mort; l'histoire doit commencer pour lui.

L'obtention d'un nouveau grade était l'objet de la préoccupation de cet officier supérieur; il y dirigeait ses idées, ses vues et ses démarches les plus actives. Chef de bataillon de la révolution de juillet, nommé par le général Lamarque à Bordeaux, où il était employé comme officier du corps royal d'état-major, le commandant Salomon, pour jouir de son nouveau grade, avait dû attendre le terme légal de quatre ans de capitaine. Ce précédent chatouillait son amour-propre; il aimait calculer l'avenir d'après le passé. Toutefois une prévention défavorable l'entourait encore; elle était relative à la malheureuse rencontre de la Razota, proche de la maison-carrée, à

Alger, le 23 mai 1832. Arrivé à Bougie le 18 janvier 1834, après que son bataillon, le 2^e des chasseurs d'Afrique, y fut tout réuni, M. Salomon saisit avec avidité la première occasion de se distinguer. Le colonel Duvivier la lui offrit le 5 mars suivant, à la retraite de Klâina. Le premier chargea donc avec l'escadron de chasseurs quoique ce ne fût pas là sa place; il eut un cheval tué sous lui. Ce trait lui valut la croix d'officier. Mais des passages poignants relatifs à ce mode de réhabilitation, consignés dans la correspondance officielle, et des renseignements le concernant étaient tombés sous ses yeux pendant son commandement supérieur. Cela devait mal le rassurer sur sa fortune militaire future. Il n'ignorait pas même que le choix qu'on avait fait de lui pour son nouveau poste à Bougie, n'était dû qu'à ses instantes démarches à faire valoir ses titres, son ancienneté, ce qu'il appelait ses droits, son bataillon étant en effet la seule troupe d'infanterie attachée à la place.

Dans sa préoccupation pour achever de détruire les préventions, réchauffer le zèle de ses protecteurs, entraîner le suffrage de l'autorité militaire supérieure d'Alger et du ministre, il était incomplètement rassuré sur le compte rendu des opérations du mois de juin précédent, bien dirigées cependant et brillantes pour la garnison. Il voulut se signaler par un service plus relevé, plus éclatant; il essaya de la *diplomatie* avec les Kabaïles. Il exhuma avec appareil ces entrevues tant discréditées depuis un an des Oulid-ou-Rabah, non sans escorte de prévenances et de cadeaux. Quoique spectateur depuis 18 mois des ridicules mécomptes sur cette matière, les ayant reconnus, en ayant ri le premier, ainsi que des largesses de certains de ses prédécesseurs, lui-même cédait complètement à cette manie. Enfin il avait mis des chefs kabaïles sur le pied de lui écrire dans les termes que voici: «Hamar Bélir au commandant supérieur de Bougie. Je vous écris pour que vous sachiez que pour la paix et le commerce je vous avais demandé du calicot, plusieurs pains de sucre, et vous ne m'avez rien envoyé. Si vous m'envoyez tout ce que je réclame, j'aurai quelque chose à vous dire. Si au contraire vous ne m'envoyez rien, vous êtes chez vous, et moi je suis chez moi.

Tous les Scheiks de la tribu sont venus vers moi pour me demander les cadeaux que je vous avais prié de m'envoyer. Salut.»

Quel était le second acteur du drame dont il s'agit? Ce même Mohammed Amzien, frère du défunt Oulid-ou-Rabah n'ayant ni la connaissance des affaires, ni le crédit, je n'ose dire la loyauté de son frère. Les traits de cet homme sont farouches, ses manières ignobles. Il n'est pas dépourvu d'une grossière finesse; mais ce qu'il est surtout c'est fourbe et méfiant. Le vol, le brigandage servent à ce chef Kabaïle de passe-temps même parmi les siens et il n'est pas moins craint que mésestimé. Descendant d'une famille de prétendus Marabouts, espèce de Marabout lui-même, ce caractère devait lui inspirer une haine sauvage contre les Français, et quelques idées obscures

de nationalité, fort altérées du reste par l'appât des cadeaux et de l'argent. M. Salomon l'avait entendu se plaindre avec assez d'amertume de la mort du Marabout tué le 6 juin, lequel suivant Amzien était un personnage de haute distinction, son ami, son hôte, son Naya, et ces reproches dans la bouche d'un Kabaille pour celui qui connaît le fanatisme de l'union chez certains peuples non civilisés, n'étaient point sans une grande portée. M. Salomon n'ignorait pas non plus que le Bey de Constantine, menacé dans sa puissance depuis la nomination du commandant Jusuf-Mameluck à ce titre, toute prématurée qu'était celle-ci, caressait les Kabailles, et pour les rattacher à sa cause, annonçait un grand effort de la Porte dans le but prétendu de délivrer l'Afrique de la présence des Français. Ce Bey reconnut Amzien comme Scheik-Saad au décès de son frère et lui envoya une espèce d'investiture et des cadeaux. Celui-ci devait donc guetter l'occasion de témoigner sa reconnaissance par quelque acte d'éclat à sa manière. Enfin Amzien avait brutalement souri quand M. Salomon lui reprocha dans une première entrevue le 18 juin 1836, ses tentatives du 22 mai précédent contre nos bœufs, pendant une espèce de trêve; et le premier semblait ne regretter que la non réussite.

Après cette entrevue du 18 juin où des cadeaux avaient été largement distribués, Amzien, comme preuve de sa prétendue sincérité, ou plutôt pour mieux endormir la prévoyance et pousser plus sûrement à exécution son infâme projet, avait fait envoyer par son neveu, le jeune Scheik, fils du défunt Rabah, 14 bœufs à Bougie. Malgré cette démarche pacifique du Scheik Saad, le commandant Salomon n'était pas encore si dupe; car il le signalait comme un fourbe renforcé au lieutenant-général, gouverneur par intérim, dans un rapport officiel du 31 juillet. Voici les propres termes de ce rapport: « l'action hardie du jeune Scheik-ou-Rabah qui nous conduit 14 bœufs, en plein jour, a semé la zizanie et la haine entre les tribus. Les Mezaya, secondés de ceux d'Ameyrou se sont rendus chez Mohammed Amzien pour lui faire la guerre à cause de cette espèce de levée de bouclier en notre faveur qu'il avait ordonnée ou tolérée. Il s'est excusé en disant, qu'il était absent; que son neveu, jeune homme sans expérience s'était livré aux conseils d'Abdérhman, Scheik de Béni-Messaoud et que celui-ci avait fait commettre cette faute; que le véritable coupable était Abdérhman et qu'il fallait le châtier. Cette manière de détourner la colère des Mezaya était en outre fort du goût d'Amzien qui ne désire rien tant que de voir le vieux et vénérable Scheik, l'homme le plus riche du pays, foulé aux pieds et réduit au dernier degré de misère. On se transporte donc chez Abdérhman pour le piller et le ravager. Il voulut se défendre chez lui, mais n'étant soutenu par personne, force lui fut de se sauver dans la montagne, en abandonnant tout (suit le détail des objets volés).

Maintenant Amzien, craignant que toutes les tribus ne lui tombent aussi sur le corps, ne donne aucun signe de vie et n'ose plus rien entreprendre

en notre faveur. Ce *statu quo* ne se débrouillera qu'avec le temps qui calme toutes les haines. Les Mezaya ont changé les Bernous avec les Fenaïa, c'est-à-dire qu'ils ont fait alliance contre Amzien. Si ce dernier n'était pas un fourbe renforcé, il pourrait bien s'unir aux Béni-Mimoun et aux Messaoud pour écraser les dissidents, mais il n'en fera rien, il n'a pas assez de bonne foi dans le cœur, ni de détermination.»

Malgré une opinion ainsi faite, aussi tranchée, le commandant Salomon demanda le 16 juillet à cet homme une nouvelle entrevue. Voici la lettre : «Je te fais savoir pour le bien, si Dieu le veut, que je désire te voir et te parler lundi à 4 heures du soir sur les bords de la mer, à la petite rivière. Amène ton frère (son neveu) ou-Rabah et nous ferons des choses agréables à tout le monde si Dieu le veut.»

Cette démarche imprudente, fatale, était encore une faute politique. D'un côté, elle augmentait dans l'esprit d'Amzien l'influence qu'il n'avait pas; de l'autre, elle lui fournissait le moyen de mûrir et d'arrêter un infernal projet, sûr que l'occasion de la conduire à terme ne pourrait désormais lui manquer. Il prend quinze jours pour y réfléchir. Il se rend chez les Beni-Abbès, ou plutôt chez les Fenaïa, pour sonder leurs dispositions. Sa conduite et ses rapports avec les Français sont désavoués. On le menace de retirer les Mezrag ; on le retire peut-être.

Les Mezaya continuent de se montrer hostiles, malgré les gages qu'il leur a offerts et la part qu'il leur a faite dans le pillage d'Abdéraïman. Il se regarde donc comme menacé, attaqué, perdu. La peur ne le domine pas seulement. Le fanatisme le travaille, grossit à ses yeux le ridicule, la honte d'avoir laissé impunie la mort de son ami, le Marabout, son *naya*. Il écoute avec amertume et dépit les reproches que lui adressent les Scheïks, non sans intention, car ceux-ci ont un plan bien arrêté aussi: c'est par un grand éclat, par un grief irrémissible aux yeux des Français, de faire fermer aux gens des tribus les portes de Bougie, afin de laisser cette ville isolée, sans arrivages ni communication du côté de terre, et de dégoûter ainsi les Français de cette possession. Amzien sera leur instrument. Il offrira une garantie sûre à la coalition, un cadeau, à la fois digne de celui qui l'offre et de celui qui le reçoit, au bey de Constantine. Il satisfera à la sauvage condition de l'union chez les Kabâïles ; il tuera le commandant supérieur de Bougie. Il recule cependant devant les dangers et les difficultés de l'exécution. Il veut en outre compromettre son neveu, dont l'autorité naissante le blesse, qui est mieux vu que celui des Scheïks ses rivaux, annonce quelques dispositions pour se rapprocher de nous; par conséquent fait craindre qu'il ne soit appelé au partage de notre confiance et de nos cadeaux. Il lui fait peur des tribus en lui disant qu'il est *cause de tout le mal*, parce qu'il a amené 14 bœufs à Bougie en plein jour, et qu'il s'agit d'expier cette faute *en tuant le commandant supérieur*. Le jeune Scheïk s'épouvante à l'idée d'un tel acte; il est malade et son caractère n'est pas à la hauteur d'une telle entreprise. Il n'accepte point.

Rendu à son premier projet, Amzien s'en chargera seul. Dans un premier plan, il avait proposé de tuer seulement le Kaïd. Cette garantie à la coalition ne lui paraissant pas suffisante, c'est l'assassinat du commandant supérieur et de l'interprète qui décidément est résolu.

Un tromblon ou fusil court à bouche égueulée reçoit 10 balles; le porteur, au signal donné, le déchargera par derrière sur le commandant supérieur. Un deuxième canon en reçoit huit; il terrassera l'interprète Taponi. Les autres armes sont chargées à l'ordinaire. Les cavaliers, au nombre de 22, dont 3 Fenaïa, appelés pour assister au meurtre, y participer et en quelque sorte en prendre acte, doivent entourer et faire feu à la fois. Le cas du nombre et de l'escorte à combattre ne donne aucun souci. On se gardera d'avoir affaire à elle; la question n'est pas de livrer un combat incertain, mais d'attaquer et de laisser sur place trois hommes. Amzien écrit donc la lettre étendue et froidement insidieuse que voici; cachant avec adresse ses projets ultérieurs sous une apparence de bonhomie, il y ajoute des récits secondaires, intéressés cependant, mais écartant tout soupçon de trahison, même de fausseté. «Le Scheik fait des compliments au nouveau colonel de Bougie et des compliments à notre fils Médani.

Je fais savoir ce qui suit pour le bien, si Dieu le veut:

J'ai reçu votre lettre. J'ai compris tout ce qu'elle contient. Vous me dites que nous aurons une entrevue ensemble dans laquelle nous aurons une heure de paix. Je vous dis encore, mon cher ami, que j'ai compris tout le contenu de la lettre et l'endroit désigné où doit avoir lieu la réunion. C'est très-bien; tout cela sera pour le bien et la paix, pour vous et tous les Musulmans. Il n'y en aura aucun susceptible de s'y opposer. Ceux-ci seront tous, comme vous, contents et satisfaits. Dans la saison présente, tout le monde vous fera du bien, et nous surtout, nous sommes pour vous aider à la paix. Il ne faut pas être fâché de notre empressement. Tout ce que Médani, notre médiateur, vous dira, il faudra le faire et nous aussi et ne pas y manquer. Ce sera dans votre intérêt et pour notre tranquillité commune si Dieu le veut.

Je vous fais savoir par le porteur de la lettre, Bechir-ben-Amaz, que j'étais déjà parti de ma tribu avec Huja Mahobe lorsqu'il y est arrivé. Il m'a trouvé à Beni-Abbes; c'est de cet endroit que j'ai répondu. C'est pour cela que je n'ai pas pu répondre plus tôt pour me rencontrer avec vous; mais je viendrai mercredi ou jeudi à l'endroit que vous désignerez. Et vous, Sidi-Médani, continuez votre travail et portez avec vous les objets à votre connaissance. Vous apporterez aussi les cadeaux pour mes cavaliers; ce sont les mêmes qui ont accompagné le porteur de la lettre. Celui qui a apporté la lettre, il faudra lui donner 15 fr. pour sa longue course et les fatigues qu'il a éprouvées pour me trouver à Beni-Abbès.

Salut de la part de Mohammed Amzien et Huja-Mahobe.

P.S. Il faudra donner aussi quelque chose à l'officier de cavalerie qui

accompagne le porteur de la lettre et l'habiller. Il faut que le Bent-ben-Amad retourne une autre fois avec la réponse.

Salut: je vous prie de m'envoyer du tabac à priser à la rose pour Huja Mahobe et d'autre tabac pour le fils de Rabah et du sucre. Salut.» Ainsi non seulement Amzien viendra au rendez-vous, mais il le provoque. Il confie la dépêche à l'émissaire Béchir et insiste fortement pour une prompte réponse.

Le commandant Salomon était très-souffrant le 2 quand il reçut la lettre. Il ne peut y répondre ni ce jour ni les jours suivants. Le 4, il n'est guère en meilleure disposition. Cependant Amzien, impatient de consommer le crime, et ses cavaliers s'acheminent le 4 au matin, franchissent la Summam et paraissent à l'extrémité de la plaine.

Le cavalier Barch-bou-Dejah arrive à Bougie à 10 heures du matin et presse le commandant de descendre. Celui-ci hésite, ne veut pas; il est malade et languissant dans son lit. Dans tous les cas, il déclare ne vouloir dépasser la maison crénelée. Le cavalier, pour augmenter l'assurance de M. Salomon dans les bonnes dispositions d'Amzien, lui répète ce langage perfide, déjà tenu par Béchir depuis son arrivée le 2, que les Fenaïa et les Mezaya ont retiré leurs bernous des mains d'Amzien et que la guerre est déclarée entre celui-ci et les deux tribus. Ce cavalier est connu à Bougie, il circule en ville et dans les lieux publics, et répand cette nouvelle. Le malheureux commandant, entraîné par la fatalité, se décide, et, d'une main appesantie par la maladie, dicte à l'imam, pour Amzien, les lignes que voici, les dernières qu'il ait écrites: «Je te fais savoir, *mon cher ami*, que j'ai été très fâché du mal qu'on a fait à Abdérahman. Si tu avais été véritablement *mon ami*, tu aurais empêché tout cela. Tu dois bien penser que je ne suis pas content d'une pareille chose.

«Si tu veux faire la paix avec moi, viens ce soir à six heures à la *maison crénelée*; nous parlerons de nos affaires et tout s'arrangera à l'amiable, mais il faut de la franchise et point de détours.»

M. Salomon envoie cette lettre par le cavalier. Il est positif qu'il voulait ajourner l'entrevue et la remettre au dimanche suivant 7 août. Il ne se décide à descendre que sur cette perfide insinuation qu'Amzien lui fait faire par l'espion Béchir que si le commandant de Bougie ne s'empresse pas, il ira, lui Amzien, conclure directement la paix avec le lieutenant-général à Alger. Ces mots troublent le commandant Salomon; il n'est plus à lui, tant il a peur de manquer l'occasion favorable. Il sort donc avec le Kaïd, l'interprète Taponi et l'arabe Belkasssem, employé à la police maure, et descend à la maison crénelée. M. le sous-intendant militaire Fournier qui est présent, parlant d'affaires, l'accompagne; il est bien aise d'assister à cette conférence où peuvent même être traitées quelques questions utiles pour le futur approvisionnement de bœufs.

Cependant Amzien refuse avec obstination d'arriver jusqu'à la maison

crénelée. Ceci provoque plusieurs allées et venues de cavaliers et du Godja. Medani lui-même, à cheval, s'avance par ordre du commandant supérieur; mais joint par quelques cavaliers, il reconnaît distinctement plusieurs Fenaïa. Medani se replie, effrayé, sur M. Salomon. Il lui dit à plusieurs reprises: Il y a là des figures inconnues; cela n'indique rien de bon. Il lui conseille de ne pas s'avancer. De son côté, Amzien, que l'interprète Taponi et Belkassem avaient été joindre à 1.000 mètres de la ville, refusait obstinément d'aller plus loin. Le Kabaïle prétend qu'il voit luire dans les broussailles les plus rapprochées de la place quelques bayonnettes et qu'il n'avancera pas; ou plutôt c'est un terrain de son choix et plus sûr qu'Amzien réclame pour l'exécution de son projet. Le crime est arrêté dans son esprit; il sera consommé.

On tombe enfin d'accord sur le terrain de la conférence; c'est celui de la tour du rivage. Le commandant Salomon s'y trouve avec l'interprète, le Kaïd, M. Fournier et le capitaine Blangini de la compagnie franche, Belkassem, Béchir plus deux soldats du 2^e bataillon, sans armes, apportant les cadeaux et devant servir le café. Un chasseur d'ordonnance à cheval croise à peu de distance; six autres sont à 300 mètres vers la ville. Les premières bayonnettes de la compagnie franche étaient à 130 mètres, mais cachées et embarrassées dans les broussailles. Les cadeaux sont distribués. Ils consistent en un bernous rouge et une pièce de calicot pour Amzien, du calicot et du sucre pour les cavaliers. Ceux-ci avaient reçu ces dons à l'écart; mais, le café pris, ils se rapprochent peu à peu du lieu, au nombre de 15, entourent bientôt le commandant et cherchent même à le déborder, à l'isoler entièrement du capitaine Blangini et du sous-intendant, qui se tiennent discrètement à quelques pas. L'officier en fait la remarque à M. Salomon et d'un signe impératif ordonne aux cavaliers de s'arrêter. Le malheureux commandant opposait moins de volonté que de résignation en répondant au capitaine Blangini; il lui laisse comprendre qu'il reconnaît tout le danger de sa situation, mais ne fait rien pour y échapper. Que pouvait-il, n'ayant point d'escorte de cavalerie et s'étant engagé dans cet infernal guet-apens sans défiance, sans moyen aucun d'en sortir?

Dans l'intervalle, la conférence avait, comme de coutume, commencé au mieux. Les paroles les plus bienveillantes, les protestations, les poignées de main avaient été échangées, les cadeaux reçus, et rien n'indiquait l'horrible catastrophe qui va suivre. Le jour baissait; il était 7 heures moins 20 minutes. Amzien dut donner le signal. Il s'est du moins vanté plus tard qu'il avait jugé, à la préoccupation et aux regards inquiets de sa malheureuse victime, que la défiance de celle-ci croissant, on pouvait rompre subitement la conférence et échapper à la mort. Le cavalier, porteur de l'arme courte, chargé du rôle de principal assassin, le même à qui un instant auparavant le commandant, à cause de sa bonne mine guerrière, avait donné 5 francs, se glisse entre M. Salomon et les autres spectateurs; placé absolument

derrière lui, il se penche sur son cheval pour armer son fusil court ou tromblon, et l'appuyant directement au dos du malheureux commandant, il fait feu. Cette subite détonation frappe tous les Français présents de surprise, d'horreur et de consternation. Le commandant tombe penché en avant sur son cheval. Trois autres coups de fusil, tirés à bout portant, à l'aine et au bas-ventre, le renversent sur le carreau, sans vie et dans le plus horrible état. L'interprète Taponi est entouré; il a la poitrine brisée par la décharge d'un canon lançant 8 balles, tirées à bout portant. D'autres blessures succèdent. Le Kaïd, qui venait de céder son cheval, reçoit cependant deux blessures graves, une au cou, une au bras. Le capitaine Blangini, placé au milieu des coups de fusil, est manqué, mais il est terrassé, ainsi que son cheval, par un Kabaïle de taille colossale qui lui assène un violent coup de crosse de fusil sur l'épaule. Le sous-intendant, M. Fournier, se retire de cette bagarre, comme par miracle, sain et sauf. Il en est de même des quatre hommes de suite ou servant le café. Le kaïd Médani, renversé d'abord, se relève seul, et par un puissant instinct de conservation, fuit vers la maison crénelée; là, ses forces lui manquent et il tombe.

Pendant le capitaine Blangini, que sa chute avait préservé de blessures plus graves, étendu à terre, fortement luxé, n'est pas un instant abandonné par son intelligence habituelle et son courage. Au milieu des balles et du piétinement des chevaux des cavaliers qui achevaient le commandant et l'interprète, il crie: «Aux armes! en avant!» L'à-propos de cet officier et le calme au milieu d'un événement si étrangement horrible, avec lesquels il provoque l'arrivée des secours, le sauvent, ainsi que le sous-intendant, le Kaïd et les quatre autres spectateurs de l'entrevue. C'en était fait de tous, si les tirailleurs de la compagnie franche n'eussent accouru sur le terrain et ôté aux cavaliers ennemis le temps de recharger leurs armes. L'engagement fut court, mais vif. Le capitaine Blangini, l'épaule luxée, presque démise, était déjà debout à l'arrivée de ses hommes; il les disperse en tirailleurs et poursuit les cavaliers. Ceux-ci voulaient assassiner, mais non se battre; leur but était atteint; aussi, après la première décharge, Amzien avait donné le signal de la fuite, en tournant de suite bride le long de la mer. Quelques coups de canon de la maison crénelée accélérèrent la retraite; mais une poursuite plus longue était sans but; en outre, la présence des troupes était plus nécessaire ailleurs.

Les chevaux des deux victimes étaient entraînés; les cadavres nous restaient et la catastrophe qu'une partie de la garnison située sur le rempart craignait et tremblait de voir se réaliser n'était malheureusement que trop réelle. Le chef d'escadron Lapene et le chef de bataillon du génie Charron se trouvaient en ce moment retenus chez le commissaire du roi, mandés pour une affaire importante. C'est le seul motif qui les empêcha d'aller joindre le malheureux commandant Salomon au lieu de la conférence; car le cavalier du matin, piquant à dessein leur curiosité, les y avait fortement engagés. Le premier

prit de suite le commandement supérieur par ancienneté de grade. Il se transporta au devant des restes inanimés de son malheureux collègue, et fit visiter son corps mutilé et celui de l'interprète pour s'assurer s'il y avait quelques lueurs d'espoir; il n'en restait aucune. Le premier avait quatre blessures horribles, dont la moindre était mortelle; le coup de tromblon l'avait comme brisé en deux à hauteur du tronc. L'interprète Taponi avait la principale blessure à la poitrine; les poumons étaient traversés. Il en portait de moindres sur le corps. C'était un bon et brave jeune homme d'origine maltaise, intelligent, réservé, mais surtout dévoué aux Français.

La fureur de la garnison composée pour les neuf dixièmes du 2^e bataillon d'Afrique auquel appartenait M. Salomon était à son comble. Une espèce d'otage restait entre ses mains; c'était l'émissaire Béchir, accusé hautement d'avoir conduit le commandant au fatal rendez-vous. On voulait le tuer à l'instant même. Le capitaine de place Peyssard et immédiatement le commandant Lapene s'interposent. Un nouvel assassinat est prévu. Béchir, arraché aux soldats et déposé au corps de garde de la porte Fouka, passait une demi-heure après dans une prison plus sûre. L'agitation et la fureur de la garnison allaient croissant. La population arabe indigène et celle du dehors que le génie employait pour ses travaux étaient fort exposées; il n'était question de rien moins que de l'exterminer. On dut avant tout s'occuper de la préserver des fureurs de la troupe. Les Bougiottes proprement dits furent consignés et gardés dans leurs demeures. Les étrangers au nombre de 39, plus suspects, étaient réunis et placés en sûreté au fort Abdel-Kader.

Cette mesure calma la fureur de la garnison et lui enleva en même temps un aliment pour l'exercer. Les chefs de service et de corps entourèrent immédiatement le nouveau commandant supérieur, lui accordèrent une confiance, un concours éclairé et l'aidèrent de leurs sages conseils. La garde nationale, sur l'invitation de M. Garreau, commissaire du roi, ne fut pas en reste de zèle et d'activité. L'autorité supérieure militaire dut être sur pied toute la nuit. L'agitation se calmait peu à peu; des patrouilles de la garnison et de la garde civique se croisaient dans tous les sens, dissipaient les attroupements sans violence. Le calme devint bientôt complet et la nuit fut tranquille.

La position toutefois n'était pas rassurante; quelques feux étaient aperçus de l'autre côté de la Summam; la cause en sera déduite plus bas. Un crime si atrocement éclatant supposait un grand but, un haut intérêt; celui, par exemple; d'une attaque soudaine de Bougie que les Kabâïles pouvaient croire sans chef, découragée; et cette attaque, suivant toute probabilité, devait être complète, sans aucune dissidence. La garnison était, il est vrai, excellente, habituée au succès, ne craignant pas les Kabâïles, et puisant dans sa colère et son indignation, à la suite de l'attentat de la journée, de nouveaux éléments de force et de courage. Mais ce sentiment même pouvait

trop préoccuper, égarer. D'ailleurs cette garnison était réduite de 420 hommes, chiffre, en ce moment, de l'hôpital. Le lendemain, jour des obsèques, et les suivants pouvaient devenir encore des occasions de perturbation. La mesure prise contre les 39 Arabes était insolite. En définitive, la circonstance était grave, la situation anormale; il fallait la régulariser au plus tôt. Un petit bâtiment espagnol, la *Virgen del Carmen*, était en rade, encore chargé de marchandises; on le nolisa non sans peine et sans quelque retard. Des corvées durent même travailler une partie de la nuit à débarquer les objets. À cinq heures du matin, le bâtiment cinglait sur Alger portant les dépêches pour le lieutenant-général Rapatel, gouverneur par intérim, confiées à l'adjudant Iratchet du 10^e d'artillerie. On a su plus tard que ce sous-officier avait fait une heureuse navigation en 48 heures.

Cependant, le 5 au matin, les lignes aux avant-postes, très-calmes depuis les événements de juin, l'étaient aussi, et tout dans la journée se passa à l'ordinaire. Celle-ci fut employée à disposer les obsèques des deux malheureuses victimes de la veille. On arrêta que les restes seraient déposés au camp *supérieur*, occupé par le 2^e bataillon d'Afrique, au pied d'une esplanade formant un lieu apparent dans l'axe du camp, et un monument funéraire fut voté par acclamation. Le calme de la journée permit de tout arranger avec une pompe décente. La cérémonie ne fut interrompue par rien d'étranger à son but, et la garnison ne montra que le douloureux recueillement que comportait la circonstance. Un tribut fut payé par le nouveau commandant supérieur à son ancien frère d'armes de Bougie, depuis deux ans. Les dernières paroles du discours furent comprises; et le mot *vengeance* de l'attentat, sur les lâches Kabâiles qui viendraient se livrer à nos coups sous les murs de Bougie, fut accueilli par un cri unanime.

L'occasion ne se présentait pas encore, et la journée du samedi, 6 août, ressembla à celle de la veille. Le commandant Lapene reçut des renseignements très-positifs le lendemain, dimanche 7. La marche des assassins avait été suivie pas à pas. Le 4 au soir, la rivière du Bou-Messaoud (Summam) franchie, les meurtriers, comme épouvantés de leur crime, avaient semé l'alarme dans la tribu de ce nom et annoncé l'arrivée des Français. Les Kabâiles de la Summam avaient donc bivouaqué, sur la rive droite, toute la nuit: voilà l'explication des feux que nous avons aperçus. Amzien et ses cavaliers y couchèrent. Le 5, à dix heures du matin, ils se rendaient, encore ensemble, au village des Smella, limite du Messaoud et d'Oulid-ou-Rabah. Ils y firent fête et l'infâme Amzien y parut triomphant, montant le cheval de sa victime. Ce lâche assassin se vantait avec emphase d'avoir tué trois chefs. C'est alors qu'il dit que «les regards inquiets et l'air soupçonneux du commandant sur les résultats éventuels de la conférence, l'engagèrent à donner sans délai le signal de faire feu au cavalier qui devait terrasser M. Salomon d'un coup de tromblon.»

Des nouvelles d'Alger étaient attendues avec la plus grande impatience,

et les jours et les heures se comptaient. Déjà les délais ordinaires étaient passés; on avait atteint le mardi 9. Un bateau à vapeur est enfin signalé, ce même jour à midi. À deux heures, il arrivait au mouillage. C'était le Fulton, chargé exclusivement pour Bougie et remorquant une tartane qui portait cinq compagnies du 2^e bataillon du 11^e de ligne. La mission remplie, les bâtiments devaient repartir le même jour pour Alger, emportant 60 malades. Le lieutenant-général déplorait vivement l'affreuse catastrophe qui avait ravi à la garnison de Bougie et à l'armée un officier de mérite et de dévouement. Le commandement supérieur était conservé jusqu'à nouvel ordre au chef d'escadron d'artillerie qui l'avait exercé, depuis la fatale rencontre du 4, par ancienneté de grade. Le général Rapatel approuvait aussi les dispositions prises dans les premiers moments, et les régularisait par ses observations et ses ordres. Quant aux mesures militaires, il se bornait à prescrire la plus stricte défensive.

NOTE 6.

Conséquences médiate de l'assassinat. — Situation réelle des tribus de Bougie en septembre 1836 — la coalition réduite dans ses éléments et ses moyens échoue devant la place.

L'affreuse catastrophe du 4 août venait de rompre tous les calculs, de tromper toutes les prévisions. Elle anéantissait tout espoir de rapprochement, je n'ose dire de paix avec les tribus influentes Kabâiles, jusque-là ménagées et caressées. Amzien, avec ses Oulid-ou-Rabah, n'était décidément, même pour les plus incrédules, qu'un insigne misérable, et toutes les paroles de paix qu'il balbutiait depuis 18 mois étaient perfidie, lâcheté, trahison. La présence de quelques cavaliers de Fenaïa dans le groupe des assassins semblait indiquer enfin que le complot était arrêté entre la tribu du haut Messaoud (Oulid-ou-Rabah) et celle de Fenaïa, une des plus importantes, des plus belliqueuses et des plus riches en cavalerie.

Toutefois des rapports contradictoires et par cela même méritant quelque confiance, pouvaient écartier l'idée que l'assassinat fut le résultat d'un complot général. Il paraissait à peu près certain qu'Amzien s'étant présenté, le 5 août, devant le jeune Scheik fils de Rabah, son neveu, pour y raconter avec une joie féroce des circonstances de l'entrevue de la veille, en avait reçu de vifs reproches. Plusieurs Mezaya présents eux-mêmes ce jour-là et le samedi suivant, 6 août, jour de marché de la tribu, appelèrent, disait-on, Amzien, traître et assassin, qui prend des cadeaux d'une main et tue de l'autre, donne à ses prétendus amis des rendez-vous et les égorge, margés de leurs bienfaits. Béni-Mimoun semblait étranger aussi à ce qu'avait précédé ou suivi le crime. Toudja, tribu peuplée, aisée, rivale des autres, jalouée par elles mais les bravant par le nombre de ses fusils, sa richesse,

sa position dans les montagnes formant des défenses naturelles, affectait une juste indignation du guet-apens du 4 août. Quant aux Fenaïa, bien que quelques-uns de leurs cavaliers eussent figuré dans l'assassinat, la masse feignait de le désapprouver aussi. Les mêmes conflits qu'auparavant auraient donc eu lieu entre ces bizarres et intraitables rivaux. Des alliances avaient été soi-disant rompues par Amzien; d'autres recherchées, bien que jusque-là repoussées par lui; toutes ayant en partie pour cause des incidents survenus depuis le moment de l'assassinat.

En résultat, sans attacher aux renseignements reçus plus d'importance qu'ils n'en méritaient, la mort d'un chef ennemi, d'un Français, était vraisemblablement fort goûtée; mais les circonstances avaient mis en jeu différentes opinions, et Amzien paraissait n'y avoir rien gagné sous le rapport de l'importance et du crédit. Ainsi s'il était facile d'en apprécier toute l'horreur, on ne pouvait guère en deviner les conséquences. La coalition générale, en apparence imminente à l'issue de l'assassinat, paraissait pour le moment peu probable. Les haines palpitantes des Kabâiles entre-eux subsistaient encore. Ceci devait rassurer sur leurs projets immédiats contre Bougie, laisser le temps de préparer la vengeance et d'en assurer les moyens et les effets.

Débarrassé de la crainte d'une coalition prochaine, que l'état de la garnison comptant alors près de cinq cents hommes aux hôpitaux, fatiguée par les travaux, brisée par la saison, lui faisait entrevoir sans alarmes certainement, mais non sans contrariété, le commandant supérieur projeta de suite de profiter de la mésintelligence des tribus entr'elles pour en arracher quelques-unes à l'association. Il dut s'attacher à dénouer les fils de la coalition, pour les rompre ensuite et laisser Amzien isolé, abandonné à ses propres forces; le livrer à toute la mésestime que sa conduite récente, d'accord avec les précédents, la haine, l'envie, la rivalité et la jalousie, vieux griefs, paraissaient avoir attiré sur lui.

Il était d'un haut intérêt aussi de connaître la vraie cause de l'assassinat, afin d'en déduire avec précision ce qui se passait en dehors de Bougie. Le mal survenu étant sans remède, il fallait y puiser, du moins, des armes contre les assassins, et les moyens de faire retomber sur eux une vengeance d'autant plus sûre qu'ils se trouveraient isolés. Exploitant donc la mésintelligence des tribus, il fallait encourager les opposants, réchauffer les tièdes, flatter les rivaux; afin qu'au moment de frapper le coup décisif, Amzien, discrédité, abandonné, fut livré sans obstacle et sans peine à notre vengeance.

C'est ce que le commandant supérieur essaya dans une correspondance, sans sortir de sa dignité et de la réserve qui convenait à la situation, surtout sans les sacrifices d'hommages et d'argent naguère tant prodigués. Les premiers à mettre dans nos intérêts ou du moins à neutraliser, étaient les Beni-Mimoun et les Mezaya; formant, les uns la gauche, ceux-ci la droite de la ligne ordinaire des tribus de Bougie. C'était le principe de M. Duvivier.

Les Béni-Mimoun, tribu littorale, pouvant réaliser un commerce lucratif avec les Français, c'est de ce côté que le commandant Lapene essaya de tourner ses vues; il écrivait le 11 août:

« Un grand crime a été commis il y a huit jours à Bougie. Mon ami, mon confrère, le brave, le juste Salomon, commandant supérieur, l'interprète Taponi, ce bon jeune homme que vous connaissiez, ont été tués par des méchants ; mais Dieu connaît les bons et les mauvais. Il récompense les uns, et punit les autres. Vous êtes des bons vous autres gens de Beni-Mimoun, des hommes de droiture et voulant vous entendre avec les Français. Les autres sont des méchants; ils seront punis si Dieu le veut. C'est dans ce but que je vous écris, moi, le compagnon, l'ami du colonel Larochette, qui vous aimait tant et se plaisait à vous faire des cadeaux. Je suis aujourd'hui commandant supérieur et avec l'aide de Dieu j'espère conduire les choses à bien pour l'avantage de tous. Je vous envoie la présente par Hamidouche que vous connaissez. Remettez-lui tout ce que vous aurez de marchandises avec des hommes pour les accompagner. Je les ferai bien vendre ici et recevrai vos gens convenablement. Si vous avez des bœufs, faites le moi savoir afin qu'ils arrivent sûrement, et que l'argent et les marchandises ne se perdent pas.

Vous étiez les amis du brave colonel Larochette et du commandant Salomon; vous serez les miens, parce que vous êtes des hommes sages suivant Dieu, et que je le suis aussi. Mes prédécesseurs ont échangé avec vous des Mezrag en signe de paix éternelle comme le font de braves gens, je suis disposé à faire de même; je vous en préviens. Que Lactar, fils d'Abdel-Kader, vienne, je le connais; je lui ferai l'accueil qu'il mérite, et je lui prouverai que les Français sont justes et généreux envers des hommes distingués comme lui.

Le kaïd Médani est auprès de moi et vous fait bien ses compliments; il n'a pas été tué comme des méchants en ont fait courir le bruit et va bien parce que Dieu l'a voulu.»

La réponse ne s'est pas fait attendre. Ces Scheïks écrivaient le 13 août:

« Nous avons reçu votre lettre, nous l'avons lue et avons compris ce qu'elle contient. Nous sommes bien aise que vous vous portiez bien; maintenant tout ce que vous désirez, nous le ferons pour vous si Dieu le veut. Nous sommes contents que vous soyez le chef de Bougie. Nous ne sommes pas des menteurs, des méchants ni des traîtres; nous sommes Kabâïles. Quand quelqu'un des vôtres viendra chez nous, il n'aura rien à craindre. Vous avez voulu traiter avec Oulid-ou-Rabah, nous nous sommes alors éloignés de vous; vous devez maintenant connaître les hommes et les distinguer. Quant à nous, chacun en vaut dix des autres; nous sommes enfants de Beni-Mimoun et sommes courageux. Ne craignez rien de nous sous le rapport du mensonge et de la trahison. Vous ne nous connaissez pas; vous nous jugeriez tels que nous sommes si vous nous voyiez de près.»

Le rapprochement avec les Mezaya, jusque-là bien irrités, dépossédés, écrasés par la guerre, toujours au premier rang de nos adversaires, était autrement difficile. Il y avait toujours intérêt à sonder l'opinion de cette tribu. Le rachat de deux enfants espagnols en bas âge, retenus captifs par les Beni-Amran, annexe de Mezaya, après le massacre de deux passagers français, jetés le 10 juillet précédent sur cette côte, servit de prétexte. Le commandant Lapene écrivait, le 22 août: «Le commandant supérieur de Bougie fait des compliments au grand Scheik de Mezaya, à tous les braves Scheiks de Mezaya et à tous les gens courageux de la tribu. Tous les hommes sont frères devant Dieu. Ils se battent bien le jour du combat, le lendemain ils doivent se montrer humains et charitables. Les Mezaya sont de bons guerriers que j'estime, qui jamais n'ont dit oui et non, qui ne prennent pas des cadeaux d'une main pour assassiner de l'autre. Aussi, ayant eu l'occasion d'apprécier leur courage, je m'adresse à eux avec confiance, parce que Dieu a dit : La justice est pour tous. Une sandale maure a échoué, il y a un mois, sur la côte de Béni-Arman. Il s'y trouvait deux Français, et qui n'avaient pas de fusils pour se défendre; de plus, c'est un préjudice que les Arman se sont porté, car ces deux hommes auraient été rachetés, et il y aurait eu de l'argent à gagner. Dans le même bateau étaient deux enfants espagnols; vous ne leur avez fait aucun mal; c'est très bien. Dieu vous en récompensera. Ils sont vos prisonniers. Aujourd'hui, je vous écris pour les racheter si Dieu le veut. Je vous envoie Hamet-ben-Chaben, habitant de Mezaya, pour parler de cette affaire. Dites-lui exactement si ces enfants sont bien portants, où ils sont, combien vous voulez pour la rançon et comment je puis les retirer. Vous ferez une action agréable à Dieu et cela vous apportera du profit.

Pourquoi, braves Cheikhs de Mezaya, ne vous rapprochez-vous pas des Français? Les hommes courageux et suivant Dieu sont tous frères. Je voudrais vous voir autour de nos postes, au milieu de nos soldats, cultiver vos terres et faire paître vos troupeaux en paix. Certainement, par Dieu, aucun mal ne vous serait fait, et vous verriez comme les Français traitent leurs amis et les bonnes choses qui en résulteraient. Répondez-moi de suite et dites-moi toute votre pensée; de braves gens comme vous ne savent pas mentir.»

L'émissaire rentra le jeudi suivant, 25. Il n'apportait pas de réponse écrite. Les Mezaya adressaient les compliments d'usage au commandant supérieur. Mais ils se montraient sans aigreur et sans injure, peu disposés à se rapprocher, encore moins à venir à Bougie: «que les Français restent là où ils sont, avaient-ils dit comme nous chez nous.» Ils paraissaient, au demeurant, peu rassurés, et avaient décidément abandonné, sur un rayon d'une lieue, les villages qui entourent Bougie. Quant au rachat des enfants, ils demandaient effrontément 4.000 boujous (un peu moins de 8.000 francs). Le prix fut repoussé par le commandant supérieur. Ils descendirent alors à 3.500 et s'y sont maintenus. Ce n'est du reste que plusieurs mois après,

vers la fin de décembre, que l'on s'entendit enfin et que les pauvres captifs furent délivrés. Il y eut une longue série de dédits, de ruses grossières, de tours de toute espèce, qui dénotent moins la mauvaise foi que la cupidité des chefs, la duplicité des agents, l'esprit de tromperie de tous. Telles sont ces républiques sauvages, où sous les apparences d'une certaine foi chevaleresque, tout se borne à se duper l'un l'autre. Vraisemblablement, cette fois comme toujours, l'argent de la rançon alla aux mains des plus adroits ou plus fripons.

Les intentions de la tribu de Toudja, à peu près à toutes les époques, avaient été bonnes. La position de cette tribu, à la fois guerrière et agricole, située en arrière de Mezaya sur les flancs et au-dessus des Oulid-ou-Rabah, était importante, et son alliance ou plutôt sa neutralité dans le prochain débat tirait à conséquence. C'est Toudja qui faisait avec Bougie un commerce clandestin de bœufs, service précieux dans les temps de disette faite d'arrivages par mer. Le commandant supérieur, pour détruire le bruit accrédité par Amzien, afin de détourner les Arabes de venir à Bougie, que toute la population maure avait été pillée et égorgée, écrivait aux Toudja, le 26 août: «Tous les colonels de Bougie, y compris M. Salomon, mon prédécesseur, mort à ceux qui l'ont lâchement tué ! ont aimé et estimé les habitants de Toudja, parce qu'ils sont courageux quand il le faut, et sages, industriels, amis de la paix. Je vous fais savoir que j'ai demandé à Aly comment vous vous portiez; si vous êtes contents, heureux et en santé; il m'a dit oui, et cela m'a réjoui, car, par Dieu, la santé de mes amis et leur bonheur est ce que je désire le plus. Je vous écris pour vous dire que je ne vous confonds pas avec les méchants et les assassins, que Dieu les écrase! Pour vous, les portes de Bougie seront toujours ouvertes, vous pourrez venir prier à la mosquée, dans les marabouts, venir vous réjouir avec vos compatriotes et vos amis. Je vous jure, par Dieu, qu'aucun mal ne sera fait à qui que ce soit. Ainsi vous pouvez arriver et amener des bœufs; vos personnes seront bien reçues et vos bœufs bien payés, car j'aime, moi, les gens de Toudja. Je leur ferai tout le bien possible, si Dieu le veut. »

Le 31, les principaux de la tribu répondaient en commun: «Nous avons reçu votre lettre, nous avons bien compris son contenu. Le Scheik Amzien a fait une mauvaise action, sa conduite est digne de mépris. Nous continuons à être son ennemi et nous employons contre lui la poudre et les balles. Nous vous enverrions des bœufs, nous en avons préparés de grands et de petits, mais nous craignons les accidents à la suite des événements qui sont survenus. » Cette annonce de bœufs fut suivie d'effet; ceux-ci furent envoyés à différentes reprises, en nombre assez considérable. C'était un précédent favorable, créant des besoins chez les Toudja, les compromettant avec leurs coreligionnaires, les détachant de la coalition, les rendant au moins neutres dans les débats subséquents.

Un résultat, au moins singulier, s'il ne devait pas être d'une grande

importance pour le moment, c'est la présence à Bougie même, le 22 août, en plein jour, par la plaine, par conséquent en vue de tous, du brave scheik Messaoud, si violemment traité, dépouillé par Amzien et ses adhérents. Cette confiance, bien rare chez les Kabâiles, devenait presque extraordinaire, pour ces gens si méfiants, par la crainte de représailles, après l'événement du 4. Elle était, du reste, la conséquence des ouvertures faites à ce scheik par le commandant Lapene, le 14 août, dans les termes qui suivent: «Scheik Abdérahman, tu es un homme de bien et de bonne foi; Dieu te récompensera et les Français seront tes amis et ne t'oublieront pas! J'ai entendu parler de toi et de tes sentiments. Je voudrais te connaître, viens me voir. Tu sauras comme je traite les gens de bien. Les récompenses seront pour les bons et nos amis, la haine et les coups pour les méchants et les perfides; que Dieu les écrase!

Tu demandes du tabac, je t'en envoie. Je suis dans l'intention de te donner quelque chose de bon pour te vêtir suivant ton rang. Viens donc à Bougie, je te recevrai comme un homme que j'aime et que j'estime.»

Enfin Abdérahman, arrivé le dimanche 22 août à 2 heures de l'après-midi dans la plaine, se décida à entrer immédiatement dans Bougie sur une nouvelle lettre du commandant supérieur. Ce scheik, reçu avec distinction et muni de quelques objets de prix à son usage, repartit dans la nuit d'après. Le commandant supérieur eût désiré attirer décidément cet homme de tête et de cœur à Bougie. Cette rupture avec les Kabâiles était encore prématurée. Mais toujours ce scheik et les siens se rangeront dans le parti modéré, surtout parmi les ennemis déclarés des Oulid-ou-Rabah.

Le principal résultat de la présence d'Abdérahman à Bougie fut de faire clairement ressortir la conduite, jusque-là jugée seulement équivoque, de Béchir-ben-Amar, cet émissaire à la fois de M. Salomon et de son assassin, dans les échanges de lettre et les demandes de rendez-vous. La justice militaire d'Alger, devant laquelle ce prévenu avait été envoyé, le 4 au soir, fort embarrassée par la contenance assurée de cet homme, ses constantes dénégations, fut complètement éclairée par la déposition nette, tranchée du scheik Abdérahman à Bougie, reçue par le commandant supérieur, en présence de plusieurs témoins, qui, sans retard, furent appelés devant le conseil, à Alger. Ce Béchir s'était réfugié, depuis six mois dans Bougie avec une femme de la tribu des Toudja qu'il avait enlevée; et ceci, malgré le péril résultant de cet acte suivant les mœurs kabâiles, ne l'empêchait pas de circuler dans l'intérieur des tribus, de porter impunément des messages, et, au retour, de se charger des réponses.

Ces faits dénotaient déjà visiblement un homme ménagé par les Kabâiles, parce qu'il leur était utile dans Bougie, en un mot, un espion. Mais voici une circonstance bien autrement grave. Dans la première quinzaine de juillet, peu de temps avant le pillage d'Abdérahman, ce scheik, ayant appris qu'un complot était formé par Amzien pour assassiner le kaïd Médani à la première

conférence (le projet de tuer M. Salomon et l'interprète n'était pas encore arrêté), avait expressément chargé Béchir d'en instruire Médani et de lui recommander de sa part de ne pas venir à cette conférence. Béchir n'en fait rien; et c'est précisément dans cette première entrevue, celle du 4 août, que le kaïd, le commandant supérieur, l'interprète Taponi, sont assaillis par les assassins, et que ces deux derniers restent sans vie sur le carreau.

Outre cette preuve palpable de trahison, c'est ce même Béchir qui, le 4 août, entraîne par ses dires le commandant Salomon, le kaïd et l'interprète au funeste rendez-vous. C'est à lui qu'Amzien confie la fatale lettre du 16, insistant fortement sur une prompt réponse, recommandant avec chaleur le commissionnaire, stipulant pour celui-ci un salaire de 15 francs, en récompense de son activité et de son zèle. Ces preuves accablantes, devant le deuxième conseil de guerre à Alger, présidé par le colonel Duvivier, entraînent la condamnation de Béchir à la peine de mort. L'extradition sur Bougie fut ordonnée.

Débarqué le 12 octobre, ce condamné subit de suite sa peine devant la population arabe assemblée. Là étaient aussi quelques otages du 4 août, retenus encore en prison, qui immédiatement après l'exécution furent expulsés de Bougie. Le Kabaïle montra le courage sauvage ou plutôt l'impassibilité traditionnelle des Musulmans, qui puisent dans le fatalisme une espèce d'abnégation du lien social, et l'absence de regrets d'une vie que le manque de civilisation et l'ignorance du bien-être rendent pour eux presque abjecte et misérable.

Les confidences d'Abdérachman avaient jeté un grand jour sur les causes premières et les conséquences présumées de l'assassinat; l'impudence d'Amzien lui-même en fournit le complément. li a su qu'un jeune Bougiotte, le nommé Aly-Mouch, errant dans les tribus, se trouve ce jour-là, mercredi 31 août, au marché de Béni-Messaoud. Il l'interpelle et, sous peine de la vie, le charge de remettre une lettre au commandant supérieur. Le malheureux obéit en tremblant. Il entre le soir même à Bougie, non sans crainte que son audacieuse mission ne lui attire un grand châtiment. Il est promptement rassuré, et le commandant Lapene, à sa grande surprise, lut ce qui suit: «le scheik Mohamed Amzien Oulid-ou-Rabah fait bien des compliments au nouveau commandant de Bougie.

Je voudrais si Dieu le veut vous apprendre quelque chose de bon et vous instruire des motifs qui ont provoqué le *malheur* arrivé entre moi et votre prédécesseur. Je n'ai eu aucun mauvais procédé jusqu'à ce que les Français aient commencé. J'ai conduit de mes amis à Bougie et les ai accompagnés jusqu'à la rivière (Summam). Je leur ai dit continuez votre route en sûreté. Ils sont arrivés jusqu'à la maison crénelée. Aussitôt la troupe française est sortie, les a tués, les a déshabillés, volés et a cassé le *naya* que je leur avais donné. Les vôtres ont tiré trois coups de canon sur moi. Dieu m'a sauvé. Ainsi vous voyez qu'ils sont les agresseurs.

Les chefs des tribus sont venus chez moi me couvrir de ridicule pour avoir aussi facilement laissé dérober, briser ainsi mon *naya*. C'est pour cela que j'ai commis cet acte; je ne m'en cache pas. J'ai juré trois fois par Allah, après les marques de mépris que m'ont données les Scheiks, que je ne tuerais ni caporal, ni soldat, ni habitants, rien que le commandant de Bougie. Je le répète; c'est le motif qui m'a déterminé. Je vous répète ce que j'ai dit à tous vos prédécesseurs: tous les Kabaïles qui viennent des montagnes, vous ne devez pas les recevoir. Si j'apprends que vous ayez laissé entré quelqu'un, nous serons en guerre et jamais nous ne ferons la paix. Je le répète; si les Français n'avaient point commencé, je n'aurais commis à l'égard des Français aucun *manquement*.»

Le commandant supérieur ne daigna pas répondre à ce lâche assassin, et lui prouver qu'une misérable pratique consacrée chez les Kabaïles par une espèce de fanatisme, moins chevaleresque que barbare, ne peut légitimer un assassinat commis à froid sur la personne d'un homme qu'on appelle son ami, qu'on accable de protestations, dont on accepte, un instant auparavant, pour soi, pour les siens, de l'argent, des vivres, des cadeaux. D'ailleurs, chef suprême, M. Salomon pouvait-il, en saine raison, être responsable d'un acte isolé, commis pendant le combat par des soldats irrités et exaltés?

Au demeurant, ce nouveau motif très-plausible avancé par Amzien, réuni aux divers renseignements recueillis par le commandant supérieur sur les causes réelles de la catastrophe du 4, pouvaient résumer le fait dans les termes suivants: «Gage donné aux tribus de Fenaïa, de Mezaya, de Béni-Messaoud en partie, d'une entière rupture avec les Français; dès lors obstacle radical, dans les idées scheiks, pour que de ce moment aucun Kabaïle puisse entrer dans Bougie; cessation forcée de toute relation politique et commerciale; ainsi position encore moins tenable que par le passé.

«Désir de plaire au bey de Constantine, auquel était offert en hommage le cheval du commandant Salomon, conduit à ce chef par le principal assassin (l'homme au tromblon), et qui répond sur-le-champ par le don d'un autre cheval et des cadeaux.

«Misérable fanatisme qui consacre cette coutume singulière chez les Kabaïles de se croire solidaire de voies de fait exercées sur un compagnon, un ami, un prétendu soi-même, un *naya*.»

Tous les motifs qui précèdent devaient tenir les différents éléments d'une coalition générale écartés pour le moment et dispersés. En outre certains travaux de la saison retenaient les Kabaïles occupés chez eux: c'était la réunion des pailles en meule, la récolte et le séchage des figues, bientôt celles des caroubes et des olives; ensuite les labours. On avait donc un mois ou six semaines devant soi, avant que le désœuvrement devenant l'auxiliaire du caprice, de quelque prédication fanatique de Marabout proclamant la

guerre sainte, déterminât quelques tribus à une levée de bouclier plus ou moins menaçante mais non plus générale.

Le commandant supérieur ne vit pas sans contentement ce délai, ces conditions négatives de coalition qui étaient à peu-près son ouvrage. Elles favorisaient surtout le dessein du gouvernement d'Alger, annoncé en confiance, bien arrêté mais à mûrir encore, de tirer une vengeance éclatante du crime du 4 août, vengeance hélas! dont l'heure n'a point encore sonné. Le commandant Lapene profita de ce répit pour se livrer à quelques soins administratifs. D'abord la conservation à Bougie des 5 compagnies du bataillon du 11^e de ligne, envoyées quand la position, à l'issue de l'assassinat, pouvait être menacée, paraissait sans but; cette portion de corps, plus utile ailleurs, fut donc rembarquée décidément pour Alger le 26 août.

Le 12 de ce mois, on organisa un nouveau mode de garde pour le troupeau dans la plaine. Avec la garnison réduite et 7 chasseurs à cheval valides seulement sur l'effectif total de 10 pour la reconnaissance du matin, une meute de chiens était devenue un auxiliaire bizarre sans doute, mais d'une utilité bien reconnue. C'est de la tour du rivage ou *Salomon* (elle devait ce nom à la triste célébrité qu'elle avait acquise le 4 août) que partait la meute exploratrice pour aller reconnaître les deux rives du Grand Ravin jusqu'aux broussailles, en vue de la batterie Rapatel. La ligne ainsi parcourue, le troupeau, déjà rendu à l'entrée de la plaine, gagnait le pacage ordinaire, et le gros de la troupe, resté sous les armes pendant la durée de la reconnaissance, rentrait dans la place.

Cette reconnaissance autour du Blokaus d'Oriac, le plus avancé au milieu des rochers, formait l'apanage d'un chien admirablement dressé et d'un instinct presque merveilleux. Au point du jour, la porte du Blokaus s'ouvrait pour lui seul puis se refermait. Il partait en suivant les sentiers nouvellement pratiqués qui remontait vers la dent. Cette position explorée, l'intrépide animal, se rabattant à gauche par l'embranchement de Darnassar, allait observer, tourner, fureter, flairer au-dessus de Zeytoun, ne laissant aucune cachette, aucun recoin sans examen. Il rentrait à d'Oriac après une course de trois quarts d'heure. La porte du Blokaus s'ouvrait alors, et les hommes, rassurés sur l'embuscade pour le reste de la journée, pouvaient vaquer à leur service.

Le quartier général de la meute était le fort Clausel. C'est là que se trouvait, entourée d'une juste considération, surtout sûre de sa pâtée, *Blanchette*, cette chienne célèbre de Bougie adoptée par la garnison. Pendant une nuit de l'hiver précédent, se ruant sur des Kabâiles qui venaient assaillir le poste du cimetière au nord de la place, elle s'était accrochée à l'un d'eux et ne lâcha prise que lorsque celui-ci, déchargeant son arme à bout portant, la laissât sur le carreau avec une jambe cassée. Les aboiements, ensuite la détonation, réveillèrent le poste; il se tint sur ses gardes et l'entreprise de Kabâiles échoua. L'ablation du membre, confiée à un homme de l'art, réussit.

L'héroïque *Blanchette*, idole de tous, obtint ses invalides au fort Clausel, au milieu de sa nombreuse géniture.

Quelques rassemblements avaient été aperçus mais peu nombreux, au Marabout du Marché, alors que des Kabaiïles isolés paraissaient guetter les factionnaires à d'Oriac. On recommanda d'être prudents. On fit varier l'heure et le jour des grandes reconnaissances. Ces précautions furent justifiées par la journée du 30. Ce jour-là, à 7 heures et demie, la reconnaissance habituelle du matin faite et le troupeau déjà engagé dans le pacage, les cavaliers d'Amzien au nombre de 30 surgirent tout à coup. Ils s'étaient habilement embusqués dans le lit de la Petite Rivière; appuyés par quelques fantassins, et plus loin par d'autres cavaliers bien postés pour les recevoir en cas de retraite. Découverts, ils se portèrent rapidement en avant; mais le Grand Ravin et la Coupure dans la plaine leur faisant obstacle, la tour Salomon les accueillit par la fusillade et le Blokaus Rapatel par quelques obus. L'éveil ainsi donné, le troupeau se rapprocha de la place et fut bientôt à l'abri. Un cheval du groupe de cavaliers fut atteint mortellement par une balle. C'était celui du chef de l'expédition, le propre cheval d'Amzien, absent ce jour-là de sa personne; un cadeau que le Bey de Constantine avait fait à cet assassin, en échange du cheval de M. Salomon offert en hommage par le premier.

Le commandant supérieur apprit cet incident le même soir. Il lui fut confirmé le 3 par les chefs de Béni-Mimoun qui lui écrivaient: «le cheval donné en cadeau à Amzien par le Bey de Constantine a été tué par vous autres dans la dernière rencontre, il y a trois jours. Il aurait préféré perdre 4 hommes que ce cheval qui a coûté 200 douros (1.000 fr.) au Bey. Si vous aviez eu des hommes à portée pour courir après, le cavalier aurait pu être pris, car il a été obligé de traîner le cheval. »

Aucune transaction commerciale un peu considérable et bien assurée, ne s'était établie, comme par le passé, avec les tribus de la montagne. Cette réserve était facile à concevoir après la catastrophe du 4 août. Cependant les versements de bœufs étaient fréquents. Un certain esprit d'association y présidait. Les gens de Toudja, principaux agents, commençaient à braver ouvertement les obstacles. Si les allées et les venues continuaient à avoir lieu la nuit, du moins les conducteurs marchaient nombreux et armés, décidés à défendre leurs bêtes, leur argent et leur vie. La vente se faisait à l'administration de gré à gré. L'autorité militaire n'intervenait que pour assurer protection aux vendeurs, et aussi par quelques légères primes en argent accordées à l'adresse, à la ruse, au courage, dans cette périlleuse industrie.

Le cabotage avec Gigel fournissait le bois de chauffage destiné à la garnison, quelques peaux de bêtes, des comestibles en assez grande quantité (poules, œufs, légumes); il présentait une notable activité. La circonstance de l'assassinat pouvait d'abord faire craindre la suspension du commerce; car des Reïs Gigéliens étaient en rade à Bougie au moment de la catastrophe,

dans les trances que le crime d'un coreligionnaire ne retombât sur eux. Mais la conduite calme et juste de l'autorité supérieure prouva à ces indigènes inoffensifs, que, restant étrangers aux partis, aux insinuations, à la crainte, Bougie serait pour eux, comme par le passé, un port libre, une ville sûre et un bon débouché. Les arrivages pendant septembre furent en effet très-considérables, et les transactions franches passées avec l'administration, représentée par M. le sous-intendant militaire Fournier, contribuaient surtout à les rendre actives et fructueuses pour tous. Quelques actes de rigueur durent être exercés contre les porte-faix, ramassis d'étrangers sans aveu de tous les points du littoral méditerranéen, lesquels voulaient se soustraire au tarif arrêté pour le transport de marchandises, et rançonner à leur gré les particuliers. Ils furent chassés de force de la rue où ils prétendaient faire de l'émeute et la prison fit justice des plus mutins.

Ces relations commerciales, faibles encore, mais susceptibles d'accroissement avec l'intérieur, celles plus actives avec la côte et pouvant le devenir davantage, dépendaient, selon nous, de la présence et du retour définitif à Bougie de quelques anciens habitants, surtout des Reïs, bons marins et influents. La restitution des maisons aux Bougiottes dépossédés, acquises aux domaines civil et militaire ou usurpées par des tiers, eût été un grand pas de fait vers cet heureux résultat. Ce but constant des vues de M. le colonel Larochette, celui de tous les chefs de Bougie qui avait eu sans contredit le plus de foi à sa mission, était vivement partagé par le commandant Lapene, l'ami, de plus le confident de toutes les vues d'amélioration, de tous les secrets politiques du premier.

Ces Reïs (patrons de Sandales maures) attendaient cette prochaine restitution. L'un des plus honorés de Bougie, Reis-Mohamed-Oulid-Cassen, alors retiré à Toudja, écrivait le 31 août, au commandant supérieur ces mots pleins de sens : « Vous êtes de braves gens et instruits. Vous savez ce qu'il est bon de faire. Partout où vous résidez, les habitants vous aiment, par ce que vous avez fait pour eux, excepté à Bougie. Je serai entièrement des vôtres, quand vous m'assurerez le loyer de mes maisons. On peut occuper un pays; on n'est entièrement maître que lorsqu'on possède les habitants. Des compliments de la part des habitants de Bougie réfugiés à Toudja pour notre commandant.»

Cette restitution en nature, en indemnité, ou par le prix de location paraissait occuper sérieusement le gouvernement. La commission spéciale chargée de ce grand travail était déjà rendue à Alger et avait commencé ses opérations. Le commandant supérieur, prévenu officiellement de son arrivée, l'attendait avec impatience. Elle parut en rade le 5 septembre à bord du *Fulton*. M. Baude, président de cette commission, accueillit les vues du premier sur la restitution immédiate des immeubles à ceux des Bougiottes dépossédés sincèrement attachés aux Français, ou disposés à s'y rallier. Malgré les obstacles apportés par le génie, à cause de l'appauvrissement de

locaux qui allait en résulter pour le domaine militaire; malgré la lenteur systématique opposée par l'administration financière, peu préparée à laisser ébrécher, à Bougie même, quelques branches de son revenu, cette manière d'envisager la question, paraissait conforme aux vues de M. Baude et l'objet apparent de sa mission. Il prit même connaissance de quelques titres et s'annonça comme devant prochainement y faire droit. Quelques instants après, ce fonctionnaire s'embarquait pour Bône pour ne plus retourner à Bougie. Plus tard, il accompagnait l'expédition de Constantine, où d'autres soins devaient l'occuper.

Cependant la garnison attendait avec impatience le moment d'assouvir sa vengeance sur les Kabaïles. Toute la politique du commandant supérieur s'était attachée, d'après ce qui précède, à entretenir les rivalités naturelles de tribu à tribu, à ruiner les éléments d'une coalition générale, surtout à détacher d'Amzien le plus de partisans possible, afin de tenir cet assassin isolé et de rendre plus facile le moment de la vengeance officiellement annoncée, et que certes on ne pouvait penser devoir être oubliée et, comme elle l'a été, indéfiniment ajournée. Amzien a voulu cependant essayer son crédit en faisant proclamer dans les campagne la *guerre sainte*, pour le mardi 27 septembre. Deux tribus éloignées, les Béni-Arbor et les Béni-Acleph, ensemble 800 fusils, une centaine de cavaliers, ont seules répondu. Elles ont même devancé l'appel de quelques jours et comptaient, dans leur présomption, rendre la croisade longue et fertile en résultats; car les femmes avaient suivi, ainsi que des mulets chargés de vivres pour plusieurs jours.

Le 25 au matin, les deux tribus se groupaient aux environs de Klaina et du Marabout du Marché. Vers 11 heures, 200 Kabaïles à peu-près gagnèrent les hauteurs de Tarmina et de Darnassar avec le projet d'assaillir la Dent, à l'Ouest du Gouraya, et d'engager la tirailleurie accoutumée contre d'Oriac. Mais le lieutenant Lebreton, adjudant de la place, alla occuper rapidement la Dent avec un détachement pris au Gouraya; cet obstacle devint insurmontable. De son côté, le sous-lieutenant Tichadou, commandant le Blokaus d'Oriac, était en mesure. À trois heures et demie, après quelques coups de fusils tirés à la Dent et plusieurs obus lancés à propos par les sabords d'Oriac, les hauteurs étaient libres et les Kabaïles regagnaient Klaina. Ils se dédommagèrent sur les broussailles et les hautes herbes de la plaine, et y mirent le feu. La portion du retranchement Salomon qui enveloppait le pacage à l'Ouest, et les bords fourrés du Grand Ravin, lui servant de barrière au Sud, restèrent à peu près intacts.

Le 6, pour en finir avec cette tirailleurie devant d'Oriac, à moins de 50 mètres de distance, qui, au mois de juin, avait blessé plus de la moitié des défenseurs, non sans de vives alarmes sur la conservation de ce poste, le commandant supérieur résolut de dégoûter les Kabaïles de renouveler ces démonstrations. Quatre petites colonnes étaient rendues avant le jour, savoir: la première, aux ordres du lieutenant Bucheron commandant le

Gouraya, au pied de la Dent; la deuxième, forte de 100 hommes dont 20 sapeurs du génie, confiée au capitaine Peyssard, en avant de Rouman ; la troisième, 40 hommes, dirigée par le lieutenant Lebreton et le sous-lieutenant Plombin, plus à gauche, en arrière d'Oriac ; la quatrième enfin, de 250 hommes plus un obusier de montagne, sous les ordres du capitaine Guignard, commandant le 2^e bataillon d'Afrique, au pied du fort Clausel. Ces quatre colonnes, devaient agir ensemble à un signal donné, les trois premières pour prendre l'ennemi de flanc et de front par les crêtes du Gouraya, le plateau inférieur à la Dent et le Blokaus d'Oriac, sur Darnassar; la dernière pour essayer de tourner la position, en prévenant les Kabâïles et les cernant dans ce même village. Ainsi la réussite devait nous livrer plusieurs centaines de Kabâïles ou les faire expirer sous nos bayonnettes.

À 9 heures du matin le porte-voix a résonné. Celui de Rouman a cru entendre: *portez-vous sur Darnassar*, et l'a répété aussitôt. Le capitaine Peyssard a répondu à cet appel avec la plus grande vigueur en chassant, en effet, devant lui et escortant à coups de fusil deux ou trois cents Kabâïles, se sauvant comme ils ont pu à travers les rochers, vers Darnassar. Le lieutenant Bucheron atteint le pic avec 40 hommes de la compagnie franche, d'où il fusille de haut en bas les fuyards. À la gauche, MM. Lebreton et Plombin ont gagné rapidement les hauteurs d'Oriac et, rejoints par M. Tichadou et une partie de la garnison du Blokhaus, se sont trouvés réunis sur la plate-forme au-dessus de Zeytoun. À la vue du mouvement opéré par la colonne du centre, la réserve a exécuté le sien sans délai. Seulement, par suite du signal prématuré donné par Rouman, elle n'a pu occuper Darnassar avant les fuyards Kabâïles et les cerner, suivant le premier projet, entre cette colonne et les deux du centre. Darnassar était même à nous à l'arrivée de la réserve. Le capitaine Peyssard s'en était emparé de vive force; après avoir fait dégager la droite par le lieutenant de sapeurs, Wolff, il avait rallié ses détachements, et remplacé dans les mesures de Darnassar par les lieutenants Lebreton et Plombin, s'était prolongé sur la gauche. Ainsi cette position Darnassar, dite n° 1, se trouvait occupée sans perte grave aucune.

La réserve arrivait en ce moment avec l'obusier de montagne, ayant pour avant-garde 50 hommes de la compagnie franche. La ligne ainsi garnie, était devenue invulnérable. Les Arabes continuaient leur retraite; les uns, à droite sur Eydounen; les autres, en traversant la profonde vallée qui sépare la position n° 1 du village de Tarmina. Le but était atteint, sinon avec tout le succès voulu, du moins en donnant une forte leçon de prudence aux Kabâïles, et cette position n° 1, si vaillamment disputée en novembre précédent, non explorée depuis le 21 avril, voyait encore nos bayonnettes victorieuses. L'ennemi avait disparu ou était en pleine retraite. Ce calme décida le commandant supérieur à ordonner la nôtre. Le mouvement s'exécuta avec ensemble et en échelons. Quelques Kabâïles se montrèrent et firent semblant de poursuivre; mieux conseillés, ils s'arrêtèrent. À onze

heures, c'est-à-dire deux heures après le départ, les éléments de la colonne expéditionnaire s'étaient repliés sur le fort Clausel. Le sous-lieutenant Tichadou, quittant le dernier la plate-forme au-dessus de Zeytoun, regagnait le Blokaus d'Oriac sans accident. À midi les troupes étaient rentrées dans Bougie.

Le 27, dans la matinée, une vingtaine de cavaliers avec Amzien, partant de l'oasis de la plaine, rôdaient dans celle-ci. Un obus, lancé du blokaus Rapatel, a suffi pour les éloigner de la coupure du grand ravin où ils s'étaient présentés. Une scène d'un autre genre avait lieu au marabout du marché. Tandis qu'un petit nombre de combattants de la veille remontaient avec précaution sur Darnassar et d'Oriac pour faire quelques timides démonstrations, la masse disposait son départ. Rejointe bientôt par les autres, une violente collision s'engage. Celle-ci se termine vers midi par une fusillade réciproque. Voici l'explication de ce singulier incident: la grande majorité des combattants irrités du mauvais résultat de la veille devant d'Oriac et Darnassar, qu'on leur avait dit être sans soldats et favorables pour s'embusquer tout à l'aise et sans risque, voulait, le matin même, rompre la coalition et se retirer. À midi, les reproches avaient repris; la violence avait succédé aux paroles, et les coups de fusil s'en étaient à la fin suivis. À deux heures, tous avaient disparu par divers chemins, remportant une partie des provisions dont ils s'étaient munis pour une guerre sainte plus prolongée et surtout, dans leurs idées, plus fructueuse.

Les Arabes n'ont pas eu moins de 40 hommes hors de combat, car ils comptaient 12 morts. Nous n'avons eu que 7 hommes blessés, dont un seul, atteint grièvement au bras, a dû quitter les rangs. La garnison de Bougie s'est montrée ce qu'elle a toujours été, intelligente, dévouée, intrépide, dans ces divers engagements, surtout dans la courte mais vive expédition du 26. C'est un succès de plus à ajouter à ceux qu'avait remportés, depuis trois ans, cette excellente garnison, sans qu'aucune rencontre fâcheuse fût venue en interrompre le cours.

PRINCIPAUX
MONUMENTS OU INSCRIPTIONS
RELEVÉS À BOUGIE.

N° 1.

**Tombeaux Romains taillés dans
le même Rocher.**

Ces tombeaux sont taillés dans une roche dure calcaire, en saillie sur le sol à gauche du chemin, pratiqué le long de la mer qui conduit du fort Abd-el-Kader au Marabout de Sidi-Yaïa. Ils étaient sans couvercle, remplis de terre et cachés sous les ronces, lorsqu'on en fit la découverte en 1835.

N. ° 2.

Autel votif à Neptune.

Lisez : *Neptuno Augusto, Sextus Cornelius, Sextifilius, Arn, (tribu) Dexter, Juridicus Alexandræ ; dedicavit.*

Que l'on peut traduire ainsi : *dédié à Neptune Auguste par Sextus Cornelius, Dexter, fils de Sextus, de la tribu Arniense, chef de justice à Alexandrie.*

Cet autel est placé au pied du rocher de la Casbah, à l'aspect du levant et de la pleine mer. Debout et fixé au terrain par une bonne maçonnerie, ce petit monument occupe vraisemblablement la même place qu'aux anciens temps.

Par un heureux rapprochement, le Romain qui dédia cet autel fournit lui-même l'inscription étendue n° 3 qui suit.

N° 3.

PIERRE TUMULAIRE découverte par des hommes de l'artillerie au mois de janvier 1836, en exécutant la place de l'arsenal devant l'établissement de ce nom.

Cette belle pierre qui énumère le *cursus honorum* d'un personnage considérable est en marbre. Elle est déposée dans la cour du logement du commandant d'artillerie à Bougie. Voici comme elle doit être lue, conformément à l'explication donnée par l'Académie des Inscriptions et belles-lettres de Paris :

Sexto Cornelio, Sexti filio, Arniensis (tribu) Dextro, proconsuli Asiæ, juridico Alexandræ, procuratori Neaspoleos, et Mausolei, præfecto classis Syriacæ, donis militaribus donato a divo Hadriano, ob bellum judaicum hasta pura et vexillo, præfecto aloæ primæ augustæ geminæ colonorum, tribuno legionis octavæ augustæ, præfecto cohortis quintæ Ræthorum, præfecto fabrum tertium, patrono colonicæ. Pablius Blæsius felix, centurio legionis secundæ trajanæ, fortis ad fini piissimo ob merita.

C'est-à-dire : à *Sextus Cornélius Dexter, fils de Sextus, de la tribu Arniense, proconsul d'Asie, chef de la justice à Alexandrie, administrateur de Naples et du Mausolée, commandant la flotte de Syrie, ayant reçu du divin Hadrien une lance d'honneur, et un drapeau comme récompense de sa conduite pendant la guerre contre les Juifs, chef du premier escadron*

impérial bis des colons, tribun militaire de la huitième légion auguste, chef de la cinquième cohorte des Rhétiens, préfet (ou commandant) des ingénieurs pour la troisième fois, protecteur de la colonie. A son parent généreux à cause de ses services, Publius Bloesius Felix centurion (capitaine) de la deuxième légion Trajane vaillante.

N° 4.

PIERRE TUMULAIRE trouvée en creusant les fossés du Blokaus de la plaine à 500 mètres de Bougie, et à quelques 20 ou 30 mètres sur la droite de la voie romaine. La conservation et la netteté des caractères indiquent une très-bonne époque.

Cette pierre est logée dans le mur de clôture de l'arsenal, à droite de la grande porte d'entrée. Elle est en calcaire lithoïde, encore abondant en ce moment à Bougie.

Lisez : *Diis manibus. Marcus Petronius, Marci filius, Stel* (peut-être la tribu Stellatine) *Modestus, omnibus honoribus consummatus vixit annos quinquaginta quatuordecim unum.*

N° 5.

PIERRE mutilée, dont la moitié des caractères du haut en bas semble avoir été effacée avec intention. Ceux qui restent peuvent indiquer que cette pierre fut élevée par un Sempronius ou Petronius à son épouse Antonia, fille de Quintus, de la campagne, digne de cette marque d'affection.

Cette pierre dont les caractères sont d'une grande pureté, ainsi que ceux de la précédente, a été trouvée proche du n° 3 : elle est comme celle-ci en marbre coloré, espèce de brèche, fort commune à Bougie.

N° 6. et N° 8.

AUTRES PIERRES TUMULAIRES moins correctes pour la distribution des lettres que les n° 4 et 5. La netteté des caractères doit cependant les faire ranger dans la même époque, celle des Antonins.

N° 7.

Cette pierre se distingue par ses ornements, l'urne, les feuilles servant de points, la forme bizarre de ses lettres. Celles-ci sont du bas temps.

On a trouvé cette pierre, avec un grand nombre d'autres dans la vallée formée par la fontaine de Rouman; ceci annonce que cette vallée était le lieu de sépulture de Bougie romaine. Lisez.

Diis Manibus Sacrum. Veiania Satura, Publilii filia, vixit Annos Quinquaginta unum : Hic Sepulta est.

N° 9.

Les caractères de cette pierre sont moins bien formés que le dessin ne les donne; on la suppose la plus moderne de toutes. Ne portant pas de sacrifice aux Dieux mânes (D. M. S.) elle remonterait à l'époque où le christianisme était devenu dominant (V^e. siècle). Lisez : *Cneius Terentius Quirina Secundus, fils de Cneius, a vécu 82 ans. Ici est sa sépulture.*

Pierres votives.

N° 1

(Pro salute) Augusti Cæsaris Marci Aurellii Antonnini Germanici, Partici maximi, Britannici maximi, pontificis maximi, tribunitæ potestatis, patris patriæ, consulis quartum, Mauritania cæsariensis votum annuale (solvit).

C'est une inscription en l'honneur de Caracalla, fils de Septime Sévère, usurpant comme celui-ci, mais avec moins de droit, l'honneur de descendre de la famille des Antonins. Voici la traduction française.

La Mauritanie césarienne a acquitté le vote annuel pour la conservation d'Auguste César Marc Aurèle Antonin, Germanique, très-grand Parthique, très-grand Britannique, souverain pontife, investi de la puissance tribunitienne, père de la patrie, consul pour la quatrième fois.

N° 2.

A GALÈRE MAXIMIEN, adopté par Dioclétien et l'un des deux empereurs après l'abdication de celui-ci. La 4^e ligne reproduit d'une manière lisible le mot COLONIE.

Cette pierre pourrait donc exprimer un vœu annuel (peut-être le 7^e) à l'empereur Galérius, à cause de ses dons (*Munis* pour *Muneribus*).

Sans Numéro.

PORTE ARABE du moyen-âge située, place de la Marine, sur les bords de la mer. C'est par ce passage que les Français durent aborder Bougie le 29 septembre 1833, et dirigèrent, de ce point, les attaques partielles sur les divers foyers de résistance.

Légende.

a. Plan de la porte dont visiblement le pied droit 1 devait supporter un battant dormant, tandis que l'autre, 2, formant embrasure, recevait le battant ouvert pour la circulation.

b. Élévation de la porte sur la place.

c. Petite mosquée très-fréquentée, à notre arrivée, par les marins, de tous les points de la côte.

d. Ruines de la muraille d'enceinte du moyen-âge ou plus moderne, entée ou appliquée sur des murs romains.

Inscriptions des Espagnols.

N° 1.

INSCRIPTION rappelant la victoire et la prise de Bougie sur les infidèles, le jour des Rois de l'an 1510. Elle est située, ainsi que l'écusson aux armes d'Espagne effacé qui la surmonte, à moitié hauteur de l'escarpe, sur la face externe du Cavalier ou principal bastion de la Casbah, à l'aspect du Nord-Est. Lisez :

Ecce testes victoriæ obtentæ in epiphania pro præside Sebastiano del Castillo, pro Ludovico de Peralta, generali. Anno 1545.

N° 2.

INSCRIPTIONS placées, telles que le dessin les reproduit, sur la porte d'entrée de la Casbah. Elles sont gravées sur deux panneaux, la première à gauche, l'autre, plus

récente, à droite. Le millésime porte 1509, et non 1510, véritable époque de la prise de Bougie. Je pense que la difficulté cesse en observant que l'année commençait alors au mois de mars. Ainsi Bougie aurait été prise par les Espagnols le jour des Rois de l'année 1509, ancien calendrier. Quant à la construction de la Casbah, cet ouvrage, entrepris par Pierre de Navarre, fut en effet terminé par Charles Quint. Lisez cette double inscription comme il suit.

Ferdinandus quintus, rex Hispaniæ, inclitus vi armorum, perfidis Acarenis () hanc abstulit urbem, anno millesimo quingentesimo nono.*

Quam muris castellisque munivit imperator Carolus quintus africanus, Ferdinandi memorati nepos et hæres, soli Deo honor et gloria.

N° 3.

Cette INSCRIPTION en espagnol, que l'on trouve en plusieurs endroits de la Casbah à Bougie, indique l'époque où après s'être refait dans cette place, à l'issue de sa désastreuse entreprise Alger, Charles Quint fit terminer la Casbah. On y voit transcrits le nom et les titres du malheureux Péralta, dernier gouverneur, celui qui ayant rendu la place aux Turcs après plusieurs assauts soutenus, en 1555, de retour en Espagne, eût la tête tranchée à Valladolid. Voici cette inscription en Français :

Cet ouvrage fut construit pendant que Don Louis de Péralta, fils de Don Alonzo Carillo de Péralta et de dona Anne de Velasco, marquis de Falces, était commandant et alcalde du présent fort, au nom de l'empereur Charles Quint.

* Acarenis pour Agarenis, nom donné aux Sarrasins comme descendants d'Agar.

TABLE DES MATIÈRES

Camille Lacoste-Dujardin, <i>Présentation</i>	7
Nedjma Abdelfettah-Lalmi, <i>Sur les décombres de la ville kabaïle</i>	11
INTRODUCTION.	21
<i>Composition de l'Ouvrage,</i>	
<i>Données générales sur l'occupation de l'Algérie,</i>	
NOTICE HISTORIQUE SUR BOUGIE ANCIENNE ET MODERNE.	27
<i>Situation,</i>	27
<i>Histoire,</i>	28
<i>Antiquités,</i>	35
<i>Bougie moderne,</i>	38
COMPLÉMENT DE L'HISTOIRE DE BOUGIE,	43
<i>Tableau des événements militaires principaux pendant la prise et l'occupation de cette place, 29 septembre 1833 — 1^{er} janvier 1838,</i>	43
<i>Motifs présumés de l'expédition,</i>	43
<i>Général Trézel, commandant l'expédition,</i>	44
<i>M. Duvivier, chef de bataillon, commandant supérieur,</i>	46
<i>Le colonel du génie Lemercier, commandant supérieur,</i>	51
<i>Le lieutenant-colonel d'état-major Girot, commandant supérieur,</i>	52
<i>M. de Larochette, lieutenant-colonel au 63^e de ligne, commandant supérieur,</i>	54
<i>M. Salomon de Musis, chef de bataillon au 2^e de chasseurs d'Afrique, commandant supérieur,</i>	57
<i>M. Lapene, chef d'escadron d'artillerie, commandant supérieur,</i>	58
<i>M. Chambouleron, lieutenant-colonel d'état-major, commandant supérieur,</i>	59
<i>Conclusion,</i>	60
BOUGIE MILITAIRE, MARITIME, COMMERCIALE ; — QUESTION SANITAIRE ;	
— AVENIR,	63
<i>Bougie militaire,</i>	63
<i>Première ligne extérieure de blokaus,</i>	64
<i>Enceinte provisoire réduite de 1835,</i>	64
<i>Enceinte de M. de Larochette, fin de 1835,</i>	65
<i>Divers projets de 1835 à 1838,</i>	65
<i>Projet du colonel Duvivier,</i>	66
<i>Résumé de la question,</i>	67
<i>Composition proposée de la garnison de Bougie,</i>	68
<i>Bougie maritime,</i>	69
<i>Vents dominants dans la baie,</i>	70
<i>Courants,</i>	71
<i>Améliorations supposées praticables ou proposées,</i>	71
<i>Industrie, Commerce, Agriculture,</i>	72
<i>Au moyen âge,</i>	72
<i>Avant l'arrivée des Français,</i>	73

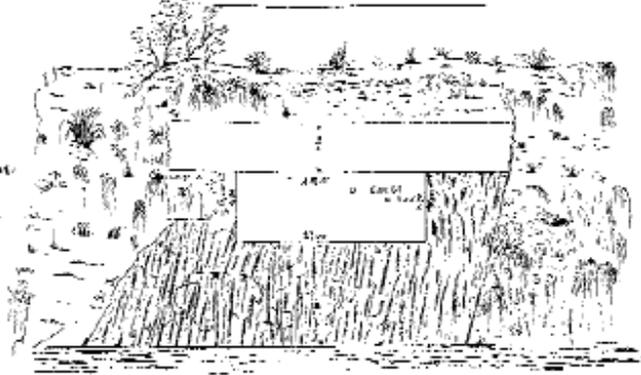
<i>Question sanitaire,</i>	74
<i>Causes présumées,</i>	75
<i>Théories adoptées pour ces maladies,</i>	77
<i>Mesures préservatives,</i>	78
<i>Données sur le maintien de l'occupation de Bougie,</i>	79
<i>Occupation rationnelle de Bougie,</i>	81
NOTICE HISTORIQUE, MORALE, POLITIQUE ET MILITAIRE SUR LES KABAÏLES.	
<i>Origine des peuples de l'Algérie,</i>	85
<i>Langage,</i>	87
<i>Habitations,</i>	87
<i>Manière de vivre,</i>	88
<i>Habillement,</i>	89
<i>Constitution physique et Caractère,</i>	90
<i>Mœurs et Coutumes,</i>	92
<i>État politique,</i>	94
<i>Religion,</i>	97
<i>École,</i>	99
<i>Agriculture,</i>	100
<i>Industrie,</i>	101
<i>Commerce,</i>	102
<i>Guerres,</i>	103
<i>Armes de jet et de main,</i>	104
<i>Guerre des Kabaïles à l'extérieur. — Guerre d'homme à homme,</i>	106
<i>Guerre contre les Français,</i>	109
<i>Guerre des Kabaïles autour de Bougie,</i>	110
<i>Tactique de l'infanterie kabaïle,</i>	111
<i>Attaque et tactique des cavaliers kabaïles,</i>	113
COMPARAISON DES KABAÏLES MODERNES AVEC LES ANCIENS PEUPLES	
<i>D'OÙ ILS SONT PRÉSUMÉS TIRER LEUR ORIGINE,</i>	117
<i>Guerre de Jugurtha,</i>	117
<i>Mœurs des Germains,</i>	123
NOTES FORMANT APPENDICE AUX MÉMOIRES SUR BOUGIE,	
<i>Note I. Quelques détails peu connus concernant l'expédition de Bougie,</i>	129
<i>Note II. Attaque par les Kabaïles de Bougie et du blokaus Salem en particulier, dans la nuit du 10 au 11 octobre 1834,</i>	135
<i>Note III. Origine des débats entre le Commissaire du roi à Bougie et l'autorité militaire. — La vérité sur la prétendue paix de Bougie,</i>	141
<i>Note IV. Événements militaires en 1835 à l'occasion de l'établissement du fort Clausel,</i>	151
<i>Note V. Assassinat du commandant supérieur de Bougie.— Circonstances qui ont provoqué et suivi ce tragique événement,</i>	160
<i>Note VI. Conséquences médiate de l'assassinat.— Situation réelle des tribus de Bougie en septembre 1836. La coalition réduite dans ses éléments et ses moyens échoue devant la place.</i>	170

9251.
Tombeaux Romains taillés dans le même Rocher

Élévation

niveau

C D



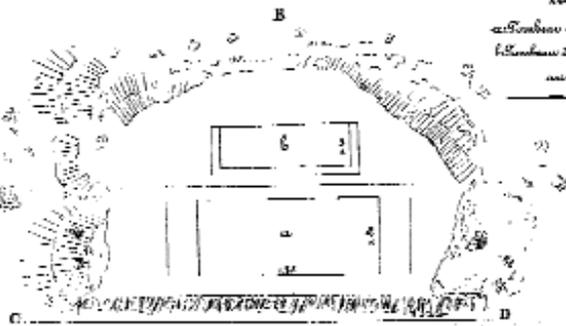
légende

— Tombeaux de grande période.
 — Tombeaux d'antiquité plus ancienne.

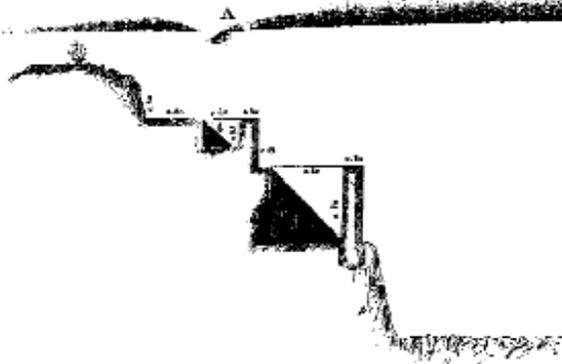
Plan

du double

tombeaux.



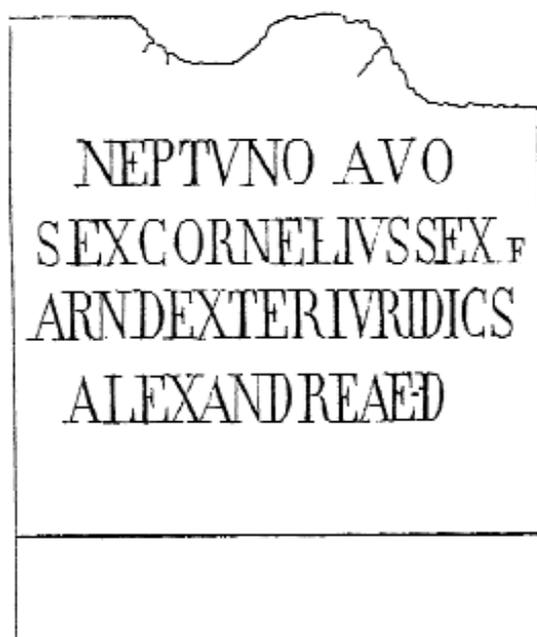
Coupe du terrain
suivant la ligne AB



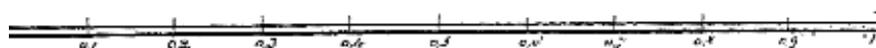
Échelle de 1 centimètre



n^o 2.
Autel votif à Neptune.



Échelle de 0.10 pour 1. mètre.



925.

SEX CORNELIO
 SEX. F. ARN DEXIRO
 PROC. ASIAE. IVRIDICO. ALE
 XANDREA PROC. NEASPO
 LEOS. ET. MAVSOLEI. PRAEF
 CLASSISSYRDNIS. MILITA
 RIB. DONATOADIVO. HADRI
 ANO. OBBE IIVMIVDAICVM
 HASTAPVRAEIVEXILLO
 PRAEFALVIAVGGEM CO
 LONOBVMTRIB LEG VIII. AVG
 PRAEF. COHV. RAETORVM
 PRAEFA. RVMI. PATRONO
 COLONIAE
 P. BLAESIVSFELIX 9. LEG. IITRA
 LAN FORTADFINI. PISSIMO
 OBMERITA

Arch. Département 1770. n. 17. Bougie. 1770.

Échelle des 0.20 pour les centes.

0.10 0.20 0.30 0.40 0.50

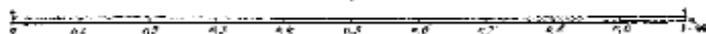
96° 4



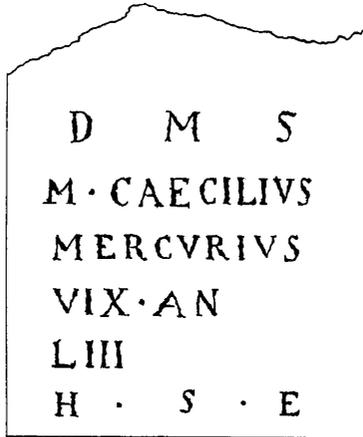
96° 5



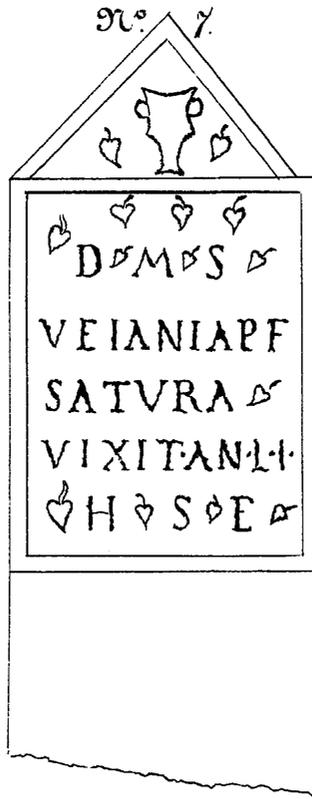
Échelle de 0.10 pour 1 mètre



90. 6.



90. 7.



n. 8.

P · CLODIVS
FELIX · P
A · R · VIXIT
ANIS
LXXXV
H · S · E

n. 9.

CN · TERENCE
TIVS · CN · F
QVIRINA
SECVNDVS
VIXIT · ANIS
LXXXII · H · S · E

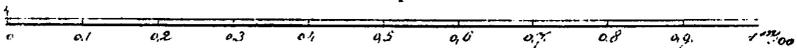
96°1

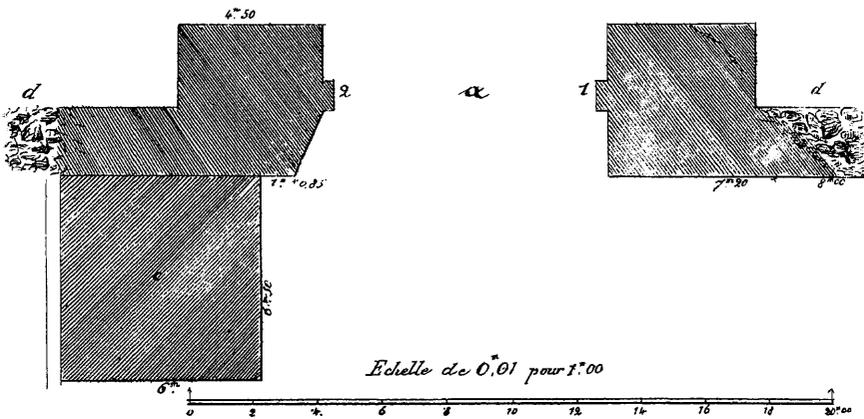
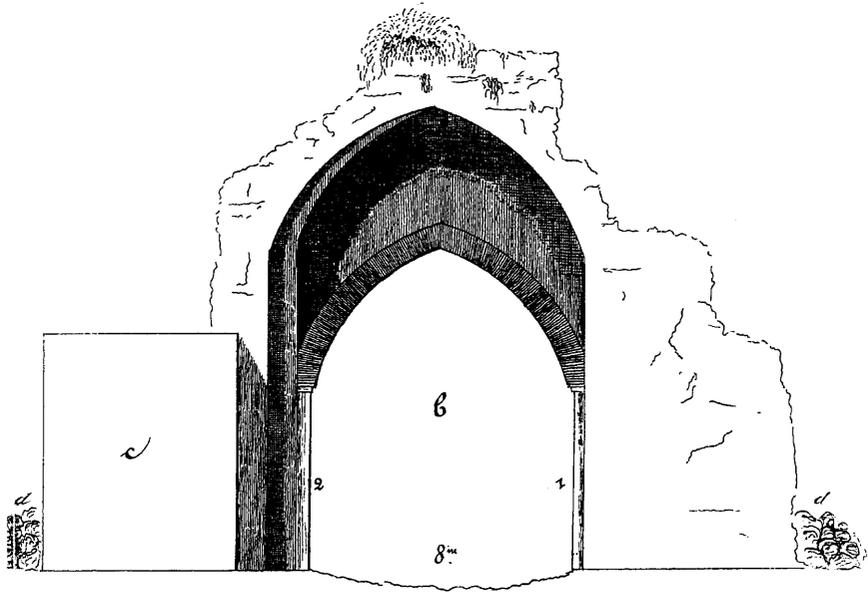
AVGVSTI
SM. AVRELIANTONN
CPART. MAX. BRITMAX
ONT. MAX. T. PPP. C. O. S. IIII
AVR. CAESARIENSANN

96°2.

D I V O
G A L E R I O
M A X I M I A N O
C O L E
A V
V I I M V N I S

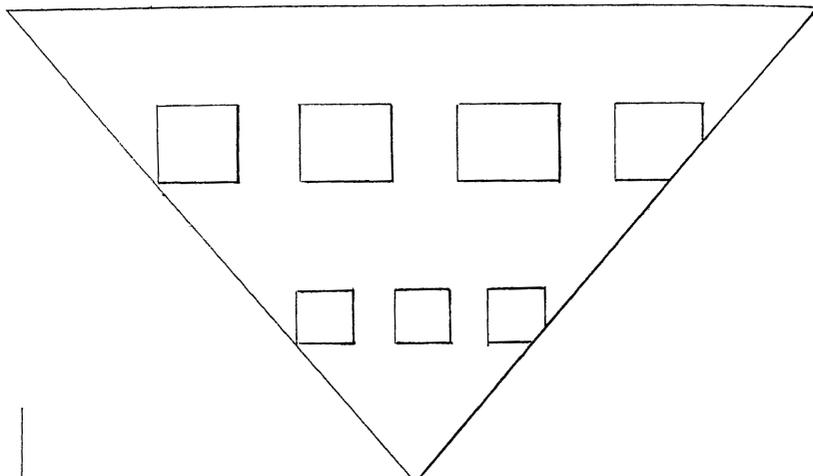
Echelle de 0,10 pour 1 metre





96° 1.

Inscription à Espagnole.



ECCE TES TES VICTORIE OBTENTE
INEPIPHANIA PROPRESIDE SEBA
STIANODELCASTILLOPROLD OVI
CODEPERALTAGENERALIAI 1749

Echelle de 0.^m10 pour 1 metre.



2002

FERDINAD S
 VREX HISPA
 NIAEINCLITVS
 VIARMORVM
 PERFIDISACA
 RENISHANC
 ABSTVLTVR
 BEMANNO
 M D VIII

QVAM MVRI S
 CASTELISQMV
 NIVTIMP KA
 ROLVS AFRICA
 NVSEFERDINAN
 DIMEMORATI
 NEPOSETHA
 ERESSOIDE O
 ONORETGLORIA

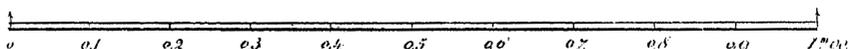
Échelle de 0.10 pour 1.00.



96.3

SEHI30 SIENDO CÂPTANEÂ
 LCAIDEENE STASFORALE 3AS
 PORELENPERADOR CARLOS
 OVINTODONLVISDEPERAL TÂ
 HDE DONALONSOCARILLODE
 PERÂLTÂE DEDONÂDEVE
 LASCOMÂROVE SE SDEFÂL
 CES ◊ LOÂDQSEÂDIOS
 ◊ ÂNO ◊ DE ◊ 1944

Echelle de 0,10 pour 1 metre



collection
Bibliothèque d'Histoire du Maghreb

DÉJÀ PARUS DANS LA MÊME COLLECTION

JOSEPH NIL ROBIN
La Grande Kabylie sous le régime turc
présentation d'Alain Mahé

JOSEPH NIL ROBIN
Notes historiques sur la Grande Kabylie de 1830 à 1838
présentation d'Alain Mahé

DIÉGO DE HAËDO
Topographie et Histoire générale d'Alger
présentation de Jocelyne Dakhli

DIÉGO DE HAËDO
Histoire des Rois d'Alger
présentation de Jocelyne Dakhli

PAUL RUFF
La domination espagnole à Oran
sous le gouvernement du comte d'Alcaudete (1534-1558)
présentation de Chantal de La Véronne

LUIS JOSEPH DE SOTOMAYOR Y VALENZUELA
Brève relation de l'expulsion des Juifs d'Oran en 1669
traduction et présentation de Jean-Frédéric Schaub

NICOLE S. SERFATY
Les courtisans juifs des sultans marocains, XIII^e-XVIII^e s.
Hommes politiques et hauts dignitaires
préface de Haïm Zafrani

CLEMENS LAMPING
Souvenirs d'Algérie [1840-1842]
Erinnerungen aus Algerien
traduction et présentation d'Allain Carré

JEAN DE LA FAYE, DENIS MACKAR, AUGUSTIN D'ARCISAS, HENRY LE ROY
Relation en forme de journal de voyage pour la rédemption
des captifs aux royaumes de Maroc et d'Alger
pendant les années 1723, 1724 et 1725
présentation d'Ahmed Farouk

WILLIAM SHALER
Esquisse de l'Etat d'Alger
présentation de Claude Bontems

ALAIN MAHÉ
Histoire de la Grande Kabylie, XIX^e-XX^e siècles
Anthropologie historique du lien social
dans les communautés villageoises

ANNE-CHARLES FROMENT DE CHAMPLAGARDE
Histoire abrégée de Tripoly de Barbarie, 1794
texte présenté et annoté par Alain Blondy
avec la collaboration d'Ismet Touati

LAURENT-CHARLES FÉRAUD
Histoire de Bougie
présentation de Nedjma Abdelfettah Lalmi

LEMNOUAR MEROUCHE
Recherches sur l'Algérie à l'époque ottomane, I.
Monnaies, prix et revenus, 1520-1830

GÉRARD VAN KRIEKEN
Corsaires et marchands,
Les relations entre Alger et les Pays-Bas, 1604-1830

EMILE DUPUY
Américains et Barbaresques, 1776-1824
présentation de Alain Blondy

CHANTAL DE LA VÉRONNE
Yaghmurasan, premier sultan
de la dynastie berbère des Abd-el-Wadides de Tlemcen

MARCEL ÉMERIT
L'Algérie à l'époque d'Abd-el-Kader
présentation de René Gallissot

HENRI-DELMAS DE GRAMMONT
Histoire d'Alger
sous la domination turque, 1515-1830
présentation de Lemnouar Merouche

EUGÈNE VAYSSETTES
Histoire de Constantine
sous la domination turque, de 1517 à 1837
présentation de Ouarda Siari-Tengour

